





Rosalie Dessaulles-Laframboise

Mes Bavardages

Lettres à mon fils Louis

1876-1905

Texte établi
avec introduction et notes par
Anne-Marie Charuest
et Georges Aubin

© Georges Aubin, Anne-Marie Charuest et
Éditions Point du jour
521, rang Point-du-Jour Sud
L'Assomption, QC
J5W 1H6

Graphisme et infographie : Irène Ellenberger
Révision : Yolande Gingras
Maquette de la couverture : Irène Ellenberger

Première de couverture : Photo de Rosalie Dessaulles-Laframboise,
(Source : CHSH, CH001-S17)

Quatrième de couverture : Photo d'Anne-Marie Charuest, © Marie-Josée Bertrand;
photo de Georges Aubin, © Pedro Ruiz, *Le Devoir*.

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

ISBN : 978-2-923650-56-2

PdF (numérique): ISBN : 978-2-924900-52-9

Dépôt légal (numérique): février 2022

Dépôt légal : deuxième trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

SIGLES

BAnQ-Q	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec)
BAnQ-VM	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Vieux-Montréal)
CHSH	Archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe
C.R.	Conseil de la Reine
<i>DBC</i>	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
<i>DBFP</i>	<i>Dictionnaire biographique des frères prêcheurs</i>
<i>DBLFC</i>	<i>Dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada</i>
<i>DC</i>	<i>Dictionnaire du clergé canadien-français</i>
DEP	Denis-Émery Papineau, notaire
<i>DPQ</i>	<i>Dictionnaire des parlementaires du Québec</i>
FJD	François-Joseph Durand, notaire
<i>GPFC</i>	<i>Glossaire du parler français au Canada</i>
JAP	Journal (inédit) d'Amédée Papineau
<i>LMD</i>	<i>Lovell Montreal Directory</i>
MMC	Archives du Musée McCord
M.P.	Membre du Parlement
<i>RHAF</i>	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
RPCQ	Répertoire du patrimoine culturel du Québec



AVANT-PROPOS

Le métier d'archiviste spécialisé en documents anciens s'avère un travail de l'ombre, à un point tel que nous oublions souvent qu'il existe et qu'un ou une archiviste prend passionnément soin de notre passé, en attendant que celui-ci soit mis en valeur par d'autres passionnés que sont les chercheurs, historiens, généalogistes, écrivains et artistes de ce monde.

À chaque nouveau fonds d'archives qu'il m'a été donné de traiter durant une douzaine d'années, j'ai toujours souhaité qu'un « collaborateur » se pointe et demande à consulter ces documents patiemment inventoriés. Durant toutes les années où j'ai exercé ce métier, les circonstances m'ont souvent favorisée, mais j'avoue qu'à certains moments, j'ai un peu aidé le hasard...

À la fin de l'année 2012, j'ai partagé mes heures de travail avec une famille que je ne connaissais que par les hommes : les Dessaulles et les Laframboise, dignes seigneurs et maires de Saint-Hyacinthe durant le XIX^e siècle. Mais cette fois-ci, j'ai eu le plaisir d'être présentée à quatre générations de femmes, ayant tracé la trame narrative de leur quotidien qui, malgré les siècles, n'a pas tellement changé.

J'ai donc « rencontré » Geneviève et Angélique, Rosalie et Alphonsine. Toutes quatre avaient à cœur le bien-être de ceux et celles qui partageaient leurs joies et peines, leurs aspirations et désillusions, et les inquiétudes à propos de leurs enfants et petits-enfants chéris.

Mais c'est Rosalie Dessaulles-Laframboise qui fut la plus généreuse en terme épistolaire, puisqu'elle nous a légué plus de 500 lettres adressées principalement à son fils Louis, le seul qui est physiquement loin d'elle à partir de 1876, puisqu'il habite dans la région d'Ottawa. Rosalie et son mari, Maurice Laframboise, demeurent à Montréal et après le décès de son « *pauvre mari* », elle séjourne à Saint-Hyacinthe chez son frère Georges-Casimir Dessaulles, surtout l'été et l'automne.

Nous ne pouvons que féliciter les générations de femmes qui ont succédé à ces épouses et mères, car Pauline (fille d'Alphonsine et de Louis) et sa fille Jeanne ont assuré la précieuse conservation de ces écrits durant tout le XX^e siècle.

En décembre 2004, Jeanne Landry communique avec le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Musicienne et professeure reconnue à l'Université Laval, elle souhaite que les écrits des femmes qui l'ont précédée, soient conservés de façon pérenne et professionnelle. Son noble geste est tout à son honneur, car après quelques années de « dormance », le fonds a finalement été inventorié et classé en détails.

Il ne restait plus qu'à trouver un passionné pour mettre en valeur cette richesse épistolaire. Ma rencontre avec Georges Aubin a été l'élément déclencheur d'un captivant projet qui connaît son aboutissement aujourd'hui à l'intérieur de ces pages.

Mais avant de vous confier la lecture de cette intéressante correspondance entre Rosalie Dessaulles et son fils Louis Laframboise, permettez-nous de vous parler un peu de cette grande famille québécoise, dont les générations ont su tirer parti de leur débrouillardise et surtout, des femmes qui ont su partager leur passion pour la vie, et de ceux et celles qui les ont suivies.

Aussi, avons-nous pensé d'inclure en annexe les tableaux généalogiques des principales familles ayant contribué à ces générations de femmes de tête et de cœur, du XVIII^e au XX^e siècle. Les dates de naissance, mariage et décès y sont inscrites dans la mesure du possible, permettant d'alléger le texte qui suit. N'hésitez pas à les consulter, car les liens familiaux sont tissés très serrés au sein de ces grandes familles.

Anne-Marie Charuest

INTRODUCTION

La famille Blondeau

Les premières manifestations épistolaires présentées dans le fonds d'archives de la famille Laframboise datent d'aussi loin que les années 1787-1792 et concernent la famille Blondeau, engagée dans le commerce des fourrures à Montréal et dans la région de Détroit.

Jean-Baptiste Blondeau et Geneviève Lefèvre dit Angers ont eu 13 enfants, dont seulement cinq deviendront adultes : Maurice-Régis épousera Marie Josephte Lepellé-LaHaye en 1767; Geneviève se marie avec Toussaint-Antoine Adhémar dit St-Martin l'année suivante; Jean-Baptiste (le cinquième à porter ce prénom) qui vivra dans les « Pays d'en haut »; Catherine épouse Joseph Lamothe en 1777; et finalement Angélique se lie à Gabriel Cotté (Côté) le 29 décembre 1783.

Les quatre couples – et le célibataire – seront étroitement liés par le commerce des fourrures et plusieurs de leurs enfants naîtront dans les « Pays d'en haut », plus particulièrement à l'ancien fort français Michillimackinac, qui sera renommé Mackinac. Malheureusement, peu se rendent à l'âge adulte. Maurice aura quatre enfants qui meurent tous avant l'âge d'un an; Geneviève aura deux filles et deux garçons (Adhémar) qui se marieront; Catherine aura quatre enfants, dont seul Maurice-Joseph (Lamothe) survit. Finalement, Angélique aura un fils et quatre filles (Cotté), mais seules trois des filles se marient. Le patronyme Blondeau disparaît donc de cette lignée.

Les quatre beaux-frères seront en affaires et cohabiteront très étroitement dans l'enceinte du fort et, à leur retour à Montréal, ils habiteront tout près les uns des autres. Ils auront par moment des démêlés financiers parfois très difficiles, mais leur notable réputation contribuera au développement de Montréal. Maurice-Régis est officier de milice, juge de paix et propriétaire de plusieurs lots de terrain à Montréal; Adhémar dit St-Martin sera nommé juge de paix et notaire à Mackinac en 1796; Joseph Lamothe est interprète à Mackinac, après avoir été courrier durant la guerre d'Indépendance américaine; et Gabriel Cotté, installé depuis 1760 à Mackinac, fut marguillier et juge de paix dès 1780.

Les trois sœurs Blondeau auront fort à faire pour vivre avec leurs maris aventuriers et assurer l'avenir de leurs enfants. C'est ici que leur destin croise celui de la famille Laframboise. Ainsi, Marie-Josephte Adhémar, fille de Geneviève, épouse Alexis Fafard dit Laframboise « non officiellement » en 1792 et « officiellement » en 1796 à Mackinac, tandis que Lucie-Angélique Cotté, fille d'Angélique, se liera avec Alexis Laframboise, fils du couple précédent, le 21 novembre 1820, à Montréal. L'écart générationnel s'explique partiellement par la différence d'âge entre les deux sœurs Blondeau (13 ans) et leurs mariages, à 15 ans d'intervalle. Il faut dire que Lucie-Angélique avait été mariée précédemment avec Joseph-François Boucher de Laperrière, sans avoir eu d'enfant.

Finalement, l'unique fils de Catherine et Joseph Lamothe, baptisé Maurice-Joseph (plus tard prénommé Joseph-Maurice), s'associe très jeune avec son oncle Maurice-Régis, et lie sa destinée avec Marie-Josephte Laframboise, fille d'Alexis et Marie-Josephte Adhémar. Il s'agit donc du mariage de deux petits-cousins.

Après avoir tout débroussaillé ces liens familiaux, nous comprenons maintenant pourquoi nous retrouvons quelques lettres échangées entre les deux sœurs Blondeau, dans les archives familiales Laframboise. À ce moment-là, Geneviève est à Montréal et Angélique est à Mackinac. Si l'une reproche à l'autre de ne jamais venir au Canada, elles ont quand même une belle complicité, relatant avec humour comment « Josette » a été hésitante à accepter la demande en mariage d'Alexis, mentionnant que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas aussi dégourdis que dans leur temps. Nous sommes en 1792.

La famille Laframboise

Les parents d'Alexis Laframboise, époux de Marie-Josephte Adhémar, habitaient aux Trois-Rivières. Jean-Baptiste Fafard dit Laframboise aura quatre fils, incluant Alexis, avec sa première femme Geneviève Labissonnière, puis trois fils et quatre filles avec sa seconde épouse, Marguerite Chatelain, fille de François Chatelain, officier des Compagnies franches de la Marine et seigneur de Sainte-Marguerite, et Marguerite Cardin. Par ce mariage, Jean-Baptiste se lie aussi avec la famille du seigneur Boucher de Niverville. Finalement, un troisième mariage avec Charlotte-Louise Dumont-Lambert, veuve du seigneur de Nicolet, Louis-Pierre Poulin Cressé DeCourval, confirme

ses relations importantes avec les seigneurs des deux rives du Saint-Laurent. Ils n'auront pas de descendance, mais leurs enfants respectifs (Pierre et Marie) uniront leurs destinées.

La famille demeurera toujours aux Trois-Rivières, mais les deux garçons issus du premier mariage, Alexis et Louis-Joseph, partiront à l'aventure dans la région de Détroit. L'épouse de ce dernier, Marguerite Magdelaine Marcot, deviendra une trafiquante de fourrures renommée et respectée, après l'assassinat de Joseph en 1806. Leur beau-frère William Grant, marié à Marguerite Laframboise, sera aussi engagé dans le commerce de la fourrure dans la région de Détroit, tout en demeurant aux Trois-Rivières et s'associant avec son autre beau-frère Claude Laframboise.

Le *Dictionnaire biographique du Canada* contient plusieurs biographies fort utiles pour comprendre les différents liens entre les aventuriers de la fin du XVIII^e siècle. Entre autres, il nous renseigne sur l'association entre Maurice-Régis Blondeau, John Grant (père de William) et Gabriel Cotté de 1779 à 1785. À l'arrivée d'Alexis Laframboise à la fin des années 1780, Gabriel Cotté voit d'un bon œil ce jeune homme intrépide, qui aura deux garçons avec Marguerite, une femme autochtone de la nation des Sauteux, vraisemblablement élevés avec elle, mais officiellement baptisés en 1796.

Par la suite, comme nous l'avons vu précédemment, il fera une cour en bonne et due forme à Marie-Josephte Adhémar, qui finira par accepter d'être son épouse. Mariés dès 1792 dans la maison de Gabriel Cotté, ils auront un fils (Alexis) et quatre filles dont une seule se mariera avec Joseph-Maurice Lamothe. Malheureusement, Marie-Josephte perd son mari le 2 avril 1800, décédé à l'âge de 37 ans, à peine deux semaines après la naissance de leur dernière fillette prénommée Marie. Il sera inhumé dans la crypte de l'église de Mackinac.

Gabriel Cotté est né au Kamouraska, fils de Nicolas et Marie-Claude Levasseur, tout comme sa première épouse Agathe Roy dit Desjardins. Le couple se marie à Mackinac « officieusement » en 1765 et officiellement en juillet 1768. Comme le fort n'avait pas de prêtre résident, les baptêmes et mariages se déroulaient une première fois dans l'enceinte du fort et une deuxième fois, souvent quelques années plus tard, par un prêtre officiant. Cependant, nous n'avons pu retracer le décès d'Agathe.

Deux enfants naîtront, mais n'auront pas de descendance : Marie-Anne et Pierre-Gabriel. Celui-ci sera officiellement baptisé à Montréal

deux ans après sa naissance, ayant Pierre Bouthillier comme parrain et Catherine Blondeau comme marraine. Le garçon grandira à Mackinac et aura une excellente réputation à l'âge adulte, comme en témoigne une lettre de Charles Tarieu de Lanaudière à Gabriel Cotté, datée de 1791 et conservée dans le fonds d'archives. D'ailleurs, Pierre-Gabriel sera rapidement nommé juge de paix, comme son père. Il quitte Mackinac en 1800 et décède deux ans plus tard, probablement en Ontario.

Selon la biographie du *Dictionnaire biographique du Canada*, le 29 décembre 1783, un contrat est signé devant le notaire Pierre Mézières confirmant le second mariage de Gabriel Cotté avec Angélique Blondeau. Cependant, nous n'avons pu retracer le mariage religieux. Leurs cinq enfants, un garçon et quatre filles, seront tous baptisés à la paroisse Notre-Dame de Montréal entre 1786 et 1794 mais, à l'exception du premier, Gabriel Cotté y est toujours absent. Doit-on comprendre que le couple fera de nombreux allers-retours entre Montréal et Mackinac, puisque Geneviève mentionne dans sa lettre de 1792 qu'Angélique n'est que rarement au Canada?

Le décès de Gabriel Cotté à Montréal confirme la fin de l'aventure américaine pour cette famille. Dame Angélique Blondeau, veuve Cotté, se fie totalement à son frère Maurice pour régler la succession. Elle deviendra une femme respectée et très engagée dans la communauté montréalaise, principalement en lien avec les bonnes œuvres religieuses. En effet, elle fonde l'*Association des Dames de la Charité* en 1827 et, à la suite de l'épidémie de choléra en 1832, l'*Orphelinat catholique de Montréal*. Les deux organisations seront présidées par Marie-Charles-Joseph Le Moyne de Longueuil, mariée à David Alexander Grant.

Les trois filles survivantes du couple Cotté/Blondeau se marient à Montréal. Lucie-Angélique épouse Joseph-François Boucher de Laperrière en 1804, mais ce dernier décède en 1819. Entre-temps, Marie-Josephte avait marié Jules-Maurice Quesnel en 1816 et Marie-Émilie se liait à François-Antoine Larocque en 1818.

Lors du mariage d'Alexis Laframboise et Lucie-Angélique Cotté en 1820, Joseph-Maurice Lamothe agit comme témoin, étant donné qu'Alexis Laframboise (père) est décédé à Mackinac en 1800. Évidemment, une dispense du deuxième au troisième degré fut nécessaire, étant donné les liens étroits avec les Blondeau.

Une fois de plus, les trois beaux-frères (Laframboise, Quesnel et Larocque) seront très proches, autant dans leur vie privée que professionnelle. Plusieurs documents témoignent des ententes entre les

trois familles. Le greffe du notaire Nicolas-Benjamin Doucet contient un acte fort intéressant (#14197), daté du 7 décembre 1826, identifié comme suit :

« Vente par dames Angélique Blondeau, veuve de Gabriel Cotté, Lucie-Angélique Cotté, épouse d'Alexis Laframboise, Marie-Josèphe Cotté, épouse de Jules-Maurice Quesnel, et Marie-Émilie Cotté, épouse de François-Antoine Larocque, à L.-J. Papineau, Pierre de Rocheblave et William Lunn, syndics de l'École britannique et canadienne, établie à Montréal : un emplacement de 80 pieds de front x 85 pieds de profondeur, prenant par devant à la rue Cotté, derrière aux dames venderesses, du côté nord-ouest à la rue La Gauchetière, sans bâtiment. Prix : 500 £. À la charge par le syndic de faire construire une école sur cet emplacement d'ici un an. »

Plus tard, le premier annuaire Lovell, publié en 1842, confirme qu'ils se voisent, puisque Alexis Laframboise habite sur la rue Côté, près de la rue Craig; tandis que François-Antoine Larocque et Jules-Maurice Quesnel sont localisés sur la rue Craig, près de la rue Côté.

Alexis et Angélique auront trois enfants, mais seul Maurice-Alexis se rend à l'âge adulte. C'est probablement pour cette raison qu'il deviendra le dépositaire officiel des documents anciens de sa famille élargie.

Le jeune Maurice Laframboise

Maurice Laframboise est un homme politique qui a été très peu étudié par les historiens, outre une biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada* et dans celui des *Parlementaires du Québec*. Voyons ensemble certains éléments de sa vie.

Né à Montréal le 18 août 1821, Maurice-Alexis est baptisé le jour même à la paroisse Notre-Dame, ayant comme parrain son oncle Joseph-Maurice Lamothe, la marraine étant sa grand-mère maternelle Angélique Blondeau. Comme nous l'avons vu précédemment, Joseph-Maurice Lamothe est un personnage particulier, ayant le double statut de cousin et beau-frère d'Alexis Laframboise, puisque sa mère est Catherine Blondeau (sœur d'Angélique) et son épouse est Marie-Josephite Laframboise (sœur d'Alexis).

Les liens seront donc très étroits entre les couples Laframboise / Cotté et Lamothe / Laframboise. Malheureusement, Joseph-Maurice décède prématurément en 1827 et Marie-Josephite le suit en 1831.

Les cinq orphelins, âgés de 6 à 14 ans, seront élevés avec leur cousin Maurice, âgé de près de 10 ans, enfant unique puisque son frère Jules-Gabriel et sa sœur Angélique ont vécu moins d'un an.

Nous savons peu de choses sur l'enfance et l'adolescence de Maurice, outre qu'il étudie au Séminaire de Montréal entre 1831 et 1840. Il effectue sa cléricature avec Côme-Séraphin Cherrier, qu'il connaît peut-être déjà puisque ce dernier a épousé, en deuxième noces, Mélanie Quesnel, sœur de l'oncle maternel Jules-Maurice (marié à Marie-Joseph Cotté).

Finalement admis au Barreau en décembre 1843, il décide de déménager à Saint-Hyacinthe. Nous ne savons trop qui a pu influencer sa décision. Aurait-il suivi une recommandation de Cherrier, qui était aussi apparenté à la famille Papineau (son père Joseph-Marie était le frère de Rosalie Cherrier, épouse du notaire Joseph Papineau)? C'est fort possible car à peine deux ans plus tard, nous apprenons qu'il fréquente assidûment Rosalie-Eugénie Dessaulles, fille de feu Jean Dessaulles et de Marie-Rosalie Papineau.

La famille Dessaulles / Papineau

Jean Dessaulles naît à Saint-François-du-Lac vers 1766, fils de Jean (né en Suisse) et Marguerite Crevier-Décheneaux. À l'adolescence, et malgré la distance, Jean ira étudier à Montréal chez les Sulpiciens. Durant ses années d'études, il fait la connaissance d'Antoine Girouard, qui deviendra un de ses plus fidèles collaborateurs.

Revenu dans sa famille, Dessaulles consacre ses énergies à la planification et l'organisation des concessions de terres pour sa tante Marie-Anne Crevier-Décheneaux, veuve de Jacques-Hyacinthe Simon dit Delorme, s'installant à Saint-Hyacinthe pour être plus efficace et présent auprès de sa tante, qui lui fait totalement confiance. Une fois de plus, les liens familiaux passent par les femmes, dans ce cas-ci les deux sœurs.

Ce n'est qu'en 1799 que Jean Dessaulles se marie avec Marguerite-Anne Waden. Mais les années qui suivront seront difficiles, puisque trois enfants naissent et meurent, dont la dernière qui ne vivra que deux mois; et sa mère décède un mois après sa naissance, le 29 avril 1801. Plus tôt cette année-là, il avait perdu sa chère tante Marie-Anne Décheneaux.

Son cousin Hyacinthe-Marie Delorme hérite de la seigneurie et

demande à Dessaulles de continuer d'en assurer l'administration. En 1805, un nouveau curé est nommé à Saint-Hyacinthe : l'abbé Antoine Girouard, qui deviendra le plus fidèle ami de Dessaulles.

Déjà lieutenant de milice à son premier mariage, Jean s'engage militairement avec son cousin Delorme dès le début de la guerre de 1812. Ce dernier tombe gravement malade et décède en mars 1814, à l'âge de 36 ans. À la grande surprise de Dessaulles, il lui remet la seigneurie en héritage.

L'année 1816 sera marquante puisque le 21 février, il épouse Marie-Rosalie Papineau, fille du notaire Joseph Papineau et Rosalie Cherrier, mettant fin à 15 années de veuvage. La même année, il sera élu député de Richelieu, commençant une carrière politique qui sera peu flamboyante, mais surtout déchirante par son lien avec son beau-frère Louis-Joseph Papineau.

Les années qui suivent son mariage sont marquées par des hauts et des bas, car il continue de s'investir dans le développement de sa seigneurie, qui devient rapidement une bourgade prospère, attirant des professionnels et des investisseurs. Mais avec son épouse Rosalie, ils vivront des moments déchirants. Entre 1816 et 1830, la famille comptera sept enfants (quatre garçons et trois filles), dont seulement trois (Louis-Antoine, Rosalie-Eugénie et Georges-Casimir) dépasseront l'âge de deux ans.

La générosité proverbiale de Rosalie Papineau-Dessaulles saura embellir leur quotidien. S'impliquant sans compter pour les enfants, les pauvres et les indigents, elle est à l'origine de plusieurs initiatives pour amoindrir les douleurs des plus démunis, et fera construire des écoles, en collaboration avec l'abbé Antoine Girouard. À de nombreuses occasions, elle accueille durant plusieurs jours, dans l'enceinte du manoir, des invités de passage, dont le peintre Louis Dulongpré qui fera leur portrait à tous deux.

À l'hiver 1835, Jean Dessaulles tombe gravement malade et ses souffrances dureront plusieurs mois avant qu'il ne s'éteigne le 20 juin 1835. La cérémonie religieuse réunira de nombreux habitants, souhaitant lui rendre hommage, dont quelques-uns ont signé le registre : les notables Bistodeau, Archambault, Morison, Dulongpré et Malhiot, ainsi que plusieurs ecclésiastiques dont Joseph-Sabin Raymond et Jean-Charles Prince.

Rosalie se retrouve veuve à 47 ans, avec trois enfants âgés respectivement de 17, 11 et 8 ans. Louis-Antoine est aux études à Montréal,

habitant chez son oncle Louis-Joseph. Jusqu'à sa majorité, c'est le notaire André-Augustin Papineau, frère de Rosalie, qui administrera la seigneurie.

Rosalie est une femme avisée et très au fait des décisions à prendre relativement à son avenir et celui de ses enfants. Elle continue donc à organiser son quotidien, s'appuyant sur les conseils judicieux de son père Joseph et de ses deux autres frères, Louis-Joseph et Denis-Benjamin.

Les dix années qui suivent sont marquées par une crise politique sans précédent, et Rosalie « naviguera » dans ces moments houleux en offrant le gîte (et cachette) aux membres du clan Papineau, allant jusqu'à assurer la fuite de son frère Louis-Joseph aux États-Unis. En 1838, elle se retrouve sans son notaire (André-Augustin) ni son avocat (Côme-Séraphin Cherrier) qui sont emprisonnés.

À l'été 1839, lorsque sa belle-sœur Julie Bruneau annonce qu'elle partira rejoindre son époux Louis-Joseph, exilé en Europe, elle lui propose la compagnie de Louis-Antoine, qui a maintenant 21 ans. Rosalie hébergeait la petite famille de Louis-Joseph et Julie, et s'est attachée aux enfants, dont elle s'ennuiera grandement jusqu'à leur retour à l'été 1843. La même année, son fils aîné devient officiellement seigneur de Saint-Hyacinthe, mais ses talents d'administrateur s'avéreront si limités que la faillite les guette.

L'arrivée d'un nouveau membre dans la famille Dessaulles sera accueillie avec beaucoup d'espoir.

Le couple Laframboise / Dessaulles

Dans un échange de lettres entre Rosalie Papineau et son frère Louis-Joseph, en décembre 1845, nous apprenons la nouvelle du mariage projeté entre Rosalie Dessaulles, qui a maintenant 20 ans, et Maurice Laframboise, âgé de 23 ans. Au grand soulagement de sa sœur, Louis-Joseph reconnaît rapidement les qualités indéniables de Maurice Laframboise dans sa lettre du 31 décembre 1845 :

« D'après ce que j'entends dire de celui qui se présente pour l'épouser [Rosalie Dessaulles] [...]. Il n'est aucune autre famille où il y ait un aussi grand nombre de personnes dignes de tout le respect et l'affection possible par leurs vertus et leur amabilité. Le jeune homme apporte une conduite irréprochable, une haute moralité; c'est la première des conditions pour rendre une alliance heureuse et désirable. »

Le mariage se déroule donc comme prévu, le 18 février 1846 à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, en présence de nombreux invités qui signent le registre paroissial, dont François-Antoine LaRocque (oncle de Maurice), l'honorable Louis-Joseph Papineau, Louis-Michel Viger et sa deuxième épouse Aurélie Faribault, Jules-Maurice Lamothe, et l'abbé Toussaint-Victor Papineau.

Maurice démontre si bien ses grandes qualités de gestionnaire que la douairière, Rosalie Papineau, s'entend avec ses enfants pour qu'il soit nommé officiellement responsable de :

« [...] la gestion et administration pleine et entière de la Seigneurie Dessaulles, avec toutes ses dépendances, tels que terres, domaines et bâtiments y érigés, à l'exception du manoir et de ses dépendances qui appartiennent par la loi audit Louis Ant. Dessaulles, sauf le droit de Mme Dessaulles comme douairière, moulins à farine et à scie, usines et manufactures qui peuvent ou pourront être établies [...] »

L'entente est signée le 27 août 1846, devant le notaire Denis-Éméry Papineau (minute #1747), à peine six mois après le mariage de Maurice et Rosalie. La semaine suivante, Maurice accepte de prendre le jeune Georges-Casimir Dessaulles à son bureau d'avocat de Montréal, afin que son beau-frère, âgé de 19 ans, puisse y effectuer sa cléricature pour les quatre prochaines années (minute #1742). L'entente notariée nous apprend que la douairière et les nouveaux mariés habitent à Montréal, mais la situation semble temporaire, puisque Maurice et Rosalie s'installent à Saint-Hyacinthe à la fin de la même année.

La famille Laframboise / Dessaulles

Maurice et Rosalie accueillent leur premier enfant dès la fin de décembre 1846. Marie-Angélique-Rosalie est baptisée à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, ayant comme parrain et marraine ses grands-parents Alexis Laframboise et Rosalie Papineau-Dessaulles.

Entre 1846 et 1862, Rosalie et Maurice accueilleront dix enfants (six garçons et quatre filles), dont deux petits vivront seulement quelques mois et une petite, que Rosalie nomme Adèle, qui ne vivra que quelques heures. Rosalie, Louis, Maurice, Louise et Édouard passeront leur enfance à Saint-Hyacinthe.

En 1852, la douairière Rosalie Papineau décide de diviser la seigneurie entre ses trois enfants. Louis-Antoine recevra la moitié de la

seigneurie, tandis que Rosalie et Casimir reçoivent chacun un quart du territoire, respectivement nommés seigneurie Rosalie et seigneurie Yamaska. Cette dernière restera dans la famille Dessaulles très longtemps, puisque Casimir en sera le propriétaire jusqu'à son décès en 1930, sauf pour une partie qui sera vendue à un homme d'affaires bien connu : Téléphore-Damien Bouchard. Mais ça, c'est une autre histoire!

L'année 1854 sera bien triste puisqu'en mai, une partie du noyau central de la municipalité est la proie des flammes, détruisant même le collège créé par Antoine Girouard, à peine deux ans après qu'il ait été acquis par le nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. Le 8 août 1857, Rosalie Papineau, celle qu'on appelait respectueusement la douairière, quitte ce monde et laisse un grand vide dans la communauté.

Il est probable que Maurice et Rosalie déménagent par la suite dans la grande maison blanche qu'ils font construire sur la rue Girouard, tout près du nouveau pont ferroviaire. Au recensement de 1851, la famille habite, avec cinq domestiques, tout juste à côté de Louis-Antoine Dessaulles. Dix ans plus tard, ils sont bel et bien installés sur la rue Girouard, ayant comme voisin Adolphe Malhiot et son épouse Hermine Lamothe (demi-sœur de Maurice).

À l'hiver 1863-1864, la famille Laframboise prend la grande décision de déménager à Montréal, s'installant sur la rue Berri, puis sur la rue du Champ-de-Mars, mettant fin à une période de leur vie qui aura été marquée par l'ascension professionnelle de Maurice Laframboise, mais également les déboires financiers de Louis-Antoine Dessaulles.

Rosalie aura trois autres enfants : Caroline, qui décède à l'âge de quatre ans, Arthur, et un petit garçon prénommé Henri qui aura tout juste le temps d'être ondoyé en février 1867. La même année, l'aînée quitte la maison pour s'établir avec son mari, Louis-Onésime Loranger et, en 1868, la famille déménage au 85 rue Union, près de la rue Mignonne, qui deviendra le boulevard de Maisonneuve au XX^e siècle.

La vie professionnelle de Maurice Laframboise

En plus d'avoir son bureau d'avocat à Montréal, Maurice Laframboise s'implique assidûment dans l'organisation de la nouvelle entité municipale de Saint-Hyacinthe. Dès octobre 1849, son beau-frère Louis-Antoine Dessaulles en devient le premier maire et Maurice sera nommé avocat au Conseil, en compagnie de Louis-Victor Sicotte.

Au cours des années 1850, Maurice et son beau-frère Casimir s'associent pour créer le *Turf Club*¹, une piste de course de chevaux sur un grand terrain situé dans la seigneurie Yamaska. C'est principalement Maurice qui en sera le promoteur, profitant de ses contacts professionnels pour réunir de grands noms des affaires montréalaises et même des officiers militaires.

L'année 1857 sera marquante pour la carrière professionnelle de Maurice puisqu'il est nommé maire de Saint-Hyacinthe, et député « rouge » du comté de Bagot. Il est rapidement reconnu pour être un homme intègre et honnête, souhaitant le développement de la communauté maskoutaine.

Il quitte la mairie en 1860 et se consacre principalement à son rôle de député, tout en s'associant aux avocats Jean-Baptiste Bourgeois et Augustin-Cyrille Papineau. Réélu en 1861 et 1863, il est nommé conseiller exécutif et commissaire des Travaux publics dans le gouvernement J.S. Macdonald / A.A. Dorion. À la suite de la défaite des libéraux en 1864, se retrouvant dans l'opposition officielle, son mandat est marqué par ses longs discours en défaveur de la Confédération du Canada, craignant le pire pour la langue et la religion de son peuple.

En 1867, Maurice Laframboise doit s'avouer vaincu aux élections fédérales, perdant son poste de député, sans toutefois diminuer son engagement au sein du Parti libéral. Il sera d'ailleurs élu député de Shefford à l'Assemblée législative (provinciale) en 1871.

Durant les premières années 1870, notre homme ne chôme pas, car il participe à la fondation du Parti national et crée le journal *Le National*, devenant graduellement l'organe officiel du parti du même nom. Entre-temps, avec son beau-frère Casimir et leurs collègues maskoutains, ils s'activent à promouvoir le développement ferroviaire et fondent une banque, qui deviendra en 1873 la *Banque de Saint-Hyacinthe*.

Dans son rôle de propriétaire-imprimeur du *National*, il est très apprécié par ses employés², mais il y engloutira une partie de sa fortune. Son fils aîné Louis, fraîchement revenu d'un séjour d'un an en Europe – cadeau offert par ses parents à la suite de la délivrance de son diplôme – se joint au bureau d'avocat de Maurice et surveille de près la situation du journal, en devenant l'éditeur jusqu'à son départ pour Ottawa en 1876.

La période des « bavardages » de Rosalie

Au moment où Rosalie entreprend sa correspondance avec son fils aîné Louis, qui a quitté le nid familial en 1876 pour œuvrer au sein de la fonction publique fédérale, les Laframboise entament une période financièrement et politiquement difficile. Malgré le fait que Rosalie qualifie ses nouvelles épistolaires de façon péjorative, il n'en demeure pas moins que ses bavardages s'avèrent très pertinents pour comprendre le rôle d'une femme, épouse et mère, à une époque où la société prône la limitation de ce rôle à la sphère privée.

Ainsi, les premières lettres nous plongent rapidement dans les méandres de la vie politique de Maurice Laframboise, où Rosalie comprend très bien les concepts théoriques et l'application pratique de la science politique, puisqu'elle lit les journaux quotidiennement et en discute avec son mari. Ses opinions sont franches et certains protagonistes n'ont visiblement aucune chance de se racheter auprès de l'épouse du député. Malgré le fait que la Confédération ait été accueillie avec beaucoup de scepticisme, la famille semble s'y adapter et les cérémonies, lors de visites officielles des autorités britanniques, sont très populaires auprès des deux correspondants.

Rosalie semble aussi très au fait des placements de son mari et nous ressentons parfois sa désapprobation tacite pour certaines décisions qui s'avéreront néfastes pour les finances de la famille. Elle aime tendrement son Maurice, mais considère que l'introversion de ce dernier est parfois nuisible à une bonne communication efficace. Elle gère ses rentes seigneuriales avec modération et en consacre une petite part à ses enfants et petits-enfants, qu'elle chérira du premier au dernier.

Nous nous retrouvons donc à l'automne 1876, au moment où la contestation entourant l'élection de Maurice Laframboise se termine favorablement pour lui. Rosalie nous confirme l'excellente réputation de ce dernier, puisque tout le monde vient le féliciter :

« Tous ceux qui étaient en cour – et ils étaient nombreux – sont venus féliciter ton père, même les bleus, ce qui l'a beaucoup remis, car il était triste et préoccupé depuis plusieurs jours. »

[Lettre du 1^{er} novembre 1876].

Comme toute mère qui s'inquiète pour l'avenir de son fils, Rosalie sera particulièrement insistante pour que Louis fasse un homme de lui et réclame un emploi stable, permanent et de meilleures conditions de

travail. Rosalie serait même prête à se déplacer, pour aller parler aux bons intervenants dans cette cause, mais elle comprend bien que son fils doit faire ses classes.

Entre-temps, son deuxième fils, Georges-Maurice, lui cause d'autres soucis. En décembre 1874, Guillaume Lamothe, cousin et demi-frère de Maurice, avait vendu à son fils Henri-Guillaume Lamothe et à Georges-Maurice Laframboise l'entièreté de sa manufacture de cuir (la *Dominion Tannery*), localisée au coin des rues Visitation et Beaudry à Montréal. Les deux jeunes hommes se constituent en société sous la raison sociale *Lamothe & Laframboise*. Il est clair que Maurice (père) a été financièrement sollicité dans l'affaire, qui se terminera dramatiquement par le décès de Maurice (fils) et des procédures judiciaires. Rosalie n'est pas dupe dans l'affaire et fait bien comprendre à son correspondant que les liens familiaux ne pardonnent pas tout :

« Que veux-tu, cher enfant, c'est la nature humaine : il y a si peu de personnes vraiment désintéressées, et ce sont souvent ceux sur lesquels on a le moins de soupçons qui se démasquent avec l'occasion, mais c'est tout de même une malheureuse affaire. »

[Lettre du 12 juin 1877].

À l'image de sa chère mère, Rosalie est dévouée à la cause des démunis et des orphelins et s'implique assidûment, en compagnie de sa fille Louise, aux activités charitables comme le bazar, mais également dans l'administration de l'*Orphelinat catholique des Dames de la Charité*, créé en 1832 par la grand-mère maternelle de Maurice, Angélique Blondeau-Cotté. Preuve de son pragmatisme, elle y sera une trésorière appréciée, jusqu'à ce qu'elle soit contrainte de se retirer de l'organisme en 1883, non sans avoir tenté de passer le flambeau aux Messieurs de Saint-Sulpice. En 1880, on situait cet asile au 1135, rue Sainte-Catherine, à l'ouest de Saint-Urbain. M^{me} Laframboise en était trésorière; M^{lle} Delphine Morin, directrice.

Elle est également fort charitable en faveur de la famille élargie. En novembre 1877, Rosalie décide d'héberger la famille de Napoléon Bourassa, veuf de sa cousine Azélie Papineau, pour leur permettre d'avoir un toit agréable et aider à payer le loyer. C'est un homme dont elle apprécie le sens de l'humour... et de la dérision.

À l'occasion, elle accueille aussi quelques nièces, dont Henriette Dessaulles, fille de son frère Casimir. Dans une lettre du 15 janvier 1879, elle mentionne d'ailleurs que « *Henriette Dessaulles est venue*

passer quelques semaines avec nous. Elle met la gaieté partout où elle est, cette enfant-là. »

Rosalie est une femme pratique, terre à terre, et elle reconnaît son tempérament avec beaucoup d'aplomb. N'écrira-t-elle pas à son fils : « *Tu sais que je suis une femme à plans, aussi tu n'en seras pas surpris. »* [Lettre du 8 avril 1878].

Entre-temps, nous suivons de près l'évolution du dossier de l'avenir professionnel de Maurice Laframboise. À l'automne 1878, il est finalement nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Gaspé. Malgré le fait que tout le monde le félicite pour cette promotion, il sait bien tous les problèmes qui seront engendrés par le voyage, par rapport à la quantité de causes qu'il aura à traiter et autres tracasseries. Rosalie aussi est inquiète, car elle mentionne à plusieurs reprises que la santé de son mari n'est pas très bonne.

En février 1879, Maurice Laframboise n'a plus le choix : *Le National* est contraint de fermer ses portes et Rosalie entame une grosse corvée pour vendre le plus possible de biens matériels, afin d'éviter la faillite. Pendant ce temps, Maurice se rend à Trois-Rivières pour remplacer un juge et aura une « *attaque* », cardiaque probablement. Il se remet difficilement, mais doit tout de même se rendre à Gaspé par la suite.

Le 21 avril 1879, une malheureuse saisie judiciaire est enclenchée et c'est Louis-Onésime Loranger, époux de leur fille aînée Rosalie, qui rachète tout l'avoir de sa belle-famille. Ce gendre sera très précieux pour la famille Laframboise, et Rosalie l'a très bien compris.

À travers les « bavardages », nous réalisons que la situation financière de Casimir Dessaulles n'est pas plus rose. Il est fortement endetté, car c'est lui qui appuie financièrement plusieurs membres de sa famille, dont son frère Louis-Antoine et son beau-frère Maurice. Dans une lettre de mars 1879, Rosalie mentionne que son frère lui a confié avoir « *investi* » 78 000 \$ pour éponger les dettes familiales. La conversion de ce montant en dollars actuels (2019), correspond à plus de 2,5 millions de dollars. « *C'est effrayant d'y penser. »*, écrit-elle à son fils. D'ailleurs, elle consacrera la quasi-totalité de ses rentes seigneuriales au remboursement de la dette de son frère adoré.

À compter de l'été 1879, la famille Laframboise sera constamment en mouvement pour trouver à se loger à moindre coût. Rosalie y consacrera beaucoup d'énergie, cherchant toujours à négocier un meilleur prix de location et des espaces lumineux. Encore une fois,

la bonté proverbiale de Casimir Dessaulles sera mise à contribution puisque durant un séjour prolongé de Maurice en Gaspésie, la petite famille migrera à Saint-Hyacinthe, dans la grande maison sise juste à côté de la toute nouvelle cathédrale.

L'année 1882 débute par une autre déception professionnelle pour Maurice, et Rosalie s'inquiète beaucoup pour lui, dont la santé est de plus en plus fragile. La perspective de partir pour la Gaspésie en plein hiver ne leur sourit pas : « *Il va partir le 1^{er} février; nous sommes à le préparer. J'espère que le froid cédera un peu d'ici là, car il souffre tant du froid.* » [Lettre du 25 janvier 1882]. Mais le cœur de Maurice ne tiendra pas le coup. Le matin funeste du 1^{er} février 1882 aura sûrement été un des pires moments de la vie de Rosalie.

Rosalie Dessaulles, veuve Laframboise

La correspondance entre Rosalie et son fils Louis témoigne éloquemment de tout l'amour qu'elle porte à ses enfants. La perte de son Maurice intensifiera encore plus toute l'énergie qu'elle consacre à satisfaire les besoins de ceux qu'elle aime, y compris la famille élargie. En ce sens, les préoccupations qu'elle couche sur le papier à lettres prennent une nouvelle tangente et, malgré les nombreux épisodes où Rosalie est épuisée physiquement, elle garde le cap en se fiant sur sa fille Louise, qui deviendra son « bâton de vieillesse ».

L'année 1883 sera aussi dramatique car, en plus de tenter de régler la succession de son mari, Rosalie est confrontée à deux autres décès. Pierre Lamothe, demi-frère de Maurice mais aussi le notaire instrumentant tout le dossier de la seigneurie Dessaulles, décède en mars. Le second est cependant plus tragique : le 8 mai, c'est sa fille aînée Rosalie, mariée à Louis-Onésime Loranger, qui meurt après plusieurs mois de souffrance, ne s'étant jamais complètement remise de son dernier accouchement en octobre 1882. Onésime se retrouve veuf avec sept enfants orphelins de mère, âgés de 6 mois à 14 ans.

Une fois de plus, Rosalie prend la situation à bras le corps et accepte de s'occuper des orphelins Loranger, avec l'aide de Louise, sachant pertinemment que son gendre, avocat, lui a été d'un grand secours à plusieurs occasions. Cette grande décision aura des répercussions pour les années futures, car Onésime cohabitera avec sa belle-mère et sa belle-sœur durant cinq ans, leur offrant même des séjours de villégiature au Kamouraska, puis à Chambly et Saint-Hilaire.

La correspondance continue et nous permet d'en savoir un peu plus sur les événements entourant la révolte des métis dans l'Ouest, où le jeune Arthur y fera ses premières expériences d'adulte, puisqu'il s'engage dans le 65^e Régiment des Fusiliers Mont-Royal. Rosalie vivra des déchirements à la fois maternels et patriotiques puisqu'elle est bien convaincue que toute cette histoire est la faute du gouvernement Macdonald. Malgré tout, c'est certainement son cœur de mère qui lui donnera l'élan nécessaire pour monter sur l'estrade afin d'épingler la médaille de son fils, lors de la cérémonie soulignant la fin du conflit armé.

La cohabitation avec les Loranger se termine en 1888, lors du remariage d'Onésime avec Antoinette Valois. Rosalie est déchirée, mais elle accepte de bon cœur cette situation nouvelle. Une autre page se tourne pour les deux femmes qui devront chercher à se loger en fonction de leurs maigres moyens financiers. Rosalie réalise bien qu'elle ne rajeunit pas, mais sa débrouillardise et ses relations familiales seront utilisées à bon escient. Elle sera d'ailleurs souvent estivante chez Casimir à Saint-Hyacinthe, lui permettant ainsi d'être plus près de son fils Jules, marié à Lizzie Buckley, qu'elle apprécie beaucoup.

En vieillissant, Rosalie n'est pas avare de conseils, de recettes et de citations glanées dans ses lectures, parfois avec humour ou philosophie, telle que dans la lettre du 6 janvier 1889 : « *Quel que soit le sot qui lance une sottise, il se trouve toujours un plus sot que lui pour y croire.* »

À partir de 1891, les lettres sont beaucoup moins fréquentes et Louis ne semble pas très assidu à y répondre. Mais les petits-enfants grandissent et Rosalie peut bénéficier à plusieurs moments de leur présence, en plus de leur écrire personnellement, puisqu'elle les invite souvent à venir séjourner « chez elle », à Montréal ou à Saint-Hyacinthe.

Elle entretient aussi de bonnes relations avec les anciens collègues de Maurice, dont Wilfrid Laurier. Dans sa lettre du 4 décembre 1891, Rosalie mentionne qu'elle a écrit à Madame Laurier pour les 50 ans de son mari. Elle ajoute qu'ils sont même venus la saluer à Saint-Hyacinthe.

En 1895, sa mémoire est mise à contribution lorsque les journaux discutent de la fuite de Louis-Joseph Papineau durant l'insurrection de 1837. Mais comme elle n'avait que 13 ans à l'époque, les liens familiaux des protagonistes impliqués semblent flous dans sa tête. Son récit a quand même beaucoup de pertinence et confirme le caractère audacieux de Rosalie Papineau.

En 1899, Rosalie a 75 ans et décide de rédiger son testament. Dans une lettre adressée à Louis, datée du 15 septembre, qu'elle a probablement aussi envoyée à Édouard, Jules et Arthur, ses autres fils, elle prend le temps d'expliquer pourquoi elle privilégie sa fille Louise, à qui elle rend un touchant hommage.

Elle aura quand même encore de bonnes années à partager son quotidien avec ses enfants et petits-enfants, mais elle devient plus philosophe. Dans sa lettre du 18 février 1902, Rosalie est bien triste pour Louise (la fille de Louis) qui ne pourra participer à une activité mondaine. Elle mentionne :

« [...] je comprends les sentiments d'une jeune personne sur le monde et ses illusions sur tout. Pauvre chérie, elle les perdra assez vite, mais tant qu'elle n'aura rien vu de près, elle les conservera. »

Malgré la correspondance épistolaire de plus en plus éparse, Rosalie s'empresse de raconter un événement important à Saint-Hyacinthe, constituant un témoignage pertinent du grand feu du 20 mai 1903.

La dernière lettre conservée est datée du 7 septembre 1905 et Rosalie, une fois de plus, donne de précieux conseils à son fils Louis au sujet de l'avenir de son Adhémar, qui « [...] n'est plus un enfant. Je vais lui écrire demain. Je le lui ai promis ».

Lors du décès de Zéphirine Thompson en 1891, Louis-Antoine Dessaulles écrit à sa fille Caroline, relatant que sa sœur Rosalie lui a envoyé un beau message de sympathie, en lui rappelant cette pensée, adaptée de Confucius :

« Petit enfant, tu pleures en naissant quand tout le monde t'aime et sourit autour de toi. Tâche de vivre de manière à ce que tu meures en souriant, quand tout le monde pleurera autour de toi³. »

Rosalie décède le 24 octobre 1906, à l'âge respectable de 82 ans, mais la postérité n'a pas retenu le fil de ses derniers moments. Espérons qu'elle n'a pas trop souffert et qu'elle a pu être entourée de ceux et celles qu'elle a tant chéris.

La famille Laframboise / St-Jean

Louis Laframboise a « hérité » du rôle de fils aîné, mais à travers la volumineuse correspondance avec sa mère, et particulièrement les quelques photographies retrouvées dans le fonds d'archives, il a aussi

hérité de la physionomie et du tempérament introverti de son père Maurice.

Les premiers témoignages au sujet de Louis ont été écrits alors qu'il est en Europe, profitant d'un séjour prolongé d'un an, que ses parents lui ont offert. En plus de ces derniers, d'autres correspondants lui donneront des nouvelles, autant de la part de ses frères et sœurs, que de son cousin Henri-Guillaume Lamothe qui habite à New York. On y discute du quotidien, mais également de l'avenir, car Louis se demande si ses fréquentations avec Emma Beaudry – fille de Jean-Baptiste Beaudry et Marie-Aimée Dumont – devraient prendre une tournure plus sérieuse.

À son retour, il aura un début de carrière houleux, puisqu'il sera à la fois dirigeant du journal *Le National* et d'une manufacture de colle, en collaboration avec Paul Wiallard. Cette dernière aventure se soldera par une faillite en 1875. Le moment de son départ pour Ottawa n'est pas précisé, mais les premières lettres de Rosalie en 1876 sont très éloquents quant à la frugalité de ses repas et de son installation domestique.

De son côté, Alphonsine St-Jean a vécu une enfance bien particulière, en l'absence de sa mère, Délima Larue, décédée alors que la petite n'a pas encore trois mois. Nous savons qu'elle a été élevée par ses grands-parents Larue, qui habitaient à Saint-Ours, et qu'elle était une élève modèle, autant au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Denis, qu'au pensionnat des religieuses de la Présentation de Marie à Saint-Ours. Le remariage de son père, le médecin Pierre St-Jean, à Ottawa, avec Louise Fréchette en 1861 ne semble pas avoir été très positif pour elle car, à travers les échanges épistolaires de Rosalie, nous décelons un malaise relationnel avec sa belle-mère qui semble exister depuis plusieurs années.

Malgré tout, Alphonsine décide d'aller demeurer avec son père à Ottawa, à la fin de ses études, s'assurant de conserver une très bonne communication avec la famille Larue.

Nous comprenons bien qu'Alphonsine a une volonté affirmée de conserver les souvenirs épistolaires de sa famille, puisqu'elle a précieusement préservé plusieurs lettres de Délima à son prétendant, durant les années précédant leur mariage, ainsi que des lettres écrites par ou pour son père, Pierre St-Jean.

D'ailleurs, le fonds d'archives contient de nombreux souvenirs qu'Alphonsine a transmis, même des cheveux de son père tressés par

ses petites mains. L'éloignement paternel a été visiblement une dure épreuve pour la jeune fille.

Les nombreux commentaires de Rosalie à propos de sa bru sont toujours teintés à la fois d'éloges et d'inquiétude. Malgré les nombreuses (et rapprochées) maternités et l'absence endémique d'aide domestique, Alphonsine démontre beaucoup de courage et de débrouillardise, échangeant de nombreux conseils avec sa belle-mère et ses belles-sœurs Louise et Lizzie (femme de Jules). Rosalie est une bonne source de conseils médicaux et domestiques à propos des enfants et Alphonsine est à l'écoute.

Elle paraît aussi très douée pour les travaux manuels, notamment pour la couture, ce qui lui permet de récupérer plusieurs pièces de vêtements d'un enfant à l'autre, une coutume pratiquement disparue à l'aube du XXI^e siècle.

Louis et Alphonsine habiteront à Hull durant leurs premières années de vie commune, mais rapidement, ils songent à s'établir à la campagne, pour le bien-être de tous. Les années à Billings Bridge seront ardues, mais étonnamment bien documentées par une série de photographies conservées par Alphonsine. Nous y voyons évoluer la jolie marmaille entourant les parents. Finalement, toute la famille retourne en ville pour s'établir à Ottawa, permettant au couple d'avoir une vie mondaine plus agréable.

Douée d'une santé chancelante durant ses premières années de vie familiale, Alphonsine survivra quand même à son mari durant 25 ans, puisqu'elle meurt à 91 ans en 1947, tandis que Louis est parti en 1922, alors qu'il avait 73 ans. Parmi les enfants du couple, nous notons que Jean-Paul vivra jusqu'à 94 ans, et Pauline sera là pour raconter la saga des Laframboise jusqu'à 101 ans.

« L'oncle » Louis Fréchette

Prenons quelques instants pour nous pencher sur le « cas » de Louis Fréchette et sa relation avec les Laframboise. La présence de quelques correspondances entre notre « poète national » et Louis Laframboise nous rendait perplexes, puisqu'une lettre du 18 décembre 1878 est signée « Ton oncle ». En 1883, Louis fera une mention sarcastique, où il le nomme « mon *onque* ».

Grâce à quelques recherches, il a été relativement facile de découvrir qu'il est le cousin germain de la belle-mère d'Alphonsine, Louise

Fréchette, fille d'Antoine Fréchette et Angélique Gingras. Mais d'autres éléments nous portent à croire que les deux hommes s'étaient connus dans d'autres circonstances.

Nous savons que Louis Laframboise a trouvé un emploi au gouvernement fédéral à Ottawa, se retrouvant dans les mêmes bureaux qu'Achille Fréchette, frère de Louis. Serait-ce grâce à Achille qu'il a rencontré Alphonsine? C'est possible, mais il est clair que Louis connaissait le coloré personnage.

L'historien Yvan Lamonde a découvert dans les archives du fonds Dessaulles à Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal, que Louis Fréchette avait courtisé Caroline Dessaulles, fille de Louis-Antoine et Zéphirine Thompson, au cours de l'année 1871, se rendant à Saint-Hyacinthe régulièrement⁴.

Vous vous souvenez que lors du séjour européen de Louis, en 1871-1872, il avait eu une discussion sérieuse avec son cousin Lamothe, au sujet de ses fréquentations avec Emma Beaudry. Cette jeune fille est connue de la famille car sa sœur aînée, Polyxène, avait épousé Joseph Leman en 1867, fils du D^r Dennis Leman et d'Honorine Papineau, cousine germaine de Rosalie Dessaulles.

Nous ne savons pas ce que sa réflexion engendrera comme discussions avec Emma, mais en 1876, le jeune homme quitte Montréal pour Ottawa et Emma Beaudry épouse Louis Fréchette le 10 juillet de la même année, jour du 28^e anniversaire de naissance de Louis Laframboise! Heureux hasard?

Quoi qu'il en soit, les relations épistolaires entre Emma et Alphonsine, ainsi que les deux Louis, sont excellentes. Plusieurs années plus tard, Rosalie mentionne à son fils Louis (voir l'année 1889), que Louis Fréchette avait accepté de présenter une « lecture » lors de la tombola au profit des orphelins. D'autre part, les relations avec Louis-Onésime Loranger sont aussi agréables, puisque sa fille Rosalie visite régulièrement les Fréchette, qui habitent tout près, sur la rue Sherbrooke à Montréal⁵.

Pour boucler la boucle, il est intéressant de savoir que Louis Laframboise sera nommé officiellement chef du service de traduction de la Chambre des Communes en 1910, remplaçant Achille Fréchette, frère de Louis, qui prend une retraite bien méritée.

Les liens génétiques... la trame musicale

Il est impossible de passer sous silence qu'à travers les générations et les correspondances, nous avons constaté que le talent musical s'est transmis discrètement d'une femme à l'autre.

Déjà, il avait été noté qu'Azélie Papineau avait en commun avec sa cousine Rosalie-Eugénie Dessaulles la finesse de son jeu musical au piano⁶. Cependant, cette dernière n'en parle jamais dans sa volumineuse correspondance.

Il semble bien que ses filles Rosalie et Louise Laframboise aient toutes les deux « hérité » d'un grand intérêt pour le piano. Ainsi, lors du mariage de l'aînée avec Louis-Onésime Loranger, le contrat signé chez le notaire Denis-Émery Papineau le 27 septembre 1867 (#4707) contient une liste des effets personnels que Rosalie apporte avec elle. Le premier item est clairement identifié : un piano estimé à 400 \$, ce qui représente une somme très élevée pour l'époque.

Dans le fonds d'archives de la famille Laframboise, nous retrouvons aussi quelques échanges de messages entre Louise et son frère Louis durant le séjour de ce dernier en Europe. Elle lui demande expressément de se rendre chez Bossange, pour lui acheter des partitions musicales. Plus tard, elle sera très engagée dans les activités mondaines liées à la musique. Lors du séjour à Kamouraska à l'été 1884, avec la famille d'Onésime, Louise se désole qu'il n'y ait pas de piano dans la grande maison où ils logent, mais elle accepte, à la suite d'une demande du curé, de chanter à la messe tous les dimanches.

À travers la correspondance, nous apprenons aussi que la femme de Louis, Alphonsine, possède une très belle voix et, à l'occasion, elle chantera dans des soirées mondaines à Ottawa.

En extrapolant aux générations ultérieures, nous réalisons que Jules Laframboise, fils de Jules et Lizzie Buckley, consacrera toute sa carrière professionnelle chez le facteur d'orgues *Casavant Frères* à Saint-Hyacinthe. Bien que ses responsabilités aient été plutôt administratives, il avait assurément un grand intérêt pour la musique, et continuera d'être présent au sein de l'entreprise, même après sa retraite en 1960.

Nous pourrions aussi ajouter brièvement qu'un des fondateurs de l'*Orchestre symphonique de Montréal* se nomme Pierre Béique, petit-fils de Frédéric-Liguori Béique et Caroline Dessaulles.

Et quelle belle façon de terminer cette réflexion, en mentionnant que la donatrice de ces intéressants documents familiaux, qui constituent maintenant le fonds « Famille Laframboise » au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, n'est autre que Jeanne Landry, pianiste émérite, compositrice, poète et professeure à l'École de musique de l'Université Laval, durant plus de 35 ans. Nous lui devons d'ailleurs l'hymne musical officiel de cette université, intitulé *Savoir et beauté*, composé en 2000.

Les liens familiaux... la trame d'une histoire

Après avoir décortiqué et pris connaissance de tous les personnages situés au centre de la trame narrative de cette saga familiale, nous ne pouvons que constater qu'il s'agit souvent de circonstances liées à des rencontres fortuites entre deux protagonistes, qui engendrent un maillage de plus en plus serré.

Grâce aux transactions d'affaires de Maurice-Régis Blondeau et Alexis Fafard dit Laframboise, nous constatons qu'ils utilisaient les services du réputé notaire Joseph Papineau. Permettons-nous de croire que ce lien contribuera indirectement à la rencontre entre Maurice Laframboise et Rosalie-Eugénie Dessaulles.

Par ailleurs, lorsque Louis Laframboise s'installe à Ottawa pour œuvrer au sein de la fonction publique fédérale, aurait-il pu courtiser Alphonsine St-Jean, sans l'intervention des membres de la famille Fréchette?

Ce qu'il faut retenir de l'analyse de toutes ces correspondances, c'est l'évidence que les relations familiales, et leur évolution, ont été grandement influencées par les réseaux de communications des femmes, peu importe leur rôle de mère, épouse, sœur ou cousine.

La vie publique a retenu les rôles des hommes et les documents officiels ont permis de mettre en valeur leur apport au développement du pays. Mais en fouillant les archives privées, nous constatons que ledit développement n'aurait pu se faire sans la participation efficace des femmes et les correspondances sont là pour en témoigner.

Finalement, nous voyons qu'au sein de la « petite noblesse » du Canada français, les liens familiaux s'avèrent d'une importance capitale et les mariages consanguins, visiblement la norme jusqu'au début du XX^e siècle. Même si le présent exercice ne vise pas une telle analyse, espérons que nos observations en donneront l'idée à d'autres chercheurs.

Les lettres de Rosalie Dessaulles-Laframboise à son fils Louis font partie du Fonds famille Laframboise du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, sous la cote CH497.

La présente édition contient 126 lettres, reproduites intégralement, et 13 extraits de lettres.

Le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe possède une version numérique des 500 lettres, transcrites et annotées, de Rosalie Dessaulles-Laframboise à son fils Louis.



Mes Bavardages

1876

5 octobre 1876

Mon cher Louis,

Un petit mot bien à la hâte : l'explosion que nous redoutions n'a pas eu lieu, au moins ici, et je crois que le tout est passé inaperçu, car il n'en a pas même parlé à Maurice⁷, la contrariété qu'il éprouve à propos des affaires de Rolland⁸ lui a fait oublier celle-là, et si tu ne lui as pas encore écrit à ce sujet, peut-être est-ce aussi bien de n'en rien faire. À quoi bon réveiller le chat qui dort!

Il fait très froid et je ne serais pas du tout surprise qu'il y ait de la neige : nous avons chauffé la fournaise deux fois.

La fête des noces d'or de M. Baile⁹ a été magnifique et digne de Saint-Sulpice et de son vénérable supérieur.

Écris-moi dès que tu en auras le temps et adresse toujours à la maison^{ss}.

J'espère que tu ne t'ennuieras pas trop, tu auras assez d'ouvrage d'ici à quelques jours pour t'en préserver, et après cela l'habitude se prendra et tu feras ton devoir comme toujours.

Au revoir, mon bien cher Louis. Je t'envoie des amitiés de tous, grands et petits.

Je t'aime et t'embrasse.

Adieu.

R. D. Laframboise



Montréal, 14 octobre 1876

Mon cher Louis,

Les préparatifs de départ de notre chère Caro¹¹ nous ont occupés et attristés en même temps, c'est ce qui explique le retard apporté à notre correspondance. Il y avait au moins 30 personnes au bateau pour lui dire adieu, elle a beaucoup pleuré en nous laissant, et tu peux penser que nous en avons fait autant, car pour moi c'était un adieu éternel. Car elle ne reviendra plus, et moi je n'irai jamais. Elle m'a chargée de mille choses pour toi.

Maintenant, venons-en à ce qui te regarde. Ton papa nous a dit qu'il était rumeur que ce pauvre M. Geoffrion¹² allait se retirer, et le bruit court que Laflamme¹³ va le remplacer; alors tu penses bien que ça ne serait plus la même chose pour toi.

Ton papa dit qu'il ira à Ottawa si c'est le cas, pour te faire avoir l'autre place dont M. Huntington¹⁴ lui a parlé, celle de député surintendant des postes. Alors, ça te ferait revenir résider ici. Peut-être ferais-tu bien de sonder le terrain, soit du côté de M. Geoffrion, soit du côté de Huntington, car si tu perds ta place il faut qu'ils te poursuivent ailleurs, car autrement ce serait une comédie de t'avoir déplacé pour si peu de temps.

Ton papa a dit à Alphonse G. que ton frère venait. Eh bien s'il vient, je crains bien que ce ne soit pour des mauvaises nouvelles. On dit aussi qu'il veut se retirer. Je ne crois pas que L. puisse se faire élire, et s'il l'était, il me semble que même s'il voulait te garder, ce qui est douteux : Têtu ne doit pas beaucoup tenir à être le secrétaire d'un pareil homme. C'est Maurice qui me dit de te prévenir de tout ceci, au cas où tu n'en aurais pas entendu parler, car je n'ai pas dit à ton père que je le ferais. S'il t'en parle, à la bonne heure! mais ne lui dis pas que je te l'ai écrit.

Je voulais te mettre sur tes gardes afin que tu ne fasses aucune dépense d'aménagement avant d'être certain d'y rester.

Onésime¹⁵ a donné une soirée d'hommes, l'autre jour. Ils étaient 22. Maurice y est allé, ils ont eu beaucoup de plaisir et un excellent souper, fait par ta sœur¹⁶; tu sais qu'elle s'y entend. Charlotte arrive aujourd'hui, malgré le mauvais temps, et s'embarque ce soir pour Québec. Amanda¹⁷ est à la ville pour ses préparatifs de mariage.

Je suis obligée de prendre une troisième feuille. Je suis encore plus bavarde que je ne le pensais, mais comme c'est pour causer plus longuement avec toi, tu ne t'en plaindras pas, surtout dimanche, si le temps est aussi mauvais. Il fait une neige fondue et un temps de chien.

Rosalie va partir mardi pour Machiche¹⁸ avec son mari et sa belle-mère¹⁹, pour être marraine d'une cloche²⁰. Elle sera de retour mercredi dans la nuit. Il faut être jeune pour pouvoir faire cela dans une pareille saison.

Je me suis acquittée de ta commission; reçois-tu les journaux que tu voulais avoir?

Maurice a dû y aller aussitôt.

Ton papa est très occupé, mais de bonne humeur, c'est beaucoup.

Je t'assure que si le vent de la fortune soufflait pour toi de ce côté-ci, je n'en pleurerais pas. Je n'aime pas à voir ta chambre vide; aussi je la tiens fermée tout le temps.

Raoul de Beaujeu²¹ est venu avec M. Ils ont logé ici depuis le midi jusqu'au lendemain à 4½ heures.

Édouard²² est en vacances depuis mercredi soir, il a été aux courses et en est revenu enchanté. Il partira lundi pour Saint-Hyacinthe où il passera la semaine.

Nous sommes tous très bien ici, à part Maurice qui souffre du mal aux dents, ce qui néanmoins ne l'empêche pas de sortir.

Tu vois que je suis venue à bout d'emplir ma feuille de papier, afin de réparer le temps perdu. Écris-moi toujours, même si je ne te réponds pas courrier par courrier, tu ne perdras rien pour attendre.

Amitiés de la part de tous. Je me suis bien amusée de ta visite chez M^{me} Cauchon²³. J'espère que tu goûteras quelques-uns de ses bons dîners.

Toute à toi.

A. D. Laframboise



Dimanche, 15 octobre 1876

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre dans laquelle tu me demandes un matelas *double*. Est-ce que tu as un grand lit? J'ai le matelas mais il sera plus difficile d'ôter quatre draps doubles que quatre simples, et puis ça ne sera pas prêt à partir mardi. Au reste, réfléchis un peu avant de faire les frais d'une installation, car ici il est rumeur que la sortie de G. est imminente, et à quoi bon te fourrer dans de nouvelles dettes?

J'attendrai une réponse de toi avant d'agir. Maurice est d'avis que c'est plus prudent.

M. Holton²⁴ a vu ton père ce matin et il lui a dit ce que nous savions déjà; c'est que Laflamme intrigue depuis longtemps pour remplacer G., mais il ne sait rien de positif à cet égard. Il est certain qu'il [L.] est monté avec Huntington et que le jour même de leur arrivée à Ottawa, G. en est parti pour venir ici.

Encore une fois, je crains que tu ne te presses trop pour t'installer définitivement. Je crains que tu ne vendes la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Réponds-moi donc à mes deux lettres, afin que je sache à quoi m'en tenir avant d'envoyer tes effets.

Caro s'est embarquée à bord du *Moravian*²⁵ à dix heures, samedi, et le steamer n'est parti que ce matin, et avec cela il faisait une tempête de neige à ne pouvoir rester sur le pont. M^{lle} [Anne] Coffin qui était allée la conduire à Québec dit *que la neige tombait des toits!* tant il y en avait : ils ont deux pieds de neige à Québec. Cette pauvre Charlotte n'a pu voir à peu près personne par le mauvais temps qu'il a fait hier. Emma est restée avec nous jusqu'à demain.

Ta mère qui t'aime.

R. D. Laframboise



Montréal, 1^{er} novembre 1876

Mon cher Louis,

Enfin, notre concert est fini, notre auditoire a été très satisfait. Les tableaux ont réussi au-delà de notre attente, c'est M. Branchau, un des professeurs de l'École, qui nous a aidés cette année. Il s'y entend à merveille, mais nous étions moins gênés avec [Napoléon] Bourassa, les autres années. Tout de même, nous avons été très heureuses de l'avoir, car il est aussi très bon artiste. Ce M. Branchau est un Suisse de naissance, élevé en France, où il a été plusieurs années professeur au collège Louis le Grand. Il a fait la classe au roi d'Espagne actuel, sans embarras, et il réussit très bien.

M^{lle} Marie Maguire²⁶ et M^{lle} Joséphine Perrault²⁷, fille de l'architecte²⁸, une grande et belle fille, ont été nos deux principales figures. Il y a une scène de l'Ancien Testament, Éliézer et Rébecca²⁹, qui a été très admirée.

Charles Saillatte faisait Éliézer, et Marie, Rébecca. Les costumes et les urnes antiques que les servantes portaient ont eu beaucoup de succès. Cela a été fait à la place du *Barbier*, que nous n'avons pas réussi à monter, nous avons été trompés.

Maintenant parlons de toi, cher enfant. Tu as ici trois chemises de nuit, une ou deux paires de caleçons, deux chemises dont une en couleur et ta robe de chambre. C'est vraiment dommage que tu n'aies rien pour mettre tes hardes, car elles doivent être fripées. Je t'assure que j'ai bien hâte, aussi moi, que ton sort soit fixé.

Ton père a gagné son élection³⁰, et tous les frais sont à la charge de son adversaire. Le juge Torrance³¹, en rendant le jugement³², a dit que d'après les preuves, ton père a observé la loi strictement, et l'a fait observer, mais qu'il y avait mis du scrupule, et il lui a tourné un joli compliment et les autres juges lui ont aussi donné un témoignage très flatteur. Tous ceux qui étaient en cour – et ils étaient nombreux – sont venus féliciter ton père, même les bleus, ce qui l'a beaucoup remis, car il était triste et préoccupé depuis plusieurs jours. Doutré est venu le demander à luncher au club. Je ne sais si c'est pour s'entendre sur le choix d'un successeur à G. (car L. est très impopulaire), ou peut-être pour rencontrer le Premier ministre, qui est ici, je crois. Il n'est pas encore revenu et il est 5 heures. S'il me dit quelque chose, je t'en ferai part demain.

Édouard est encore pris d'un clou sur le cou, qui le fait souffrir et lui met le cou très raide.

Maurice, Louise, Amélie³³ et les deux jeunes³⁴ sont tous très bien. Louise a eu, la semaine dernière, une espèce de fluxion sur les deux joues à la fois; ça la rendait très grosse.

Je suis bien aise que tu t'occupes au département. De cette manière ils pourront voir que tu n'es ni un ignorant ni un imbécile, ni un paresseux. Et j'espère que cela te procurera la place que tu mérites.

Adieu, cher enfant. Si tu désires que je te fasse un paquet de ce qui est ici et que je te l'envoie par express, ce sera bientôt fait. Je t'aime et t'embrasse.

Ta mère.

R. D. L.



Montréal, 7 novembre 1876

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta nouvelle liste d'effets. Tu me demandes deux matelas doubles, je n'en ai qu'un à te donner, mais si tu as un sommier élastique à ton lit, c'est suffisant et ça fait un très bon lit. Dès que j'aurai reçu ta lettre, j'irai chez Denis prendre onze verges de toile à ton compte pour te faire quatre draps doubles, car je n'en ai pas suffisamment ici pour t'en donner d'aussi grands. Je te prendrai aussi une couverture. Les draps reviendront, je pense, à \$11 piastres, peut-être un peu moins. Si c'était comme autrefois, je ne te ferais rien payer, mais comme nous n'avons plus de compte nulle part et que ton père n'a pas d'argent à me donner, il faut bien en passer par là.

Les journaux de Québec parlent d'*autorité* (comme ils disent) d'Isidore Thibaudeau³⁵ comme devant succéder au gouverneur [René-Édouard] Caron, à l'expiration de ses cinq ans, c'est-à-dire au mois de décembre 1877, si le bon Dieu n'en dispose pas avant. Si c'est le cas, j'espère qu'ils placeront ton pauvre père à une place permanente et lucrative. À part Cauchon, il n'a reçu aucune lettre des autres ministres.

Tu as vu que les juges Taschereau³⁶, Fournier et le sénateur Fabre³⁷ étaient chargés d'ouvrir le Parlement local³⁸, et que Louis Beaubien succédait à [Pierre] Fortin comme orateur, ce dernier ayant résigné sa place mais non son siège en Chambre. Il paraît qu'il fait promener ce pauvre vieux lieutenant-gouverneur en voiture pour montrer que sa maladie n'est pas sérieuse, mais que ses médecins redoutent la fatigue pour lui; et d'autres disent qu'il est de plus en plus en enfance, mais qu'ils ne le feront pas résigner pour si peu! Ton papa disait en riant qu'il serait mort depuis un mois avant qu'ils ne le déclarent!

Si L. te garde, fais donc tes conditions bien claires avec lui quant au salaire. On ne peut prendre trop de précautions avec ces gens-là. Que devient Lusignan³⁹? Est-il vrai que sa place a été révoquée? À Québec, le parti est très mécontent de voir L. entrer au ministère, et ils devaient s'assembler pour écrire une lettre collective au Premier. Je ne sais s'ils l'ont fait. Ils disent que si L. entre, le parti s'en va au diable. L. est allé voir M^{gr} Fabre, mais comme rien n'a encore transpiré de leur entrevue, j'en engage⁴⁰ qu'elle ne lui a pas été favorable.

Duhamel a donné hier un dîner aux juges et à une vingtaine d'avocats. Ton papa n'a pas été demandé, ce pauvre se donne beaucoup de mal pour se faire nommer juge : ça en ferait pourtant un pitoyable.

Durand, le notaire, a dit à ton papa que c'était *lui* qu'Henri Rolland⁴¹ avait nommé son exécuteur testamentaire! Le testament est fait depuis plusieurs années, et comme il est mort dans une heure de temps, il n'a pas pu le changer. Je ne crois pas que ton père accepte.

J'ai reçu des nouvelles de cette bonne Caro : elle a été malade plusieurs jours, mais plus de malaise que de vraie maladie. Ils ont eu un très, très mauvais passage, ils n'ont pu monter sur le pont que le jeudi après leur départ et l'avant-veille de leur arrivée à Liverpool. Je pense qu'elle est en France à l'heure qu'il est. Elle vous fait à tous, frères et sœurs, ses meilleures amitiés. Prends-en ta part.

Je t'envoierai ton sac demain, mercredi, par l'express, et je mettrai l'autre dans le ballot.

Tu me diras comment ça s'est passé chez Lady Dufferin. J'ai vu par les journaux qu'il y avait beaucoup de monde. Louise est allée luncher chez ton oncle Pierre avec les nouveaux mariés.

Je t'écrirai de nouveau jeudi, si rien ne vient m'en empêcher, car jeudi Marie Maguire, Cécile Pinsonnault et Marie-Louise Baby prennent leur lunch avec nous. Cécile s'embarque le 18 par la ligne française.

All's well at home.

R.D. Laframboise



Montréal, 14 décembre 1876

Mon cher Louis,

Tu as vu par les journaux la mort du gouverneur⁴². J'ai reçu une lettre de ton père hier, dans laquelle il me dit que Th. dit des bêtises à tout le monde *parce qu'ils ne veulent pas de lui!* Il leur demande pourquoi ils n'en veulent pas. « Je ferais pourtant un bon gouverneur. » Courval disait que Th. n'avait que sa famille pour lui, et c'est vrai. Est-ce assez sot!

J'ai appris aujourd'hui que le juge Taschereau a envoyé depuis quelque temps déjà sa résignation au Premier ministre, *en vue de ce qui arrive aujourd'hui*. Sont-ils prévoyants, ces gens de Québec? S'ils le nomment, ce sera donner cette place à un de leurs adversaires politiques, mais il n'y aurait rien d'étonnant à cela. Au reste, il faut que ça se décide tout de suite, puisque les pouvoirs de l'administrateur cessent avec la mort de celui qu'il

représente. La lettre de ton papa, que j'ai reçue aujourd'hui, était écrite avant la mort du gouverneur. J'attends celle de demain. La Chambre s'est ajournée. Je ne sais si ton père montera pour retourner pour l'enterrement, et probablement qu'ils seront forcés de retourner après Noël, c'est embêtant tout de même, mais n'est-ce pas singulier que ce soit celui qui n'a pas fait un pas pour avoir cette place, qui obtient les suffrages unanimes des deux partis. Et c'est peut-être à cause de cela qu'il ne l'aura pas. Ainsi voilà C. L., Th. et Taschereau qui ont tout fait auprès des ministres pour avoir ce poste, et personne dans le public n'en veut.

Th. d'ici dit que ce sera son frère, *parce qu'il le veut et qu'il exigera sa nomination et que Laflamme lui a promis qu'il l'aurait!* Il est certain qu'il y a un *push* très fort. C'est une véritable chasse, et que les désappointés feront un *rave* au gouvernement, surtout Th. Enfin, j'ai bien hâte que tout se décide d'une manière ou d'une autre, car c'est une fausse position pour tout le monde. Les marchands de la rue Saint-Paul de Québec, qui est le Wall St. de Québec, se frottaient les mains de joie en apprenant que le nom de ton père réunissait tous les suffrages. Ah, disaient-ils, *ça, ça nous ferait un gouverneur, au moins c'est un gentleman celui-là, mais Th. et C., ils peuvent rester tranquilles, on n'en veut pas. Mais le ministère ne pensera pas comme cela et laissera ton pauvre père se débattre seul contre des embarras où il s'est mis pour les aider et les soutenir.*

Aujourd'hui, c'était la conversation générale. J'ai passé l'après-midi chez Louise, avec Fanny, ta tante Dessaulles, Caroline⁴³ et son *baby*. Tu comprends que l'on a beaucoup ri et qu'elles m'ont appelée *Madame la Gouverneuse gros comme le bras*.

J'ai appris que Wiillard⁴⁴ allait peut-être revenir ici comme sténographe de la Cour de justice, parce qu'il aura beaucoup plus à faire qu'à Québec. Je pense que notre petite cousine L.M. n'en sera pas fâchée, quoiqu'en attendant elle se laisse très bien faire la cour par Rinfret, qui l'admire beaucoup et va chez elle de temps à autre.

Duhamel disait, l'autre jour, devant le juge Caron, qu'il voulait envoyer ses fils en Europe pour leur faire apprendre l'allemand. Et Caron⁴⁵ lui dit : Mais à quoi cela leur servira-t-il ici, tout au plus qu'à parler à M^{me} May (qui était assise à côté de lui). Elle s'est trouvée très choquée de la chose et elle disait à M^{me} Gagnon, qui est l'amie intime de M^{me} Caron : « *Ce paysan d'Arthabaska, qui dit que l'allemand n'est bon que pour me parler. J'étais furieuse, mais qu'attendre de gens de cette espèce!* »

Tu vois d'ici l'air de M^{me} May, et tu comprends que M^{me} Gagnon n'a rien eu de plus pressé que d'aller rapporter l'épithète et le propos à sa chère amie.

Voilà l'espèce de femmes que je fuis comme le Diable : ça ne sert qu'à brouiller les gens. Caroline qui me l'a dit, m'a dit que c'était à peindre. L'expression de dignité blessée de M. M., l'ébouriffement de l'autre, et Loulou, qui regardait le tout de l'autre Chambre, s'attendant à tout instant à un cataclysme!

Adieu, à demain, si j'ai des nouvelles.

R. D. L.



1877

Montréal, 6 mars 1877
Confidentielle

Mon cher Louis,

Je viens de recevoir une autre lettre de ton père qui me dit que son bateau de Percé, qui lui a toujours donné de la *morue salée* depuis qu'il est là, lui a demandé 3 piastres de pension *par jour* pour Jules et lui! Il dit que sur ce pied-là, son séjour lui coûtera cher, et il s'ennuie, c'est certain; alors Onésime lui a écrit de revenir et nous lui avons envoyé 100 piastres pour son voyage. Voilà donc 250 piastres pour une cause de 18 dollars à Gaspé, et probablement autant à Percé! N'est-ce pas que ça vaut la peine d'avoir un juge dans des endroits pareils : tout le salaire d'un mois, moins 41 piastres! N'est-ce pas honteux?

J'ai reçu la bonne et affectueuse lettre d'Alphonsine⁴⁶. Je l'en remercie et lui écrirai bientôt.

Je vais faire une valise avec tes livres que tu as ici, auxquels je pourrai joindre l'oreiller, puis j'enverrai le tout chez Onésime qui l'emportera avec lui s'il va à Ottawa, et qui l'enverra par d'autres s'il n'y va pas. Rosalie n'ira pas, c'est décidé, non plus que Louise. Mais, mon cher enfant, peut-être au printemps irons-nous passer quelque temps chez toi, car nous sommes à prendre une grande décision dans ce moment, qui serait de cesser de tenir maison pendant un certain temps, afin de laisser Onésime essayer les affaires. Je vais vendre tout ce que je pourrai, à vente privée, afin de me faire

de l'argent pour aider à payer les énormes intérêts qui nous mangent le peu qui nous reste. Ne parle de ceci à personne, mais Onésime dit qu'il vaut mieux ne se réserver qu'un petit nombre de choses indispensables et les mettre un peu partout pour l'été; et à l'automne, les affaires seront, je l'espère, arrangées de manière à ce que personne ne puisse plus nous inquiéter; et alors seulement nous reprendrions maison.

Tu vois que vous avez une chance de me voir arriver au printemps. Encore une fois, de la discrétion, parce que si l'on surprenait notre projet, on ne nous laisserait pas le temps de faire de nouveaux arrangements. Je t'écrirai encore bientôt. Je vous embrasse tous deux.

R. D. L.



Montréal, 3 avril 1877 [extrait]

[...] Figure-toi que ton boss a réuni, samedi soir [31 mars], les membres de la nouvelle Société pour l'achat du *National*. Il était flanqué de son inséparable Huntington. L. a commencé par faire un speech, disant que l'intérêt des nouveaux actionnaires était d'avoir le journal à très bas prix et que s'ils ne pouvaient pas s'entendre avec ton père ils en fonderaient un autre, et il a dit que si ton père était intraitable que le *Herald* imprimerait le journal. Angus s'est levé et a répondu à L. qu'il était surpris de voir *the shameful manner in which he L. acted towards the Hon. Mr. Laframboise* et que si le journal était encore debout, c'était uniquement dû aux efforts et aux instances de ton père qui, à l'époque de l'élection de Laffamme, l'avait supplié, lui Angus, de laisser continuer le journal jusqu'après l'élection, afin de l'aider à la remporter, et qu'à son avis c'était une singulière manière de reconnaître un service rendu, que depuis ce temps il était entré en arrangements satisfaisants avec ton père, et que personne mieux que lui savait qu'il n'y avait que ton père qui en subît les frais, qu'il n'était pas de leur parti mais qu'il avait assez de justice de caractère pour savoir que ce n'était ni M. H[?], ni M.[?] qui était lésé dans cette affaire.

Après lui, est venu Beausoleil qui, en réponse à la fondation d'un nouveau journal, a dit qu'il savait, mieux que personne, le tort que *Le Bien public* avait fait au *National* et qu'ils avaient alors failli diviser le parti irrémédiablement, qu'il ne fallait pas que la chose recommençât et que, pour lui, il n'hésitait pas à avouer qu'ils avaient eu tort de faire ce qu'ils avaient

fait; que *Le National* était suffisant, que s'ils disaient comme lui ils s'opposeraient à la fondation d'un nouveau journal. Angus leur a dit que l'offre *was a fair one, on the part of Mr. Laframboise*. Et ainsi ils se sont trouvés seuls de leur avis. Le tout a été dit à ton père ce matin, qui doit aller après-midi remercier Angus. Thibaudeau a dit à ton père *to stick to his price* et que s'il se trouvait dans l'embarras de l'aller voir, il lui a dit aussi qu'il avait reçu une lettre de Québec lui demandant de souscrire pour contester de nouveau l'élection de *L'Ange-Vain*⁴⁷ et qu'il leur avait répondu que tant que MM. Cauchon et Laflamme seraient ministres, qu'ils n'auraient rien de lui, qu'ils avaient à s'impliquer pour les faire mettre à la porte, et qu'alors il viendrait à leur secours comme auparavant. [...]

R. D. L.



Montréal, 15 avril 1877

Mon cher Louis,

Je voudrais avoir à t'écrire pour un sujet plus agréable pour tous deux, mais la lettre de ton père qu'il a envoyée ce matin pouvait-[elle] te faire voir que le sujet est important! Si ton père est raide dans la forme, il a bien peut-être raison dans le fond; il me semble que depuis que tu as laissé Montréal, tu aurais pu t'occuper un peu plus d'éteindre, petit à petit, certaines dettes⁴⁸. Car tu comprends bien que ton père en a plus qu'il n'en peut porter sur les bras. Ici, nous nous privons de toute espèce de superflu, et le coût du déménagement va encore nous mettre à une plus grande gêne. Il me semble que Wiallard, qui gagne de l'argent aujourd'hui, devrait en honneur t'aider à payer les dettes des banques, qui nécessairement retrancheront sur les endossements des billets. Si la banque de Saint-Hyacinthe exige ces 2000 piastres de suite, dis-moi où ton père va les prendre⁴⁹. C'est très inquiétant. Il faut donc de toute nécessité que tu te privés, de ton côté, et que tu envoies une partie de ton salaire à ton père pour lui aider. Je crains que ça soit un peu dans ton caractère de passer trop légèrement sur tes obligations d'argent. Oh, cher fils, réfléchis à combien d'embarras cela te mettra plus tard, car il faut toujours finir par payer, et plus la somme est forte, plus on a de difficultés à le faire. Parles-en à Wiallard, et que de son côté il envoie quelque chose. Vous le devez tous deux en vous gênant un peu. Réponds

tranquillement à ton père, n'oublie pas qu'il est bien tracassé et qu'il n'est pas juste qu'il soit le seul à supporter toutes ces pertes. J'espère, cher enfant, que tu trouveras toi-même mes observations justes et raisonnables.

J'ai empaqueté hier toutes nos fourrures. Veux-tu m'envoyer les tiennes ou les feras-tu emballer là-bas? Mais fais attention, si tu les gardes chez toi, qu'elles soient bien à l'épreuve des mites, car ce serait une grande perte pour toi.

Nous sommes en grands préparatifs de déménagement : une partie des effets et toute la bibliothèque est déjà enveloppée. Je t'assure que c'est un grand travail. Tes sœurs et moi travaillons du matin jusqu'au soir très tard.

Mon Dieu, vont-ils enfin, après la session, te donner cette place permanente que nous désirons tant pour toi? Seulement, mon cher, cher enfant, même si tu l'obtiens, ajourne, je t'en supplie, tes projets d'établissement. Il ne serait pas prudent de le faire avant de te voir clair de dettes. Il paraît qu'il y a toutes espèces de petites dettes que tu as laissées en souffrance, jusqu'à un chapeau de 3 piastres. Oh, évite donc de laisser traîner de ces petites dettes. Ils envoient cela au *National* et ton père leur dit de te les envoyer à Ottawa, mais je sais qu'il n'aime pas ces choses-là. Fais-toi à l'avance une règle invariable de payer au comptant. On apprend à se passer de bien des choses qui ne sont souvent pas bien nécessaires.

Louise est allée dîner chez M^{me} Coursol⁵⁰ où elle n'est pas allée depuis deux mois. Tous les autres sont bien portants.

Adieu, cher enfant. Écris-moi.

Ta mère bien tendrement affectionnée.

R. D. Laframboise



Montréal, 18 avril 1877

Mon cher Louis,

Je viens de recevoir ta dernière lettre. Je t'assure que tu me fais de la peine et que je te crois. J'espère que ton papa reviendra aussi à de meilleurs sentiments, car il dit toujours plus qu'il ne pense, dans le premier moment, et ne calcule pas toujours la portée de ses paroles. Mais écris-lui de temps en temps et dis-lui aussi ce que tu me dis à moi-même, excepté ce qui concerne Emma. Ne te presse pas tant pour lui écrire de mauvaises

nouvelles, car je crois que ton papa ne veut parler que des \$2 000 de billets de la Banque de Saint-Hyacinthe (ce qui est déjà bien assez), mais qu'il n'entend pas parler des \$10 000 de la Société. C'est toujours bon que tu écrives à Wiillard, car après tout il est tout autant obligé que toi à payer puisqu'il n'a mis aucun argent dans ces affaires-là, et que tous les fonds viennent de ton côté.

Pardonne-moi si je t'ai fait de la peine, c'était loin de ma pensée, sois-en certain. Mais lorsque je vois le mécontentement de ton père, je ne sais plus souvent distinguer le vrai du faux, mais tu es toujours mon bien cher fils qui me manque toujours et que je voudrais bien voir plus près de moi.

Si tes effets ont besoin d'être arrangés, apporte-les ou envoie-les-moi aussitôt que nous serons arrangés dans notre nouveau logement. Alors, je te les ferai mettre en ordre. Visite tout, gants, cravates, bas, linge, hardes, etc. J'en ferai une revue générale.

Allons, cher enfant, du courage. Je vais travailler à dissiper tous ces nuages et faire revenir un rayon de soleil dans ton pauvre cœur tout meurtri.

Je t'aime et t'embrasse.

Ta mère bien affectionnée.

A. D. Laframboise

M. Ritchie nous a fait dire qu'il espérait nous laisser avoir la maison la semaine prochaine.



Montréal, 12 juin 1877

Mon cher Louis,

Je viens de recevoir tes deux lettres. Je pense que ton père ne s'est rendu responsable que de ce qui était dû à la Banque de Montréal, qui lui alloue un intérêt de 7 pour 100 sur l'argent déposé là par les assurances de Maurice. Ton oncle G⁵¹. est allé trouver Onésime hier pour savoir s'il n'y aurait pas moyen d'arranger l'affaire⁵², et Onésime lui a dit : M. Lamothe, l'affaire s'arrangera comme s'arrangent les affaires, c'est-à-dire par des procédés légaux. De cette manière, il n'y a pas à se tromper. Moi, je crois qu'Henri [Lamothe] a tout fait à l'instigation de son père, qui s'est montré

quelquefois bien fourbe dans toutes ses affaires de Gaspé et autres, pour ton père. Que veux-tu, cher enfant, c'est la nature humaine : il y a si peu de personnes vraiment désintéressées, et ce sont souvent ceux sur lesquels on a le moins de soupçons qui se démasquent avec l'occasion, mais c'est tout de même une malheureuse affaire.

Je vois par des lettres de Geoffrion à Maurice qu'il y avait un projet de prendre avec lui à Montréal, dans cette ligne-là (celle de G.). Je t'assure que ton frère faisait tout et plus que ses forces, et M. H. se promenait des après-midi entières sous prétexte de visites à faire ou de leçons de musique à prendre. Il n'en faisait pas plus que de raison, sois-en certain.

Il ne s'est pas montré le nez ici, et j'espère bien qu'il ne viendra pas non plus. Car je ne pourrais pas m'empêcher de lui dire ce que je pense de lui.

Tes raisons sont bonnes pour tenir à avoir la place du Bureau des traducteurs, et quoique cela doive te séparer complètement de nous. Je veux ton avancement avant tout, bien heureuse d'avoir joui de toi pendant d'aussi longues années. Il y a peu de mère qui ait été aussi heureuse.

Ainsi, si ce n'est pas de l'eau bénite de Cour que L. et Mackenzie te servent, pousse la chose pour les mettre en demeure de remplir leur promesse. Deux ou trois personnes ont dit à ton père, hier, que L. voulait le nommer à Gaspé à tout reste, et comme avec la résidence obligatoire ton père n'acceptera certainement pas; il criera partout que c'est un homme intraitable et qu'il ne veut rien accepter. Qu'ils lui donnent la Douane, et ils verront s'il ne l'acceptera pas. Mais ils la réservent pour [James] Stewart de *Herald*. Il est de fait que Mackenzie ne vaut pas mieux que les autres, car il agit d'une manière honteuse à l'égard de ton père.

Figure-toi que Charlie Lamothe⁵³ va peut-être aller demeurer à Saint-Hyacinthe, pour prendre la place de Clément à la Banque des Marchands. Tu peux croire que ce pauvre Édouard va se trouver dépaysé. Il disait hier au soir qu'il allait perdre sa moitié. Nous espérions qu'il viendrait passer l'été ici, pendant que sa famille serait à la campagne, mais ça s'est décidé autrement. Il doit avoir sa réponse aujourd'hui, et si elle est favorable, il partira samedi.

Jules est tout à fait remis, ainsi que Louise. Amélie et tous les autres te font leurs amitiés.

Je t'embrasse. Au revoir.

A. D. L.



Montréal, 28 juin 1877

Mon cher Louis,

Que je suis donc heureuse de voir que rien ne sera changé pour notre correspondance et que je pourrai bavarder à mon aise sans payer pour. Je suis contente d'apprendre aussi que L. t'emploie encore, car ce sera la meilleure preuve qu'il puisse te donner qu'il a confiance en toi, et ça ne te fera pas de mal sous le rapport des finances. Crois-tu par exemple qu'un jeune Canadien serait gardé dans un bureau comme celui de L. aujourd'hui, s'il ne savait pas l'anglais? On l'exigerait pour lui, mais comme messieurs les Anglais sont trop ignorants pour pouvoir écrire le français, on les excuse et on leur donne les meilleures situations par-dessus le marché. C'est la justice humaine.

Je n'ai pas encore vu Édouard depuis que je lui ai envoyé porter ta lettre, mais je ne crois pas qu'il y aille tout de même; s'il se décide, je t'écrirai demain, tu recevras ma lettre à temps.

Tâche donc (sans faire semblant de rien, comme dirait ta vieille tante) que J. fasse les choses comme il faut dans son factum, et qu'il donne des preuves bien fondées, mais pas de choses en l'air, car ton papa dit que c'est M^{gr} Conroy⁵⁴ qui a demandé de lui soumettre les griefs que l'on a contre le clergé, et ce qu'ils ont fait pour s'attirer le mécontentement. Tu comprends que ça demande d'être fait avec soin et dans un langage respectueux et calme, quoique ferme. Et il est de toute importance que les faits avancés soient basés sur des preuves irréfutables. Eh bien, comme tu parais être dans sa manche, tu pourrais glisser un mot dans ce sens-là, et ça ne ferait pas de mal, car tu sais que je n'ai qu'une confiance très limitée dans la véracité de ton ancien chef. Tout de même, s'il te fait gagner un peu d'argent, à part ton salaire ordinaire, je lui en saurai bon gré.

Ton petit frère Arthur est encore monté de deux classes, comme l'année dernière. Il sera, cette année, dans la classe où était Jules, qui lui aussi va monter d'une classe, mais il a un grand désappointement : c'est qu'il ne pourra pas aller à Saint-Hyacinthe pendant ses vacances, et voici pourquoi : c'est que toute la famille des Bourassa vont passer l'été en pension chez ton oncle, qui est de plus en plus gêné, et je crains bien que c'est parce que ton pauvre père ne peut pas rencontrer tous ses billets sur lesquels il est endosseur. Je n'en suis pas certaine, mais je crains que ça ne soit en grande partie cela. Tu sais que ton père n'est pas extra-communicatif; alors ton oncle Casimir prend les Bourassa en pension et, comme ils sont 7, il n'y aura pas

de place pour tes frères. Jules sera obligé de revenir peut-être la semaine prochaine et Rosalie part pour la campagne lundi, mais elle aussi a sa maison pleine et elle ne pourra pas avoir les enfants chez elle pour coucher avant quinze jours, de sorte que ce pauvre petit Arthur est comme une âme en peine, et à son âge c'est dur de ne pas partir tout de suite pour ses vacances. Et ça se comprend, surtout quand on a travaillé de toutes ses forces.

Amélie va partir lundi pour aller chez Emma, qui l'a demandée, et ensuite elle ira chez Eugénie Lamothe. Louise ne peut pas aller non plus à Saint-Hyacinthe, mais j'espère qu'elle ira chez M^{me} Baby qui l'a demandée et chez Ernestine, à Lachine. J'ai reçu une lettre d'Emma sur ta nomination dont elle est contente. Mais sa lettre me montre qu'elle a des idées bien tristes. Pauvre enfant!

Adieu, à demain.

A. D. L.

Emma va aller chez Charlotte, car le D^r Vincent ne viendra pas demeurer à Saint-Hyacinthe.



Mercredi, 12 septembre 1877

Mon cher Louis,

J'ai reçu hier la valise et son contenu. J'ai vu avant-hier M^{lle} St-Jean, que j'ai trouvée bien gentille et, avec un peu plus d'usage du monde, elle sera très bien, je n'en doute pas.

Ton papa est allé à Shefford à l'exhibition de comté, d'où il revient demain matin.

Si tous les anciens employés dont tu parles sont mis à leur retraite, il me semble que ça devrait faire de la place pour d'autres et que ton pauvre père pourrait enfin être placé, mais je n'espère plus rien de ce côté; il y a trop d'égoïsme et de mauvais vouloir de la part des ministres à son égard. Il a eu à subir une scène à la tannerie de ce pauvre Maurice, de la part de ton oncle Guillaume qui lui a dit beaucoup de sottises. Heureusement que ton père s'est bien contenu, mais c'est tout de même fort désagréable, et c'était devant Barsalou et Tourville⁵⁵. Voilà où on est rendu. Tu comprends que nous nous retirerons tout doucement et que nous ne les verrons qu'en de rares intervalles, tout en conservant vis-à-vis de ta tante et tes cousines des

manières amicales. Mais si elles ne comprennent pas nos motifs en agissant ainsi, tant pis pour elles. Mais il me semble assez difficile de faire autrement, surtout d'après la conduite de ton oncle.

Je t'enverrai tes mouchoirs au plus tôt. Est-ce une des chemises neuves d'Édouard que tu as renvoyée, ou bien une des tiennes, pour donner le patron? Explique-moi cela, la couturière va prendre ses vacances et ensuite elle pourra travailler pour toi d'ici à six semaines.

Ta mère aimante.

A. D. L.

La nouvelle de la dignité conférée à M. Dorion⁵⁶ comme Sir A.A. Dorion, est arrivée avant que lui-même en ait entendu parler. Dieu sait si c'est vrai, mais il ne l'a pas demandée, car il a été des plus surpris de le voir sur les journaux.



Montréal, 1^{er} octobre 1877

Mon cher Louis,

Je n'ai pu t'écrire à la fin de la semaine comme je me l'étais proposé. L'arrivée de tes sœurs dont nous avons eu les enfants ici pendant qu'elle préparait sa maison, m'a tenue occupée plus que je ne puis dire, car tout ce petit monde demande qu'on s'occupe de lui. Enfin, ils sont retournés chez eux hier, afin que les deux aînés recommencent leur école aujourd'hui.

Maintenant, venons au contenu de ta lettre d'hier. J'en ai parlé à ton père qui a très bien pris la chose. Et maintenant, voici ce que j'ai à te dire, la chose est sérieuse puisqu'il s'agit du bonheur de toute ta vie. La jeune personne m'a beaucoup plu par son air de douceur et de bonté, mais c'est à toi à découvrir si ces qualités ne sont qu'extérieures ou si elle les possède réellement. Tâche de mettre ton amour de côté, afin de voir avec la froide raison, et si après examen sérieux tu trouves que cette jeune fille puisse faire ton bonheur, à Dieu ne plaise que nous y mettions opposition. Nous serons heureux de te savoir heureux. Mais il faut être bien certain que la jeune fille ait des goûts tranquilles et qu'elle soit économe et entendue, car avec le peu de moyens que tu auras, il lui faudra être bien raisonnable pour s'y conformer. Et toi-même, il faudra bien souvent résister au désir de faire quelques petites dépenses qui, sans être tout à fait inutiles, seraient superflues dans

ton état de fortune. Tu dis que ça ne coûtera pas beaucoup plus cher de vivre deux qu'un; mais si ce nombre ne devait jamais augmenter, mais avec un mari canadien tu sais que ça va quelquefois plus vite que le violon. Aussi, pense à l'avenir! C'est si pénible de vivre dans un état de gêne continuelle. Dis-moi donc si elle est seule du premier mariage, et si elle a quelque chose pour elle-même, ou bien sera-t-elle entièrement sans fortune? Car alors il te faudrait encore plus par toi-même.

Ensuite, tu me dis que tu voudrais te marier au mois de mai prochain. Mais à cela je te ferai observer que c'est le mois de la mort de ton pauvre frère, et il me serait pénible que tu choisisses ce mois-là. Le mois de juin ou juillet, c'est beau, mais pas l'autre, n'est-ce pas? Je te crois sans peine quand tu dis que c'est ennuyeux de vivre seul, loin de la famille. Aussi, sous ce rapport, je serai bien contente que tu aies un chez-toi.

Je t'assure que je garderai ton secret : à part ton père et moi, personne ne le saurait avant que tu ne m'y autorises toi-même. Et je serais d'avis que tu n'en parles pas encore à la jeune fille avant un mois ou deux.

Ton papa n'a appris la rupture de ton engagement avec ta cousine qu'hier, et tout cela venait avec la nouvelle du scandale de Québec. Il s'est mis à rire et m'a dit de te dire de prendre garde d'en faire autant. Il était de bonne humeur et puis, s'il faut tout dire, il n'a jamais aimé l'idée de ton mariage avec E. Il m'a souvent dit de te dire de rompre avec elle, etc., mais comme c'était toujours dans des moments d'humeur, je n'en ai rien fait, me disant que tu étais assez âgé pour te conduire toi-même, et que si ce n'était pas la volonté du bon Dieu que ça se fit, Il arrangerait bien mieux les choses que nous, et ferait naître des obstacles que nous ne soupçonnions pas! Tu vois que mes prévisions étaient justes, et pour te dire toute la vérité, je suis plus contente qu'il en soit ainsi, et surtout que la rupture soit venue de leur côté. Malgré toutes ses bonnes qualités, je ne crois pas qu'E. aurait eu l'énergie nécessaire pour élever une famille, et surtout des garçons. Elle a trop du caractère de sa mère pour cela.

Vraiment cette pauvre M^{lle} Langevin n'est pas heureuse en amour. Mais lui est un misérable, et je ne sais pas comment le lieutenant-gouverneur va pouvoir le garder, car à Québec tout le monde est outré contre lui et il y a de quoi.

Je t'écrirai encore ces jours-ci. Il faut que j'écrive à Louise à Saint-Hyacinthe, et l'heure presse.

Ta mère.

R. D. L.

Écris-moi bientôt. Regarde donc si parmi tes chemises de nuit il n'y en a pas quelqu'une marquée au nom d'Édouard, car je ne lui en trouve plus que deux.

Ta mère qui t'aime de tout son cœur.

R. D. L.



Montréal, 8 novembre 1877

Mon cher Louis,

Le dîner en l'honneur de Mackenzie s'est très bien passé⁵⁷. Il y avait près de 100 personnes. Ton papa a été nommé président, au grand mécontentement de Devlin qui aurait bien voulu l'être. Ton père est allé prendre le Premier pour le conduire au dîner. Tout s'est très bien passé, excepté à la fin : Delorme a proposé la santé d'A. Dufresne, croyant faire plaisir au Premier qui, deux fois, y avait fait allusion en parlant du passé; et D., comme officier du gouvernement, aurait dû s'abstenir de répondre, ou au moins ne dire que quelques mots en remerciement. Mais il s'est laissé aller à dire beaucoup de choses qui ont déplu à Mackenzie, qui a dit à ton père qu'il allait laisser la table. Heureusement que ton père l'a persuadé de rester, mais il était furieux. M. Holton a dit à quelqu'un : Mackenzie a tort, car c'est lui qui a provoqué la chose par ses allusions persistantes. Il a (Mackenzie) proposé lui-même la santé de ton père et ils ont beaucoup causé ensemble, mais ce qu'il y a de plus significatif, c'est qu'il n'y a pas eu un seul mot dit de ses autres collègues! Ils ont voulu lui prouver que c'était pour lui seul qu'ils s'étaient réunis!

Fanny est arrivée aujourd'hui; elle doit passer quelques jours à la ville chez Louisa⁵⁸.

J'ai reçu tes mouchoirs ce matin. Je vais les laver et te les renvoyer bientôt.

Ma lettre d'hier t'a donné l'explication du retard apporté à notre correspondance, mais je vais reprendre le temps perdu, à présent que je suis tout à fait bien.

Adieu, cher enfant, tes cousines et tes sœurs te font bien des amitiés.

Toute à toi.

Ta mère qui t'aime et t'embrasse.

R. D. Laframboise

Montréal, 16 novembre 1877

Mon cher Louis,

Tu te demandes sans doute ce que je fais. Eh bien, je suis presque décidée à prendre Bourassa et sa famille en pension⁵⁹. Cela me donnerait un peu de peine, mais 90 piastres par mois nous aideraient à vivre, et par le temps qui court, ça n'est pas à dédaigner.

Voici les arrangements que je me propose de faire : je donnerais la chambre d'Amélie à Ézilda; Amélie monterait avec Augustine dans la chambre de ce pauvre Maurice; elles sont très bonnes amies, ayant à peu près les mêmes goûts, etc. Au reste, c'est Amélie elle-même qui m'a offert sa chambre, car je ne l'aurais certainement pas dérangée sans cela.

Je donnerais le fumoir à M. Bourassa en ôtant les deux bibliothèques que je mettrai en bas, à côté de l'autre, comme elles étaient avant. M. Ritchie a envoyé chercher son fauteuil et le vieux sofa, de sorte que le fumoir est tout à fait dégarni et prêt à recevoir de nouveaux meubles.

Je mettrai les deux garçons, Gustave et Henri, dans la chambre de la couturière, et je mettrai cette dernière dans la chambre de couture. De cette manière, je réserverai la petite chambre d'en bas pour toi quand tu viendras, et aussi en cas de maladie. C'est plus commode.

J'aurai la réponse de Bourassa demain ou après-demain, et je te l'écrirai aussitôt. Ils apporteront avec eux les meubles qui manqueront.

J'ai fait tailler encore six chemises avec celle qui est déjà faite. Tu te contenteras de cela pour le moment, et au carême je te ferai faire les cinq autres. Tant qu'aux caleçons, il n'y en a que quatre paires qui font bien à Jules, qui a commencé à les porter. Ainsi, je crains bien, mon pauvre enfant, que tu sois obligé d'en avoir. Est-ce que tu n'aimes pas les caleçons tricotés, comme ceux d'Édouard? Il en a de très bons. Tu me demandes d'écrire à M^{lle} St-Jean. Je ne puis te promettre cela, au moins, d'ici à quelque temps. Je me dédommagerai lorsqu'elle sera ma fille. Mais j'ai et j'aurai surtout beaucoup moins de loisir encore dans quelque temps. On ne fait pas toujours ce que l'on veut.

Fanny a couché ici; elle et tous les autres te font dire mille choses.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise

La Minerve de ce matin dit que les Anglais de Montréal ne veulent pas laisser arriver Cauchon.

1878

Montréal, 25 janvier 1878

Mon cher Louis,

J'étais à peu près certaine que ces dames avaient été trompées pour le prix de la faille, ici surtout, car en France c'est à beaucoup meilleur marché. Mais tout ce qui n'est pas soie cardée s'appelle faille; il y en a d'unies et d'autres plus légères et de toutes couleurs, mais ici c'est d'un très haut prix comme toutes les importations françaises.

À propos, je crois que je ne t'ai pas dit le prix de l'eau pour les yeux : c'est \$1,50 la bouteille, mais comme il n'en faut que 10 ou 12 gouttes et que la même eau, si on a soin de couvrir le verre, peut servir plusieurs jours de suite, ça finit par ne pas revenir plus cher qu'autre chose.

Tu devrais recommander à M^{me} St-Jean un fortifiant qui est très recommandé ici par tous nos médecins. C'est l'élixir alimentaire de Duero⁶⁰, qui redonne des forces en peu de temps. Seulement, il ne faut pas prendre la dose aussi forte que sur la bouteille. Ordinairement une cuiller à dessert trois fois par jour suffit pour les femmes faibles.

L'eau pour les yeux est l'eau Cosmoptique des Frères Saint-Joseph⁶¹. Gustave, qui a la vue très faible, s'en trouve bien, et c'est excellent contre l'irritation des paupières.

Il me semble que Laviolette⁶² vend l'élixir de Duero \$1. Je ne sais pas si Delau⁶³ le laisse à meilleur marché. Mais pour l'eau des yeux, il a dit à ton père que c'était un dollar et demi.

Je suis bien aise que tu aies accepté cette invitation à patiner chez le gouverneur. Ne manque jamais d'y aller, quand tu es demandé, car dans ta position il s'agit de montrer qu'on est en vie et afin qu'on ne vous oublie pas. Cela peut quelquefois servir à ton avancement, car dans les cercles officiels la bienveillance n'est pas toujours ce que l'on trouve le plus.

As-tu vu le mariage de Sterry Hunt et de M^{lle} Gale⁶⁴, qui a près de 60 ans! et qui est d'une surdité à ne rien entendre sans son cornet, qu'elle

porte partout avec elle, et lui qui l'est devenu beaucoup. Ça sera un *sight* de les voir le cornet à la main pour se parler.

R. D. L.

Elle est très riche, c'est l'explication, et elle voulait un savant.



Montréal, 1^{er} février 1878

Mon cher Louis,

Tu recevras deux mouchoirs que je t'envoie dans une enveloppe.

Nous avons eu hier Louisa qui est venue passer la journée avec nous, pour nous aider pour le bazar. Nous aurons, je l'espère, de jolis objets faits par les cousines Malhiot et Lamothe, Sophie Malhiot⁶⁵, M^{me} Desilets, Caroline, M^{me} Dessaulles, et par nous. Il y en aura beaucoup d'autres aussi, mais je suis certaine de ceux-là.

Je voudrais voir ce temps-là passé. Je suis bien et j'espère me maintenir et soutenir toute cette semaine de fatigue. Dieu le veuille aussi; c'est tout ce que je demande.

Ton papa dit qu'ils ont siégé avant-hier jusqu'à 5 heures du matin. Il est allé, dimanche, veiller chez M^{me} Lelièvre⁶⁶, et on lui a dit que tu te mariais avec M^{lle} St-Jean. Il a répondu qu'il fallait venir à Québec pour savoir des nouvelles, et ça s'est fini là, on n'en a plus reparlé. Tu vois que ton secret commence à être connu, ou au moins qu'on en parle. Comme ce n'est pas un crime, laissons-les faire.

Rosalie se propose de partir demain ou lundi avec son mari pour passer quelques jours à Québec.

Amitiés de tous à toi pour la vie.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Montréal, 2 avril 1878

Mon cher Louis,

J'ai fait dire à Rosalie ce que tu désirais, et comme elle va aux encans, peut-être aura-t-elle une chance pour un matelas et des oreillers. Sinon, il sera toujours temps de le commander chez un meublier, mais alors c'est plus cher.

Louise achète avec Rosalie et, comme on lui a vu acheter des choses de ménage, on a dit qu'elle allait ne pas se marier, mais *entrer au Sacré-Cœur!* En voilà une bonne! Qu'en penses-tu?

As-tu remarqué que le 18 juin se trouvait une fête de saint Jean? N'est-ce pas une singulière coïncidence? J'approuve fort que vous veniez passer quelques jours ici. J'en serai bien heureuse. Ton papa, à qui j'ai dit que c'était pour le mois de juin, n'a fait aucune objection; c'est tout ce qu'il faut.

Amélie est allée voir les bonnes sœurs de la Providence qui l'ont si bien soignée pendant sa maladie. Nos amis commencent à se risquer et il y a une invitation de la part des Cherrier et des Papineau pour les aller voir.

Figure-toi que l'autre soir, nous pensions vacances et j'ai dit en badinant que si Amédée⁶⁷ nous offrait d'aller passer l'été à Montebello, que nous irions en bande, nous, les Bourassa, les Loranger, toi et ta femme, et peut-être les Béique⁶⁸. Alors, tous ont battu des mains en disant qu'il n'y aurait rien de mieux. Mais Bourassa nous a calmés en disant qu'il faudrait d'abord chasser les rats, les souris, les maringouins, les punaises et les puces, enfin une telle réunion d'hôtes incommodes que nous sommes revenus de notre voyage sans fatigue et bien heureux d'être exempts de tous ces fléaux en demeurant ici. Voilà notre beau château en Espagne, qui a eu le sort de tous ses pareils : il s'en est allé en fumée.

Ton parapluie a été mis à l'express de ce matin. Tu as dû recevoir en tout quatre chemises dont une vieille arrangée à neuf et trois neuves. Tu sais, même après ton mariage, nous pourrons encore travailler pour toi.

Amitiés à ces dames. Tous bien ici.

Ta mère affectionnée.

A. D. Laframboise



Montréal, 3 avril 1878

Mon cher Louis,

Ton papa me dit de te prévenir que L.O. David⁶⁹ va probablement revenir à Montréal et que, si au moyen de Delorme, Holton et quelques autres, tu pouvais te faire donner cette place qui est de 450 louis, ce serait plus avantageux que celle que tu as dans le moment, et qui ne sera augmentée qu'après un long service, puisque Coursolles n'a que 500 louis et qu'il y a si longtemps qu'il y est. Enfin, je te fais la commission de ton père et c'est tout, car je ne connais pas l'autre place. Mais peut-être si ton futur beau-père la demandait aussi qu'il y aurait une chance que tu l'aies.

Il paraît que tout le monde dans la famille et, en dehors, quelques personnes parlent ouvertement de ton mariage. Mais, comme moi je ne vois personne, ils ne m'en parlent pas encore. Mais comme M^{me} Trudeau est ici et que Rose est revenue, je pense qu'il y aura des nouvelles prochainement. Louise doit t'écrire ce soir en t'envoyant la liste des achats faits par Rosalie et elle. Elles ont fait de bons marchés, car pour 30 piastres elles ont eu pas mal de choses. Il reste encore les draps en toile, parce que Rosalie attend un can de banqueroute et alors elle pourra avoir à bonne composition ce qui se paie cher autrement.

Sais-tu si vous allez avoir une grande noce ou bien allez-vous vous marier tranquillement? Rosalie voudrait savoir cela, afin que, si elle est de la noce, qu'elle se fasse arranger une toilette convenable. Dis-moi cela un de ces jours.

As-tu trouvé une maison ou bien n'en prendras-tu qu'à l'automne? Dis-moi tous tes projets. Tu sais que personne ne s'y intéresse plus que moi. Je regrette de n'avoir pas une grande somme à te donner pour monter ta maison, mais ça viendra plus tard, et si ta bonne future petite femme veut bien se contenter de ce que je pourrai vous envoyer par-ci, par-là, eh bien, en fin de compte on finira par vous mettre confortablement. Mais Paris ne s'est pas fait dans un jour.

Amitiés à qui tu sais.

Toute à toi.

A. D. L.



Montréal, 8 avril 1878

Mon cher Louis,

Je ne puis qu'applaudir à votre décision de vous marier tranquillement, car c'est triste, quand on n'en a pas le moyen, de dépenser en un jour ce qui peut faire vivre pendant trois mois.

J'ai fait part de ton mariage à M. Bourassa et, comme Fanny doit venir à la fin de la semaine, je le lui dirai aussi. M. Bourassa m'a dit qu'il avait entendu dire beaucoup de bien de la jeune fille, et Augustine en a entendu parler avec éloges par une des religieuses de la Présentation de Marie, sœur l'Incarnation⁷⁰ (je crois), qui a été la maîtresse de M^{lle} St-Jean.

Je dirai la chose à tante Marie [Laframboise] aussitôt que je pourrai l'aller voir, au premier jour de beau temps.

Si par hasard tu as besoin d'un *sideboard* [buffet], comme c'est une chose dispendieuse, n'oublie pas que j'en ai réservé un pour toi qui, vernis, serait encore bien joli. Car il a été bien fait et pas trop grand pour un petit logement, et muni de clefs. Au reste, tu pourras le voir quand tu viendras. Le transport ne serait pas grand-chose par les chars de fret et il peut être arrangé dans des barres de bois brut, pour le préserver d'égratignures pendant le voyage. Est-ce vrai qu'il y a un encan des meubles du gouverneur? Peut-être pourrais-tu avoir quelque chose là, car ici il faut avoir l'argent comptant pour le payer aux encans. Mais Rosalie doit voir les meubles neufs. Si tu achètes un poêle de cuisine, il sera pourvu de tous les vaisseaux : ça se vend avec, mais en outre il te faudra deux *saucepans*, une poêle, un petit chaudron étamé pour la soupe. Pour le reste, ce sera mieux d'avoir cela au fur et à mesure que vous en aurez besoin, et ta femme choisira cela bien mieux et n'achètera que ce qu'il faut.

Est-ce que tu vas faire arranger ta maison avant ton mariage? Et y a-t-il quelqu'un là pour s'en occuper, sans qu'il t'en coûte trop? Car c'est toute une entreprise de préparer une maison, et avec si peu de temps comme tu en as à donner, je crains que les gens ne s'amuse plus qu'ils ne travailleront. Enfin, consulte ces dames ou peut-être Emma Coursol⁷¹ qui pourrait peut-être t'indiquer quelqu'un. Il y a bien Adeline Hillman dont le mari tient une épicerie; c'est une femme de talent qui est très bien, paraît-il. Ils se tirent bien d'affaires, c'est la sœur des jeunes Hillman que tu connais. Si elle voulait se charger de surveiller, ce serait bien fait. Si ma santé était ce qu'elle a été, j'irais de suite mais avec la maison pleine comme elle est et ma vieille cuisinière qui va me laisser, mais j'espère la faire rester jusqu'après

votre visite de noces. Elle est trop fatiguée pour entreprendre une autre année. C'est une forte cuisine et elle est vraiment usée au travail. Elle a de l'argent devant elle et elle pourra vivre, avec sa rente, chez ses parents. Je t'enverrais bien ta sœur Louise pour mettre le *finishing touch*, mais à quoi bon si vous fermez votre maison pendant votre voyage. Avez-vous une fille fiable d'engagée? Et M^{lle} St-Jean en a-t-elle une en vue, car ce ne serait pas du tout agréable pour elle de se mettre à tenir maison sans fille et, dans cette saison-là, *ces demoiselles* aiment à prendre l'air de la campagne. Aussi, je crois qu'une fois ta maison louée, j'aimerais mieux être en pension ou rester un mois ou six semaines chez son père et faire faire tout cela à son goût après. Enfin, fais comme tu croiras le mieux. Je ne fais que te suggérer des plans. Tu sais que je suis une femme à plans, aussi tu n'en seras pas surpris.

Crois-tu qu'il y ait quelque chance que tu aies un salaire de 1200 piastres? Il me semble que ça ne va pas vite. On dit que Holton ni Mackenzie ne défendront Letellier dans la position qu'il a prise⁷², et on dit que l'élection de Laflamme va être annulée cette semaine et qu'il sera même disqualifié.

Aussitôt que tu enverras de l'argent, Rosalie aura de la toile à draps pour deux paires. Elle a eu un couvre-pieds blanc très joli pour 3 piastres et qui en vaut 6 ou 7, mais l'envers est un peu jauni et c'est pourquoi il perd de sa valeur, pour les imbéciles qui ne savent pas que l'eau et le savon nettoient tout. Enfin, nous en avons profité.

Adieu, cher fils. Si j'étais petit oiseau, j'irais te faire de longues visites à Ottawa.

Les tapis de tes chambres t'appartiennent-ils, ainsi que les meubles et les rideaux? Si oui, tant mieux, ce sera autant de moins à acheter.

Amitiés à ces dames ainsi qu'au docteur, et crois-moi toute à toi, pour la vie.

R. D. L.



Montréal, 8 mai 1878 [extrait]

[...] Cousine Papineau⁷³ est en marché de louer une maison sur la rue Saint-Denis au coin de la rue Ontario. Elle veut tenir maison. Elle partira, je crois, la semaine prochaine ou au commencement de l'autre. Les

Bourassa resteront avec nous, car M. Bourassa en a assez de tenir maison avec elle. [...]

A. D. Laframboise



Montréal, 24 mai 1878

Mon cher Louis,

Je ne pourrai t'expédier tes meubles que lundi [27 mai], car aujourd'hui tout est fermé⁷⁴ et il paraît que demain ce sera encore congé pour le plus grand nombre. Je ferai suivant tes indications.

Je n'ai jamais vu autant de monde en ville qu'aujourd'hui depuis l'arrivée du prince de Galles⁷⁵. Des uniformes de toutes les couleurs, qui donnent un aspect très varié. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie avec les pétards et à voir la revue le *Jeu de crosse*⁷⁶, etc. Lord et Lady Dufferin vont ce soir à l'Académie de musique. Ce soir, il y aura foule.

Ton papa désire savoir si M. Mackenzie est à Ottawa. Il a parlé d'y aller la semaine prochaine. Réponds à cela le plus tôt possible, et si tu réponds dimanche, adresse-la à son nom, sans le N^o de la maison : il l'aura de suite.

Louise a le reçu de Merrill. Je te le donnerai quand tu viendras samedi, car elle est allée passer deux jours chez M^{me} Coursol et je ne sais où elle l'a mis. N'oublie pas de me dire pour M. Mackenzie.

Il faut que je te raconte une petite histoire pour toi seul. M^{sr} Laffèche et un autre évêque ont dressé une plainte contre M^{sr} Conroy pour l'envoyer à Rome, et l'ont fait signer par quelques prêtres de bonne volonté; d'autres ont refusé et un de ceux-ci, indigné de la chose, a pris copie du document et l'a envoyé à M^{sr} Conroy, sans que les autres le sussent. Je ne sais pas comment il va prendre cela, mais il devait le faire lire par son secrétaire devant tous les évêques assemblés, et regarder la figure que feraient les deux inculpés. Ce sera drôle. C'est pour toi seulement, car ton papa me l'a dit en secret.

A. D. L.

Si je venais à apprendre la fin de l'histoire, je t'en ferai part.



Montréal, 26 juillet 1878

Mon cher Louis,

Je veux te prouver que les femmes sont meilleures que les hommes, en t'écrivant toujours deux lettres contre une, mais bah! je suis bonne femme et j'ai envie de t'écrire : tu trouveras toujours un tout petit moment pour me lire.

Tu as fini ta lettre de l'autre jour en me disant que vous alliez chercher des fougères. J'espère que vous en avez trouvé de belles et qu'Alphonsine ne s'est pas trop fatiguée par la chaleur qu'il faisait ce jour-là, au moins ici.

As-tu été voir ta bonne tante Dessaulles et Caroline, qui sont à Ottawa depuis plusieurs jours?

Ton papa est allé en excursion à bord du *Canada*, à la rencontre de M. Mackenzie. Il y a été invité par les commissaires du havre, mais je crains qu'une partie de leur plaisir soit finie, car la pluie les empêchera de visiter les ouvrages sur le lac Saint-Pierre.

Louise est allée chez M^{me} Arthur Boyer⁷⁷, à Lachine, achever sa guérison. Elle est partie hier, jeudi, et n'en doit revenir que lundi. Amélie reviendra aussi de la campagne ce jour-là.

Tu as vu par les journaux la mort de ce pauvre D^r Turcot⁷⁸, de Saint-Hyacinthe. Il n'a été malade qu'une journée.

Comment ta chère petite femme se tire-t-elle d'affaire? Est-elle toujours sans fille? Pauvre enfant, j'espère bien qu'elle en a trouvé une. Quand elle ne serait bonne qu'à laver les chaudrons, prenez-la, c'est toujours autant de fatigue épargnée à la chère enfant.

Amélie me dit qu'elle a envoyé le reste de son ouvrage à ton adresse. L'as-tu reçu? As-tu reçu tes meubles, et pourquoi ont-ils si longtemps négligé de te les faire parvenir? Comment sont-ils chez le docteur? Est-ce que M^{me} St-Jean n'a pas été trop fatiguée de ces atroces chaleurs? Et les enfants, sont-ils mieux?

Veille bien la place de D. Il veut se faire nommer agent pour l'encouragement de l'émigration dans les campagnes (par le gouvernement de Québec). Ils sont à former une espèce de Société à cet effet, mais je ne sais pas où ils trouveront l'argent, à moins que le gouvernement se charge de tout. Il paraît qu'il y a ici 500 familles qui se disent prêtes à partir, si on leur en fournit les moyens. Ton papa m'a dit que s'il en avait l'occasion, il parlerait à Mackenzie. Le salaire est le double du tien et de l'ouvrage seulement pendant la session, ce n'est pas à dédaigner. Je serais si contente si tu

pouvais avoir cela. Je prie le bon Dieu pour toi, mon cher enfant, et pour ta chère Alphonsine, que je ne sépare jamais de toi dans mon cœur et ma pensée.

Je vous embrasse tous les deux, et réponds-moi bientôt. J'aime tant à recevoir tes chères lettres, ne m'en prive pas trop longtemps.

Toute à vous⁷⁹.

R. D. L.



Mardi après-midi, 8 octobre 1878

Mon cher Louis,

Laflamme a rencontré ton père et lui a demandé s'il avait reçu sa nomination. Ton père lui a dit que non.

– Eh bien, vous êtes nommé. Ça paraîtra dans un extra de la *Gazette officielle* qui sera publié après-midi.

Le juge Elzéar Taschereau est nommé à la Cour supérieure; Henri Taschereau, à Sainte-Marie de la Beauce; ton père, à Gaspé. Je ne sais s'il y a d'autres nominations. Laflamme n'est nommé nulle part et a l'air bien abattu. Il est de fait qu'il est dans de mauvais draps, le cher homme, mais après tout, il ne l'a pas volé!

Je t'envoie une lettre de faire-part et une invitation pour le mariage d'Ernest Lamontagne, que j'ai reçue ce matin : une pour ton père et moi, et pour ta femme et toi; une à Louise, une à Édouard. Tout ce qu'ils auront de nous sera des souhaits de bonheur : c'est tout ce que nous pouvons faire pour le moment, et toi aussi.

Je t'assure que cette nouvelle m'a fait plaisir pour ton pauvre père, car autrement c'est effrayant de penser la gêne dans laquelle nous nous serions trouvés. On dit que le ministère résigne demain; si tu sais quelque autre chose, écris-le-moi. Écris à ton père, ça lui fera plaisir.

Un bec à ta femme. Ta mère.

R. D. L.



Montréal, 10 octobre 1878

Mon cher Louis,

Ton papa me charge de te dire qu'il va voir M. Holton après-midi, l'ayant cherché toute la matinée sans le trouver; et qu'il lui parlera pour toi. Il espère que, comme il a beaucoup d'influence sur M. Anglin⁸⁰, qu'il réussira peut-être là où d'autres échouaient.

Je crois que tu te trompes pour le salaire de Gaspé : ce n'est que 3 000 piastres au lieu de 4 000. Mais enfin, tel que c'est, c'est mieux que rien.

Ton papa reçoit des félicitations de tout le monde, amis et adversaires, jusqu'au curé de Notre-Dame, qui est venu hier me dire combien il était heureux de voir qu'on avait enfin fait quelque chose pour lui, et, dit-il, à présent qu'il est juge, il faudra bien qu'ils le placent mieux, si sa santé ne lui permettait pas de continuer.

Ce matin, John A. Macdonald est venu à lui dans la rue et l'a félicité. Ton père en a fait autant de son côté, en lui disant que pourtant ce n'était pas sa faute s'il était revenu au pouvoir.

– Ça ne fait rien, dit l'autre en riant, vous avez toujours été franchement libéral; vous nous avez combattu loyalement et je suis heureux que vous ayez été appelé au banc judiciaire, c'est bien sincèrement que je vous le dis.

Eh bien, il ne fait pas dix pas dans la rue sans en recevoir autant, soit d'amis politiques ou d'adversaires. Ça lui fait plaisir et il commence à voir que ce n'est peut-être pas aussi mal, après tout. Il ira voir son district avant la fermeture de la navigation. Et j'espère bien que les *senelles* de Québec ne lui refuseront pas d'arranger les circuits de manière à ce qu'il n'ait pas de termes en hiver; mais il me disait, ce matin, qu'il s'arrangerait probablement mieux avec ses adversaires. Enfin, qui vivra verra.

Louise m'a écrit hier : elle est très fêtée à Québec où ils sont comme toujours si polis envers les étrangers.

J'arrive de voir Amélie qui m'a surprise, tant je l'ai trouvée bien portante et l'air si heureux. Elle dit qu'elle mange du lard, de la soupe aux choux, des confitures de citrouille, etc., qu'elle se lève à 4 h du matin, qu'elle va avec toutes les autres à la salle des vieux pour faire leurs lits. Elles s'y mettent toutes pendant que les hommes sont dans leur réfectoire. Tout le ménage se fait dans un clin d'œil. Elle dit que ça ne *sent pas bon* mais qu'elle s'y fait. Enfin, elle est gaie, très gaie, elle passe pour la plus dissipée du noviciat, ce qui ne l'empêche pas d'être portée sur la main. Et elle m'a dit :

– Je ne veux plus retourner chez nous. Je vous aime tous beaucoup, mais

je suis plus contente d'être ici, c'est vraiment ma place et j'y suis heureuse.

J'espère que votre fille fera son devoir. C'est si dommage que vous ayez perdu l'autre. Pauvre petite Alphonsine, j'espère qu'elle ne se fatiguera pas trop. Qu'elle ait bien soin d'elle, et aies-en bien soin aussi de cette chère, bien chère petite femme. Remercie chez le docteur de leur sympathie pour ton papa.

Et crois-moi bien à toi de cœur.

A. D. Laframboise



1879

Montréal, 10 janvier 1879

Mon cher Louis,

Je me sens si en retard avec vous, mes chers enfants, que je ne veux pas laisser passer une autre journée sans vous écrire un mot. Tu ne peux pas te faire l'idée des occupations que j'ai eues et que j'ai encore : d'abord, la maladie si sérieuse de cette chère bonne Rosalie, qui est, Dieu merci, mieux mais qui ne sort encore qu'avec les plus grandes précautions. J'ai passé toute une semaine là, ce qui n'atténuerait pas l'ouvrage ici. Aussi, je suis enterrée par-dessus la tête.

Ensuite, le bazar que nous préparons, et comme je ne puis plus mettre autant de ma poche, il faut s'ingénier à trouver des choses jolies et bon marché; ça prend ce temps, et [?].

La fameuse affaire des Charles Rol. se plaidera mercredi prochain, et ils ont trouvé beau de contester les biens de ton père, jusqu'à nier des sommes pour lesquelles elle-même a mis ses initiales, mais combien d'autres leur ont été envoyées par la malle. Nous retrouvons quelques lettres qui font foi de la chose, mais les *talons* des livres de banque nous aident à retrouver la clef, mais c'est long. Tu te rappelles si nous avons déjà travaillé ensemble; et je pense bien souvent que ton aide me serait d'un grand secours, tant cela

tracasse ton père. Et la perspective de ce fameux voyage à faire à Gaspé le met hors de lui. J'espère encore qu'Édouard pourra l'accompagner. Il avait (ton papa) d'abord en l'idée de rester là jusqu'au printemps, pour éviter les frais de voyage qui sont considérables : \$80 pour aller et autant pour revenir. Mais en envoyant Édouard, j'espère le décider à revenir, quitte à retourner dans deux mois. D'autant plus que sa présence ici sera nécessaire. *Il va arrêter le journal bien vite.* Et personne ne le lui achètera. Il va faire retirer ses crédits et vendre ses presses, etc. Il y perdra sans doute, mais que faire? La nécessité y est, car il ne peut pas, comme juge, paraître avoir affaire à un journal public. Et puis, au printemps, nous changerons de maison et nous irons plus près de la famille, dans le quartier Saint-Denis. L'amusement d'un dernier déménagement est dans l'agréable perspective que j'ai pour le printemps, mais ici le loyer et les taxes sont trop forts pour nos moyens pécuniaires, et là encore il faut faire de nécessité vertu.

Louise aurait bien envie d'aller à Ottawa, mais elle ne pourra le faire qu'au carême. Ça n'est pas sa faute, mais elle ne peut pas laisser avant le bazar, et si ton père peut trouver un petit moment, il ira vous voir avant son départ.

À présent, dis-moi dans ta prochaine vers quelle époque *le messie est attendu chez vous.* Et dis-nous donc si Alphonsine accepterait son *manteau de baptême*, si elle ne l'a pas acheté au commerce, car je crois que Rosalie se propose de lui en envoyer un, ou bien si elle préfère autre chose. Dis-moi tout cela.

Adieu, chers bons enfants. Je voudrais bien être *petit oiseau* afin d'aller vous faire une petite visite de temps à autre. Je vous embrasse tous deux bien tendrement.

R. D. Laframboise

Amélie est étonnamment bien. Elle prend l'habit le 6 février.



Montréal, 15 janvier 1879

Mon cher Louis,

Je suis extrêmement peinée d'apprendre que vous soyez tous deux malades, et du mal de gorge! Aussi, s'il y a quelque chose qui m'effraie, c'est le mal de gorge. Je t'envoie de suite de quoi faire une bouteille de gargarisme. Tu vas voir comme ça fait cracher. Ayez soin de regarder votre gorge, afin

qu'il n'y ait rien de blanc et, s'il se forme quelque chose, gargarisez-vous souvent. Tu mettras ce qui est dans le papier dans une bouteille d'eau tiède, agite la bouteille et, un quart d'heure après, prends-en en gargarisme; et quand même tu en avalerais un peu, ça ne fait rien, car souvent dans un mal de gorge sérieux, on en fait prendre une gorgée afin de mieux détacher les glaires. Tu en trouveras ensuite chez le premier pharmacien venu, mais comme tu ne peux pas sortir, celui-ci sera tout rendu.

Je n'ai pas oublié d'envoyer les choses par Gustave, mais nous n'avons pu sortir, ça viendra bientôt, j'espère.

Je te remercie, mais presque tous les papiers dont nous avons besoin dans l'affaire de R. sont trouvés. Nous allons demander les billets à *checks* à la Banque d'épargne, qui est la seule qui ne nous les ait pas donnés. Mais comme nous trouvons les *talons* avec les sommes inscrites, j'espère que le *check* lui-même se retrouvera. C'est très important, vu que ton père n'a pas de reçu, parce qu'en général les premières années surtout il leur donnait l'argent de la main à la main, sans penser qu'il aurait tant de trouble plus tard. Et il est de fait que si R. vivait encore, il était trop honorable pour agir comme le fait sa femme, qui est mal conseillée, car les sommes qu'elle ne avoir reçues sont souvent celles pour lesquelles ton père lui a fait mettre ses initiales dans son livre de comptes. La principale mauvaise conseillère est morte et enterrée ce matin. Je veux parler de cette bonne langue de M^{me} Charles Duchesnay. Que Dieu ait pitié de son âme, car elle l'avait aussi noire que la longue langue.

Mais une autre amie qui a été enterrée ce matin, c'est cette pauvre M^{me} Doucet⁸¹ qui laisse une grande famille et peu de moyens, et pas une tête pour conduire tout cela. Depuis le départ de cette pauvre Lucie⁸² pour la Russie, elle a toujours été en déclinant. Ils sont bien à plaindre.

M^{me} Angers, de Québec, M^{lle} Chinic⁸³ autrefois, que tu as vue souvent à nos réunions du dimanche dans la rue du Champ-de-Mars⁸⁴, pauvre petite femme de 32 ans, laissant trois petits enfants dont l'aînée n'a pas 4 ans; et M. Taché⁸⁵, de Kamouraska, le shérif, tout cela était de nos connaissances, et tous partis la même semaine. On m'a dit que M^{lle} Harvaud est mourante, chez sa sœur M^{me} de B. McD.

Voici quelque chose pour toi : n'en parle pas encore. Tu sais que M. Larché, au nom du ministre de la Justice, a refusé de payer à ton père \$204 pour avoir siégé dans les mois de novembre et décembre. Mais les juges, ici, ne se sont pas tenus pour battus, et le juge Johnson⁸⁶ a écrit une lettre à ton père, dont je viens de prendre une copie pour nous, et il envoie la lettre au ministre de la Justice. Et le juge Monk, qui est l'ami personnel du ministre,

lui a aussi écrit hier. J'espère encore un peu qu'il reviendra sur sa décision et qu'il paiera ton pauvre père, à qui ça ne ferait pas de mal. Il ira certainement vous voir avant son départ pour Gaspé, que je voudrais voir à tous les D. avec tous ceux qui l'ont nommé à cette fichue place.

Dis à ta chère femme que je ne saurais comment m'y prendre pour me fâcher avec mes chers enfants. Qu'elle ne soit donc pas inquiète de tes folies, car je connais mon *petit garçon*. Seulement, je ne fais pas toujours comme jadis tout ce que je voulais dans le temps où je le voulais : je suis obligée d'attendre la marée et elle est bien irrégulière par le temps qui court.

Voici une lettre qui vaut un journal, mais tu as le temps de me lire, n'est-ce pas? Et sinon, ta bonne petite femme t'aidera. Mais je la plains d'avoir à déchiffrer un pareil griffonnage.

Nous travaillons pour le bazar, qui aura lieu le 10 février. Il faut, plus que jamais, de rien, faire quelque chose, mais c'est un problème assez difficile à résoudre; avec la grâce de Dieu, nous y réussissons.

Henriette Dessaulles est venue passer quelques semaines avec nous. Elle met la gaieté partout où elle est, cette enfant-là⁸⁷.

Onésime ira seul à la Cour suprême et ira à l'hôtel. Il ira vous voir mais ne descendra pas chez vous. Rosette⁸⁸ n'est pas encore assez forte pour entreprendre le voyage. Le docteur lui permet de sortir en visite quand il fait beau, mais il ne veut pas qu'elle marche.

Louise est bien et vous embrasse tous deux.

J'ai honte d'avoir été si babillarde. Pardonnez-moi et aimez-moi comme je vous aime.

Au revoir.

A. D. L.



[26 février 1879]⁸⁹

Pour toi seul.

Mon cher Louis,

Ton papa n'a pas encore reçu les *Statuts* qu'il a demandés. Il a été très, très malade, mercredi, toute la nuit : une attaque⁹⁰ effrayante, près de trois heures sans connaissance, et il est resté bien faible. Je ne sais comment il fera le voyage de Gaspé. Dans tous les cas, il ne peut y aller seul, c'est tout

à fait impossible. Onésime dit qu'il ne faut pas qu'il y aille. Ton père, d'un autre côté, craint les tracasseries. Le gouvernement ne veut pas entendre parler de le payer pour les deux mois d'ouvrages qu'il a faits et, malgré les représentations de ses confrères juges, ils disent qu'il n'a droit à rien! Voilà où en sont les choses. Ce n'est pas gai, comme tu vois. Enfin, à la grâce de Dieu toujours! Il faut espérer envers et contre tout.

Je suis bien aise d'apprendre que ton vilain mal à la gorge t'a laissé.

Je t'aime et t'embrasse.

Toute à toi.

R. D. L.



Montréal, 31 janvier 1879

Mon cher Louis,

Les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas. Ainsi, tous les projets sont changés : Louise n'ira pas à Ottawa, car lorsqu'on est venu à calculer, nous avons vu qu'il était impossible de faire cette dépense.

Ton père est tourmenté par Hubert⁹¹ et est menacé d'une saisie; nous avons remis notre maison et il est plus que probable que nous irons demeurer dans celle de la rue La Gauchetière, où nous n'aurons pas de loyer à payer et où les taxes ne sont pas considérables. Cela diminuera notablement la dépense. De toute manière, il est plus que temps d'en venir là, et j'espère qu'avec quelques années passées là, nous sortirons peut-être d'embarras. Mais je crains que nous ne soyons bien enferrés. Tout cela, c'est afin de vous laisser quelque chose, si le bon Dieu nous fait vivre assez longtemps, pour réparer les brèches faites à nos deux fortunes.

Ainsi, dis à ta bonne petite femme que Louise a bien du chagrin de ne pouvoir faire ce petit voyage, mais elle est si raisonnable, cette bonne Louise, qu'elle a offert d'elle-même d'y renoncer.

Ton papa va partir dimanche avec Jules pour la Rivière-du-Loup [Louiseville], près de Trois-Rivières, pour remplacer le juge Polette⁹²; ensuite, il ira à Gaspé. Car, vois-tu, il ne peut pas s'exposer à perdre sa place : il en a trop besoin dans ce moment. Car ce sera notre seule ressource d'ici à longtemps peut-être. Enfin, à la volonté du bon Dieu : Il sait mieux que nous ce qu'il nous faut.

Amélie aura sa messe de prise d'habit jeudi prochain, et le bazar des orphelins suivra le 10. Je voudrais voir tout cela passé et que nous réussissions un peu, c'est le principal.

Amitiés à ta chère femme.

Toute à toi.

R. D. L.



Montréal, 23 février 1879

Mon cher Louis,

Tu as vu par le journal d'hier que c'était son dernier numéro. L'article d'adieu a soulevé bien de la bile chez les gens du calibre des Beausoleil, David, etc. Janson Perrault a voulu encore jouer Angus : il lui a proposé de laisser continuer le journal pour deux mois, et que, s'il payait, ils l'achèteraient! Angus lui a dit :

– Well, Sir, I understand that you wish to have the paper during the present session, and after that, it will be exactly the same. Well, Sir, that won't do. The paper will cease today.

Ils ont tâché de donner une fausse raison dans le *Witness* et c'est Angus lui-même qui a répondu et prouvé qu'il contenait un mensonge en dénaturant les faits. Il a répondu dans le *Star* et le *Witness*, et il a envoyé l'article à ton père. Édouard dit qu'il a très bien agi dans cette circonstance.

C'est Onésime qui est chargé de retirer les crédits et il va pousser la chose.

Nous aurons le désagrément de voir le pavillon d'un huissier à notre porte, mais Onésime dit qu'il le faut afin qu'ensuite ils nous laissent tranquilles. Lui et Édouard rachèteront le tout et, plus tard, nous ferons un encan des meubles que nous aurons de trop pour notre petit logement. J'aime bien mieux que tout cela se fasse pendant que ton pauvre père est absent : ça lui aurait fait trop de peine, et ça l'aurait tracassé.

Je suis en train de vendre la *Revue des Deux Mondes*. Ton papa m'y a autorisée. Onésime a écrit à Ottawa et à Québec pour savoir si l'on n'en parle pas, mais seulement tâche donc de savoir du bibliothécaire s'ils l'ont. J'ai huit années reliées et 2½ mois brochés, c'est-à-dire depuis 1864 à 1875. C'est une collection importante et qu'une bibliothèque publique devrait avoir.

Je voudrais aussi vendre l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*⁹³. Figure-toi que Lamotte⁹⁴, ce Français qui la plaçait ici, a poursuivi ton père et obtenu un jugement. Il a déjà donné 30 piastres et il en faut encore 70. Tu penses bien que je serais fameusement contente d'en trouver 60. Je garderai tous les autres livres, mais s'il y a quelques ouvrages dont je puisse me défaire avantageusement, je le ferai.

Édouard a ri hier au bureau. Il était là avec Angus, et le facteur apporta une lettre à l'adresse de L.H. Fréchette, rédacteur en chef du *National*. Bienvenu en était tout épaté. Édouard la lui a adressée à Ottawa. Ce sont toujours les mêmes intrigants : ils vont ouvrir demain un journal pour remplacer *Le National*, qui s'appellera *La Patrie*, qui sera publié au *Farceur*. Angus dit :

– Well, they made me lose 2000 dollars by the «Bien Public», but this time they'll have to pay cash for their paper.

Je ne pense pas qu'il dure longtemps. Beaugrand⁹⁵, le rédacteur en chef, avait été chargé de faire un rapport pour l'estimation du journal pour la petite clique qui voulait le *prendre* sans l'acheter. Ôte-toi que je m'y mette : ç'a toujours été leur devise. Le rapport mettait tout au rabais, et voilà l'explication : il aurait consenti à tout prendre et ne rien payer!

Voici une nouvelle d'un autre genre : une veuve de cette ville, qui passe la cinquantaine, s'est mariée hier avec un veuf, son cousin. Elle est sa troisième femme et il a quatre enfants dont une de 5 ans. Devines-tu? C'est ni plus ni moins que M^{me} Arthur Lamothe⁹⁶ et Pierre Lévesque, de L'Assomption. Autrefois, il buvait comme une éponge; il est guéri, paraît-il, mais rien n'empêche qu'il recommence. Est-elle assez sottée, elle qui est riche et indépendante, sans enfants, et aller s'embâcler comme ça d'une famille à élever! Ah, que les veuves sont folles!

Adieu, cher enfant. J'ai bien peur que tu n'aies pas le temps de me lire, toi qui es si occupé. Le salaire de Gélinas a été réduit à 1 700 dollars.

Adieu.

R. D. L.

Il m'est venu une carte de M. Chaffers à ton adresse, 276 Albert St. Mais au lieu de mettre Ottawa, il a mis Montréal. La lettre a dû courir la ville et ils ont écrit : «No such number, send 660 Sherbrooke Street.» J'ai la carte ici.

R. D. L.

*Ce jour-là, 9 mars 1879, à Ottawa,
est née Marie-Louise-Alphonsine-Rosalie Laframboise,
fille aînée de Louis Laframboise et d'Alphonsine St-Jean.*

Montréal, 9 mars 1879⁹⁷ [extrait]

[...] Et aussi, ton pauvre oncle Casimir, qui se trouve encore pris dans tout ceci, c'est là ce qui me fait le plus de peine. Lui qui n'a pas une dette personnelle a déjà payé pour ton frère en deux fois, et pour ton père à présent. Il dit que depuis qu'il gère sa fortune – garde ceci pour toi seul –, il a toujours vécu à la gêne et qu'il a payé pour les autres 78 mille piastres! C'est effrayant d'y penser. Aussi, coûte que coûte, je voudrais que nous fassions tout ce qu'il est possible de faire pour le tirer d'affaires. C'est bien le moins que l'on fasse. Je vais tâcher de persuader ton pauvre père qui, à son âge, va être obligé de vivre dans une grande gêne. Que notre exemple vous serve de leçon, mes chers bons enfants, et toi, mon cher enfant, avec ton petit salaire, ne fais jamais la folie de t'endetter et de cacher à ta femme le véritable état de tes affaires. Si ton pauvre père m'avait parlé plus franchement, nous ne serions peut-être pas où nous sommes, car je me serais opposée à toute dépense extravagante. Mais malheureusement, quoiqu'il dise qu'il a une grande confiance en moi, il a souvent agi comme si je n'avais pas été sa meilleure amie. Il n'entendra aucune récrimination de ma part, parce que ce serait lui faire de la peine inutilement. [...]

R. D. L.



Dimanche, 30 mars 1879

Mon cher Louis,

Je n'aurais pas d'excuses de mon long silence si je n'avais pas toujours été occupée à penser à vous. Je t'envoie la liste et reçu des effets, sans le détail, que contient chaque paquet ou boîte, ce serait trop long, mais vous

trouvez bien des choses utiles dans un ménage et qui peuvent encore durer longtemps. Je vous apporterai ce que je pourrai en me rendant moi-même; mais, comme nous nous attendons à une saisie de la part d'Hubert, je pense bien qu'il fera vendre tout ce qu'il pourra. Mais j'ai ôté tout ce qui m'appartenait et Onésime rachètera quelques meubles que je désire garder.

Nous allons commencer l'encan pour jeudi ou vendredi, afin de prévenir Hubert. S'ils font saisir, alors elle [il] sera remise à dix jours. Seulement, ce ne sera plus une vente volontaire, mais il fera vendre par un huissier. Figure-toi que chez Coursol, tu te rappelles la maison si bien montée, eh bien, le tout, même les voitures, etc., s'est vendu pour moins de 1000, et c'est Charles qui a tout racheté. Ici, il n'y aura que quelques meubles de rachetés, parce qu'étant décidés à aller en pension, nous ne voulons garder que quelque chose qui pourra nous servir.

Ton papa est revenu tout content de vous et de votre maison. Il m'a répété plusieurs fois combien elle était meublée avec goût, et que notre chère Alphonsine était si bien et la petite si forte et si bonne. Je t'assure que j'ai bien hâte d'aller vous voir à mon tour, et j'irai aussitôt que je pourrai laisser, après tout ce brouhaha ici.

Amitiés et baisers chez toi.

Ta mère affectionnée.

R. D. L.

Le fauteuil est bien laid, mais je t'apporterai la couverture quand j'irai.



24 juin 1879

Mon cher fils,

La vieille tante est un peu moins mal, ce matin; elle a pu garder ½ tasse de thé, ce n'est pas grand-chose, mais enfin ça la fait vivre. Je crois qu'elle ira encore quelques jours. Me voilà encore à l'ancre, car je ne laisserai pas ma tante⁹⁸ dans l'état où elle est.

Ton papa est obligé de partir lundi. J'espère qu'il emmènera Jules avec lui : ce sera moins inquiétant pour nous. Je n'aime pas à le voir seul si longtemps; et, pour moi, il est impossible que je l'accompagne, l'air est trop vif à Percé.

Alexina Robillard se marie le 24 juillet avec le jeune Trudel⁹⁹; c'est un

très beau mariage pour elle, et un fameux débarras pour ta sœur (ceci est entre nous).

Avez-vous toujours la famille du docteur chez vous? Comment êtes-vous tous? Et *baby*, comment supporte-t-elle la chaleur, et ta chère petite femme, prends garde qu'elle ne se fatigue pas trop. Car elle n'est pas forte et elle a besoin de santé.

Adieu, cher fils. Amitiés à tous. Jules et Arthur vont avoir leurs vacances vendredi prochain et, lundi, ils partiront l'un, pour Gaspé, avec ton père, l'autre, pour Saint-Hyacinthe.

Et moi, je resterai ici jusqu'à [ce] qu'il soit possible de laisser ma tante. Toute à toi.

R. D. Laframboise

Je t'envoie encore un mouchoir aujourd'hui. J'espère que tu as reçu celui d'hier.



Saint-Hyacinthe, 10 juillet 1879

Mon cher Louis,

Je n'ai pas oublié qu'aujourd'hui était ton jour de naissance, et je remercie Dieu de m'avoir donné un si bon fils qui, à son tour, m'a donné une bonne petite bru et une chère petite-fille à aimer. Que je suis donc peinée que cette chère mignonne ait un si gros rhume, mais si tu crois que ce soit la coqueluche, il faut lui avoir des globules N° 20 des «Humphreys Specific¹⁰⁰». Cela diminuera beaucoup les accès de toux et les étouffements. Si ce sont les bronches qui sont malades, alors c'est le N° 7 qu'il faut. La toux sifflante de la coqueluche se distingue facilement de l'autre. Maintenant, voici la manière de faire les cerises à l'eau-de-vie : il faut prendre ½ # de sucre par 6 de fruits, ôter les queues, mettre le tout sur le feu avec ½ *tumbler* d'eau par livre, et laisser cuire les cerises à demi; après quoi on les retire avec une passoire, on les met dans des pots fermés. On laisse cuire le sirop après y avoir encore ajouté 1 # de sucre et, quand il est bien cuit, on le laisse tiédir un peu et l'on ajoute de l'alcool au goût, en ayant soin de brasser le mélange et de le mettre un peu fort, après quoi vous le versez sur vos fruits et vous bouchez les pots. Quatre ou cinq jours après, vous les ouvrez de nouveau, vous les brassez encore jusqu'au fond, et si elles

ne sont pas assez fortes, vous en ajoutez un peu et vous les oubliez jusqu'à l'hiver.

C'est la même chose pour les pêches. Pour la liqueur de framboise, on met du bon whisky à moitié une bouteille, et l'on y met ses fruits; et en novembre ou décembre, on fait sa liqueur Alyssa Burney, comme le curaçao.

J'espère que vous réussirez aussi bien que pour les framboises que vous avez réussi pour le curaçao.

Je t'inclus deux lettres de ton papa, et peut-être trois si je la retrouve.

Amitiés de ton oncle, de Fanny, Henriette, Alice, Louise, tes frères et ta tante Leman¹⁰¹; tous te font leurs meilleurs souhaits. Je vous embrasse tous les trois et je t'écrirai encore bientôt.

Toute à toi.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 6 août 1879

Mon cher Louis,

J'ai enfin reçu samedi soir un télégramme de ton papa, daté de Halifax, où il a pris le *Miramichi* pour revenir à Percé. Le *Herald* d'hier rapportait dans les débats parlementaires une interpellation de Flynn¹⁰² à propos du terme spécial de Gaspé (lis cela), et ils ont répondu que c'était le juge McCord¹⁰³ et un M. Blanchet qui l'avait demandé, et que pour cela les termes réguliers de la Rivière-au-Renard, Gaspé et Percé avaient été reculés d'un mois, à la demande du juge Laframboise. Ça me paraît étrange, mais je ne puis rien dire avant d'avoir reçu une lettre de ton père, qui m'expliquera tout cela.

J'espère que vous êtes tous bien chez vous, et aussitôt que j'aurai d'autres lettres de Gaspé, je te les enverrai.

Toute la famille ici est bien portante. Fanny commence à être bien fatiguée de son état : elle attend pour la fin de novembre (je crois).

Louise est à préparer du chant pour dimanche. Les dominicains font bénir une superbe cloche arrivée de France ces jours derniers. Et Louise a été priée de chanter et d'organiser un chœur; toute notre jeunesse s'exerce pour cela.

Adieu, cher bon. Embrasse bien pour nous ta chère femme, et bien, bien fort la chère mignonnette.

À toi bien affectueusement.

Ta mère.

A. D. Laframboise



Montréal, 5 novembre 1879

Mon cher Louis,

Je me substitue à Louise pour te remercier de l'envoi du journal de mode. Je suis mieux maintenant et encore une fois sur le *sprint*. Nous avons félicité Onésime¹⁰⁴ sur sa nomination : c'est bien honorable, à son âge, d'être déjà procureur général; sa nomination est bien reçue, même de ses adversaires. Il fera honneur à son pays par ses talents; il se fera aimer pour lui-même par sa manière, son caractère et ses sentiments de gentilhomme. Si seulement sa santé et ses intérêts n'en souffrent pas trop, tant mieux pour lui!

Rosalie est mieux de son rhumatisme, mais elle aura besoin de grandes précautions tout l'hiver. Elle n'est pas forte, tant s'en faut.

Je suis peinée que notre chère petite souffre de ses dents; il le faut pourtant bien, mais c'est pénible de voir souffrir ces chers petits êtres qu'on aime tant. Ne forcez pas trop ses petites jambes afin qu'elles soient assez fortes pour supporter le corps et qu'elles restent bien droites.

Je ne crois pas que Louise Malhiot¹⁰⁵ compte sur un cadeau de noces, elle sait bien que si tu l'avais pu, tu l'aurais fait. Aussi, ne te trouble point de cela.

J'espère qu'Alphonsine est toujours bien portante et que vous ne vous presserez pas de donner un remplaçant à notre chère petite. Qu'elle soit seule à chérir bien longtemps encore, ça donnera des forces à la mère et à l'enfant.

La grande nouvelle, ce matin, est l'ouverture de la Banque Ville-Marie¹⁰⁶. Ils vont liquider les affaires de la banque, ils s'attendent à payer 200 000 piastres aujourd'hui. Je pense bien que les actionnaires vont perdre, eux, mais ils croient pouvoir payer tous les autres.

Je ne pense pas que ton papa aille à Ottawa d'ici à quelque temps. Au

reste, s'il s'y décide, nous t'écrirons d'avance. Il siège depuis son retour et il en a jusqu'au 25 ou 28, je crois. À présent qu'il est censé résider à Gaspé il n'y a pas de difficultés pour se faire payer.

Les juges d'ici ont déjà parlé avec Onésime pour des changements judiciaires. J'espère qu'il y réussira avec le temps, et qu'il pourra mettre ton père ailleurs qu'à Gaspé. Ceci est entre nous.

Rosalie sera, je pense, obligée d'aller, ce printemps, résider à Québec, car Onésime n'y restera pas seul, car je le pense là pour plusieurs années.

Joseph Loranger est très malade, et je pense qu'il aura de la peine à s'en retirer. Il a une bronchite aiguë et il sort toujours, ce qui l'aggrave beaucoup. Le juge dit qu'il va se tenir au bureau, afin de donner des conseils aux pratiques, et Onésime reviendra plaider pendant les termes. Peltier n'est plus là, mais ils ont Beaudin¹⁰⁷ qui leur est bien utile et travaillant, mais il a besoin de direction, quoiqu'il ait plus d'initiative que Peltier.

Adieu, chers enfants. Je vous embrasse tous trois; ton père, tes frères et tes sœurs en font autant. Amélie est toujours bien portante et toujours heureuse de son sort.

Jules et Arthur grandissent tous les jours. Si Jules se tenait aussi droit qu'Arthur, il paraîtrait encore plus grand. Édouard sort comme un bon, il aime la société des dames qui l'apprécient beaucoup. Il va partout où il est demandé, et tout le monde le demande, de sorte que Louise n'a pas grand peine à se faire accompagner en soirée.

Bonjour.

Ta mère affectionnée.

R. D. L.



Montréal, 23 novembre 1879

Mon cher Louis,

Non, je ne vous oublie pas, tout au contraire, mais le temps passe si vite et les jours sont si courts qu'il est quelquefois bien difficile d'accomplir ce que l'on veut.

Dieu merci, je ne suis pas malade, parce que je reste à la maison, mais l'autre soir, j'ai fait une extravagance : je suis allée passer la soirée chez M^{me} Lacoste^{ss}, sœur de M. Léon Globensky^{ss} qui est dans la même pension

que nous, et comme c'était pour rencontrer M^{me} la « lieutenant » que j'ai connue avant son mariage avec M. Robitaille^{ss}, et que ton père ne pouvait pas y aller ce soir-là, parce qu'il avait siégé en Cour toute la journée, sans même venir à son lunch, je me suis exécutée et j'ai accompagné Louise, mais Rosalie qui était très bien ce soir-là, est venue me prendre en voiture et m'a ramenée de même, de sorte que je n'ai eu que du plaisir sans fatigues. Nous avons naturellement fait la connaissance de toute la famille Globensky depuis que nous sommes ici. Ils sont tous très aimables, ils aiment beaucoup Louise, qui chante autant qu'ils veulent et ça leur fait plaisir.

M^{me} Robitaille a été charmante pour nous et a dit à Rosalie qu'elle espérait la voir souvent à Québec. M^{me} Chapleau¹¹¹ était là aussi; elle est bien gentille et parle bien le français. Enfin, j'ai passé une soirée très agréable. M^{me} Robitaille a voulu que Rosalie et moi fussions près d'elle au souper. Enfin, il n'y a pas d'attentions délicates dont nous n'ayons été l'objet. Il eût été plus naturel de la voir s'entourer des femmes des ministres, mais M^{me} Chapleau l'a voulu ainsi.

Nous avons rencontré là M^{me} Édouard Langevin, que je ne connaissais pas encore, qui est une charmante jeune femme, mais qui paraît avoir un mari fort jaloux¹¹². C'était M. Strathy, le mari d'Amélie de Boucherville¹¹³, de qui il paraissait prendre ombrage; enfin, c'était si visible que tout le monde l'a remarqué. Louise est allée la voir hier et elle s'est beaucoup excusée de ce qu'elle n'a pas su que Louise fût à Ottawa. Elle m'a dit que j'avais à Ottawa *une belle petite-fille* : « Oh, elle est bien, bien jolie, cette enfant-là! »

Tu peux penser si grand-maman se regourmait en entendant faire des louanges de sa petite chérie, mais, comme Alphonsine et toi avez si bien contribué à la faire si jolie, il est juste que je vous fasse partager ma gloire de grand-mère. Embrassez-la bien, la mignonnette à mémé!

Je ne crois pas que ce soit du rhume qu'elle a, mais ce sont ses dents qui amènent cette toux, qu'il faut soulager mais qui ne guérira qu'après ses dents percées. Tenez-la bien chaudement et vous recevrez, ces jours-ci, de la réelle flanelle de Saint-Hyacinthe pour lui faire une bonne robe chaude. Je vous l'expédierai aussitôt que je l'aurai reçue moi-même.

Fanny est au moment de rester malade et elle est souffrante et fatiguée. Nous avons eu beaucoup d'inquiétude pour Caroline Béique qui a fait une chute d'une chaise – où elle était montée – tout de son long par terre, et elle est enceinte de six mois. Elle a gardé le lit pendant 10 ou 12 jours et elle est mieux à présent.

Rosalie souffre de temps en temps. Je crains qu'elle soit ainsi tout l'hiver.

Dieu veuille, mon cher Louis, que les Chambres fassent quelque chose pour vous. Oui, je pense bien qu'il est difficile de mettre les deux bouts ensemble, mais tenez bon, mes chers enfants, et ne faites pas de dettes! Il vaut mieux se priver de quelques douceurs et être indépendant des dettes.

Allons, ayez bien soin les uns des autres. Prenez garde que la petite ne reste pas trop longtemps par terre : près d'une porte ouverte, il y a toujours un courant d'air froid qui serait fatal.

Adieu.

A. D. L.



1880

Montréal, 12 janvier 1880

Mon cher Louis,

Dis bien à ma chère Alphonsine que toutes mes lettres s'adressent autant à elle qu'à toi, mais si je ne les lui adresse pas plus souvent, c'est afin qu'elle n'ait pas la peine de répondre. Je sais que son temps est pris par ses occupations et les soins à donner à la petite chérie. Je suis peinée d'apprendre le surcroît de fatigue qu'elle aura pendant l'absence de la fille, mais si c'est une bonne fille, reprenez-la à son retour; si au contraire elle n'est pas ce que vous désirez, alors ce sera une bonne occasion d'en changer.

M^{me} Chamard^{ss} m'a dit qu'elle allait aller à Ottawa pour y prendre une maison de pension au printemps. Crois-tu qu'elle y puisse faire quelque chose? Elle a déjà un de ses fils à qui sir J. Macdonald a fait donner une place, et alors au lieu de payer une pension chez des étrangers, il sera chez sa mère; et elle aura aussi plus de chance pour le plus jeune, qui serait en état de gagner aussi de son côté. Elle tient une excellente table et je sais que quand elle sera connue elle ne manquera pas de pensionnaires. Pauvre femme, elle a été bien éprouvée, surtout depuis la mort de son mari^{ss}.

Avez-vous été voir les cottages, dont tu me parlais, à Hull? Et vous conviennent-ils? J'espère que mignonne est mieux. Comme elle prend le rhume facilement, cette chère petite!

Ton papa est un peu indisposé, mais c'est du froid qu'il a pris, ça ne sera rien. Il se prépare à partir pour son voyage d'hiver à Gaspé, où il sera cinq ou six semaines au plus, j'espère.

Amitiés à ta chère bonne petite femme, des baisers en abondance à la chère petite que j'aurais tant de plaisir à embrasser moi-même à mon goût. Garde aussi un peu de tous ces bons baisers-là pour toi, cher enfant, et crois-moi, bien affectueusement, toute à toi.

R. D. Laframboise



13 février 1880

Mon cher Louis,

J'ai appris ce matin que Lajoie, d'Ottawa, avait résigné sa place, qu'il était remplacé par DeCelles¹¹⁶, de *La Minerve*, qui, lui aussi, est remplacé par de Labrière¹¹⁷, de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe y gagnera, mais je doute que *La Minerve* en soit plus intéressante.

Ton père revient de Gaspé plus tôt qu'il ne l'avait pensé, mais comme il n'y a rien à faire à Gaspé et qu'il n'a eu qu'à ouvrir et refermer la Cour à Percé, à l'exception du dernier jour où il a eu un très petit nombre de causes, il s'est remis en route ce matin à son grand contentement, car il était très mal à Percé, cet hiver. Ainsi, n'envoie plus de journaux.

Rosalie est à Québec depuis samedi et elle reviendra demain avec son mari. Elle est allée voir à se trouver une pension pour le temps de la session et décider ce qu'ils feront au printemps.

Je viens d'écrire à Alphonsine. Je vais mettre les deux lettres sous la même enveloppe.

Adieu, cher enfant.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise



22 avril 1880

Mon cher Louis,

Je reçois ta lettre à l'instant. Je vois qu'elle a été écrite avant le feu¹¹⁸, puisque tu n'en parles pas, mais le télégramme d'Onésime est venu nous rassurer. Tout de même, Alphonsine et toi avez dû être inquiets, si vous étiez tous à Ottawa pendant que ça brûlait de tout côté.

J'ai une grande nouvelle à t'apprendre : c'est que nous allons demeurer chez M^{me} W. Dorion¹¹⁹, qui nous a fait offrir de nous prendre en pension. Tu peux penser que nous n'avons pas refusé. Nous serons logés moins grandement qu'ici, mais nous y serons mieux sous tous les autres rapports. Nous nous y rendrions le 30 avril, et c'est le N^o 177, rue Saint-Denis, trois portes avant la maison de Béique à droite en montant.

Ton papa ne partira que le 20 ou 21 et, s'il peut être libre, il ira faire un tour avant de partir pour Gaspé. Les termes sont changés maintenant et il n'a rien à faire du 30 juin au 25 septembre; et je ne serais pas du tout surprise qu'il revînt passer ce temps-là ici. Ça ne lui coûtera pas plus cher que de rester là-bas, surtout si le juge Johnson va aux Îles-de-la-Madeleine au mois d'août. Mais ne parle pas de ceci, c'est un projet.

Adieu, mes chers enfants, nous sommes tous bien et vous faisons mille amitiés.

Bien à toi.

Ta mère.

A. D. L.



21 juin 1880

Mon cher Louis,

J'ai trouvé les dictionnaires que tu m'as demandés, ainsi que les *Fables* de La Fontaine, mais je n'ai pas de grammaire française, à part celle de l'Académie, et encore est-elle bien vieille. Mais si tu en veux une de Larousse, qui est considérée la meilleure, je pourrai te l'acheter. Dès qu'Arthur sera en vacances, je lui ferai poster les dictionnaires à la poste.

Ton papa est arrivé samedi matin, et il est reparti ce matin pour tenir la

Cour à Sainte-Scholastique jusqu'à vendredi. Son voyage lui a fait du bien.

Je vais aller ce soir à une séance de l'Université Laval, demain après-midi, à la distribution des prix de l'École Archambault, et demain soir à une séance pour l'ouverture de l'église de Notre-Dame-de-Lourdes¹²⁰. En voilà de la dissipation, me dis-tu.

Je t'aurai les boîtes de «Fullers Earth» et les enverrai en même temps que les dictionnaires. Je me tiendrai prête à partir au premier signal.

Amitié et baisers.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise



*Le 6 août 1880, à Hull,
naît Marie-Alexina-Louise Laframboise,
fille de Louis Laframboise et d'Alphonsine St-Jean.*

1881

À bord du *Miramichi*,
En vue de Trois-Pistoles,
Mercredi matin [1881?]

Mon cher Louis,

Je n'ai pas pu trouver un instant pour répondre à ta lettre avant de partir de Montréal. J'ai prié Louise de t'écrire, mais puisque j'ai un moment pour le faire, et le bateau est si *steady* que je vais en profiter pour causer un peu avec toi et ta chère femme. J'ai vu Rosalie à Québec; elle ne sera de retour à Montréal qu'après la session. J'ai pu juger hier de ce que c'était qu'une tempête sur le fleuve, et j'ai craint un moment de ne pouvoir surmonter le malaise, mais du moment que j'ai été à moitié en haut, je me suis trouvée mieux. Et j'ai évité le mal de mer.

Ce matin, il fait un beau temps calme et froid, car ici tous les bateaux sont encore couverts de neige, et le capitaine dit qu'à Gaspé, en venant à Montréal, il a été obligé d'attendre à l'entrée du bassin pour laisser sortir la glace, pour livrer passage à son vaisseau. Le *Miramichi* est le meilleur *steamer* pour faire son coup d'essai, car il est parfaitement tranquille et, malgré la tempête d'hier, il n'y avait qu'un peu de tangage. Mais nous n'avons roulé que quelques instants pendant un tourbillon de vent; il a ensuite repris sa marche régulière. Nous avons dépassé la Pointe-au-Père tantôt, et je puis écrire sans secousses aucunes.

Je finirai ma lettre à Percé; demain matin, nous y serons, je l'espère, avant le départ de la malle.

Percé, 4½ après-midi

Nous déchargeons à l'instant, et j'ai tout juste le temps de fermer mes lettres. Je t'écrirai bientôt. Je suis bien et ton père aussi. Il fait un temps magnifique, l'air est froid, cependant il y a un pied de neige devant la poste. Je vous embrasse tous.

Adieu.

R. D. L.



1882

Montréal, 25 janvier 1882

Pour toi seul

Mon cher Louis,

L'affaire dont je t'ai parlé est tombée à l'eau : il n'y a pas eu moyen de les faire consentir à Ottawa, non pas pour ton père mais pour amener l'autre ici et envoyer ton père à Saint-Hyacinthe. L'on pense que Mousseau, qui en veut la mort jurée à Si..., n'a pas voulu lui donner une place qui augmenterait son salaire. Et ton père souffre de cette inimitié par ricochet.

Il va partir le 1^{er} février; nous sommes à le préparer. J'espère que le froid cédera un peu d'ici là, car il souffre tant du froid.

Comment est ta maison cet hiver? Souffrez-vous du froid? Et les filles trouvent-elles qu'il fait aussi froid qu'à Percé?

As-tu vu la dernière lettre de Rome? Si cette fois les opposants ne comprennent pas, c'est qu'ils ne le voudront pas. C'est court mais sévère. Pourvu que cela fasse finir la question, mais, tout dévots qu'ils soient, ces gens-là ne comprennent la soumission que quand c'est pour les autres et trouvent cela bien dur pour eux.

M^{gr} Bourget est tranquille comme un oignon depuis son retour de Rome¹²¹. Je pense qu'il en a eu assez de ce voyage infructueux.

Nous préparons le bazar sans espérer un grand succès. Adieu, cher enfant, embrasse bien tous les tiens pour moi et crois à la vive affection de ta mère.

R. D. Laframboise

Tous tes frères et sœurs sont bien et vous embrassent tous.

R. D. L.



*Le 1^{er} février 1882,
le juge Maurice Laframboise décède, âgé de 60 ans¹²².
Le 16 février de la même année,
naît Marie-Rose-Juliette Laframboise,
fille de Louis Laframboise et d'Alphonsine St-Jean.*

Montréal, 30 septembre 1882

Mon cher Louis,

Le notaire a fini l'inventaire, il doit le clore ces jours-ci. Et alors, nous t'écrirons pour venir ici passer quelques jours. Il vaut mieux t'en prévenir d'avance, afin que tu arranges tout en conséquence.

J'ai vu la jeune M^{lle} Fréchette, qui ne m'a pas paru bien du tout. Je l'ai engagée à prendre la sœur de la vôtre; elle espère pouvoir le faire. J'en serais bien aise parce qu'alors vous auriez la chance de garder la vôtre, ayant sa sœur si près d'elle. J'espère qu'elle ne s'ennuie pas trop de son isolement.

J'espère que cette chère Alphonsine va pouvoir se reposer un peu plus maintenant. Embrasse bien les chères petites pour mémé.

On m'a dit que Juliette se mêle aussi de me ressembler : est-ce vrai? D'après son portrait, elle me paraît ressembler à la petite Rosalie, qui, elle, me ressemble en beau, passe encore, mais je ne lui pardonnerai pas de s'enlaidir pour me mieux ressembler.

M^{me} Leman est au plus mal. Je pense que c'est une question de jours. Ta tante Dessaulles est rendue là, ainsi que ta tante Louisa. M^{mes} St-Julien et Mackay¹²³ y sont aussi.

Au revoir, mon cher. J'espère que ça sera bientôt, car nous allons presser le notaire.

Bien des amitiés et des baisers à tous les tiens.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Montréal, 1^{er} octobre [1882]

10½ heures du matin

Mon cher Louis,

Je viens d'apprendre par un télégramme de Jules que M^{me} Leman¹²⁴ est morte hier à 8 heures du soir. J'ai vu Onésime à midi; il m'a promis de presser le notaire de clore l'inventaire¹²⁵, car je voudrais, après t'avoir vu ici, aller passer quelques jours avec cette pauvre Fanny, qui est bien affligée. Je n'irai pas au service parce que la maison est remplie, chez Casimir, et nous lui serons bien plus utiles dans quelque temps, quand tout le monde l'aura laissée.

Adieu, cher fils, je te laisse parce que j'ai plusieurs lettres à écrire.

Bien des baisers à tous les tiens.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise



Montréal, 12 octobre 1882 [extrait]

[...] Il se présente encore des retards pour les affaires; il paraît qu'il y a eu des sommes payées pour les dettes de ton père avec les argents reçus de ma seigneurie, et qu'alors j'ai droit à une première hypothèque avant tous les autres créanciers. Ce serait encore quelques mille piastres retirées du naufrage. Durand travaille à cela dans le moment. [...]

A. D. L.

1883

Montréal, 12 février 1883

Mon cher Louis,

Tu voilà encore bien occupé et pour longtemps. Je suppose, tu n'auras pas beaucoup de temps pour chercher des maisons.

J'ai eu une lettre de Saint-Hyacinthe qui m'annonce la mort de ce pauvre Cadoret¹²⁶. Il s'est senti malade pendant le bazar, il était enrhumé et oppressé, mais il n'en a pas fait de cas. Le mardi, néanmoins, il n'est pas resté de la veillée, il s'est rendu chez lui, mais n'a fait venir le docteur que le mercredi soir : il était trop tard et, jeudi, il a fallu lui donner les derniers sacrements. Et il est mort samedi matin. Tu vois que ç'a été très prompt.

Fanny me dit que leur bazar a rapporté \$1565,00 cette année, toutes dépenses payées! Ils ont ouvert le bazar à 4 heures, dimanche, immédiatement après les vêpres et, le soir à 9, ils avaient en caisse \$450. Qu'en dis-tu? C'est dommage que toi et moi ne puissions pas en faire autant pour nous-mêmes.

Adieu, cher fils. Les enfants sont mieux, chez Rosalie, et elle commence à se reposer un peu de ses fatigues. Louise est assez bien, quoiqu'elle souffre quelquefois de constipation, ce qui lui occasionne des maux de tête, mais en général elle est bien.

Embrasse tous les tiens pour nous.

Bien à toi.

A. D. Laframboise

Ta tante Dessaulles doit aller passer quelques jours chez Emma.

R. D. L.



Montréal, 10 mars 1883

Mon cher Louis,

Je ferai ce que tu demandes, mais ne t'enverrai cela que la semaine prochaine, parce que je ne verrai Onésime que demain.

Tu sais que la police [d'assurances] est entre mes mains, seulement *in trust*, parce que je ne voudrais pas priver ni ta femme, ni tes chers enfants, du bénéfice de tes épargnes; tu me connais trop pour en douter.

Je suis à négocier avec les MM. de Saint-Sulpice pour leur passer l'orphelinat, car je leur ai dit qu'à partir du 1^{er} avril je ne me rendrais plus responsable de la dépense. J'aurai de quoi régler tout ce qui est dû, surtout avec l'aide de la soirée qui a eu lieu jeudi et qui a rapporté près de 100 piastres de profit net.

Onésime est à arranger cela chez le supérieur. Ils ont besoin de servants de messes et ils ne pourraient se les procurer ailleurs. Aussi, M. Colin¹²⁷ est bien en faveur du projet, mais il a à en référer à son Conseil, et Dieu sait s'ils y consentiront! Je te tiendrai au courant de tout ce qui se fera.

N'en parle pas, car si ça ne se fait pas, je verrai les autres dames et nous fermerons l'orphelinat.

Bien des baisers et amitiés de tous à tous.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Montréal, 20 mars 1883

Mon cher Louis,

Je n'ai pas encore été chez Onésime depuis plus de 12 jours : le mauvais temps continu et le froid m'ont retenue forcément à la maison. Je viens d'apprendre à l'instant la triste nouvelle de la mort de ce pauvre Pierre Lamothe¹²⁸ : il est mort subitement, après son dîner, il est monté en haut et

sa femme, qui l'attendait dans son boudoir pour lui faire la lecture, comme il en avait l'habitude, ne le voyant pas revenir, s'est mise à l'appeler et, ne recevant pas de réponse, est entrée dans sa chambre et l'a aperçu debout. Alors, elle lui a demandé s'il était malade et, en même temps, il est tombé mort à ses pieds. Tu peux penser la désolation de cette pauvre femme si impressionnable et si nerveuse. Charles et Eugène n'étaient pas à la maison : ils étaient repartis, après le dîner, pour venir en ville. Cette pauvre Lucie était donc seule avec son mari et deux servantes. C'est vraiment effrayant de voir le nombre incroyable de morts subites parmi des personnes connues, dont nous entendons parler tous les jours.

Je ferme ma lettre afin qu'elle soit à temps pour la malle.

Amitiés et baisers à ta chère famille. Nous sommes tous bien ici.

Bien à toi.

Ta mère.

A. D. Laframboise



24 mars 1883 [extrait]

[...] Il y a deux plaques à l'orphelinat, je crois, une au nom de ton grand-père A. Laframboise, et je crois que celle dont tu parles y est aussi. Je verrai à tout cela bientôt. [...]

A. D. Laframboise

Ton oncle Pierre a été enterré hier. Comme on ne peut pas chanter de service dans la Semaine sainte, le sien ne sera chanté que plus tard. Il a été transporté à l'évêché, où il y a eu l'office des morts et, de là, au cimetière.



Montréal, 27 mars 1883

Mon cher Louis,

Nous avons eu le plaisir de voir M. et M^{me} St-Jean hier après-midi. Louise les a rencontrés aujourd'hui à la réception pour Albani¹²⁹ à l'hôtel de ville. Louise a eu la chance d'avoir deux politesses pour aller entendre

Albani et elle en profite. Tout le monde en est enchanté. Sans être jolie, elle est si gracieuse et se rend si aimable avec ceux qui vont la voir qu'elle a un succès d'enthousiasme.

Rosalie et Louise iront demain voir M. et M^{me} St-Jean. Arthur est allé ce soir chez M^{me} Béliveau pour les rencontrer.

Chère petite Rosalie, si mémé était plus riche, je t'assure bien que je vous ferais venir ici me voir. Mais il faudra attendre au mois de septembre. Est-ce que cette chère Alphonsine serait encore en chemin pour la gloire? Il m'a semblé que M. St-Jean avait une arrière-pensée en me disant qu'elle était *assez bien*. J'espère pour elle que ça n'est pas le cas, mais enfin comme ces choses-là arrivent plus souvent qu'on ne le désire, je voudrais être renseignée là-dessus.

Pauvre enfant, oui, c'est un dur ouvrage d'enlever la neige et surtout la glace de la toiture, mais c'est bien nécessaire. Cela a dû rendre la chambre bien humide pour ta femme et tes enfants qui ont déjà le rhume.

Je t'envoie un reçu à signer. Onésime dit que c'est suffisant et que je ferai mieux de te renvoyer ta police d'assurance que je n'avais prise que pour te protéger contre toi-même. Mais Onésime dit que tu as trop de prudence pour déposséder ta femme et tes enfants en faveur d'autres créanciers, et qu'il vaut mieux que tu la gardes toi-même. Ainsi tu la recevras en même temps que celle-ci.

Amitiés à tous.

Ta mère qui vous embrasse tous mille fois.

R. D. L.



Le 8 mai 1883,

*Rosalie Laframboise, fille de Maurice et Rosalie Dessaulles,
décède à l'âge de 36 ans.*

*Elle laisse dans le deuil son époux Louis-Onésime Loranger
et sept enfants, âgés de 14 ans à 8 mois.*

Jeudi 7 juin 1883

Mon cher Louis,

Me voilà encore une fois sur pied. J'ai eu, depuis que je t'ai écrit, une autre rechute de mon érépipèle, qui a été bien fort, cette fois, et tout dans les yeux, d'où ça s'est répandu sur tout le corps, et même les jambes. C'est encore une fois passé. Et j'ai commencé à suivre un traitement que le D^r Lachapelle, que j'ai fait demander, m'a donné. Il m'a dit qu'il fallait le suivre pendant un mois.

Je plains sincèrement cette pauvre Alphonsine d'être sans fille en été. C'est si mauvais de se chauffer dans l'état où elle est. Nous avons failli être dans le même cas, mais j'espère que tout va s'arranger.

Ce pauvre Joseph Loranger a eu un accident très grave : il s'est cassé la cuisse près de la hanche en revenant de Laval hier. Il a posé le pied sur quelque corps glissant et est tombé sur la plateforme. C'est à peu près le même accident que ce pauvre M. Michel, qui en est mort. Onésime est atterré de ce nouveau malheur. J'en suis très inquiète, car tant de coups répétés finiront par le faire tomber malade sérieusement.

J'ai de bonnes domestiques et les enfants sont très bien. La petite a eu sa première dent avant-hier, sans douleurs ni secousses.

Louise est fatiguée et a le rhume. Tu comprends que c'est un terrible changement de vie pour nous. J'espère que le bon Dieu nous donnera la santé¹³⁰.

Amitiés chez vous. Embrasse-les tous.

A. D. L.



10 juillet 1883

Mille bons souhaits pour ta fête.

Mon cher Louis,

Tu as dû recevoir une lettre qui s'est croisée avec la tienne, te donnant des nouvelles de notre petite Adèle, qui était si mal hier au soir que nous lui avons fait recevoir l'extrême-onction¹³¹. Elle s'est ranimée un peu aujourd'hui, néanmoins. Je redoute la nuit. Les médecins, comme toujours, donnent de l'espoir, mais je redoute la faiblesse de sa constitution. Les enfants (*babies*), la

bonne et Louise vont partir vendredi pour la montagne de Belœil, jusqu'à ce qu'Adèle soit mieux ou morte, et ensuite nous irons les rejoindre.

Onésime est plus décidé que jamais à vendre sa maison et à se mettre en pension. Si nous trouvons à nous loger tous confortablement, ça ne reviendra toujours pas plus cher que de tenir maison et ce sera bien moins fatigant pour moi. Louise a besoin de bon air et le séjour de la campagne lui sera salutaire.

Je t'enverrai demain ce que tu me demandes, car il faut faire accepter le *check* à la banque. J'espère bien que votre fille ne vous trompera pas et que chère Alphonsine aura une maladie aussi heureuse qu'à l'ordinaire.

Embrasse bien les enfants. Je t'écrirai encore, afin de te tenir au courant.

Bien à toi.

P. D. Laframboise



*Le 5 août 1883,
est né Louis-Alphonse-Pierre-Maurice Laframboise, appelé Maurice,
fils de Louis Laframboise et d'Alphonsine St-Jean.*

Saint-Hilaire¹³², 6 août 1883

Mon cher Louis,

Recevez tous deux, ma chère Alphonsine et toi, mes sincères félicitations sur la naissance d'un garçon, le premier qui continuera le nom¹³³. Je lui souhaite, à ce cher petit, de perpétuer les traditions d'honnêteté et d'honneur de la famille. Élevez-le avec grand soin, afin d'atteindre ce but qui sera la consolation de vos vieux jours. Ça ne veut pas dire que monsieur le nouveau venu prendra la place de ses sœurs dans le cœur de grand-maman : il partagera en bon frère, mais il ne supplantera pas, bien sûr.

Qu'Alphonsine soit bien prudente, afin de se rétablir bientôt et puis, ensuite, qu'elle se ménage afin de pouvoir suffire à la tâche d'élever ses quatre petits enfants.

Louise se joint à moi pour vous dire tout ce qu'il serait trop long d'écrire et dont pourtant notre cœur est plein.

Encore une fois, ayez bien soin de la mère surtout.
Amitiés à M. et M^{me} St-Jean, M^{lle} Migneault. Embrasse bien Alphonsine
et tous les enfants pour nous.
Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise

1884

Montréal, 21 avril 1884

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre et ton portrait barbu. Je ne doute pas que la barbe soit soyeuse et touffue; mais cela te vieillit beaucoup et tout le monde s'accorde à dire que ça ne te va pas aussi bien. Mais si ta femme ne te trouve pas trop mal et que tu t'en trouves mieux, après tout c'est pour toi et personne n'a rien à y voir.

Je vois que la session est finie. Avez-vous eu ce que vous désiriez? Écris-moi cela et aussi la réponse de M. Larue¹³⁴. Dieu veuille qu'elle soit favorable, car vous et surtout les chers enfants en éprouveriez tant d'avantages. Pour moi, j'en suis à attendre le temps chaud. Je ne puis sortir encore, j'ai eu encore une autre visite de ma maladie la semaine dernière. Mais comme les attaques sont plus fréquentes, elles durent moins longtemps. Si le mois de mai est froid, je n'entreprendrai aucun voyage; ce sera pour l'automne, de bonne heure.

Adieu, mes chers enfants. Je vous embrasse tous, pour moi et pour les autres.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise



Kamouraska, 14 juillet 1884

Mon cher Louis,

Je serais bien tentée de mettre 14 novembre, car depuis que nous sommes ici nous n'avons eu qu'une seule belle journée. Aussi sommes-nous fatigués de ce temps. Tous les jours : pluie, brouillard, gros vent de nord-est, enfin tout ce qui peut contribuer à nous faire trouver le temps long; mais assez bonne société et table excellente. L'on nous fait espérer de beau temps pour demain. Dieu veuille qu'il en soit ainsi. Louise n'a personne ici avec qui elle peut s'amuser un peu, et avec cela pas de piano. Heureusement que Louise Loranger a trouvé ici plusieurs jeunes filles de son âge, de sorte que le temps passe assez bien pour les enfants. Nous n'avons eu qu'une journée sans feu. Nous nous habillons comme en hiver. Tu vois qu'après les chaleurs torrides de Montréal il y a changement un peu subit. Bien certainement nous ne reviendrons pas ici l'été prochain. C'est continuer l'hiver trop longtemps. Je me tiens enfermée à la chaleur; tous les autres sortent malgré le froid.

Adieu, mes bons enfants. J'espère que si le beau temps et la chaleur nous reviennent, je serai de moins mauvaise humeur.

Loranger va partir mercredi pour Terre-Neuve avec Louis et M. Joseph, par le *steamer BuonaVista*. Ils seront absents trois semaines. Je t'écrirai bientôt.

Ta mère qui vous embrasse tous.

A. D. L.



Kamouraska, dimanche 20 juillet 1884

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta bonne lettre hier et j'ai vu M^{lle} Taché dans la soirée; elle est venue ici avec M^{me} Duval. Nous avons aussi M. et M^{me} Murphy et leurs trois filles, M. et M^{me} Hamel et leurs deux filles et une nièce, M. et M^{me} Bowen et leur fille, M. Broeter et sa fille, M^{lle} Pratt et sa sœur, M. et M^{me} Adolphe Hamel et leur fille, et notre famille de onze en tout. C'est heureux pour les enfants d'en avoir d'autres de leur âge, avec qui elles peuvent s'amuser, car nous n'avons que de la pluie et du vent. Il faut rester à la

maison et tu penses au bruit des 12 enfants, dont les plus jeunes ne sont pas les plus bruyants. Et avec cela le temps passe d'une manière inconcevable. J'ai à peine le temps d'écrire. Édouard nous dit qu'à Montréal il fait de la pluie et du froid. Jules me dit qu'à Saint-Hyacinthe c'est la même chose. Il me dit qu'il est très occupé, que le jeune Hébert est parti précipitamment de l'endroit, ce qui lui laisse tout son ouvrage et celui de son confrère à faire. Il est bien fatigué, le cher enfant. Nous parlons de vous avec M^{lle} Taché, qui ne tarit pas sur le sujet de vos enfants.

Si DeCelles ne veut pas prendre de livres, laisse faire et, dans tous les cas, il ne pourra les avoir que quand je retournerai en ville.

Amitiés à ma chère Alphonsine et M^{lle} Migneault; mes compliments à M. et M^{me} Genant. Dieu merci, vous n'avez plus besoin de la permission des gens de la rue St. P. pour venir voir vos amis, qui doivent être, de leur côté, bien heureux d'être débarrassés de toutes leurs entraves.

Louise chante tous les dimanches à l'église, à la demande du bon vieux curé Hébert¹³⁵ qui est venu la demander lui-même.

Ce pauvre M. Lévesque¹³⁶, du séminaire de Saint-Sulpice, est venu passer une partie de ses vacances chez son père à la Rivière-Ouelle. Il est tombé malade des fièvres typhoïdes et est mort ce matin. C'est un tout jeune prêtre et l'un de nos bons prédicateurs. Il avait beaucoup d'influence sur les jeunes gens dont il s'occupait beaucoup et à qui il faisait beaucoup de bien. C'est une perte pour le séminaire.

Onésime va partir demain pour Terre-Neuve avec Louis et MM. Joseph Loranger et W. Marchand¹³⁷.

Adieu, mes bons et bien chers enfants. Embrassez bien les chers petits pour moi.

Bien à vous.

A. D. Laframboise



Kamouraska, 4 août 1884

Eh bien oui, mon cher Louis, c'est la maladie qui m'a empêchée de t'écrire, mais non pas la mienne : c'est cette chère petite Louise Loranger qui, depuis 14 jours, a été tellement malade que nous avons télégraphié au D^r Hamel, de Québec, qui a sa famille ici, de venir pour plusieurs jours. Il nous en a donné cinq et a suivi la maladie pas à pas.

Quand elle est tombée malade, nous avons fait venir le médecin d'ici qui l'a dosée d'huile de castor sans mesure, et qui l'a soignée pour une inflammation d'intestins, quand c'était tout autre chose. Alors la diarrhée l'a prise et il n'y avait plus moyen de l'arrêter et, avec cela, des douleurs aiguës dans le bas-ventre et dans les aines. Le D^r Hamel a dit de suite que c'était un effort qui avait causé ces douleurs, et elle nous a avoué qu'elle s'était servi de billes trop lourdes en jouant aux quilles, qu'elle revenait de là avec le mal de reins, etc. Voilà six jours et six nuits que nous la tenons dans la graine de lin. Tu peux bien penser que c'est très incommode de soigner une personne aussi malade, loin de chez soi, et que Louise et moi sommes bien fatiguées.

Mais la voilà qui revient lentement à la santé. La température est délicateuse et presque chaude, l'air est si bon à respirer que cela va lui rendre ses forces bien vite. Voilà deux nuits qu'elle passe très bonnes, mais elle ne laisse son lit que l'espace d'une demi-heure à la fois, deux ou trois fois dans la journée. Le docteur lui a dit, en repartant pour Québec ce matin, qu'elle pourrait aller sur la galerie, demain, respirer l'air. Quelqu'un la portera en bas et nous la mettrons dans une grande chaise berçante pour lui laisser respirer l'air, en ayant soin de la laisser enveloppée.

Tu vois que c'est une vacance qui n'a pas été un repos pour nous, ni pour elle, la chère enfant. J'ai été malade aussi, mais à présent je suis très bien. C'est dommage que nous ayons eu tant de pluie dans les premiers quinze jours, et de la maladie les autres quinze jours.

Loranger n'a pas fait son voyage. Il était rendu à Pictou lorsqu'il a reçu un télégramme et il est revenu de là.

Je suis peinée que vous en soyez arrivés à une rupture entre ton beau-père et vous. C'est la preuve de ce que peut faire une méchante femme¹³⁸ sur un caractère faible et indécis comme celui du docteur. Dans tous les cas, ça reviendra avec un peu de temps, et alors vos relations n'en seront que plus faciles. Sans intimité et tout sera pour le mieux.

J'espère que M^{me} Genant est entièrement rétablie à présent, et que le calme et le bien-être vont la remettre pour longtemps. Rappelle-moi à leur souvenir à tous deux, ainsi qu'à M^{lle} Migneault. Je mange les chers petits enfants de caresses. J'embrasse leur bonne petite mère, et toi mon cher enfant. Louise et tous les enfants, et Loranger, vous font dire mille choses.

Bien à toi.

Ta mère.

R. D. Laframboise

1885

Montréal, 13 janvier 1885

Mon cher Louis,

J'ai été bien peinée d'apprendre la maladie de notre chère Alphonsine. J'espère que les bons soins l'ont rendue encore une fois à la santé, mais le malheur est que quand on prend le rhume au commencement de l'hiver, l'on y est bien sujette ensuite. Aussi, il faudra redoubler de précautions et qu'elle ait grand soin de s'envelopper encore plus que par le passé. J'espère que les chers petits enfants sont mieux aussi, eux. Il est si pénible de les voir malades en même temps que leur mère.

As-tu reçu les deux paires de bas que je t'ai envoyées la semaine dernière? Ce sont les derniers. Vous avez le nombre que vous avez commandé.

Hier au soir, il y a eu une superbe démonstration en faveur de sir John A. Macdonald. La procession était de toute beauté et considérable. Ce soir, le banquet. Louise ira entendre les discours, et elle ira demain à Saint-Hyacinthe pour quatre jours. Elle voudrait dire adieu à cette pauvre petite Charlotte Clément qui baisse rapidement, ainsi que ce pauvre Joe Leman. Fanny est venue à la ville pour le voir et elle le trouve bien faible, quoiqu'il sorte encore quand il fait beau.

Louise souffre encore de temps à autres de sa tête. Le docteur dit qu'elle sera sujette à cela d'ici au printemps.

Adieu, mon cher Louis. Fais bien toutes nos amitiés à Alphonsine et embrasse tous les chers petits pour nous tous.

À toi. Ta mère.

R. D. Laframboise



Montréal, 29 mars 1885

Mon cher Louis,

Voici un long silence de ma part, qui m'a été imposé en quelque sorte par la maladie des deux enfants : l'une, ses dents lui ont donné une vraie maladie, fièvre, etc.; et l'autre, le petit, a été soigné pour les vers, dont il a renvoyé une quantité de tout petits et un seul très long. Il paraît mieux après-midi, cela l'a évidemment soulagé.

Ici, la ville est en émoi par le départ des régiments de volontaires. Arthur est du nombre de ceux qui partent, car il est depuis l'été dernier dans le 65^e. Le cher enfant, comme tout jeune homme très jeune, se figure que ce ne sera qu'une occasion de faire un voyage lointain. Mais moi je redoute les fatigues de la marche et les suites de l'expédition. Mais avec tout cela, je suis contente de le voir partir avec courage, et je ne ferai rien pour l'affaiblir. Je renferme mes inquiétudes au-dedans de moi. Le D^r Lachapelle¹³⁹, qui est le chirurgien et médecin du régiment, va partir aussi. Je lui ai recommandé Arthur, ainsi qu'à M. Brissette qui, tout jeune marié qu'il est, va suivre les autres, au grand désespoir de sa jeune femme qui pensionne ici. Le colonel Ouimet¹⁴⁰ s'est aperçu qu'il n'y avait aucune organisation prévue pour les besoins des soldats, tels que vêtements convenables et vivres, tentes et paillasses; enfin l'indispensable. Et il se dit un ministre de la Milice, que son régiment ne bougerait pas avant d'avoir obtenu tout ce qui leur fallait pour une campagne de plusieurs mois peut-être. C'est étonnant comme le commissariat anglais laisse à désirer sous ce rapport. Aucune prévoyance et aucun souci des besoins du soldat. Ici, les uns trouvent le gouvernement imprudent de dégarnir les grandes villes de troupes, car un *raid* est bientôt fait sur les banques! On dit que les Métis ont de l'argent des Irlandais des États-Unis. Il est certain qu'ils devraient laisser quelques compagnies en arrière pour la défense des grands centres, car les Fénéniens seront bien vite à l'œuvre s'ils en trouvent l'occasion. Ce sera le temps de jouer à la dynamite!

Adieu, chers enfants. Je te dirai si l'ordre de partir arrive, et je te tiendrai au courant des nouvelles que j'aurai moi-même. Amitiés et baisers à chère Alphonsine et aux chers enfants. Dis à Rosalie et Louise qu'elles prient pour leur oncle Arthur. Le bon Dieu aime tant les prières des petits enfants dans toute la fleur de leur innocence. Il n'y avait pas de bottines pour Alphonsine l'autre jour, parce qu'il y en avait beaucoup dehors pour l'essai. Dès qu'elles reviendront, s'il y en a de son N^o, Louise en retiendra.

Arthur est un drill et te fait dire toutes sortes de choses, ainsi qu'à ta femme et aux enfants.

Ta mère.

A. D. L.



Montréal, 12 avril 1885

Mon cher Louis,

J'ai été bien peinée d'apprendre la maladie des trois autres petits enfants. Quoique la rougeole soit bénigne, cette année, trois enfants si jeunes malades à la fois ne laissent pas que de donner beaucoup de fatigues aux parents, surtout à la pauvre mère. Enfin, espérons qu'ils se rétabliront tous aussi promptement que la chère petite Rosalie.

Je n'ai pas reçu d'autres lettres de ce cher Arthur, mais tu as vu par les journaux qu'ils ont enduré bravement la misère et les fatigues de leur long voyage, devenu plus long encore par l'endroit où on les a envoyés. Mais Calgary est très bien situé, c'est un climat superbe. Ils ont déjà des fleurs dans les jardins et un bon fort pour les troupes. Les sauvages de cette région sont fidèles et amis des Blancs, et le Père Lacombe¹⁴¹, qui est leur missionnaire, réussira, dit-on, à les maintenir dans de bonnes dispositions. Il y a communication directe par le chemin de fer et le télégraphe; il y a aussi un couvent de Sœurs Grises à 18 milles de là. C'est à quelques milles de là que finit la ligne du Pacifique, car il y a une montagne appelée *Kicking Horse* qui le sépare de la Colombie anglaise. Pourvu qu'il ne prenne pas fantaisie au général M. de les envoyer à travers la prairie, jusqu'à Edmonton. Mais j'espère que non. Les nouvelles des massacres de Frog Lake ne paraissent pas être créditées par plusieurs prêtres. Ils disent qu'il n'y a rien de certain et qu'on a déjà fait mourir des gens qui sont pleins de vie. Dieu veuille qu'il en soit ainsi! Mais je crois avec l'évêque Lynch¹⁴² qu'une quantité suffisante de provisions apaiserait la révolte bien plus vite et mieux que tout le déploiement de forces militaires que l'on fait en ce moment. Dieu veuille que la paix revienne bientôt et nous ramène nos chers enfants et Canadiens de toutes classes, partis avec les volontaires.

Tu as vu la mort de M. Cherrier¹⁴³. Il était indisposé depuis quatre à cinq jours et, le matin de sa mort, vers 9 heures, le médecin a dit à la

famille qu'il ne voyait rien d'alarmant. À 11 heures, il s'est fait lever et, avec l'aide de son domestique, il s'est rendu à la fenêtre. Là, le domestique s'est aperçu qu'il pesait plus sur lui, il lui a proposé de se recoucher.

– Oui, c'est mieux, aide-moi.

L'homme, voyant qu'il était très faible, l'a soulevé dans ses bras et remis sur son lit, et a rappelé M^{lle} Cherrier, qui était sortie de la chambre un instant. Mais elle ne l'a plus revu vivant. En se mettant sur son oreiller, il a bâillé et c'est tout. C'était fini. Ces dames sont désolées, elles aimaient tant leur père et, quoiqu'il fût si âgé qu'elles dussent s'attendre à une mort prochaine, néanmoins elles avaient l'espoir qu'il en reviendrait encore. Et ça surprend toujours quand la mort vient si promptement.

Et ce pauvre Durand¹⁴⁴, sa mort fait de la peine à bien du monde. Voilà un bureau qui ne sera plus le même assurément, car les deux Papineau sont si lents.

Louise a rencontré M^{me} Prévost sur la rue; elle ne l'a pas reconnue de suite et la voiture de M^{me} P. allait vite. Mais tout de même elle l'a saluée et serait allée la voir si elle eût su où elle demeurerait. Louise lui fait dire qu'elle aurait dû [le] lui faire savoir.

Louise n'a pas trouvé de bottines du N^o d'Alphonsine. Aussitôt que j'aurai des lettres d'Arthur, je te le laisserai savoir. Je lui envoie aujourd'hui un paquet de journaux. Ah, à propos, je n'ai jamais reçu le *Free Pass* que tu m'as envoyé. Si tu écris à Arthur, adresse :

M. A. Laframboise, 65th Bat : 7th Cie
Care of Col. Ouimet
Montreal Contingent
Calgary
N.O. Territory



Montréal, 3 juin 1885

Mon cher Louis,

Voilà enfin le paquet tant retardé; je l'envoie par l'express après-midi. Il y a plus de robes qu'autre chose, mais j'espère que toutes les robes neuves feront bien aux enfants. J'en envoie 8 + 2 à chacun des enfants. Si les robes les plus grandes ne font pas pour Rosalie, je pourrai, je pense, les changer. Néanmoins, j'espère qu'elles feront, à moins que la chère petite n'ait

beaucoup grandi. J'ai préféré les avoir moins dispendieuses et en avoir plus. Au reste, ce n'est pas ruineux, car les huit ne m'ont coûté que \$6,30; et ça sauve autant de points d'aiguille à ma bonne petite bru. Chère enfant, que je voudrais donc pouvoir lui trouver une bonne fille, car je ne sais comment, fatiguée comme elle l'est déjà, comment elle pourra venir à bout de sa besogne qui est si considérable. Que c'est donc triste de ne pouvoir la soulager d'une manière efficace!

Pas de nouvelles du Nord-Ouest ce matin, et pourtant ce serait le temps de nous en donner, car tous les volontaires du 65^e sont au fort Pitt à présent. Dieu veuille que notre cher Arthur n'attrape rien de sérieux. J'espère que le général Middleton¹⁴⁵ commandera lui-même ou il n'exposera pas ses hommes inutilement, lui! Et il amènera une force assez considérable pour réduire Big Bear¹⁴⁶. Le gueux mérite la corde, lui, et j'espère qu'ils infligeront un châtement aux sauvages qu'ils ne seront pas prêts à oublier de sitôt. Pourvu que ça finisse bientôt et que nos volontaires reviennent bientôt aussi. Il me semble qu'il y a six mois qu'Arthur est parti.

J'ai bien peur en effet que votre augmentation coure grand risque de n'être pas votée cette session. Ou bien ils seront si contents de finir que les membres voteront sans contestation tout ce qu'on leur demandera. Ça dépendra de celui qui a la chose en main. Il ne faut qu'un peu d'adresse.

Embrasse ta chère femme et tes beaux petits enfants pour nous tous, mais surtout pour moi.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise



Montréal, 8 juin 1885

Mon cher Louis,

Je suis absolument seule à la maison, tout le monde étant allé voir la procession à Nazareth, y ayant été invités par Amélie.

Je suis bien aise que la mère et les enfants aient été si contents de ce que j'ai envoyé. Peut-être y en aura-t-il encore un peu plus tard?

Nous sommes tous attristés de la mort de cette pauvre petite Ida Papineau¹⁴⁷ (fille de Casimir), et mariée au jeune Joseph Beaudry depuis près de deux ans. Elle est morte hier, deux heures après la naissance de son

premier enfant, un gros garçon, trop gros pour les forces de sa pauvre jeune mère. Il y avait, paraît-il, défaut de conformation chez elle, aucune contorsion de la matrice, de sorte que l'hémorragie n'a pu être arrêtée. Elle avait auprès d'elle les D^{ss} Rottot¹⁴⁸ et Lachapelle. Le jeune mari est au désespoir et toute sa famille, son père, ses sœurs, etc. C'est bien, bien triste, c'était une personne accomplie, bonne, douce et pieuse, courageuse et, avec cela, une intelligence et une instruction remarquables. Voilà deux cousins, le pauvre Joe Leman¹⁴⁹ et elle, partis en très peu de temps.

Je t'inclus une lettre de ton frère Arthur, que tu enverras à Jules, à Saint-Hyacinthe. Je vois que M^{me} Buckley¹⁵⁰ est morte vendredi.

N'en veuille pas à Louise, elle est vraiment trop occupée pour pouvoir écrire et, le soir, elle se couche de bonne heure, afin de suffire à la tâche du lendemain. Le rhumatisme qui me fait souffrir, depuis que nous sommes ici, m'empêche de lui aider comme je le ferais sans cela; elle est bien fatiguée.

Loranger est allé passer le dimanche à Chambly. La bonne est partie trop malade pour pouvoir revenir, nous n'en avons pas et ce n'est pas facile à trouver.

Embrasse bien toute ta chère famille pour moi.

Ta mère qui vous aime tous de tout son cœur.

A. D. Laframboise



Canton de Chambly¹⁵¹, 10 juillet 1885

Mon cher Louis,

Tous mes souhaits de 37^e année, puisse-t-elle être heureuse pour toi, mon bon Louis, de toute manière. Espérons que si votre salaire n'est pas encore augmenté, cette année, qu'au moins ils vous donneront un bonus qui vous indemnise en partie de cette longue session.

Allons, voilà nos volontaires qui nous reviennent. Espérons que rien de sérieux n'arrivera d'ici à leur retour et qu'aucun n'aura le triste sort du colonel Williams et du jeune Valiquette¹⁵². C'est bien triste de mourir en vue du port.

Les nouvelles que tu en as eues à propos de Loulou m'ont bien étonnée. C'est la première fois que j'en entends parler. Dans tous les cas, elle est à

Philadelphie; et les dernières nouvelles sont que le médecin a dit qu'il voulait l'envoyer au bord de la mer. Je pense que son mari ira l'y conduire. Elle n'a pas d'opération à subir, mais elle avait ce qu'ils appellent «nervous prostration» et, avec cela, d'une faiblesse excessive. J'espère que quelques semaines au bord de la mer la remettront assez pour entreprendre le voyage de retour.

À présent, à propos de vos relations si tendues avec le docteur, il m'est difficile de te donner un conseil. Il est bien certain qu'il se laisse complètement mener par sa femme, qui est ambitieuse, méchante, et pas plus de scrupules qu'il n'en faut. Tout en paraissant un homme de bon sens, il se laisse influencer par sa femme, qui le travaille tout le temps, probablement, pour empêcher un rapprochement qu'elle redoute plus que tout au monde. Son but n'est pas difficile à découvrir : elle veut tout simplement élargir assez la brèche pour que le docteur ne considère plus ta femme comme sa fille, et qu'il finisse par la déshériter même de ce qui lui revient de sa propre mère. Mais tout cela n'empêche pas qu'il soit le père d'Alphonsine, qu'il aime au fond plus qu'il ne veut se l'avouer. Seulement, il s'identifie trop à sa femme qui, elle, n'étant que la belle-mère d'Alphonsine, n'a pas autant de droit à son respect, qu'elle n'a rien fait pour mériter, pas plus qu'à son affection, qu'elle a repoussée de mille manières, avec ses exigences. Elle a voulu faire de ta femme sa servante, et son père l'a laissé faire. Eh bien, restez-en où vous en êtes vis-à-vis d'elle, mais faites, si vous le voulez, des avances au docteur, si Alphonsine le désire, si tu le demandes à venir près de ta femme pour sa maladie; je le demanderais, avant tout, en prévenant le D^r Prévost que vu la position si tendue de vos relations, tu ne serais nullement surpris d'un refus. Alors, ça vous met à l'aise pour en avoir un autre. Je crains que, si vous attendiez au dernier moment et qu'elle se mît dans la tête ou de le faire refuser ou de l'accompagner, tout cela pourrait être d'un mauvais effet sur ta femme et, dans ces moments-là, il ne faut pas avoir de figure rechignée autour de soi. Tant qu'à faire des soumissions à M^{me} St-Jean, il ne doit pas en être question. Seulement, ce serait une bassesse de le faire. Alphonsine ne perd rien et vos enfants non plus. Mais quand vous rencontrerez le docteur, c'est différent : soyez toujours convenables avec lui et peut-être le temps arrangera tout cela plus tôt qu'on ne le pense. Mais ne permets pas à ces gens-là de venir tracasser ta femme dans l'état où elle est, et qu'elle-même ne s'occupe pas de ce que peut dire ou faire la famille de M^{me} St-Jean. Elle les tient tous dans la crainte, c'est évident. Tant qu'à la jeune M^{lle} Fréchette, c'est une pauvre petite souris qui tremble devant les griffes du chat!

Adieu, mes bons et chers enfants. Je suis bien maintenant et je trouve l'air de Chambly excellent, quoiqu'on y fasse maigre chère, mais c'est mieux pour la santé. Je te remercie de ton offre, mais je ne puis accepter pour le moment. J'irai plus tard. Tâche qu'Alphonsine ait une bonne garde-malade et qu'elle la garde assez longtemps pour se rétablir et ne pas se remettre au travail trop vite. C'est bien important, car la force diminue avec chaque enfant, et il faut plus de temps pour se remettre d'un cinquième enfant que d'un premier ou même d'un second. Et puis après, tâchez donc d'être plus sages, et ménage la santé de ta femme, qui a bien assez à faire avec des moyens si limités d'élever, et, plus tard, d'instruire tous ces chers petits.

Louise est heureusement bien portante, mais elle a tant de fatigues à voir à tous ces enfants, et je suis si vieille pour élever une famille que la plus forte tâche lui est dévolue. Aussi, je t'assure qu'elle n'a pas grand temps à elle. Louise et Louis arrivent ce soir. Onésime est allé les chercher à Montréal.

Embrasse bien tous tes chers enfants pour moi et leur bonne petite mère. Reçois le plus gros baiser pour toi, comme si c'était il y a 36 ans, et crois-moi ta mère bien affectionnée.

R. D. Laframboise



Canton de Chambly, dimanche 28 juillet 1885

Mon cher Louis,

Nous sommes tous ici depuis mercredi, à l'exception de Louise qui est restée pour fermer la maison. Notre départ a été si précipité, chassés que nous l'avons été par la crainte de la petite vérole. Figure-toi que le concierge de la maison a perdu une petite fille de 11 mois et 8 jours; après, les deux autres enfants sont tombés à leur tour et sont peut-être morts à l'heure qu'il est. Comme tu vois, il n'y avait pas à hésiter, car il n'y avait que la largeur de la cour qui nous séparait d'eux. Mais tous nos projets de tenir la maison, seule, pendant l'été, sont allés à l'eau. Nous sommes pour le moment les seuls habitants d'un hôtel qui peut aisément contenir 200 personnes. C'est parfaitement situé sur les rapides, avec une très grande place en avant et, quoiqu'il n'y ait pas un arbre près pour donner de l'ombre, il y a toujours un côté de la maison qui en a; et avec cela un air si pur et toujours une bonne

brise d'eau, c'est toujours frais ici, mais comme toujours ce qui convient aux autres est malfaisant pour moi. Et, ce matin, je me suis levée avec l'érysipèle, ce qui est loin d'être amusant, mais il faut bien l'endurer tout de même.

Vous devez bien souffrir de la chaleur à Ottawa, et surtout cette chère Alphonsine, dans son état, c'est affreux, et surtout si vous n'avez pas encore de servante!

Je n'ai pas eu de lettre d'Arthur, c'est ce qui me fait supposer qu'ils sont au fort Pitt et peut-être en route pour revenir. Ah, quel beau jour que celui qui nous le ramènera sain et sauf, je l'espère. Il viendra se reposer quelques jours des fatigues de ce long voyage ici, avec moi.

Allons, mes chers enfants, je ne pourrai pas vous voir avant le mois de septembre, mais alors tu m'amèneras les petites pour quelques jours.

Embrasse bien tout ton monde pour moi.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise

Adresse tes lettres : Canton Chambly, parce qu'il y a deux bureaux de poste et celui-ci est le plus rapproché.



*Le 20 août 1885,
naît Adhémar Laframboise,
fils de Louis Laframboise et d'Alphonsine St-Jean.*

Saint-Benoît, 22 septembre 1885

Mon cher Louis,

Je suis venue voir cette pauvre Amélie. J'y suis arrivée hier et je retourne demain. Je l'ai trouvée très souffrante de sa tête, et l'occupation qu'elle a ici n'est pas faite pour la rendre mieux : elle enseigne à neuf petites filles la musique; elle a soin d'une salle de récréation et, le dimanche, elle joue l'orgue à l'église et elle est entourée d'un chœur non pas chantant mais *beuglant*. Tu penses si sa tête saute ces jours-là. Quand tu lui écriras, ne lui dis pas trop ta façon de penser des occupations qu'on lui a données, parce

que la supérieure pourrait croire qu'elle s'est plainte à toi. Je suis bien fatiguée du trajet non pas en chemin de fer, mais des sept milles à faire de Sainte-Scholastique ici, les chemins sont si raboteux. Heureusement que l'hôtelier a un bon cheval et une bonne voiture et que le trajet s'est fait assez vite. Le temps se réchauffe et j'espère que je n'aurai pas si froid demain pour retourner.

Dis-moi donc si tu as chez toi un petit cahier étroit et long, dans lequel tu avais marqué tous les livres que tu désirais avoir. Je voudrais les emballer bientôt et les distribuer entre vous tous. Je voudrais sortir une bonne partie des effets que j'ai encore à l'orphelinat, avant qu'on me dise de les enlever, ce qui pourrait arriver d'un jour à l'autre.

J'espère que ma chère Alphonsine est bien et reprend des forces pour continuer sa tâche. Embrasse-la bien pour Amélie et pour moi. Dès que Louise sera revenue de Saint-Hyacinthe, nous ferons un paquet pour le lui envoyer. Je ne sais si je pourrai vous aller voir cet automne. Je te l'écrirai au juste, au commencement d'octobre. Adieu, cher fils.

Je t'aime et t'embrasse.

R. D. Laframboise



1886

Montréal, 1^{er} février 1886

Mon cher Louis,

Loranger m'a dit en effet qu'il avait invité la petite Rosalie à venir passer quelques jours avec nous. Je t'assure que ça me ferait bien plaisir de l'avoir ici, à présent qu'il n'y a plus de danger. J'espère qu'elle ne s'ennuierait pas avec nous, et je crois que ça lui ferait du bien. La chère petite, le changement d'air et la nouveauté feraient certainement un bon effet sur sa santé. Ainsi, dès que vous trouverez une bonne occasion, envoyez-la-moi et n'en soyez pas inquiets : elle couchera dans mon lit et j'en aurai bien soin.

Loranger m'a dit qu'il t'avait trouvé vieilli et maigri; il dit que tu as une jolie famille et que le *baby* est un beau gros garçon. J'en jugerai par

moi-même au printemps. Est-ce que vous restez dans votre maison? Je l'espère pour vous, car c'est un grand travail et une grosse dépense qu'un déménagement.

Adieu, mes chers bons enfants. Je vous aime et vous embrasse tous bien tendrement.

Alice Dessaulles est à la ville pour le temps du carnaval. M^{me} Lacoste et M^{me} W. Sicotte^{ss} reçoivent tous les mercredis, et l'autre, tous les jeudis. Ça donne un peu de vie au quartier et remonte les esprits bien abattus par la picote. M^{me} Desbarats^{ss} donne une soirée demain, et M^{me} Barnard, ce soir, pour le jeune Middleton qui est chez elle en ce moment. Louise sort un peu cet hiver, et j'en suis bien aise : ça la distrait un peu, quoiqu'elle dise qu'elle ne s'amuse pas beaucoup. Ça n'est plus les mêmes personnes. J'ai vu Marie Maguire^{ss} (Pinsonnault), elle s'est beaucoup informée de toi et de ta famille. Elle aussi a cinq enfants et un mari qui boit de temps en temps; elle est très courageuse. Elle dit qu'elle se rappelle toujours le temps où elle sortait dans le monde avec plaisir, et se rappelle de ceux qu'elle y rencontrait.

Allons, adieu.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Montréal, 29 mars 1886 [extrait]

[...] Je ne sais pas du tout où nous irons cet été. Il paraît que l'hôtel de Chambly a été demandé par Campbell (Bruce). Si c'est lui qui le prend, je crains qu'il n'élève les prix et, dans ce cas, je ne pense pas qu'Onésime veuille y aller, car il payait assez cher l'été dernier. Ce serait bien agréable pour nous de passer l'été dans le même endroit, mais je crains bien que ce projet ne puisse avoir de suite.

Assurément qu'un été à la campagne ferait du bien à Alphonsine et aux chers petits enfants, c'est le souverain remède après tout. Dans le cas où vous ne pourriez aller à Saint-Ours, tâchez donc d'aller à Papineauville en t'y prenant de bonne heure. Je crois que ce serait facile et l'on me dit qu'on ne paie presque rien pour les petits enfants. De cette manière, même si tu avais de l'ouvrage à Ottawa, tu pourrais y aller facilement de temps à autre. La pension, chez M^{me} St-Julien¹⁵⁶, est excellente, et la mère et les jeunes

filles sont si complaisantes que c'est bien agréable pour les pensionnaires. M^{mes} Coursolles et Dessaulles, qui y ont passé un été, disent qu'il ne faut pas de toilettes, ni pour les mères, ni pour les enfants. Et je suppose que l'on peut se faire laver facilement. Enfin, tu peux toujours t'informer, mais je sais que les places sont retenues longtemps à l'avance. [...]

R. D. L.



Montréal, 23 avril 1886

Eh oui, mon cher, c'est le manque de temps qui m'empêche d'écrire aussi souvent que je le voudrais. J'ai eu de vos nouvelles par Louise et Loranger, qui ne tarissent pas sur la bonne et cordiale réception qu'ils ont eue chez vous. Louise m'a beaucoup parlé des petits enfants. Je sais toutes leurs qualités! Plus le petit Maurice sera dehors et bruni par le soleil, plus il sera fort et sa santé n'en sera que meilleure. Il faut pourtant éviter les coups de soleil, en gardant un chapeau sur la tête.

Il fait assez chaud depuis quelques jours, cela doit faire du bien aux districts inondés. Quand on pense aux souffrances de toutes sortes que ces pauvres gens ont eu à endurer, ça fait frémir, et que de pauvreté et de maladie cela va occasionner! Enfin, tu auras une idée si je te dis que l'on était sur la rue Craig jusqu'à la rue Saint-Charles-Borromée, par le déversement de la rivière, et depuis là jusqu'à la rue Sanguinet, et toute la rue Vitré, par le déversement des canaux. Chez Thibaudeau, Arthur avait de 3 à 4 pieds d'eau dans son bureau sur la rue des Commissaires. Il y a des magasins sur la rue McGill où il y avait 9 pieds d'eau, et à l'entrée de la rue Bonaventure, à l'intersection de la rue McGill, il y avait d'énormes blocs de glace! Tu vois si l'eau l'a poussée loin. La perte en argent est incalculable.

Adieu, mes chers et bons enfants. J'espère que le mal de dents de ta chère femme ne vient pas d'une autre cause que celle de ses mauvaises dents; sans cela, *je te gronderais sérieusement* et je croirais que tu prends la bénédiction de Jacob trop au sérieux. De son temps, ils vivaient sous des tentes et ne dépendaient pas grand-chose pour se vêtir : une peau de mouton faisait l'affaire.

Mille baisers.

R. D. Laframboise

Si tu peux m'envoyer quelques enveloppes facilement, j'ai mis mes dernières aujourd'hui.

A. D. L.



Montréal, 25 mai 1886

Mon cher Louis,

Quel beau temps nous avons hier, pour votre excursion à Montebello, et aussi pour la grande fête du 65^e qui a été vraiment une belle fête. L'absence du ministre de la Milice a été remarquée, mais le général et lady Middleton¹⁵⁷ étaient présents. Cette dernière a décoré les officiers, en commençant par le colonel; mais, arrivé au nom d'Arthur, le général a envoyé le colonel Ouimet me prier de monter sur l'estrade d'honneur pour venir décorer mon fils moi-même. Il avait été décidé que personne autre que lady Middleton ne serait admise à attacher les décorations des officiers. Aussi, ai-je été bien surprise de la faveur que l'on me faisait.

Lorsque le général est arrivé sur le terrain, il a conduit sa femme et les personnes de sa suite sur l'estrade et il a immédiatement commencé la revue. Après cela, avant la présentation des médailles, il a parlé avec quelques messieurs et, de là, il regardait attentivement les personnes assises sur les chaises de chaque côté de l'estrade. Je me trouvais placée au premier rang, ayant Loranger à ma droite et Louise à ma gauche, quand, à ma grande surprise, le général se dirige de mon côté et vient me donner la main et converser quelques instants avec Louise et moi. Alors, je lui ai présenté Loranger avec qui il a causé aussi. Je trouve qu'il a une mémoire merveilleuse, car enfin il y a 25 ans que nous ne nous étions pas rencontrés. Il m'a rappelé (ce que j'avais oublié) qu'il m'avait vu pour la dernière fois à Saint-Hyacinthe, quelques semaines avant son mariage. Eh bien, je dis que c'est merveilleux, car tu penses s'il a vu bien des choses depuis ce temps-là, et se le rappeler juste à présent, pour se rendre agréable en le disant, c'est bien aimable de sa part.

Lady Middleton, en entendant appeler le nom d'Arthur, a demandé au colonel de quelle famille. Il lui a dit :

- Le plus jeune fils du juge et de M^{me} Laframboise.
- Mais ce n'est pas possible, elle a dit à Arthur, mais, Monsieur, je vous

ai vu tout petit, tout petit. Comme il ressemble au juge! m'a-t-elle dit ensuite.

J'ai dit au général, en le remerciant de m'avoir fait la faveur de donner moi-même la décoration de mon fils, que je craignais de rendre d'autres mères jalouses.

– C'est bien possible, mais comme nous ne pouvions pas le faire pour toutes, vous avez reçu l'honneur pour toutes les autres.

Tu vois que j'ai été dans les honneurs sans m'y attendre le moins du monde. Dans l'après-midi, ils sont tous allés à l'île Sainte-Hélène où il y avait une foule immense, malgré l'élévation des prix, qui étaient de 10 c au lieu de 5. Et la compagnie avait mis cela aux fonds du régiment pour lui aider à payer leurs dépenses. Le lunch a été très beau, et Onésime a parlé après le général, qui a proposé la santé du 65^e, et Loranger a ajouté quelques paroles dites comme il sait les dire. Dans le compte rendu de *La Minerve*, ils disent qu'il a répondu à la santé *des dames*. Tu vois comme c'est bien fait leurs comptes rendus.

Ah! j'oubliais de te dire que Louise a été la *seule demoiselle* qui ait attaché les médailles des soldats. Toutes les autres étaient des dames. Les Laframboise étaient dans la hausse hier. Si ça pouvait s'étendre à autre chose, ça ne ferait pas de mal.

Quand le nom du sergent Valiquette a été appelé trois fois et qu'il a été répondu : Mort au champ d'honneur, il y a eu un silence de respect pour sa mémoire.

Il y a eu aussi une autre scène, quand le sergent Dubord, qui a 25 ans de service militaire, a été appelé. Il est vieux et a l'air d'un vieux soldat. Il était très ému quand le colonel a dit que la 2^e médaille que ce sergent allait recevoir, était celle que l'honorable M. Mercier avait donnée au départ du régiment pour le Nord-Ouest, *pour le soldat le plus méritant*. Il a ajouté : cette médaille a été décernée à *l'unanimité* des vieux, parce que depuis qu'il est au service il n'y a jamais eu de raisons de lui faire même une observation. Alors les applaudissements ont éclaté. Le général l'a félicité et lui a dit qu'il devait être content et fier d'avoir reçu ce témoignage d'estime pour les bons exemples qu'il avait toujours donnés. Le sergent a répondu :

– Ah oui, et je n'ai plus d'ambition, j'ai tout ce que je pouvais désirer sur la terre en fait d'honneurs. Et sa voix tremblait. Je t'assure que le tout en a fait une belle cérémonie, d'autant plus touchante que nous en connaissions beaucoup.

Avez-vous pu vous caser à Montebello ou à Papineauville? Nous

passerons notre été ici, c'est à peu près décidé, car nous ne trouvons rien qui nous convienne. Quand il faut prendre l'avis de chacun des enfants, comme le fait Loranger, celui-ci ne veut pas aller là; celle-là ne veut pas de cet autre endroit. Ainsi, le moyen de les accorder, c'est de rester ici. Ils iront chacun à leur tour de côté et d'autre. Et Louise ira chez les petits, chacun à leur tour, soit dans un endroit, soit dans l'autre.

Il te faudra bien tout un dimanche pour lire cette longue lettre. Mais comme je crois que tous ces détails t'intéresseront, j'ai pensé bien faire en te les donnant.

Embrasse bien ta chère femme, à qui je souhaite beaucoup d'applaudissements et de succès, pour mener à bien le beau programme du concert.

Embrasse bien tous tes chers petits enfants, et crois-moi bien affectueusement.

Ta mère toute dévouée.

R. D. Laframboise



Montréal, 14 juin 1886 [extrait]

[...] Je suis allée passer sept jours à Saint-Hyacinthe avec le petit Maurice. J'en suis revenue lundi dernier et, depuis ce temps, je n'ai pas eu un instant dont je pusse disposer. J'ai fait plus ample connaissance avec la fiancée de Jules¹⁵⁸, qui a, aussi lui, fait un excellent choix. La jeune personne est pleine de talent, de courage et de dévouement, et pas laide du tout non plus. J'en ai été bien satisfaite, elle est très bien élevée, s'entend à tout dans le ménage, enfin c'est la femme qu'il faut à un garçon qui n'est pas riche. Comme elle est encore en deuil pour sa mère¹⁵⁹, il n'y aura pas de noces : ils se marieront à 6 heures, pour partir à 7 par le train local. Le mariage aura lieu le 16 septembre, je crois, qui est le jour de naissance de Jules. Ils se proposent de se rendre à Toronto, d'aller passer une journée à Niagara, de redescendre les rapides jusqu'à Brockville ou Prescott, de pousser jusqu'à Ottawa, où ils iront rester deux jours avec vous, si vous pouvez les recevoir et, de là, ils viendront passer une journée ou deux ici et retourneront chez eux.

Jules espère que tu ne seras pas peiné s'il ne te demande pas à lui servir de père, car il voudrait demander à son oncle Dessaulles, qui l'aime autant qu'un fils, de le faire. Et je crois que ça fera bien plaisir à ton oncle.

Plus tard, vous irez les voir chez eux : ce sera une visite qui leur fera bien plaisir. [...]

A. D. Laframboise



Montréal, 28 juin 1886

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre du 22 et je suis contente de vous savoir à la campagne, surtout si vous y êtes installés d'une manière passable. Seulement, je me demande ce que font les chers enfants, les jours de pluie, et Dieu sait s'ils sont fréquents! Peut-être que votre hôtesse se laisserait donner quelques avis par ta chère femme, qui vous ferait manger meilleur en étant mieux apprêté. Et les maringouins, c'est une saison qu'ils aiment, car l'humidité les fait vivre pour le malheur des gens grands et petits.

Ici, l'on parle beaucoup du testament de J.L. Beaudry; mais il paraît que nous n'attendrons pas longtemps, parce que le *Star* va le publier en entier ces jours-ci. L'on prétend qu'il laisse 100 000 piastres à chacun de ses enfants, ils sont cinq. Et il laisse 100 000 à son autre famille¹⁶⁰, pour être divisées entre les cinq autres. Je t'assure qu'il n'y a pas grands regrets de la part des siens, car il s'est toujours montré si oublieux d'eux. M^{me} Gardner va devenir une petite veuve *très intéressante*, comme tu vois.

La procession de la Fête-Dieu a été magnifique hier, et à part quelques minutes de pluie, le temps était très beau, sans trop de soleil.

Ce pauvre Achintre a été enterré aujourd'hui, il avait un convoi très nombreux. Son service et celui de Beaudry se chantaient à la même heure; celui d'Achintre¹⁶¹ à Notre-Dame, et celui de Beaudry à la cathédrale. Les deux convois étaient très nombreux.

J'espère que vous vous trouverez tous bien du bon air pur de Montebello. Si tu as occasion de voir la famille du manoir, et chez Bourassa, et à Papineauville, fais-leur à tous mes meilleures amitiés. Embrasse bien ma chère Alphonsine et tous les chers petits enfants pour moi.

Amitiés de tous ici.

Ta mère affectionnée.

A. D. Laframboise

Montréal, 18 septembre 1886

Mon cher Louis,

Me voici arrivée de Saint-Hyacinthe où j'ai pu aller pour le mariage de Jules, qui est parti immédiatement par le train de 7½ du matin pour le Haut-Canada. Il doit t'écrire de Toronto pour te dire le jour de leur arrivée. Je crois que ce sera mercredi, par le train du Pacifique.

Ils ont reçu 80 cadeaux dont Louise doit t'envoyer la liste ces jours-ci. En partant de la gare, les jeunes gens de Saint-Hyacinthe les ont couverts de poignées de riz, et ils avaient semé des pétards sur les rails qui leur ont fait une vraie fusillade pendant quelques instants. Quand je suis partie, deux heures après, la plateforme était couverte de grains de riz!

Comme ils ne pourront rester chez vous que jusqu'au vendredi matin, tâchez de leur faire voir les bâtisses et Ottawa jeudi. Je crois qu'Alphonsine aimera sa belle-sœur et toi aussi : c'est une excellente petite femme et pas laide du tout. Le congé de Jules expirera le lundi suivant. Il n'aura donc que depuis le vendredi à 1 heure jusqu'au samedi à 5 heures à rester à Montréal.

Voudras-tu ne pas oublier de dire à Jules que *Wiley* nous a dit qu'il changerait la lampe qui a été cassée, mais comme il n'en a pas d'exactly pareille, il leur en laissera choisir une eux-mêmes à leur retour. C'était le cadeau de ton oncle Guillaume Lamothe, dont l'abat-jour en porcelaine a été brisé, parce que les clous touchaient à la porcelaine.

Amitiés à tous chez toi, avec bien des baisers de grand-maman.

Louise Loranger ne se lève pas encore; elle est mieux mais toujours bien faible.

R. D. L.



Montréal, 28 décembre 1886 [extrait]

[...] J'envoie aujourd'hui un paquet contenant les étrennes. Tâchez que les enfants ne les voient pas de suite. Tu trouveras pour ta femme la garniture de robe et pour toi, l'*Album illustré de Saint-Hyacinthe*¹⁶², qui est très intéressant à voir. Tu liras la notice sur Saint-Hyacinthe. Cela te fera voir le progrès qui s'est fait là depuis vingt ans. Le nombre de manufactures, et tous des noms canadiens, à part quelques rares exceptions. C'est Bishop qui

est allé là en été et qui a trouvé la ville si joliment bâtie qu'il a voulu en faire des vues photographiques, qu'il a ensuite réunies en album. [...]

A. D. Laframboise



1887

Montréal, 7 janvier 1887

Mon cher Louis,

Qu'a donc ta chère femme? Tu me dis qu'elle est encore faible. Je savais qu'elle était indisposée, mais j'ai été surprise qu'elle eût été si longtemps souffrante. Qu'a-t-elle donc eu? Dis-le-moi, afin de me mettre l'esprit en repos. Est-ce encore son mal de gorge, ou bien une nouvelle maternité qui commence? Je ne sais vraiment que penser!

Pauvre petite Juliette! Ajoutez un peu de lait dans l'eau chaude. On en arrange une cuillerée de lait et autant d'eau, on l'applique tiède, cela adoucit et guérit aussi, et puis évitez le soleil, le trop grand jour, et donnez-lui un mouchoir en soie vieux, afin qu'il soit bien doux. C'est si dur pour un enfant de souffrir des yeux. J'espère bien que la fille que tu attendais ne vous a pas trompés, car dans ce moment où Alphonsine est malade, ce serait très contrariant.

Je suis allée voir Amélie hier. Elle souffre beaucoup depuis plusieurs jours; et, de plus, elle a pris un très gros rhume depuis cinq à six jours.

Le froid tient toujours. Loranger n'a pas été bien depuis le jour de l'An; il a pris froid et n'a pas voulu cesser de sortir, mais enfin hier il a fallu rester à la maison. Le docteur était venu la veille et lui a donné des remèdes. Mais ce matin il est reparti de nouveau. Dès qu'il se sent mieux, c'est bien dur pour lui de rester à la maison. Louis est retourné hier au soir au collège. Il était ici depuis six semaines, mais il aurait pu retourner depuis quinze jours sans risques.

Louise aussi a été indisposée une journée ou deux : elle a eu une indigestion qui l'a rendue très malade. Elle est tout à fait remise à présent. Tous les

autres sont bien portants. Moi, je suis comme le pont Neuf, mais j'espère que je ne m'écroulerai pas comme lui! Je n'en ai nulle envie.

J'ai reçu des nouvelles de Montebello. La jeune femme est revenue le 16 décembre. Elle va y passer l'hiver. Les Bourassa y vont très souvent, afin de la distraire un peu. Elle est encore en chemin de famille. Dieu veuille que ce soit une fille, cette fois¹⁶³.

Papineau a passé à Montréal tout le temps que sa femme a été absente, et il s'en est donné, il n'a jamais cherché à voir Édouard et il a évité de reconnaître Louise sur la rue. Il va sans dire qu'il n'est pas venu ici non plus. Mais à présent qu'il est retourné chez lui, il s'est mis à écrire une *Vie de son grand-père*. Ce sera un ouvrage intéressant, écrit par une nullité pareille¹⁶⁴. Et Amédée écrit ses *mémoires*¹⁶⁵! Voilà qui va ajouter à la littérature canadienne. Tout de même, j'ai hâte de voir cela.

Tous sont bien à Saint-Hyacinthe, chez Jules et Casimir.

La mort du juge Torrance¹⁶⁶ a jeté un deuil parmi ses confrères qui l'aimaient et l'estimaient beaucoup. Le juge Monk en a été très frappé, au point qu'il en est tout abattu et qu'il dit à qui veut l'entendre qu'il n'en a pas pour longtemps. Le fait est qu'il a été très malade dernièrement, et il était à peine relevé que la mort du juge Torrance l'a terrassé. Onésime *a eu les bleues* pendant plusieurs jours; enfin, c'est une tristesse générale.

Adieu, cher fils. Dis bien à Alphonsine combien je suis peinée de la savoir malade, et embrasse bien tous les chers petits pour moi. Alphonsine a-t-elle assez de sa garniture en jais pour arranger sa robe de soie noire?

Ta mère qui vous aime tous beaucoup.

R. D. Laframboise



Montréal, 29 juin 1887

Mon cher Louis,

J'ai été très bien reçue à Montebello. Tout le monde m'a parlé de vous deux. Carey¹⁶⁷ surtout vous faire dire mille choses. Je n'ai trouvé que les dames à la maison. Amédée est à la ville : il se fait soigner par le D^r Brodeur pour une maladie de la vessie. Je suis allée pour le voir hier, et il était chez le médecin. J'y retournerai ce soir. Excepté M^{me} Rogers¹⁶⁸, personne ne m'a parlé de Papineau. Sa femme y a fait une allusion une fois, quand j'étais

seule avec elle, mais sa mère et sa sœur ne m'ont parlé de rien, et j'ai fait de même naturellement.

J'ai trouvé tout mon monde heureux de me revoir, mais Loranger est loin d'être bien; aussi nous allons l'envoyer passer une semaine à Saint-Léon, avant notre départ, qui est définitivement fixé au 11 au lieu du 8, afin que toute la couture des enfants soit finie.

Ne manque pas de me dire si la fille s'est rendue chez vous, comme elle l'avait dit. Car j'ai bien hâte de savoir que vous en avez une, pour cette chère Alphonsine et pour toi aussi, afin que tu aies plus de temps à donner à ton ouvrage et qu'Alphonsine ait plus de loisir pour sa couture, etc., et se repose un peu avant de tomber malade elle-même. Va, si j'étais libre, je ne l'aurais pas laissée dans ce moment.

Tous ici te font des amitiés, ainsi qu'à Alphonsine et embrasse aussi tous les chers petits pour moi, surtout le cher *baby*. Me nomme-t-il quelques fois?

Adieu, chers enfants. Je paierai l'express sur le paquet, afin de ne faire aucun embarras quand il arrivera.

Ta mère affectionnée.

A. D. Laframboise



Pointe-au-Pic, 27 juillet 1887

Mon cher Louis,

J'ai été bien peinée, en lisant ta dernière lettre, d'apprendre la grave indisposition de ta chère femme. J'espère de tout mon cœur que ça ne se renouvellera pas, car il lui faut toutes ses forces pour le moment difficile qu'il lui faut passer. Mais dis-lui bien de ma part qu'elle ne fasse pas d'imprudence après, et qu'elle reste au lit le temps voulu, *coûte que coûte!* J'espère que vous trouverez une bonne garde-malade. Soigne-toi aussi, car il ne faut pas laisser cette diarrhée sans la soigner. Pauvres enfants! Que je voudrais donc me voir eu milieu de vous pour vous aider le plus possible! Si je vous voyais au moins, avec la température que nous avons ici! C'est splendide, tout ce que l'on peut voir de plus beau. Aussi, tout notre monde est bien, excepté ce pauvre Loranger qui souffre plus que jamais de son estomac.

Les arrivages se succèdent si bien que [Jean-Olivier] Chamard est obligé

de les refuser par douzaines. S'il en [avait] eu 25 chambres de plus, elles seraient toutes remplies. Il y a des messieurs qui couchent sous une tente et prennent leurs repas à l'hôtel, afin d'obliger Chamard pour qu'il puisse faire un peu d'argent. Nous sommes tous si bien ici et ils sont si obligeants pour leurs pensionnaires!

Allons, cher fils, adieu. J'ai reçu ta première lettre le soir du jour où j'écrivais la seconde. J'espère avoir de bonnes nouvelles d'Alphonsine bien prochainement, et encore une fois, qu'elle soit prudente afin de se rétablir tout à fait.

Embrasse bien fort tous les chers petits pour nous tous, et prends la plus grosse part pour ta femme et pour toi.

Ta mère affectionnée.

A. D. Laframboise



Pointe-au-Pic, 13 août 1887

Mon cher Louis,

Ah, que ta lettre d'hier m'a tiré une grosse épine du cœur! J'espère à présent que cette chère enfant va se rétablir vite. Mais qu'elle soit prudente, bien prudente même. Elle est destinée à accoucher seule, sans médecin présent : c'est assez singulier tout de même.

D'après ta lettre, que tu as dû écrire sous le coup de l'excitation du moment, j'ai cru à la naissance de deux enfants, et j'en suis restée pétrifiée pendant quelques instants, mais M^{me} Papineau (Louisa) m'a fait voir que je me trompais, ce dont j'ai été fort aise, je t'assure.

Ta prochaine lettre me trouvera à Montréal où j'arriverai mercredi matin. Loranger est aux eaux de Saint-Léon et s'en trouve bien. Maintenant que notre retour est décidé, j'ai hâte d'être rendue chez moi, quoique je ne regrette pas d'être venue, c'est si beau ici et l'hôtel est si bon, mais rien ne vaut le chez-soi.

Allons, mes pauvres enfants, il vous faut du courage à tous deux pour élever cette nouvelle fille^{ss}, avec tous ceux que vous avez déjà. Dis aux enfants que grand-maman espère qu'ils seront tous bien bons pour laisser rétablir leur bonne maman, et à Louise, que je la félicite de ses sept ans. Mais à présent, elle n'est plus une enfant, la voilà grande fille et il ne faut plus

qu'elle et Rosalie se querellent, car ce sont *elles* qui doivent donner l'exemple aux petits.

Je vous embrasse tous bien tendrement.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise

Louise et M^{me} Papineau vous disent mille bonnes choses.



Montréal, 24 août 1887

Mon cher Louis,

J'espère que tu ne m'as pas trop accusée de négligence, car il y a huit jours, ce matin, que nous sommes arrivés, et cependant je n'ai pas encore écrit. Vois-tu, je suis arrivée ici souffrante d'un reste d'eczéma, que j'ai eu assez fort le dimanche qui a précédé notre départ de La Malbaie; et depuis, les occupations de l'*installation* ont pris tout mon temps.

Louise et tes frères ont été plusieurs fois à bord de *La Minerve*, dont les officiers sont tout ce qu'il y a de plus aimable. Ils les ont aussi rencontrés chez Wiillard où ils se rendaient, le soir, sans façon, et Louise était tout de suite demandée. Ils ont donné hier une réception dansante dans l'après-midi. Tu en verras la description dans le *Star*. Ce soir, ils seront reçus par le maire et les citoyens à l'Hôtel de Ville. Il y a longtemps que la ville aurait dû le faire, mais le maire était difficile à faire remuer en faveur de Français. Il a fallu une forte pression pour l'y décider. Nous avons connu ces messieurs à La Malbaie où la corvette s'est arrêtée deux jours, afin d'assister à un pique-nique que M. Routhier¹⁷⁰ avait organisé pour eux, et que l'amiral a accepté, ainsi que ses officiers, avec joie. Louise a fait les 18 milles en voiture avec le premier aide de camp de l'amiral¹⁷¹. M. Du Crest de Villeneuve est marié, ce qui ne l'empêche pas d'être fort aimable. Et un des jeunes aspirants de Marine, le comte de Sayve, étant malade, M^{me} Routhier¹⁷² a obtenu de l'amiral qu'il le lui confiât pendant sa convalescence. Il est resté dix jours là, et Louise l'a beaucoup connu. Hier, elle a dansé dans le quadrille d'honneur. Le général et lady Middleton sont venus tout exprès d'Ottawa pour leur faire visite et a passé l'après-midi à leur réception. La corvette présentant un coup d'œil féérique, avec une partie de son pont transformé en jardins avec pièce d'eau et jets d'eau, fleurs à

profusion, etc. Tu liras tout cela dans *La Presse* ou le *Star*, peut-être même *La Patrie*. Je ne l'ai pas lue¹⁷³.

Ces messieurs vont partir demain à 5 heures a.m. pour Québec où il y aura, le 19, un grand bal, de nuit celui-là, et ils promettent des merveilles.

J'espère que ma chère Alphonsine est mieux et qu'elle se relève bien. Mais qu'elle prenne garde de ne pas monter et descendre trop souvent. Lizzie aussi va bien, paraît-il, et j'espère qu'il n'y aura pas de revers non plus là. Le *baby* a pesé 10 lb, c'est énorme pour une petite femme comme cela. Je n'ai eu que Rosalie et Maurice qui aient pesé autant.

Les enfants de Loulou ont la coqueluche, l'aînée tousse d'une manière effrayante. Je pense que Juliette Lamothe¹⁷⁴ va se marier au mois de septembre ou octobre avec le vicomte de Bouthillier, qui attend son beau-frère le commandant Hilman, qui doit venir vers ce temps-là. Alors le mariage se fera pendant son séjour ici. Il commande un aviso français au Cap Breton pour la protection des pêcheurs français dans ces parages. Il y aura à Québec deux avisos et une corvette française, et une frégate anglaise en même temps, et le gouverneur général y était aussi, il y aura une foule de fêtes. Tant mieux pour ceux qui y seront.

Je vous embrasse tous. Excuse ce journal.

Ta mère.

R. D. L.



Montréal, 28 décembre 1887

Mon cher Louis,

Ma bonne Alphonsine, tous mes souhaits et ceux de toute la famille pour votre bonheur pendant cette nouvelle année! Que 1888 vous apporte joie, bonheur, plaisir, santé et prospérité! Qu'elle vous conserve *des servantes toute l'année!* La santé pour vos chers enfants à qui j'envoie quelques petits souvenirs. Vous verrez vous-mêmes ce qui conviendra le mieux à Maurice, soit de la petite voiture attelée et des petits chars. Il a droit de choisir, bien entendu. Les jolis yeux si fins d'Adhémar brilleront autant de joie de recevoir l'un ou l'autre de ces jouets.

J'aurais voulu habiller les deux poupées françaises, mais le temps m'a manqué. J'ai été atteinte de mon eczéma et j'ai passé tout mon jour de

Noël dans ma chambre. Je suis bien à présent, quoique je ne sorte pas encore. Ces poupées sont gentilles parce qu'on les fait tenir debout ou assises à volonté. Je les aime mieux que les grandes poupées anglaises qui sont raides comme leurs homonymes. Rosalie a le petit croquet de maison. Elles pourront jouer en haut avec cela, et M^{lle} Baby aura une pelote molle qu'Adhémar lui volera souvent, je pense.

Adèle et les deux Louise et Louis sont mieux, Dieu merci. Les petits sont très bien aussi, mais la santé d'Onésime laisse à désirer. Il est loin d'être bien, il est changé extraordinairement. Dieu veuille qu'il se guérisse bientôt!

Adieu, mes chers enfants. Je mets tout mon cœur dans ce papier qui est bien heureux de se rendre près de vous.

Au revoir.

Votre mère.

A. D. Laframboise



1888

Montréal, 14 janvier 1888
La nouvelle est prématurée.

Mon bien cher Louis,

Au moment où j'allais me mettre à mon bureau pour t'écrire, je reçois la tienne et j'y réponds de suite. Lis ceci seul d'abord. Le mariage de Loranger est décidé, paraît-il, depuis quelques semaines, mais moi je n'en ai été avertie qu'avant son départ pour New York où il est allé dimanche avec sa fille Louise. Depuis ce temps, la nouvelle a éclaté comme une bombe, grâce à l'indiscrétion de Henri Archambault, chez lequel la jeune veuve demeure depuis la mort de son mari. Archambault l'a dit à Horace, son frère, qui est marié avec Lizzie Lelievre¹⁷⁵. Il l'a dit aussitôt à Charlie Lamothe en plein *Fish & Game Club*, devant quatre ou cinq jeunes gens, et sans leur dire au

moins de n'en pas parler. Loranger, qui m'avait priée de ne vous le dire sous secret qu'après son départ, va être furieux de savoir que les journaux l'annoncent comme une nouvelle courante.

Je crois qu'il fait un bon choix sous le rapport du caractère et des talents, mais comme elle n'a jamais eu d'enfants, je redoute son inexpérience pour élever nos deux chers petits que nous avons eu tant de peine à élever, tant ils étaient délicats. Et, à présent que nous aurions pu jouir de notre ouvrage, ils vont passer aux mains d'une autre. Louise, leur sœur, y verra sans doute, mais elle est trop jeune pour s'astreindre, comme nous, à ne jamais les lâcher et avoir les soins minutieux que nous prenions de leur santé, bien-être et éducation, car ils commencent à épeler joliment tous deux, et Maurice est rendu au 8^e chapitre de son catéchisme. Ta pauvre sœur Louise, qui s'est attachée de tout son cœur à la petite qui le lui rend bien, fait pitié de l'idée qu'il faudra la laisser et se séparer d'elle. Il n'y a rien de décidé quant à nous. Seulement Onésime m'a dit qu'il voulait faire quelque chose pour nous. Que sera-ce? Je te le dirai dès que je le saurai. Il reviendra demain matin, et alors je m'occuperai de nous, il y a assez longtemps que je m'occupe des autres, n'est-ce pas?

Tant qu'à prendre maison chez tes deux frères, ils n'ont ni l'un ni l'autre assez de salaire pour payer la dépense d'un loyer et d'une maison. Peut-être qu'à l'automne sera-ce possible, mais pour le moment, ce ne l'est pas. Et pour payer une pension à la ville, ce ne serait pas moins que 25 à 30 piastres chaque, et avec 480 que nous avons en tout et partout, il n'y faut pas songer. Il est vrai que Loranger ajoutera ainsi que tes frères, mais ici, que nous y soyons ou que nous n'y soyons pas, il faut toujours payer sa pension comme si l'on y était. Pour moi, mon idée serait d'aller à Saint-Hyacinthe où nous serions chez ton oncle pour une modique pension, et nous aiderions à cette pauvre Fanny qui a tant d'ouvrage, et puis aussi à Lizzie, et quand nous voudrions nous absenter, pour aller chez toi ou ici, nous n'aurions pas de pension à payer pendant notre absence, et cet argent couvrirait nos frais de voyage.

Il paraît que ce sont les médecins qui ont dit à Onésime de se remarier, que sans cela il mourrait. Il a beaucoup pleuré en me l'annonçant, me demandant presque pardon de me faire de la peine et à ses enfants, et me demandant de les encourager à prendre la chose comme il faut; me disant qu'il espérait que vous seriez toujours les mêmes frères pour lui et que j'aurais toujours ma place dans sa maison quand je voudrais y venir, etc.

Les enfants ont appris la chose avant le jour de l'An, et néanmoins ils ont été d'une discrétion à toute épreuve, et sans les Archambault, rien

n'aurait transpiré. C'est si bête quand les personnes viennent me dire :

– Quoi, vous n'y croyez pas? Mais enfin tout le monde le dit et ça vient de M. Archambault.

Il vaut mieux néanmoins ne pas le confirmer encore et dire comme tes frères et nous :

– Je n'y croirai que quand j'en serai officiellement prévenu.

C'est ce que *nous* disons ici. Sois certain que lorsqu'il y aura quelque chose de décidé, je t'en ferai part aussitôt. Ça devait se faire vers la fin d'avril, mais ces rumeurs auront-elles pour effet d'avancer le mariage? C'est ce que j'ignore. En tout cas, je sais qu'il va en être très contrarié, et pense aussi à la position de cette jeune femme, qui ne peut sortir sans recevoir quelques remarques sur son prochain mariage. C'est une demoiselle Valois, fille de Narcisse Valois, du faubourg Saint-Antoine. Sa mère était une femme éminemment respectable, que je connaissais et estimais beaucoup; elle a été malheureuse en ménage, mais j'ai dit à Loranger :

– Ne craignez-vous pas, en prenant une femme de 36 d'avoir encore de nombreux enfants?

Il s'est écrié qu'elle n'en avait jamais eu de l'autre. Ce n'est pas une raison, parce que ça pouvait dépendre de lui. Enfin, il paraît qu'il la croit cachetée! Elle est à plaindre de se trouver tout à coup à la tête d'une famille de sept enfants de tous âges, sans l'expérience nécessaire à une aussi forte tâche. Louise et moi, nous la connaissons, et je crois qu'elle est bonne et douce, mais tu comprends qu'elle n'a jamais vu la société que nous voyons, et ça n'est pas elle qui pourra présenter Bijou nulle part.

Je t'écrirai bientôt. Un bec pour tous.

Ta mère.

R. D. L.



Montréal, 24 mai 1888

Mon cher Louis,

Loranger s'est marié ce matin à Notre-Dame. Le mariage a été fait par le curé Sentenne¹⁷⁶, qui est le confesseur d'Onésime. Il n'y avait personne à part MM. Loranger et Henri Archambault, qui étaient les témoins du mariage. De l'église, ils se sont rendus à la gare en sortant de l'église. Tu vois

que ç'a été fait bien tranquillement. Nous lui avons fait nos adieux hier au soir parce qu'il est parti ce matin, à 6½ heures.

Je suis toujours décidée à partir mardi matin. Je prendrai le char de première, mais pas le Pullman¹⁷⁷. Je trouve que pour un trajet aussi court que ça n'en vaut pas la peine. Ainsi, viens directement à celui-là, tu m'y trouveras ainsi que le petit.

Loranger a été très content de ta lettre, il me l'a dit.

Au revoir, mes chers enfants. Je vous embrasse tous, tous, plutôt deux fois qu'une.

À toi. Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 8 juillet 1888

Mon cher Louis,

Juge de mon étonnement, quand j'ai ouvert ma grande malle, d'y retrouver le fameux livre de lavage que nous avons tant cherché le jour de mon départ. Dieu sait comment il est arrivé là, car je n'ai aucune connaissance de l'y avoir mis. Je ne te le renvoie pas, car je sais que les cahiers ne sont pas rares chez toi, et je vais m'en servir pour mon propre lavage.

Nous sommes installés ici depuis jeudi. Je m'y trouve très bien et tous ont l'air contents de nous y voir. Le *baby* de Jules a eu des convulsions qui viennent de ses dents et qui l'ont rendu bien pâle; il est faible quoique mieux, et il a encore un petit sourire triste. Ce serait triste qu'ils vinsent à le perdre, car c'est un joli et gros enfant à qui je voudrais voir la santé de votre chère petite Amélie.

Avez-vous l'espoir d'avoir votre ancienne fille dont le mois doit être fini à présent; en avez-vous des nouvelles?

Jules a posé son dernier tapis hier. Je t'assure que ça leur fait un joli logement.

En arrivant à Montebello, j'ai été bien surprise [d'apprendre] que M. Bourassa [partait] le lendemain pour l'Europe avec Augustine et Adine. Ils se sont décidés du jour au lendemain à partir. Ils sont allés d'abord en Bretagne, au bord de la mer, et doivent être plusieurs mois absents. Pour moi, mon impression est que ni l'une ni l'autre des jeunes filles ne

reviendront à l'automne. L'aînée retournera en Italie et la seconde entrera dans un couvent. Madame Papineau et Marie-Louise s'en vont aussi en Europe au mois d'août. Carey retournera à Philadelphie avec ses enfants, et le pauvre Amédée va rester seul au manoir. Quelques-uns disent que ces dames partent pour plusieurs années. M^{me} Papineau devrait bien emmener son gibier avec elle. Tout cela, bien entendu, pour vous seuls.

Le voyage de M. le curé a-t-il été couronné de succès, ou n'a-t-il pas réussi? Dis-le-moi dans ta prochaine lettre. Louise et moi vous embrassons tous, père, mère et enfants.

Amitiés de tous ici et chez Jules.

R. D. L.



Montréal, 3 novembre 1888

Mon cher Louis,

Je reçois ta lettre à l'instant, et il était trop tard, car la malle est allée à l'express où ils nous ont dit qu'ils la pèseraient et que ce serait probablement 95 c par 100 lb. Je l'ai adressée à Ottawa par le Canada & Atlantique, et j'ai mis dessus : «To be called for». Ainsi, tu auras la bonté de l'aller chercher, nous irons à l'express chercher le «bill of lading» [bon de connaissance] et je te l'enverrai lundi. Tu le paieras là parce que je ne l'ai pas payé ici.

Je suis bien peinée de ce qui arrive à Alphonsine, car une fausse couche laisse faible pendant longtemps. Mais à présent tu feras bien d'y faire attention, parce qu'elle deviendrait facilement enceinte de nouveau. Ménage ta femme, Louis, il y a assez d'orphelins comme ça dans la famille. Je suis contente de voir que M^{lle} Migneault soit chez vous. Tâchez de la garder quelques jours.

M^{me} Béliveau¹⁷⁸ est partie pour Sorel mercredi soir par le bateau, pour aller voir sa sœur. Elle doit revenir lundi. Je t'écrirai dès qu'elle sera de retour.

J'arrive de dîner et M^{me} Béliveau m'a dit qu'ils avaient eu des nouvelles de sa tante et qu'elle était mieux.

Hier a eu lieu le service du juge Monk¹⁷⁹. Il y avait une très belle suite. Les jeunes gens sont très peinés de la mort de leur père, avec lequel ils

étaient plutôt comme des frères. Ils l'aimaient et le respectaient beaucoup, et ce sera un grand vide pour eux. Cette pauvre M^{me} Monk est rendue chez son fils Debartzch; elle est bien, bien affligée.

Arthur va nous arriver ce soir, il vient passer le dimanche. Je serai contente de le voir : il y a déjà trois semaines qu'il est parti, et moi qui le voyais tous les jours!

J'ai eu le plaisir de voir Jules avant-hier, il est venu pour les affaires de la banque. Lizzie se rétablit et la petite est très bonne, la nuit, quoique un peu incommode le jour; et le petit ne s'habitue pas beaucoup à voir ce *baby* qui lui ôte sa place, mais comme Jules le couche avec lui, la nuit, il s'en console vite.

Embrasse bien notre chère Alphonsine, et surtout qu'elle prenne le temps de se rétablir sans imprudence, car ça pourrait lui coûter trop cher. Et les autres chers *babies*, embrasse-les tous pour moi et leur tante.

Au revoir, cher fils.

Bien à toi.

R. D. Laframboise

Dis-moi donc comment est le D^r St-Jean. M^{me} Béliveau s'en informe toujours et je ne sais que lui répondre.



Montréal, 8 novembre 1888

Mon cher Louis,

Je t'envoie en même temps que celle-ci quatre *Courrier des États-Unis*. J'ai demandé chez Loranger, mais à présent que personne n'y pense, les courriers disparaissent sans que personne sache où ils vont. Mais, ici même, M^{me} Lavigne, qui pensionne avec nous, les reçoit et ne les conserve pas, et elle m'a promis de les passer dès qu'elle les aurait lus. Ainsi, te voilà donc assuré de les recevoir régulièrement pendant plusieurs mois.

Avez-vous trouvé une fille? C'est très important pour ta femme d'en avoir une, car elle sera, plusieurs semaines, faible et incapable de remuer rien de lourd. Il faut faire l'impossible pour vous en procurer une à tout prix.

Comment est-elle, cette chère Alphonsine? Sa perte continue-t-elle toujours, ou bien de temps à autre? C'est ordinairement ainsi pendant six

semaines, ça passe et ça revient, jusqu'à ce que la matrice se soit bien refermée.

Pourquoi Ottawa est-il si loin, et puis la saison, etc.?

Louise, dont tu dis que je ne te parle pas, s'amuse. Cette semaine, elle a eu trois invitations d'aller voir jouer Coquelin¹⁸⁰, et bien entendu qu'elle ne les a pas refusées, car s'il lui eût fallu payer sa place, elle n'aurait pu y aller. Les billets étant de \$2,50, tu comprends qu'à ce prix-là, *on n'y touche pas*. Les deux Coquelin et Hading¹⁸¹ sont des acteurs parfaits et sont très bien secondés par une troupe de leurs acteurs. Aussi, la salle de l'Académie de musique est comble tous les soirs, car pour des journées il y a des places moins dispendieuses. Ce cher Arthur a beaucoup regretté de ne pouvoir les entendre, mais le devoir avant tout. Il se dit content du nombre de ventes qu'il a faites depuis qu'il est à Québec. J'en suis bien aise, car le travail l'empêche de s'ennuyer. Il est allé à une soirée chez le juge Routhier, où il s'est bien, bien amusé. Je suis contente aussi de cela, parce que ça le met du coup dans la bonne société de Québec où il a déjà fait de charmantes connaissances. Les Québécoises apprécient beaucoup les jolis garçons de Montréal et, comme il aime à danser et qu'il y réussit bien, il n'est pas en peine de danseuses.

Louise est très bien, et moi je rajeunis tous les jours. Je crois que j'ai trouvé la fontaine de jouvence.

Bien des baisers à tous.

Ta mère qui vous aime.

R. D. L.



Montréal, 9 décembre 1888

Mon cher Louis,

Je pense bien que, demain matin, cette pauvre M^{lle} Zoé Loranger aura cessé de vivre¹⁸². Voilà 36 heures qu'elle n'a pas recouvré sa connaissance, et je t'assure que sa mort sera une délivrance pour elle et pour sa famille. Elle n'est plus qu'un squelette et il y a près de trois mois qu'elle n'a presque plus sa raison, et toujours des cris et des souffrances continuels! Ce pauvre juge Globensky¹⁸³ n'a pas mis autant de temps, lui qui n'a su qu'il allait mourir que 24 heures avant sa mort. Il ne se savait pas si malade, et sa pauvre sœur

ne s'en doutait nullement. Aussi le coup a été rude, et elle qui croyait son frère riche par la dépense qu'il faisait chez lui, il se trouve qu'elle aura à peine \$25 par mois, quoiqu'il eût une belle assurance, mais ses dettes vont tout emporter. C'est le 18 que se fera l'encan de ses meubles, et ensuite M^{lle} Globensky ira demeurer à Varennes, chez sa tante de Martigny¹⁸⁴! Pauvre fille, que je la plains, comme elle va trouver cela dur! Loranger est tout affecté de la mort du juge Globensky, car il ne s'y attendait pas du tout. Tous, nous ne le croyons qu'indisposé.

Les dernières nouvelles du juge Papineau n'étaient pas très bonnes. Il a écrit à Papineauville sur un ton qui dénotait un peu de découragement. Ils sont rendus à Hyères avec les Bourassa. Le climat y est plus doux, et M^{me} Amédée Papineau y est aussi, mais pas dans le même hôtel. Marie est mieux, et Adine aussi. Ce serait triste si Auguste avait fait le voyage pour n'en retirer aucun bien. Dans tous les cas, je ne pense pas qu'il revienne avant l'été.

Arthur arrive de Sherbrooke et Saint-Hyacinthe où il est resté deux jours. Lizzie m'a écrit, l'autre jour; elle se dit bien et la petite aussi. Seulement, elle ne dort presque pas le jour et ne prend sa nuit qu'à 11 heures du soir, mais après cela elle va jusqu'au matin sans bouger. Et le petit Jules perce des dents et n'était pas bien. Arthur a trouvé Billings Bridge trop loin et il ne croit pas que ce soit un avantage, mais peut-être que vous aurez les petits chars bientôt jusqu'au canal, ce qui est encore une bonne distance à marcher. Mais l'ennui, c'est que vous ne puissiez pas vous procurer de servantes. Je pense que celles d'Ottawa trouvent cela trop loin, et les autres de l'endroit ne veulent pas s'engager. Mais s'est sérieux, car on ne peut pas toujours vivre sur du provisoire, et à la fin tout en souffre.

Le fils de M^{me} Béliveau est un peu mieux; mais ça ne dit pas grand-chose, car il peut à peine se remuer les doigts.

Édouard est venu veiller avec nous, hier au soir. Son bureau est transporté sur la rue des Commissaires pour l'hiver. Il est bien portant et a meilleure mine qu'Arthur, qui semble fatigué de son voyage. Mais, Dieu merci, après celui de Saint-Jérôme, où il va demain et d'où il reviendra mercredi, il en aura fini jusque vers le 10 de février. Il aura l'ouvrage de magasin.

Louise a passé toute la semaine dernière en retraite. C'est le Père Stramb, rédemptoriste, qui la leur a prêchée. Elles en sont bien satisfaites. Le 18, commencera la retraite des hommes à Saint-Jacques, par le Père Plessis¹⁸⁵, celui que tu es allé voir à Ottawa et qui prêche si bien. Je pense qu'il y aura foule, car beaucoup d'hommes des autres paroisses se proposent d'y aller.

Le Père Prihan, jésuite et excellent prédicateur aussi, a prêché la retraite des Enfants de Marie du Sacré-Cœur, en même temps que le Père Stramb, celle des Enfants de Marie de la Congrégation. Tu vois qu'avec tant de bons prédicateurs, si l'on ne se sanctifie pas, c'est qu'on ne le voudra pas. La retraite des jeunes gens de la paroisse Saint-Jacques, prêchée par un oblat, s'est terminée hier, et il y avait de 1 500 à 1 600 jeunes gens qui l'ont suivie. Le vieux curé Rousselot¹⁸⁶ en était tout ému en en parlant, ce matin.

Je t'écrirai encore ces jours-ci. Louise va partir vendredi pour Saint-Hyacinthe, pour y passer quelques jours. Ton oncle l'emmènera sur la carte qu'il a, et qui ne coûte que 60 c par voyage.

Je n'ai que le temps de vous embrasser tous.

Adieu. Ta mère qui vous aime.

A. D. Laframboise



1889

Montréal, 6 janvier 1889

Ma chère Alphonsine,

Je suis bien contente que Louis m'ait appris la présence de M^{me} Bissonnette, qui a été assez bonne pour me promettre de passer demain matin, en se rendant à la gare, pour prendre la valise que j'ai préparée pour vous après-midi. Si Louise était ici, je crois qu'elle a encore des choses à vous envoyer, mais elle est à Saint-Hyacinthe où Fanny l'a fait revenir pour huit jours. Elle ne sera de retour que jeudi. Ainsi, s'il y a encore quelques choses, ce sera pour une autre fois.

J'espère que vous êtes mieux et que vous avez pris la bonne résolution de vous ménager un peu et surtout de ne plus marcher jusqu'à la ville. Vous voyez, ma chère, que vos fredaines me sont dévoilées. Si vous pouviez enfin avoir une fille, ça vous soulagerait beaucoup, ainsi que votre mari. Ah ça, si vous perdez votre santé à Billings Bridge, ça n'était guère la peine d'y venir, car voilà neuf mois que vous y êtes, et tout ce temps-là s'est passé sans filles,

c'est trop long. Et quand vous aurez perdu votre santé tous les deux, vous n'en serez pas plus avancés, au contraire. Surtout, n'achetez pas avant d'y avoir passé un printemps. Et puis, qui sait si le premier coup de [?] n'amènera pas toute la boutique par terre! Ces vieilles maisons coûtent toujours plus cher à réparer qu'on ne s'y attendait. Ainsi, prudence et prévoyance : voilà quelle doit être votre devise. J'espère qu'il y a plusieurs choses qui pourront être utiles aux enfants.

Mon cher Louis, M^{lle} Morin¹⁸⁷, la maigre, est morte mercredi et a été enterrée hier matin. Sa sœur va s'en aller en pension à Lourdes et deux bonnes Sœurs Grises vont venir prendre le soin des « orphelins ». Figurez-vous que des personnes me voyant aller là souvent pendant la maladie et après la mort de M^{lle} Morin, elles ont fait courir le bruit que *j'allais moi-même prendre la direction* de la maison. Tu penses que cette absurdité-là m'a amusée. Quel que soit le sot qui lance une sottise, il se trouve toujours un plus sot que lui pour y croire, et ta chère tante Malhiot a sauté à pieds joints sur celle-là!

Ce pauvre Ovide Perrault¹⁸⁸ est à toute extrémité. T'ai-je dit que M^{me} Viger¹⁸⁹ était morte il y a deux semaines, et que son frère Rodolphe n'est ni allé la voir pendant sa maladie, ni assisté à son enterrement. Il n'a pas même suivi le convoi jusqu'à l'église.

Ce pauvre Léopold est dans une bien triste position depuis que son frère l'a renvoyé du bureau. Personne ne sait de quoi ils vivent, car Maggie Quingley et la vieille M^{lle} Thibaudeau, sa tante, est avec lui. Misère et infortune partout, voilà le lot de cette pauvre vie!

Je vous embrasse tous deux, ainsi que vos chers enfants. Ayez bien soin de votre santé, ma bonne Alphonsine et ne vous croyez pas plus forte que vous ne l'êtes en réalité. Conservez-vous pour vos chers enfants.

Votre mère affectionnée.

R. D. Laframboise



Montréal, 15 février 1889 [extrait]

[...] Nous sommes à nous occuper de fermer l'orphelinat au printemps. Ça me donne pas mal d'occupations, car en l'absence de M^{me} Papineau, j'aide M^{me} Prévost qui est présidente. M. Sentenne nous fait une guerre en-dessous et veut s'emparer de la chose, ce qu'il n'a pas le droit de faire.

Après nous, ça revient aux Sœurs Grises, et c'est à elles que nous remettrons la chose. Nous dissoudrons la Société et nous avons remis le tout aux mains de Loranger pour faire les choses légalement. [...]

A. D. L.



Montréal, 18 février 1889

Mon cher Louis,

La petite fille dont je vous ai parlé il y a quelque temps, et qui est si mal traitée ici par ces deux vieilles grands-tantes, va s'en aller. Elle n'a que 14 ans, mais elle fait ici une foule de choses. Elle sert seule la table des pensionnaires au déjeuner et, avec l'aide d'une autre fille, elle sert celle du dîner et du souper; elle entretient la salle à manger, aide à laver la vaisselle et met la main à peu près à tout dans la cuisine. Elle époussette nos chambres mais il lui faut de l'aide pour faire les lits, car ce sont tous des lits en plume. Elle ne fait cela ici que lorsqu'elles manquent de servante. Mais le soir elle vide les eaux et fait les ouvertures des lits. Enfin, elle est bien capable pour son âge et elle aime les enfants et n'aurait pas d'objections à aller chez vous. Elle m'a dit : Ah, madame, d'abord que c'est du bon monde, j'irai n'importe où plutôt que de rester ici. Je pense que vous pourriez l'avoir pour 2 piastres, et vous garderez son salaire ou une partie jusqu'à ce que son voyage soit payé. Si vous la voulez, je ferai venir son père et je vous l'engagerai; ensuite, il faudra tâcher de trouver une occasion pour la rendre chez vous, c'est-à-dire à la station où tu irais la chercher.

Ce sera toujours mieux que rien et je crois qu'elle vous rendra bien des services, car elle ne farfignera¹⁹⁰ sur rien, et Alphonsine aura un peu plus de repos. Elle est douce et polie et accoutumée à travailler, mais il faudra la dresser comme il faut. Ici, elle ouvre la poste et elle répond mieux que les grandes timbrées que nous avons eues quelquefois.

Encore des tempêtes. Après-midi, on ne voyait ni ciel ni terre, un vrai blizzard du nord-ouest. Ce pauvre Arthur est tombé de toute sa hauteur sur le dos et s'est sonné la tête d'importance. Heureusement qu'il avait un chapeau en feutre dur, dont le bord est tout brisé, mais cela a dû amortir le coup. Il souffre ce soir du mal de tête; mais comme il devait conduire M^{lles} Marmette et Garneau au théâtre, il y est allé.

Adieu, cher fils. Répondez-moi bientôt et je ferai pour le mieux.
Mille amitiés de Louise, qui vous embrasse tous, ainsi que moi.
Ta mère.

R. D. Laframboise



1890

Saint-Hyacinthe, 5 janvier 1890

Mon cher Louis,

J'aurais voulu t'écrire tous ces jours-ci, mais le rhume de cerveau m'a empoignée le jour de l'An et m'a privée de prendre ma part de la réunion du soir, où Henriette, son mari et ses quatre enfants, et Jules et Lizzie sont venus souper et passer la veillée. Je te remercie beaucoup de la photographie de ta maison, qui est bien réussie. Et tes cartes ont été reçues avec plaisir par tous.

Tu as dû recevoir aussi une photographie de la petite Marie; n'est-ce pas qu'elle ressemble à notre petite Rosalie enfant? Nous avons mis les deux ensemble et tout le monde de dire : ce sont deux sœurs.

Tes chères petites filles vont retourner demain, je suppose? J'espère qu'elles ne s'ennuieront pas trop au couvent.

Arthur m'a dit que ta petite Amélie était bien jolie et bien fine. Ce que tu me dis du dernier *baby* m'a fait de la peine. Le docteur croit-il que ça pourra se guérir? Est-ce que c'est de naissance ou d'avoir trop crié? C'est si souffrant pour un pauvre petit enfant et cela demande tant de soin, et Alphonsine avait déjà tant de besogne à faire. Est-il enfin baptisé? le cher petit, car la cloche doit être arrivée, ou bien elle n'arrivera jamais.

Voilà la session qui va s'ouvrir, et cela va te forcer à être plus assidu au bureau qu'en été; et aussi à revenir tard peut-être? J'espère que tu as un bon paletot chaud pour le soir.

Je n'irai à Montréal qu'au mois de février pour y passer quelques jours.

Marie-Louise Monk vient de perdre un bel enfant¹⁹¹ de 3 ans qui en

paraissait 4 par la grandeur; il était superbe. C'est le premier enfant qu'elle perd et c'est un chagrin. Depuis quatre ans, c'est le 6^e enterrement qui se fait de ces maisons-là. D'abord, M. Cherrier; quelques mois après, M^{me} Coursol¹⁹² et ensuite le juge Coursol¹⁹³, puis le juge Monk l'automne dernier. Et M^{me} Monk, au mois d'octobre¹⁹⁴. Et enfin, le *baby* le jour de l'An au matin. Le jour de l'An leur rappellera toujours un triste souvenir!

Adieu, mes enfants. Si j'avais la baguette d'une fée, je vous amènerais de notre côté. Vous êtes si loin de nous; il est vrai que par la pensée vous êtes toujours près.

Ta mère qui vous embrasse tous.

R. D. L.



Saint-Hyacinthe, 16 janvier 1890

Mon cher Louis,

J'espère que personne chez toi n'a eu à souffrir de la grippe; mais tout de même je voudrais bien avoir de vos nouvelles. Ici, Louise et Fanny la mère ont été malades, ainsi que Henri et une des servantes. Ton oncle, les deux jeunes filles et moi en ont été préservés. Et le vent s'est-il fait sentir du côté de Billings Bridge? Tu as vu par les journaux que le dôme de la nouvelle cathédrale à Montréal a été endommagé et que les enseignes *Sky Lights*, briques de cheminées et le reste, faisaient un chassé-croisé infernal, dont il était difficile de se préserver soi-même. Et à Saint-Hilaire, le train local a été renversé par le vent. Plusieurs des passagers ont été bousculés et par conséquent tout contusionnés, par les culbutes forcées qu'ils ont faites quand le char à fumer s'est retourné deux fois sur lui-même, avant de se coucher sur le côté, en bas du talus très élevé en cet endroit. Le char à passagers a été deux fois seulement soulevé des rails; et la deuxième, complètement mis en travers sur la voie, ce qui n'a pas empêché les passagers d'être violemment projetés de côté et d'autre. Le vicaire général, M. Gravel¹⁹⁵, est tout bleu des contusions qu'il a reçues sur le corps. Il me l'a dit, *mais je n'y ai pas été voir, l'exhibition aurait été délicate!* Mais il marche difficilement et se sent tout le corps moulu.

J'ai pensé à vous toute cette journée-là, ainsi qu'à votre église. Écris-moi et dis-moi comment vous êtes tous, et les petites au couvent s'ennuient-elles

depuis leur séjour à la maison? La session va s'ouvrir prochainement. J'espère que tu trouveras quelques moments pour m'écrire.

Chez Jules, ils ont tous été malades et chez Henriette aussi. Édouard est venu me voir dimanche; il est bien, quoique maigri, mais il n'en est que mieux.

Adieu, mes chers enfants. Je vous aime et vous embrasse tous, ainsi que Louise et les autres.

Ta mère qui t'aime.

A. D. Laframboise

Au collège de Saint-Hyacinthe, ils avaient une douzaine de professeurs et dix élèves malades. Ils ont donné congé pour quelques semaines, faute de maîtres!



Montréal, lundi 27 octobre 1890

Mon cher Louis,

Je mets aujourd'hui à l'express («Canadian») deux gros paquets d'effets. Il y a un petit mantelet d'automne bien chaud avec des morceaux pour l'allonger du devant, et toute une garniture qui pourrait suffisamment l'allonger en mettant le plus large devant et il a une collerette pareille à la garniture. J'aurais voulu en avoir un long, car ils sont portés des deux manières, mais un tout fait coûte jusqu'à 18 et 20 piastres. Je ne pourrais pas le faire dans le moment, j'en suis peinée. Louise a porté celui-là tout un hiver avec un gilet piqué dessous, mais il est devenu trop serré des manches, et je crois qu'Alphonsine a le bras beaucoup moins fort que Louise. Il y a aussi des pantalons et deux *peajack*, etc., pour toi.

Maintenant, voici autre chose. J'ai vu tante Louisa, l'autre jour, qui m'a dit qu'avant d'entrer au couvent elle avait dit à Marie Papineau qu'elle avait regret de ne pouvoir plus s'occuper des petites, et Louisa m'a demandé si vous accepteriez quelque chose de temps à autres, si vous en seriez froissés. J'ai dit qu'au contraire vous en seriez reconnaissants de voir que l'on pensait à vous autres. Et Marie m'a demandé si Juliette allait au couvent, qu'elle aimerait à payer sa pension au couvent. Pensez-y et, si vous le voulez, écris-moi car alors elle enverra de suite, à l'époque où vous la mettrez, l'argent pour sa pension.

Réponds-moi à Saint-Hyacinthe où je retourne ce soir, et je lui écrirai aussitôt. Tu pourrais peut-être écrire aussi un mot à tante Louisa pour la remercier de ses bonnes intentions. Cela lui fera plaisir.

Je t'écrirai de Saint-Hyacinthe des nouvelles de la visite du comte de Paris et du jeune duc d'Orléans, qui ont eu une réception incomparable, malgré les diatribes de Beaugrand et cie¹⁹⁶. On dit que Fréchette s'en mord les pouces. À plus tard les détails.

Amitiés, et réponds vite.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 28 octobre 1890

Mon cher Louis,

Je reçois à l'instant ta lettre d'hier et j'y réponds de suite. Je n'ai plus pensé à t'envoyer ce numéro du *National*, mais j'irai vers le 25 novembre à Montréal et j'y verrai, surtout si d'ici là tu me rafraîchis la mémoire.

Tes bas sont partis hier dans un des paquets que j'ai mis à l'express à Montréal, en allant prendre le train.

Si cette chère Alphonsine voulait ou pouvait attendre encore un peu, je sais que Louisa veut lui envoyer de la flanelle grise et noire de manufacture, et Arthur devant être à Québec jusqu'au 15 novembre et venir ici en allant à Montréal, je lui demanderais de t'expédier des échantillons de cachemire.

Si tu peux mettre la main sur *La Presse* du 20, tu y trouveras un très bon article de Dansereau^{ss}, paraît-il, qui dit à Fréchette son fait, comme il le mérite, et si tu veux lire une bonne description du banquet qui a été l'un des plus beaux qui ait jamais été donné à Montréal, tu le trouveras dans le *Star* de samedi. En tout cas, si tu ne le trouves pas, j'en ai un numéro que je t'envverrai.

Depuis que Laurier et Mercier se sont prononcés en faveur de la réception offerte à tous ces hommes si distingués, Fréchette se mord les doigts et ses amis disent qu'il était trop plein lorsqu'il a écrit ses ridicules articles. Tant qu'à Beaugrand, son temps est fini et, dimanche matin, il y avait un placard à *La Patrie* qui disait : « Beaugrand, ton chien est mort! » Le comte d'Haussonville¹⁹⁸, l'académicien, a demandé si ce M. Fréchette écrivait tant contre eux était parent de celui qu'il avait tant contribué à faire admettre à

l'Académie et que le duc d'Aumale¹⁹⁹, comme président, avait décoré de sa propre main²⁰⁰!

A. D. L.



Saint-Hyacinthe, 12 novembre 1890

Mon cher Louis,

Tu as sans doute vu par les journaux la mort subite de M^{me} Amédée Papineau²⁰¹, arrivée au Windsor samedi, vers 2 heures de l'après-midi. Oui, cette pauvre femme est bien réellement [morte] d'une maladie du cœur. Marie-Louise et ton oncle sont atterrés de ce coup si imprévu. J'ai vu M^{me} Papineau il y a quinze jours, à peu près, et quoique deux ans l'eussent un peu vieillie, néanmoins je l'ai trouvée bien portante.

Quel changement dans la vie de Marie-Louise, qui ne vivait que pour sa mère!

Je leur ai écrit à tous, à Montebello, croyant qu'ils y étaient allés, mais le corps a été conduit à Saratoga où est la sépulture de sa famille. Comme tu n'es pas obligé de savoir cela, écris aussi à Montebello, ils auront leurs lettres là, ou elles leur seront envoyées où ils se fixeront pour l'hiver.

Dans ma lettre à Carey²⁰², j'ai fait semblant d'ignorer le retour de son mari qui est allé en Europe et revenu par le même *steamer*, après avoir passé quatre ou cinq heures à Paris. Comme il n'est arrivé que tout dernièrement, fais semblant de l'ignorer aussi. Si tu écris à sa femme, comme je ne connais pas son adresse de ville, j'ai mis Mountain Street, near Sherbrooke Street, Montréal.

Louise Loranger dit qu'elle est allée avec son père au Windsor, et qu'elle n'a vu que M^{lle} Papineau, que ce pauvre Amédée pleurait comme un enfant. Il dit que Marie-Louise²⁰³ va mourir aussi, qu'elle ne pourra pas supporter le vide de la mort de sa mère, enfin le Bon Dieu et le temps sont de grands médecins.

Arthur est toujours à Québec et je crains bien qu'il ne puisse te trouver de chaussons plus courts, parce que ce sont des échantillons qu'il a eus à très grand marché, et que les bas de cachemire destinés à être vendus coûteraient le double du prix. Ceux-ci sont de 80 c pour les trois paires, ça ne revient pas cher pour chacun, pas tout à fait 27 c. Ils sont payés. Ainsi, ce

que tu as à faire, c'est de prier Alphonsine de les mouiller avant que tu ne les mettes et les laisser tremper dans de l'eau chaude, qu'on laisse refroidir avant d'en retirer les bas. Je pense que cela les rétrécira assez.

Amélie est revenue au grand couvent de la rue Guy, elle en est bien contente.

Comment est notre chère petite dernière pensionnaire? Va-t-elle s'habituer au couvent et s'y plaire, comme ses sœurs qu'elle a été contente de retrouver, et elles, contentes aussi de l'avoir toujours, surtout Louise avec laquelle Juliette s'arrangeait si bien.

Tu ne m'as plus parlé de ton curé. Est-ce qu'il reste avec vous, ou a-t-il changé de paroisse?

Amitiés à chère Alphonsine et embrasse bien tous les chers petits pour moi.

Ta mère qui vous aime tous.

A. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, mercredi 10 décembre 1890 [extrait]

[...] Le beau Arthur Dessaulles²⁰⁴, à force de se dire malade, a décidé son père à le racheter, sous prétexte qu'il allait avoir une place au Détroit; et quand il a eu l'argent, il s'est empressé de revenir à Montréal où il est en ce moment à le dépenser, après quoi il nous reviendra et flânera sans sou, et ton pauvre oncle a pour surcroît la prochaine fermeture de la manufacture (ceci entre nous), mais je crois, et Jules aussi, que Boas et Morison²⁰⁵ exploitent ton oncle, qui est beaucoup trop honnête homme pour les soupçonner. Tout cela est bien triste. Et nous avons grand besoin de regarder plus haut que la terre pour nous aider à supporter les misères de cette vie. [...]

A. D. L.



1891

Saint-Hyacinthe, 4 décembre 1891

Mon cher Louis,

Je te remercie beaucoup de la photographie du Père G., que j'ai reçue hier. Louise est partie pour Montréal hier au matin, et reviendra ce soir. Je t'envoie la copie d'une lettre que j'ai écrite à Madame Laurier²⁰⁶ à l'occasion des 50 ans de son mari. Cette attention leur a fait plaisir et elle est venue me faire visite l'autre jour pour m'en remercier. Comme cette lettre ne peut pas te nuire, s'il vient au pouvoir et que je l'ai écrite au nom de ma famille, tu en as ta part. Ne lis pas cette lettre en grand public. Tu sais que je ne tiens pas à cela. Au reste, c'est mon opinion que j'ai donnée là, et je la crois bonne.

Louise Masson²⁰⁷ revient aujourd'hui à Montréal pour prendre possession de son joli logement. Elle en est très heureuse.

Amitiés et baisers.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 24 novembre 1891

Chère Madame,

Est-il trop tard pour venir joindre mes félicitations à celles de vos nombreux amis, et vous dire que toute ma famille, dont je me fais l'interprète aujourd'hui, partage tous mes sentiments de haute estime et d'admiration pour les belles qualités publiques et privées de celui dont vous, Madame, êtes fière et heureuse de porter le nom; ce nom qui attire la sympathie et le respect de tous les vrais amis de notre cher pays, et qui est synonyme d'honneur partout où il est prononcé, même à l'étranger.

La belle manifestation qui vient d'avoir lieu chez nos voisins en est la meilleure preuve.

Veillez être assez bonne, Madame, pour agréer pour vous-même et M. Laurier, les meilleurs souhaits de bonheur de la part d'une des plus sincères admiratrices de son beau caractère. Qu'il tienne de longues années encore entre ses mains l'honneur et la gloire de son pays! C'est le vœu d'une vieille femme de 67 ans! Mais ça lui portera bonheur et à vous aussi, Madame.

Bien à vous de cœur.

A. D. Laframboise



1893

Montréal, 13 mars 1893

Mon cher Louis,

Comment êtes-vous tous? Alphonsine et tous les enfants, surtout ce pauvre petit malade? Et toi-même!

Je suis toujours souffrante de cet affreux rhumatisme. Je ne sors que très peu et, le dimanche, je prends une voiture pour aller entendre le Père Plessis dont les conférences attirent beaucoup d'hommes instruits, étudiants, avocats, juges, etc., jusqu'à des protestants qui restent debout pendant tout le temps et qui sont dans l'admiration d'une pareille éloquence. Il traite des sujets difficiles et épineux avec un tact, une mesure digne d'éloges. Savais-tu que le Père Gaffre²⁰⁸ prêche le carême à Nantes où il attire beaucoup de monde?

Dis-moi donc dans ta prochaine lettre quand Alphonsine doit être malade : est-ce au commencement ou à la fin de mois, et si nous nous décidions à aller passer le mois de juin chez vous, pouvez-vous nous recevoir en même temps avec tous les enfants chez vous? Vaut-il mieux y aller séparément? Consulte Alphonsine et réponds catégoriquement, afin que nous arrangions nos plans en conséquence.

Je vois par les journaux que les séances des Communes sont intéressantes par les discours qui y sont faits. Les entends-tu quelquefois? Dis-moi aussi si vous avez une servante. Il est si important qu'Alphonsine en ait une pour son temps de réclusion. N'épargnez ni pas ni démarches pour vous en assurer une.

Henri Masson est assez malade dans le moment, il est si peu fort que ça nous inquiète. Ils se rendront à Terrebonne au mois de mai et, s'il reprend le dessus, ils partiront au mois de septembre pour passer l'hiver au midi de la France et en Italie. Arthur a le rhume de cerveau depuis samedi matin. Il a eu un bandeau sur les yeux tout le temps et s'est fait faire la lecture par sa femme. Édouard est passablement bien et Louise tout à fait. Elle a les trois concerts de la philharmonique cette semaine. Tu peux penser si elle est dans ses grands bonheurs.

Embrasse bien pour moi tous tes chers enfants et leur mère, et toi, fais-toi embrasser pour moi à ton [?].

Ta mère qui t'aime.

R. D. Laframboise



M. L. Laframboise
104, Victoria Avenue
Primrose Hill
Ottawa

Montréal, 5 avril 1893

Mon cher Louis,

N'est-ce pas qu'il y a longtemps que nous nous sommes écrit? Mais comme tu es dans mes dettes depuis près de trois semaines, j'espère que, maintenant que la session est finie, tu pourras répondre à ma dernière lettre.

Je t'inclus 1 piastre pour payer le fret, car je t'envoie un coffre d'effets dont la plupart sont prêts à être portés par les enfants. Il y a des effets pour les petits envoyés par Lizzie. Françoise m'a aussi donné un bon manteau qui fera pour Rosalie, l'hiver prochain; et moi, j'envoie un joli choutchou à la dernière mode pour ta femme. J'espère qu'il lui servira bien. Les jours humides, ça me coûte moins cher par le fret, mais ça ne se rendra peut-être

que dans deux ou trois jours. Il y a aussi des petits gilets de printemps qui, j'espère, pourront être facilement arrangés pour Rosalie et Louise, et des bas neufs aussi pour elles.

Si nous sommes éloignés les uns des autres, vous êtes toujours présents à ma pensée. Avez-vous une fille quelconque? Et quand Alphonsine s'attend-elle à la maladie? Le mois de juin serait-il un bon temps pour aller chez vous? Devons-nous y aller ensemble ou séparément? Mais si Alphonsine préfère que nous n'y allions que quand elle ira à Saint-Ours, c'est la même chose pour nous. Arrangez cela entre vous, et dis-moi ce que vous aurez décidé, car tu le sais, nous ne pouvons pas multiplier les voyages, c'est long et fatigant pour moi et trop dispendieux.

La petite Rosalie va faire sa première communion mardi prochain, le 11. Édouard et Arthur vont partir lundi, l'un pour Québec, l'autre pour retourner dans son ancienne pension où il a pu ravoir une chambre. Nous, les femmes, nous commençons à préparer nos effets pour la campagne, car la maison se fermera dans les premiers jours de juin.

On m'a dit que ta chère Alphonsine était bien fatiguée de son état. Ça n'a rien de surprenant avec tout ce qu'elle a [à] faire continuellement. Aurez-vous sa garde-malade cette fois-ci? Au moins pour quelques jours, car il est important pour elle de garder le lit pendant les neuf jours. Elle se relèvera bien plus vite après. J'espère qu'alors j'aurai reçu quelque argent pour t'en envoyer et t'aider à rencontrer ces nouveaux frais. Ah, mes bons enfants, si je pouvais contenter mon cœur, que les choses se passeraient donc différemment!

Donne-moi des nouvelles de vous tous, ne crains pas les détails, je les aime tant.

Henri et Louise Masson ont trouvé à louer leur maison et la propriétaire les en a complètement déchargés. Ainsi, ils seront prêts à partir à l'automne pour l'Europe. S'il y a quelque chance de ramener la santé d'Henri, ce voyage est une des meilleures d'après l'avis des médecins.

Les nouvelles d'Adèle sont excellentes : elle s'amuse et se plaît beaucoup, elle se félicite d'avoir de si bonnes compagnes de voyage. Sa santé est meilleure, enfin j'espère qu'elle retirera beaucoup de bien de ce voyage à tous les points de vue.

Jules est venu vendredi, il est content de sa nouvelle position.

Si tu savais le beau carême que nous avons eu à Notre-Dame; il fera époque. Le Père Plessis a beaucoup, beaucoup plu, et avec raison. Le sermon de Pâques a été prêché l'après-midi à vêpres. M. Laurier y est venu avec Fréchette et David. Laurier ne l'avait pas encore entendu, mais les

deux autres le connaissaient déjà. Ce pauvre Père était très fatigué et il aurait besoin d'un long repos.

Embrasse bien tout ton monde pour nous. Il ne faut pas compter sur Louise à présent, elle a trop à faire jusqu'à notre départ.

Ta mère affectionnée.

R. D. Laframboise

Je serais contente d'aller vous voir au mois de juin. Si nous ne pouvons pas y aller ensemble, Louise ira toujours.

R. D. L.



[Fragment, après 1893]

Amélie m'écrit de Châteauguay qu'elle pense y rester quelque temps au repos. Elle y est avec Mère Stubinger qui a été nommée vicaire pour leurs couvents de campagne, et aussi quelques autres religieuses qui résident là et des religieuses malades envoyées là pour se refaire un peu. Elle dit qu'elles ne se lèvent qu'à 6 heures (les malades), qu'elles ont la messe à 6½ et que si elles ont besoin de dormir dans la journée, Sœur Stubinger leur en a donné toute la liberté. Elle leur fait servir des volailles et elles boivent du lait tant qu'elles en veulent.

Je ne puis vous donner de nouvelles de Sœur du Saint-Sacrement, elle est toujours à Saint-Césaire et je n'en ai aucune nouvelle.

La supérieure, Mère du Bon Pasteur, est mourante; ça met toute la communauté dans le deuil.

Arthur et Françoise sont, ou plutôt ont dû arriver hier au soir à Montréal.

M^{lle} Berthelet est partie à 5½ pour Montréal, et de là au Détroit pour l'hiver.

Quoique ma lettre te soit adressée, elle est pour ta femme. Aussi, fais-la lui lire, car je ne recommencerai pas mes nouvelles.

Adèle a été malade. C'est une dyspepsie aiguë qui, je l'espère, cédera à quelques bons soins. Henri et Louise passeront l'hiver chez le juge qui trouve la maison grande depuis que Maurice est pensionnaire, sur sa demande, paraît-il.

Jules est mieux. T'ai[-je] dit qu'il avait eu un évanouissement pendant l'effet d'un remède? Il est tombé du *closet* qui, tu te le rappelles, est élevé

d'une marche. Il s'est frappé la tête sur le coin de la marche du bain et est resté évanoui. Lizzie, qui a entendu tomber, est allée vite et l'a trouvé là. Tu penses qu'elle a eu peur. Jules est revenu aussitôt et rêvait qu'il dormait et qu'elle l'éveillait. Elle le brassait d'importance; il lui a dit rudement de le laisser dormir. Il a vu alors qu'il serait mieux dans son lit où il a dû rester toute la journée. Il est mieux à présent.

Assez bavardé. Je vous embrasse tous, tous, petits et grands. Tâche de me donner des nouvelles bientôt. Nous sommes tous bien. Ton oncle va aller demain à Québec.



1894

Saint-Hyacinthe, 3 septembre 1894

Mon cher Louis,

C'est incroyable comme le temps file : ta dernière lettre est datée du 13 août, je n'en pouvais croire mes yeux quand je l'ai tirée de mon presse-papier où je mets toutes mes lettres à répondre, afin de les relire avant d'écrire ma réponse.

Il n'est pas possible que j'aie entendu le Père Boulanger à Montréal, car je ne saurais où aller; d'ailleurs il a prêché ici et il prêche bien. Je crois que vous trouverez le Père Jacques bien bon et bien dévoué auprès des malades, mais il est bien inférieur en science au Père Gauthier. Sais-tu quand le Père Paul viendra ici pour tout de bon? Je m'en réjouis pour nous, mais j'en suis peinée pour toi qui l'aimais bien, d'autant plus que si vous restez avec les deux Pères G. et le nouveau curé et le P. Ch, eh bien, ce ne sera pas attirant.

Vous voilà à la veille de renvoyer les enfants à leurs écoles respectives. J'espère que vous ne négligerez pas de les envoyer dès le commencement, car surtout pour les garçons, pas plus avancés qu'ils ne sont, et Maurice dont ce sera l'année de sa première communion, il est très important qu'il y soit bien préparé. Rosalie me disait qu'elle voudrait aller pensionnaire, parce que cette longue marche par tous les temps ne lui était pas favorable,

et les autres avanceront bien plus vite au couvent qu'à la maison. Mon Dieu, c'est si important qu'elles s'instruisent. Elles seront peut-être obligées, comme tant d'autres, de faire usage de leurs talents plus tard. Et la petite Amélie, il serait grand temps qu'elle apprît quelque chose aussi, elle. Pense qu'elle a 7 ans et que sa science n'est pas longue et que ni sa mère ni toi n'avez le temps de vous en occuper sérieusement. Fais donc faire les devoirs des garçons sous tes yeux et donne-toi la peine d'y voir par toi-même. Tu verras que les maîtres ne sont pas toujours à blâmer : c'est si important, à leur âge, d'étudier sérieusement.

Louise fait demander à Alphonsine si elle a besoin d'elle cet automne, car il faudra qu'elle le sache de bonne heure, afin de choisir le temps le plus commode pour elle; pour moi, je n'irai qu'au printemps, car la froide saison et l'humidité ne me vont pas du tout. Mais mon aiguille est toujours au service d'Alphonsine : elle n'a qu'à mettre le raccommodage de côté, si Louise y va, elle le rapportera, sinon, faites-en un paquet ou une caisse, et je paierai l'express ou fret en arrivant ici.

J'espère que vous avez une fille ou au moins que vous vous occupez d'en avoir une.

Dis-moi, dans ta prochaine lettre, ce que vous avez fait en ce qui regarde les enfants, et dis-moi si Alphonsine a besoin de Louise.

Embrasse bien tous tes chers enfants. Je me représente souvent par la mémoire tous ces petits minois-là. Amitiés et baisers à Alphonsine et toi, de Louise, de chez Jules et, *last though not least*, de ta mère qui vous aime tendrement.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 14 septembre 1894

Mon cher Louis,

Je suis bien contente d'apprendre qu'Amélie soit rendue au couvent; elle le désirait beaucoup. Maintenant, reste à savoir si cette grande ardeur résistera à la vie de pensionnaire qui est si différente de la liberté du chez-soi dont elle profitait si largement. Espérons que tes chers enfants feront tous une bonne année.

Le maître de poste ici a été destitué. Il y avait, paraît-il, depuis

longtemps des plaintes contre lui. Il avait pour fils un bon à rien, qui a été quelque temps en prison pour vols de lettres, et à son retour il a recommencé encore son jeu, et le père a payé pour le fils. Et une autre version dit que ses amis, les Cous. ont soulevé une intrigue contre lui pour donner sa place au gendre de M. Dufaut, un avocat sans cause et sans talent, qui demeure chez son beau-père parce qu'il n'a pas assez pour faire vivre sa famille, car il n'est bon qu'à faire des enfants. Le beau-père aurait voulu lui procurer une place pour s'en débarrasser, car il est très âgé et le bruit des enfants le fatigue; et, comme l'inspecteur qui a trouvé un déficit dans les comptes du bureau de poste est le cousin de ce Gagnon et qu'il logeait chez M. Dufaut, quand il venait, ils ont cru qu'il était facile de lui faire avoir la place, mais le gouvernement a tout simplement envoyé un employé des postes, en attendant qu'ils en nomment un autre. Ce pauvre Lussier²⁰⁹, l'ancien maître de poste, était détesté de tout le monde ici, mais ton oncle dit que le gouvernement ne l'a pas payé plus que les autres employés pendant plusieurs mois, et que sa famille nombreuse ne pouvait pas plus que les autres vivre sans manger, alors il prenait sur l'argent qu'il avait en main, disant : Je le remettrai quand ils me paieront mes arrérages. C'est un système dangereux et il a fini par prendre plus qu'il n'aurait pu remettre; et de là son renvoi.

Jules est allé voir M. Bérard.



1895

Saint-Hyacinthe, vendredi 1^{er} mars 1895

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre ce matin, et tu comprends que j'ai été bien surprise de la triste nouvelle! Pauvre Alphonsine! J'espère qu'Édouard aura reçu sa lettre à temps pour aller au-devant d'elle. Arthur ne s'absentera pas avant le mois d'avril, je pense. Tu feras bien de lui écrire les projets de ta femme, car Françoise aimera mieux savoir qu'elle ira rester chez elle. Elle y sera la

bienvenue. Et je vais écrire, de mon côté, à cette chère Alphonsine pour lui demander de m'écrire quelques jours avant son départ de Saint-Ours, parce que Louise irait la rencontrer en ville. Ce sera un bonheur pour la pauvre malade²¹⁰ de pouvoir embrasser sa petite-fille avant de mourir. Pauvre M. Larue²¹¹, c'est lui qui va être à plaindre de rester seul à son âge. Il est vrai qu'il a encore une fille avec lui, n'est-ce pas?

Si Rosalie suit ses classes, tu seras pas mal captif avec tous les petits. J'espère qu'ils sont accoutumés à la bonne et que tu n'auras qu'à surveiller et être avec eux aux repas. Que c'est donc triste d'être vieille et incapable de rendre des services aux autres, puisqu'on en est réduit à en recevoir! Courage donc, mon bon Louis, pendant que tu auras encore plus le soin de tous ces chers enfants!

Comme j'aurais aimé à me rendre à M. pour voir Alphonsine! Mais c'est hors de question. Je n'ai pas encore la permission de sortir et Dieu sait quand je l'aurai! Louise ira et si Alphonsine perd sa grand-mère, nous ferons tout ce qu'il nous sera possible de faire, et je ne doute pas qu'Arthur et Édouard aident à lui acheter ce dont elle aura besoin, au moins le plus pressé.

Quand tu auras des nouvelles, donne-m'en, car ta femme sera trop occupée pour m'écrire.

Un baiser à tous.

Ta mère.

A. D. L.



Saint-Hyacinthe, mardi 21 mai 1895

Mon cher Louis,

En réponse à ta lettre, je puis te certifier que ce n'est pas Côté qui a fait passer la frontière à M. [Louis-Joseph] Papineau, mais un capitaine de milice dont le nom est Fortin, qui était marié avec une Poulin²¹², de Saint-Dominique, près Saint-Hyacinthe. C'est un des frères qui a conduit mon oncle dans sa voiture chez son beau-frère Fortin, qui, lui, l'a conduit de l'autre côté de la frontière canadienne. Et voici comment.

J'ai entendu raconter la chose bien des fois par ma mère, qui avait elle-même préparé l'évasion. Mon oncle est arrivé chez Fortin dans la nuit et la

voiture de celui-ci l'attendait. Ils sont partis ensemble, mais arrivés à un certain endroit où il y avait un poste de police dont Fortin s'était fait l'ami, il a fait descendre mon oncle de la voiture et l'a fait passer par un sentier à travers un bois de jeunes bouleaux, et lui s'est rendu au poste, disant qu'il allait aux États-Unis pour acheter un cheval qu'on lui avait recommandé. C'était un homme très gai qui racontait des histoires désopilantes et, quoiqu'on le sût bon patriote, ces messieurs ne dédaignaient pas ses histoires dans ce poste ennuyeux où il ne passait pas dix voitures par semaine. Il avait dit à mon oncle qu'il amuserait le poste par ses histoires pendant une heure, ce qui lui donnerait le temps de passer la frontière, et qu'il le rejoindrait à un endroit indiqué. Le tout s'est passé comme il le voulait.

Et le surlendemain, M. Poulin, qui était resté chez son beau-frère pour attendre son retour, est venu rendre un compte favorable de la mission de confiance dont il s'était chargé.

Comme je dois écrire à ton oncle Dessaulles, je lui demanderai des détails circonstanciés et je les ferai parvenir à M. Ma[?]. Mais dis-lui que cela prendra peut-être un peu de temps parce qu'il est souvent malade.

Je suppose que la première communion est remise, puisque tu ne m'en parles pas. Baisers à tous.

R. D. L.

Inutile d'écrire à Amédée, il n'en sait rien, étant lui-même alors en fuite.



Saint-Hyacinthe, 20 juin 1895 [extrait]

[...] Il y a grand émoi ici aujourd'hui. Le lieutenant-gouverneur Chap²¹³. a été invité pour les examens du collège et la ville a décidé de lui faire une adresse, qui lui a été présentée en descendant des chars, hier au soir. C'est ton oncle qui la lui a lue et qui l'a ensuite conduit au collège, dont il est l'hôte, et aujourd'hui ton oncle assiste à la distribution des prix et dîne au collège avec le lieutenant-gouverneur et l'évêque et le clergé. Tu vois qu'il sait faire les choses de sa charge de maire, car toutes ces parades ne sont guère dans ses goûts. [...]

J'ai eu de mauvaises nouvelles de ton oncle Dessaulles²¹⁴, qui est plus malade. M^{me} Bélique songe à le mettre dans une bonne maison pour le faire

soigner. Elle le trouve bien faible. C'est un triste voyage pour elle.
Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 17 juillet 1895

Mon cher Louis,

Tu as appris par les journaux la nouvelle de la fermeture de la *Banque du peuple*. C'est une vraie catastrophe, car ça atteint surtout les Canadiens. Onésime avait des dépôts là et la fortune entière de M. Joseph y était placée, soit en parts de B. ou en dépôts. Ça été une vraie stupéfaction pour tous, car on croyait cette banque fondée sur un roc. J'y avais quelques parts, et cette pauvre Fanny et aussi ton oncle, je crois. Cela va mettre tant de monde dans l'embarras.

J'ai été bien inquiète pour Jules, et ici les marchands qui avaient leurs comptes courants là, étaient bien inquiets, ainsi que les manufacturiers. Mais la *Banque nationale* a pris la place de la *Banque du peuple*, et hier les portes se sont ouvertes avec Jules pour gérant, et tous ses employés ont été réengagés aux mêmes conditions. Cela a sauvé la situation et le commerce n'aura pas à souffrir, car ils ont accepté toutes les affaires courantes. Voilà donc Jules sauvé d'un fort mauvais pas. C'est Crebassa, l'ancien gérant de la *Banque Molson* à Saint-Hyacinthe, qui est maintenant gérant général de la *Banque nationale*, qui a fait cette transaction qui sauve bien du monde ici, mais les dépôts faits à la *Banque du peuple* sont là et ne pourront être touchés avant trois mois.

À Québec, Arthur m'écrit que c'est un vrai désastre pour le commerce. Dieu sait si la *Banque de Saint-Hyacinthe* ne souffrira pas de cet état de choses.

J'attends le 1^{er} août avant de rien décider pour mon été, car si je ne reçois rien de la *Banque de Saint-Hyacinthe* et rien de la *Banque du peuple*, je me trouverai dans un état bien précaire! Enfin, à la grâce de Dieu! Adieu et bien à vous tous de cœur.

Ta mère, etc.

R. D. Laframboise

Priez et faites prier les petits enfants.

Saint-Hyacinthe, 23 juillet 1895

Mon cher Louis,

Enfin, la session est donc finie! Que vous devez tous en être contents! Je ne comprends pas bien pourquoi les discussions des Chambres ont pu empêcher le paiement des salaires des employés, à qui un retard de huit jours est si préjudiciable. Mais que sont des employés pour ces gens-là? À peine des êtres humains, et pourvu qu'eux aient de gros salaires, qu'ils se font payer régulièrement, que les autres souffrent, ce n'est qu'un détail!

L'affaire de Jules s'est arrangée deux jours après le krach de la *Banque du peuple*. Jules était allé à Montréal pour savoir si la rumeur était vraie, car n'ayant été informé de rien, il avait de la peine à y croire, et en sortant de la banque où l'on venait de lui dire de fermer à Saint-Hyacinthe, il rencontre Crebassa, le gérant général de la *Banque nationale*, qui lui demande que si les arrangements qu'il allait proposer à la *Banque du peuple* étaient acceptés; si lui, Jules, voudrait rester comme gérant à Saint-Hyacinthe, aux mêmes conditions, avec tous ses employés aussi aux mêmes salaires. Tu peux penser que Jules n'a pas hésité. Alors Crebassa a offert aux directeurs de la *Banque du peuple* de prendre leur branche de Saint-Hyacinthe, en le chargeant des comptes des marchands et autres hommes d'affaires, ce qui a été accepté à la grande joie des hommes d'affaires, à qui un retard aurait fait beaucoup de tort dans leur commerce. Et, le lendemain, à 1 heure de l'après-midi, la *Banque nationale* s'ouvrait au lieu et place de la *Banque du peuple*. Jules a été nommé gardien des dépôts en banque, et auxquels personne ne peut toucher jusqu'à ce que les affaires de la *Banque du peuple* soient tirées au clair. Les marchands ont remercié Jules de la promptitude des arrangements faits avec l'autre banque, qui a sauvé la situation.

La *Banque des Eastern Townships* a acheté la moitié de la propriété de M^{me} Romuald St-Jacques²¹⁵ pour y bâtir une succursale, et ils avaient parlé à Jules mais sans lui faire d'offres; seulement à titre de renseignement et, avant de partir pour Montréal, Jules a téléphoné au gérant pour lui demander s'ils étaient prêts à venir de suite, afin de sauver le commerce de Saint-Hyacinthe. Mais ils ont répondu qu'ils n'étaient pas si pressés que ça, etc., et, trois heures après, Jules rencontrait Crebassa et tout s'arrangeait.

Je pense que Louise et moi partirons le même jour, vers le 5 ou 6 août, elle pour Montebello, et moi pour Terrebonne où Louise veut m'avoir quelques jours. Quand ce sera décidé, elle t'écrira ses projets.

Je suis contente qu'Alphonsine se distraie un peu en allant passer la

journée à la campagne. D'ailleurs, outre la servante, Rosalie et Louise sont à la maison. Il n'y a donc pas d'inconvénients que cette pauvre Alphonsine en profite.

Nous attendons Emma Dessaulles²¹⁶ avec Caroline Béique; elles doivent être à New York aujourd'hui. Emma a été consulter un médecin pour son affection au nez; il lui a dit qu'elle était guérie! Il lui a fait beaucoup de questions, a demandé qui l'avait traitée, quels moyens avaient été employés, etc. C'est un spécialiste lui-même; aussi je ne vois pas pourquoi il aurait dit cela à Emma, si ça n'eût été vrai, surtout comme ce n'était pas lui qui lui avait donné des soins. Elle devait en aller voir un autre pour voir s'ils diraient tous les deux la même chose. Tu peux penser si ses parents sont contents, après tant de sacrifices onéreux, de les voir récompensés par la guérison.

Amitiés et baisers à tous les tiens, de Louise et chez Jules aussi.
Ta mère qui vous aime bien tous.

R. D. Laframboise



1896

Saint-Hyacinthe, 30 mars 1896

Mon cher Louis,

Oui, c'est vrai qu'il y a longtemps que je ne t'ai écrit, mais Dieu merci ce n'est pas la maladie ni de Louise, ni de moi, mais je suis allée chez Jules passer une semaine pour être plus près de l'église de Dominicains où le Père Rondot nous a prêché une retraite aux mères de famille, après en avoir prêché une aux jeunes filles, et une autre aux hommes mariés, et l'autre aux jeunes gens. Tu vois qu'il a bien employé son carême. Les hommes ont été, ainsi que les jeunes gens, enthousiasmés des instructions. Après cela, la maladie d'Henriette St-Jacques, qui est toujours au lit avec de 101 à 103 degrés de fièvre, une péritonite dont *rien* n'a raison et une faiblesse désespérante. Pour ma part, je ne crois pas qu'elle se remette jamais complètement; je crains pour elle la consommation, qui a emporté sa mère. Mon Dieu, que

ce serait donc affreux, et pourtant c'est arrivé à d'autres jeunes mères. Elle a 36 ans, comme ta pauvre sœur, et elle a donné naissance à son septième enfant. Ils ont été obligés de faire venir une *trained nurse* de Montréal, qui est très habile et qu'Henriette aime bien, heureusement, car ta tante Dessaulles est épuisée de veilles et d'inquiétudes et a dû revenir il y a dix jours. Elle n'a pu y retourner encore. Les enfants sont ici, c'est-à-dire deux, car les deux petites filles sont au couvent et Maurice, l'aîné, va au collège. Il n'y a que le *baby* à la maison.

Louise est allée voir cette chère Marie-Louise Trudeau qui n'est pas assez bien pour faire profession de suite; elle ira au mois de juillet. Cela l'a bien inquiétée, car elle se figurait que les religieuses la renverraient parce que les fièvres l'avaient trop affaiblie. Et de fait cette idée l'empêchait de prendre du mieux. Mais sa maîtresse des novices, qui l'aime beaucoup, en a parlé à la supérieure, et celle-ci s'est rendue à l'infirmierie pour rassurer Marie-Louise. Elle lui a dit qu'elle ne la renverrait pas, mais qu'elle voulait au contraire la garder, et qu'il fallait pour cela qu'elle se rétablisse comme il faut. Elle en pleurait de joie en disant cela à Louise. Elle ne cesse de dire combien elles sont bonnes et délicates envers elles. Louise a vu M^{me} Trudeau chez cette pauvre M^{me} Sincennes. Elle s'est enfin décidée à écrire à sa fille. Elle finira, je l'espère, par venir la voir. Enfin, il serait temps qu'elle en prit son parti.

Nous allons envoyer demain soir ou mardi matin une [] à tous, et donne cette lettre à ta femme afin qu'elle en prenne connaissance. Je n'ai que juste la place de vous dire que je vous aime tous.

A. D. Laframboise



1897

Saint-Hyacinthe, 3 janvier 1897

Mon cher Louis,

Bonne année, oui, qu'elle soit bonne, qu'elle soit ce que nous voudrions qu'elle fût, à tous les points de vue, c'est mon désir le plus sincère.

Je te suppose en cours de visites, si tu en fais, comme c'est probable, mais si tu peux trouver un instant pour me dire si tu as reçu le *money order* de \$10 que je t'ai fait envoyer lundi dernier, ça me rassurerait. C'est bien peu, mais j'espère qu'avec le temps je pourrai envoyer encore quelque chose de temps à autre. Tu deviens mauvais correspondant en vieillissant!

Avez-vous trouvé ma photographie ressemblante? Ici, on la trouve parfaite.

As-tu vu par le *Herald* les changements qui vont être faits dans le diocèse de Montréal? Il y aura un évêque à Saint-Jérôme, Joliette et Longueuil. Comme M^{gr} Moreau est le plus ancien évêque de la province de Montréal, c'est lui, paraît-il, qui est le président de la commission.

Avez-vous fait gras le jour de l'An? À Montréal et Valleyfield, ils l'ont fait, mais ici on n'en a pas donné la permission. C'eût été si facile de faire maigre le jeudi, et avoir le vendredi gras, d'autant plus qu'ils en avaient la permission de Rome.

Les fêtes qui devaient avoir lieu pour le 50^e anniversaire de prêtrise de M^{gr} Moreau ont été contremandées à cause de la mort de l'archevêque, mais le banquet donné par les dames aura lieu tout de même, dans la grande salle du bazar.

Je suppose que Rosalie et sa mère ont reçu des visites, s'il s'en fait à Ottawa. À part les prêtres, religieuses et la parenté, je ne me suis pas dérangée. Je commence bien l'année et j'espère la continuer ainsi et, ce printemps, aller vous voir encore une fois, avant de devenir trop vieille.

Embrasse tout ton cher petit monde pour nous, et crois-moi : bien à toi, ta mère qui t'aime.

R. D. Laframboise

Réponds un mot.



Saint-Hyacinthe, 19 mai 1897 [extrait]

[...] L'incendie de la métairie ou ferme des Sœurs Grises, dont tu as pu voir les détails dans les journaux, a coupé court à la kermesse que nous préparions pour les Pères, à propos de leur 25^e anniversaire de fondation. Car les Pères ont de suite décidé d'abandonner le produit de la kermesse et de substituer les Sœurs à leur place. Mais il paraît que

monseigneur veut une souscription. Tu comprends qu'une souscription n'atteint qu'un petit nombre de personnes, tandis que l'autre plan, celui que Jules a proposé, était de réunir et de partager les recettes entre les religieuses et les Pères. Alors, tous les amis des uns et des autres auraient été forcés d'y prendre part; mais comme les Dominicains auraient pu en profiter, les amis de l'évêché s'y sont opposés et il paraît qu'il y aura une souscription. Nous sommes bien désappointés pour les Pères à qui nous offrions cette kermesse avec tant d'entrain, et qui marchait déjà bien. L'excitation est à son comble parce qu'on sent là-dessous une intrigue ourdie à quelques pas de nous pour faire tort aux Pères. Ce désintéressement les enrage et, ce matin, en annonçant la souscription à la cathédrale, ils n'ont pas soufflé mot de ce bel acte de désintéressement; ils en sont jaloux, car aucun d'eux n'eût été capable d'abandonner la moindre pièce d'argent en faveur des Pères, s'ils eussent eu besoin d'eux. [...]

A. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 21 novembre 1897

Mon cher Louis,

Tu as sans doute vu par les journaux la mort de ce pauvre Henri-Pierre Lamothe²¹⁷. C'est une hémorragie, c'est-à-dire qu'il en a eu 13! Le docteur lui a dit qu'il ferait bien de mettre ordre à ses affaires, si ce n'était déjà fait, car il le croyait très mal.

– Tu ne me dis pas que je vais mourir?

– Eh oui, je ne conserve aucun espoir.

– C'est bien, je vais me préparer.

Il a envoyé chercher Jules qu'il a nommé son exécuteur testamentaire et le Père [Jean-Marie] Bacon, son confesseur. Il a fait tout ce qu'il fallait faire, et est mort tranquillement le lendemain à 11 heures du soir. Il laisse ce qu'il a actuellement et sa part de ce qu'il lui reviendra à la mort de sa mère, aux enfants de Willie²¹⁸, mais la jouissance à leur mère, ainsi que les meubles et autres effets qui lui appartenaient dans la maison. Ceci à elle en propre pour en disposer comme elle l'entendra. Et tout cela, en reconnaissance des soins qu'elle et son mari ont eus de lui, depuis qu'il demeurait avec eux. Tu sais qu'il a bu pendant longtemps, mais il était bien revenu, je crois, de tout

cela. Il n'a pas dépensé comme Charlie [Charles Lamothe], qui est très mécontent qu'il ne l'ait pas nommé exécuteur testamentaire. Il prétend avoir un testament, etc., mais Jules et le gérant des affaires de sa mère lui ont dit que le dernier avait force loi et qu'il eût à se tenir tranquille! Cette pauvre M^{me} Lamothe²¹⁹, c'est le troisième de ses enfants qu'elle perd, âgée; c'est bien triste. Eugénie²²⁰ a aussi des hémorragies, et Amélie²²¹ et Willie²²² sont aussi morts de la même manière, et Charles²²³ ne lui cause que du chagrin. Ce sont de lourdes croix.

Le Père Knapp²²⁴ a envoyé ses cartes à différentes personnes, datées de Fall River, et ils sont à Lewiston, et après cela, à Ottawa, d'où il reviendra à Montréal prêcher l'Avent. Vous ne l'aurez donc pas de sitôt. Le Père Gillant²²⁵ vous restera, si lui aussi n'est pas envoyé en prédication pendant l'Avent, mais comme son nom n'est pas dans *Le Rosaire*²²⁶ du mois de novembre, nous verrons au mois de décembre s'il vous restera, sinon vous n'aurez que le vieux stock! Peu réjouissant pour la session, il a déjà reçu des lettres de tous les hôteliers de Québec, qui lui offrent des conditions avantageuses, mais il va aller chez Freddy Gaudet et il en est bien content, car il se sentira chez lui.

Ta mère.

R. D. L.



1898

Saint-Hyacinthe, 24 mars 1898

Mon cher Louis,

Tu recevras, j'espère avant samedi, une caisse d'effets contenant tous les neufs faits ici et chez M^{me} Bousquet. Il y a trois grandes jaquettes pour Maurice, quatre pour Adhémar, trois chemises flanellette, Maurice; deux pour Adhémar. Si les jaquettes ou robe pour petit Paul sont trop longues, vous aurez à faire un ou deux remplis. Louise croit s'être un peu embrouillée vers la fin dans les morceaux. Louise envoie aussi des robes qu'elle a eues au

bazar pour Juliette, Amélie et Pauline, et une petite grise et bleue qui fera à petit Paul. Nous n'avons rien trouvé pour garçons.

Tu n'avais pas besoin, cher enfant, d'envoyer cette piastre, car je voulais payer la façon et l'envoi de la caisse que nous mettons aujourd'hui à l'express, je crois, s'il y a peu de différence dans le prix, car vous le recevriez bien plus tôt.

Est-il vrai que le Père Knapp va aller prêcher la retraite de l'Université à Québec et y faire le sermon de Pâques? Alors tout ce qui a été exercé pour chez vous serait chanté sans lui? J'espère qu'il aura soin du morceau de musique que ta sœur lui a prêté, vu qu'il n'est pas à elle et qu'il avait promis de le renvoyer plus tôt; mais Louise dit que s'il en a besoin pour Pâques, qu'il le garde jusque-là, vu qu'ils ne chanteront pas cette messe-là à Pâques, mais elle voudrait le rendre, après Pâques, à son propriétaire qui tient à sa musique.

J'espère que Rosalie a fait un beau voyage et que son séjour à Montréal lui fera du bien. Mais comme Françoise doit partir au commencement d'avril pour Québec avec son mari, et que les Loranger vont être en réparation de maison tout le mois, et peut-être plus, c'est dommage qu'elle n'ait pu venir avant, mais on m'a dit que M^{me} Fréchette²²⁷ voulait l'avoir quelque temps chez elle. Tant mieux, ça donnera le temps à Françoise de revenir et aux Loranger de finir chez eux. J'espère que Lizzie la demandera après le départ de Joe, mais comme M^{lle} B. va revenir à la fin du mois, peut-être Joe cédera-t-elle la place avant. Je n'en sais rien. Adine Bourassa, qui a passé trois mois chez sa sœur à Montebello, s'annonce pour la semaine prochaine. Dieu sait le temps qu'elle restera. Je ferai mon possible pour que Rosalie vienne me voir, et j'espère réussir.

Adieu, chers enfants. J'ai été grippée depuis quinze jours. Je commence à me remettre. J'espère que les oreillons se sont décidés à passer ailleurs et à laisser les pauvres enfants tranquilles. Et Louise, ce saignement de nez doit venir de faiblesse; mais il faut y voir de près.

Amitiés et baisers de Louise et moi.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 23 juin 1898

Mon cher Louis,

Merci des bonnes nouvelles que tu me donnes de notre chère Louise, à qui tu donneras nos félicitations bien sincères de ses beaux succès. La famille prend sa part de votre joie à tous trois. Je ne lui envoie que \$2, par la bonne raison que je n'ai que peu de fonds d'ici au 1^{er} août. Mais je puis me passer de cela et je suis heureuse de lui envoyer cet argent. Je comprends parfaitement que tu lui aies payé sa médaille du gouverneur général. Comment se fait-il qu'il faille la payer? Ou bien est-ce deux médailles qu'elle a eues : celle de graduée et celle de gouverneur? Aussi, oui, il eût été dur pour elle d'y renoncer après avoir tant travaillé. Si au mois d'août mes fonds de cette époque rentrent bien, je pourrais t'envoyer quelques piastres pour t'aider à payer ce surcroît de dépenses, et je crois bien que si j'ai l'argent, je l'enverrai avec plaisir. Espérons!

Louise est très occupée aux décorations de la kermesse, et moi à broder différentes choses. Elle s'ouvrira le 4 juillet.

Je comprends bien l'idée d'Arthur qui voudrait tant le voir sortir d'embarras, mais, quand il saura les succès de Louise, qu'il aime beaucoup, il ne pensera plus à ce qu'il a dit.

Encore une fois, allez-vous déménager et quand? Et où irez-vous? Sera-ce dans votre ancienne maison où vous aviez ce grand terrain pour les enfants? J'espère que la fournaise la rendra plus chaude et si vous mettiez les trois garçons dans leur ancienne chambre et faire faire une demi-cloison avec une porte pour la chambre de la servante, au bout du passage, et les jeunes filles dans l'autre chambre, vous n'auriez que les deux plus jeunes en bas. S'il ne veut pas mettre une cloison pleine en bois, il peut faire faire un *frame* que l'on garnit de quelques verges de cretonne. Votre loyer serait de beaucoup diminué, si tu peux l'avoir pour \$15, au lieu de 27, car c'est assurément trop fort pour tes moyens. J'ai bien hâte de savoir à quelle décision vous en êtes venus. Dis-le-moi, je t'en prie. Je sais qu'il y a du pour et du contre, mais rien n'est parfait dans ce monde : il y a toujours quelque chose qui cloche.

M^{me} St-Germain²²⁸, veuve du docteur, et Rosalie St-Germain²²⁹, sa vieille fille, sont à Ottawa toutes deux. M^{me} Laurier les a chez elle. S'il vous était possible de les aller voir, elles en seraient contentes et moi aussi. Si vous y allez, n'oubliez pas de me rappeler au souvenir de sir Wilfrid et lady Laurier. Si tu me réponds bientôt, comme je l'espère, dis tout simplement

que tu as reçu ma lettre, et dis à Louise de ne pas me faire de remerciements. Je sais que son cœur est reconnaissant.

Adieu, mes enfants, portez-vous bien et croyez toujours à la tendre affection de votre mère qui vous aime tous.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 14 août 1898

Mon cher Louis,

Voici trois piastres. Donne donc à Amélie, Maurice, Adhémar et Juliette, chacun 50 c; c'est tout ce que je puis envoyer pour eux. Les chers enfants, dans quinze jours, ils rentreront aux écoles et alors ils seront peut-être contents d'avoir cet argent pour quelque chose d'urgent. Les chers enfants, si je pouvais... enfin, c'est impossible.

Si Rosalie peut se procurer des élèves de musique, ne ferait-elle pas mieux d'aller elle-même que de les faire venir, surtout à Saint-Jean-Baptiste, elle pourrait se faire amener dans le quartier et, de là, se rendre chez chacune. Je vais encore essayer d'avoir quelque chose de Québec, sans préjudice à ce que L. pourra avoir à Ottawa, mais en attendant, je sais combien la vie vous est difficile. Tâche donc de tenir des comptes, car de cette manière on peut convaincre, chiffres en main, et voir où il y a à retrancher, surtout pour les boissons. J'ai vu bien des bouteilles, souvent, dont vous auriez pu vous exempter. Je ne parle pas de la bière, c'est nécessaire, et peut-être un peu de rye, pour le besoin que tu peux en avoir, mais il y a bien de l'habitude qu'une volonté ferme réussit à dompter, et puis faites-vous une règle de ne rien offrir, c'est dur, c'est gênant. Je le sais, puisque nous avons été obligés de nous priver de servir même un verre de vin, dans les trois dernières années que j'ai tenu maison, lorsqu'il venait quelqu'un veiller chez nous. Mais comme ceux qui venaient connaissaient notre position, ils ne nous en voulaient pas. Faites de même d'ici à quelques années, il ne faut pas garder ces choses-là chez soi, c'est le meilleur moyen de se protéger contre soi-même, contre le bonheur qu'on a à offrir à ses amis, mais si ceux-là s'en choquent, c'est qu'ils ne méritent pas ce nom d'amis. Car ceux-là connaissent notre cœur et n'en doutent pas. Ce n'est pas pour vous faire de la peine, mes chers enfants, et vous le savez (du reste), mais quand il faut,

bon gré mal gré, réduire ses dépenses, il faut commencer par celles qui ne sont pas nécessaires à la vie de la famille; et, en retranchant cela, ça vous donne plus à mettre sur les choses indispensables. Mais je reviens sur la nécessité de tenir des comptes, surtout prenant à crédit, c'est indispensable. Le marchand peut faire erreur et vous marquer des choses que vous n'avez pas eues, exigez le détail, vérifiez-le et entrez le montant dans votre livre de comptes. Tes frères qui sont des hommes d'affaires, sont de cet avis et ils ont raison.

Mais si vous excédez tous les mois, vous serez aussi endettés dans cinq ans, sans espoir d'en sortir. Mais avec le courage héroïque que vous avez – vous en avez donné des preuves – je sais que vous vous mettrez au-dessus de tout respect humain et que, coûte que coûte, vous ferez ce qu'il faudra faire et, dans quelques années, quand tu deviendras en possession de tout ton salaire, toutes dettes payées, ne serez-vous pas heureux d'avoir pris les moyens d'en arriver là?

Si Alphonsine a quelque chose à faire réparer, faites la caisse et expédiez-la; je paierai tout ici.

Ton oncle [Dessaulles] et Fanny sont de retour de Fall River où Fanette²³⁰ a pris le voile. C'a été un gros chagrin pour ses parents, mais ils sont revenus plus satisfaits depuis qu'ils l'ont vue si gaie et si heureuse d'être là.

Adieu, mes bien chers. Je ne reviendrai plus sur ces choses, mais mon devoir était de les dire. Je ne me suis jamais permis d'en parler parce que je vous croyais en état de le faire. Mais le désarroi est assez grand pour unir toutes les bonnes volontés qui veulent à tout prix vous tirer de là.

Baisers à tous.

Ta mère.

R. D. L.



Saint-Hyacinthe, 19 décembre 1898

Mon cher Louis,

Nous avons passé une semaine de fatigues pour les uns et d'inquiétudes pour tous. Par la maladie de cette pauvre Joséphine St-Jacques²³¹, qui s'est terminée par sa mort hier au soir à 9 heures! C'est bien triste de voir son

vieux père et sa vieille mère²³² (cette dernière déjà si malade et qui aura bientôt besoin d'être soignée elle-même), de se voir privés des soins de sa fille. Quelles terribles épreuves Dieu envoie quelquefois, et qu'il est donc besoin de ranimer sa foi et son espérance dans une vie meilleure, pour supporter avec résignation les peines de celle-ci! Pauvre José, elle a été entourée de soins intelligents et affectueux de toutes ses amies. Mais l'heure était arrivée pour elle. Le service aura lieu mercredi, au moins je le pense. Elle n'a été que sept jours au lit, mais elle était si malade et si changée, depuis bientôt deux ans, que le travail de sa dernière maladie n'a pas été long.

J'enverrai un paquet le lendemain ou le surlendemain de Noël, mais cette maladie nous a fait perdre un temps précieux. Je suppose que vous travaillez à vous installer pour Noël, puis que vous êtes forcés de garder la maison où vous êtes? J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que vous avez une servante pour aider à l'ouvrage.

Adieu, mes bons enfants et petits-enfants. Je vous aime et vous embrasse tous.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 28 décembre 1898

Mon cher Louis,

Cette lettre partira probablement en même temps qu'un paquet pour l'express, qui contient plusieurs choses pour les enfants. Cette année, ce sont les grandes qui ont le moins d'étrennes, mais j'espère pouvoir compenser cela dans le cours de l'hiver. Ainsi, qu'elles ne se chagrinent pas trop. J'espère que le tapis de table et le coussin du salon seront de bonnes dimensions, n'ayant pu retrouver les mesures que tu m'as envoyées dans le temps. Mais comme j'avais taillé de suite l'étoffe, suivant ce que tu me disais, je suis moins inquiète. Nous avons eu des robes pour Amélie et Pauline, mais leur tante a été tellement prise par le chant pour Noël, tant de musique à copier, etc., et ensuite la maladie et la mort de cette pauvre José St-Jacques l'ont encore absorbée huit jours et nuits; enfin, elle n'a pas eu le temps de les faire, et comme au mois de février mon escarcelle à la banque augmentera un peu, par des intérêts que je recevrai, s'il y a quelque chose dont vous

avez besoin, il sera relativement facile de vous acheter cela dans les ventes à bon marché, ou bien de vous envoyer un peu d'argent pour les avoir chez vous. Tu me diras cela en temps et lieu.

Je n'envoie que 8 piastres, n'ayant pas assez dans le moment pour en détacher plus. Distribue cela entre les deux grandes et une piastre à Juliette, deux à chacune des grandes et le reste pour toi. Mais j'espère que dans le cours de l'année je pourrai t'envoyer quelques sous de temps à autre.

Que je voudrais donc voir réaliser mes souhaits pour vous de mon vivant, mes bons enfants, et vous voir au moins sortir d'embarras! Je vois qu'Arthur et Françoise ont invité Louise. C'est lui qui me l'a dit. Ils sont bien disposés à son égard et j'espère qu'elle se fera aimer d'eux. Elle est obligeante et affectueuse; qu'elle soit telle pour eux.

Je ne sais si Louise, ta sœur, a mis dans le paquet une bien jolie matinée en soie qu'elle n'a jamais l'occasion de mettre ici. Elle ferait soit pour Alphonsine, ou Louise, ou Rosalie, mais ne faites pas de dépenses pour Louise, car d'après ce qu'Arthur m'a dit, ils verront à ce qu'elle ait ce qu'il lui faut pour paraître avec avantage.

Des baisers à tous de notre part à tous ici. Louise est à Montréal. Lizzie aussi, avec la petite Marie, qui est malade à Montréal; Jules est ici avec Henri, malade aussi, et Cécile l'a été, mais elle est bien. Sa mère revient aujourd'hui.

A. D. L.



1899

Saint-Hyacinthe, 1^{er} février 1899

Mon cher Louis,

Dans la dernière lettre qu'Alphonsine m'a écrite, elle me parlait d'une place de traducteur au sénat. La place est-elle vacante, ou doit-elle l'être bientôt? Ce M. Boucher se retire-t-il, ou bien n'est-ce que son désir personnel que ta femme exprimait? Si cette place devenait vacante, te

conviendrait-elle? Et y a-t-il une différence assez notable dans le salaire pour que ça vaille la peine de changer? Dis-moi tout cela dans le plus grand détail, afin que je sache ce que j'aurai à dire à Thibaudeau pour qu'il s'intéresse à toi. Y a-t-il d'autres places que tu aimerais mieux? Réponds bien au long, afin que je ne m'expose pas à faire la demande d'une place que l'occupant actuel n'a aucune raison, ni aucun désir, de laisser.

Ta tante Dessaulles est à Montréal d'où elle ne reviendra qu'à la fin de la semaine. Elle a parlé de Louise à Emma dans sa lettre de ce matin et a dit que vous étiez tous bien portants quand elle vous a laissés.

Le Père Knapp partira vendredi pour la Nouvelle-Orléans. Il ne pourra pas voir Louise à qui il paraît s'intéresser, ainsi que tous vous autres. Il m'a dit qu'en revenant ce printemps, il arrêterait à Ottawa pour y prêcher. Il me semble qu'il a dit que c'était au mois de juin.

Je m'arrangerai pour que Louise vienne me voir pendant le carême, qui ne sera pas bien sévère, si notre évêque imite son archevêque, dont il est un des suffragants. Il n'y a que le mercredi et vendredi jeûne et maigre, même la Semaine sainte et aucun autre jour de la semaine ne sera jeûne, à part le samedi de la semaine des Quatre-Temps.

Il y a autant de grippe ici qu'à Montréal; j'espère qu'ils feront comme là. Baisers à tous.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Hôpital Notre-Dame, Montréal, 25 février 1899

Mon cher Louis,

Notre cher malade²³³ a subi hier au soir une opération bien douloureuse et bien dangereuse, avec une force et un courage qui a étonné les assistants. Vu que ne pouvant lui administrer le chloroforme, à cause de la difficulté de respirer, ils n'avaient fait seulement qu'engourdir la peau à l'endroit qu'ils devaient opérer, avant d'y introduire le tube qui lui procure une respiration artificielle. Mais tant qu'il l'aura, il ne pourra *articuler un seul mot*. Tu comprends comme c'est pénible. Il fait signe et on lui donne un crayon et du papier pour qu'il écrive ce qu'il désire avoir. Il dort paisiblement dans le moment. Le D^r Lachapelle m'a dit tantôt qu'il serait plusieurs jours dans

cet état, mais que s'il ne survenait pas de complications, ils sont satisfaits pour le moment. Je te tiendrai au courant jour par jour et, comme avec tes malades, il te serait peut-être difficile de sortir, j'adresserai les premières lettres chez toi, afin que tu n'aies pas à les aller chercher au bureau.

Vraiment, mon pauvre enfant, vous avez du guignon pour qu'un pareil accident ait pu arriver à cette chère Rosalie, et je suppose que vous allez garder Juliette quelques jours de plus, afin de donner à Alphonsine le temps nécessaire pour reprendre des forces. J'ai pris une chambre ici pour quelques jours; et si la convalescence s'établit, j'irai chez Loranger afin de venir ici plus facilement. À lundi.

Amitiés à tous.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 10 mai 1899

Mon cher Louis,

Je reçois à l'instant une lettre de M^{lle} [Amelia Godart] de Blossières m'annonçant la mort de ce pauvre Pierre Lamontagne²³⁴, emporté en deux jours par une pneumonie aiguë. Il avait la poitrine délicate et était avec sa femme²³⁵ au Colorado pour sa santé. Le choc sur ses pauvres parents a été terrible, surtout sur sa mère, qui relevait à peine d'une sérieuse maladie et que cette nouvelle va la rejeter en arrière.

Pauvres gens, perdre deux fils dans l'espace de quatre ans, c'est affreux! Et cette pauvre M^{lle} de Blossières qui est confinée dans son lit par ses infirmités! Pauvre fille qui a été si dévouée pour toute cette famille. Elle a été bien peu payée de retour par la plupart de ces enfants-là, mais ce n'est pas elle qui le dit, car elle en parle avec la plus grande affection toujours.

Louise n'a pu finir encore les effets pour la caisse parce que nous voulons faire tout ce qu'il est possible, afin d'éviter de l'ouvrage à ta femme. Louise te fait demander de lui envoyer par la poste le numéro de la *Revue des Deux Mondes* qui contient les portraits de la marquise. Elle croit que c'est de l'année 1888. Elle dit que tu l'as prêtée à Adèle Loranger il y a deux ans, je pense.

Allons, mes enfants, adieu et bien à vous. Toute la famille ici et chez Jules est très bien. Amitiés de tous à tous chez vous.

M. Desrosiers qui était ici la semaine dernière est venu nous voir.
Ta mère affectionnée.

A. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, mercredi 24 mai 1899

Mon cher Louis,

Oui, nous avons payé le fret ici, 55 c, dont Louise va t'envoyer le reçu. Elle est allée faire vérifier le reçu. Tu ne me dis pas combien on t'a chargé là-bas. C'eût été important à savoir. J'espère que les chapeaux font bien à celles à qui ils sont destinés. Dans ta prochaine lettre, dis-moi cela et envoie-moi les mesures des enfants. J'espère que, si les chemises que je t'ai envoyées sont trop étroites pour toi, comme je le pense, puisqu'elles viennent de Loranger, qu'au moins elles pourraient servir à Maurice, qui a tant grandi sans grossir beaucoup. Réponds aussi à ce que je t'ai demandé, à savoir pour qui il faut commencer le linge et s'il en faut encore, car Louise et moi partirons pour passer un mois à Terrebonne, et là elle ne pourra pas travailler, n'ayant pas de machine à coudre chez Louise [Masson]. Nous partirons après la maladie de Lizzie, vers le 15 ou 18 juin. Je t'écirai aussi souvent que je le pourrai, et là j'aurai plus de temps pour le faire.

Je suis peinée de l'indisposition de cette pauvre Juliette et de l'excès de travail de vous tous. C'est très sage d'y aller plus lentement, afin que personne ne s'épuise et ne tombe malade.

De bons baisers à tous les chers enfants. J'espère que tu as reçu les lettres d'Amélie et Adhémar, contenues dans une enveloppe qui t'était adressée.

Tante Louisa est avec nous, et M^{me} Pérodeau²³⁶ est chez sa sœur Lizzie pour deux jours. Cette dernière est mieux, quoiqu'elle ait été fatiguée de la première communion de Marie, qui sera confirmée vendredi.

Amitiés de Louise et les autres ici.

Bien à toi.

Ta mère.

A. D. Laframboise

Saint-Hyacinthe, 15 septembre 1899²³⁷

Mes chers fils,

J'espère que vous comprenez les motifs qui m'ont guidée en écrivant mon testament²³⁸. Vous savez l'affection que j'ai pour vous tous, mes bien chers enfants, et pourquoi j'ai agi comme je l'ai fait; en voici la raison. C'est afin que votre sœur ne soit pas complètement à votre charge, ce qui serait inévitablement arrivé si le peu que je laisse eût été divisé entre vous de suite; et c'eût été très pénible pour elle, qui est gênée et délicate, d'avoir à demander ce dont elle pourrait avoir besoin. Elle se serait passée de bien des choses plutôt que de le demander. Mon but est de la mettre non pas dans l'aisance – il me reste trop peu pour cela – mais qu'elle ait le nécessaire. Je connais son économie et son savoir-faire, elle se contentera de peu, mais ce peu, elle n'aura pas la peine de le demander. J'ai donc voulu lui donner une indépendance relative, qui n'est que justice. Elle est arrivée à un âge où il est difficile de faire quelque chose pour gagner sa vie; et le dévouement dont elle a donné si souvent des preuves envers ceux qui ont eu besoin de ses services dans la famille et au dehors, est connu. De plus, elle a toujours eu soin de moi avec toute l'assiduité et la tendresse d'une fille aimante et dévouée, et elle est à la veille de m'en donner une dernière preuve : à mesure que mes infirmités augmenteront, les soins deviendront plus assidus et aussi plus fréquents²³⁹.

Toutes ces raisons et une autre, que je veux vous rappeler particulièrement, c'est qu'à l'époque de nos malheurs pécuniaires, elle a généreusement abandonné à votre père une somme de 1000 piastres, produit d'une assurance de dix ans qui était échue depuis trois jours avant la vente judiciaire, dont un créancier avide nous avait infligé l'humiliation. Et c'est avec cet argent que nous avons eu le moyen de racheter l'argenterie et les meubles de famille que nous tenions à garder, pour que chacun en eût sa part, et qui eussent été vendus sans ce secours inespéré. Et, plus tard, elle a encore agi d'une manière bien désintéressée en voulant que le partage s'en fit à chacun de vous. Aussi, est-ce une consolation pour mes vieux jours de retrouver chez chacun de vous des meubles anciens, de l'argenterie de famille, les tableaux des grands-parents et des livres, porcelaines, bibelots, que j'avais chez moi et que je retrouve chez vous.

Ainsi, mes bien chers fils, je vous prie instamment d'être pour votre sœur de *vrais frères*, qui, si elle avait le malheur de perdre de l'argent qui la mît trop à la gêne, vous lui vinssiez en aide, chacun suivant son moyen,

tout comme si j'étais encore au milieu de vous, car je regarde comme fait à moi-même ce qui est fait pour elle.

Je vous remercie, tous maris et brus, des bons procédés que vous avez toujours eus pour moi, et croyez que les visites prolongées que je vous ai faites ont été comptées par moi comme des jours de bonheur. Je remercie mon bon gendre de l'affection qu'il m'a toujours témoignée et de l'aide qu'il m'a donnée dans le temps, ainsi que mon cher Édouard qui a toujours été si fidèle à m'aider aussi jusqu'à ce que le malheur se fût appesanti sur lui.

Adieu à tous, souvenez-vous de moi et dites pour mon intention le *Notre Père* et le *Je vous salue, Marie* de votre prière du soir.

Adieu aux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants que j'ai tant aimés. Au revoir, au ciel!

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 18 décembre 1899 [extrait]

[...] Ton oncle souffre en ce moment d'une attaque de jaunisse, qui le tient depuis trois semaines. Il est jaune et mange à peine; il a été souffrant, est un peu mieux depuis hier. À son âge, 72 ans, on ne recouvre pas bien vite les forces perdues. J'ai hâte qu'il soit mieux. Il était le plus faible de nous trois et ne s'est conservé qu'à force de soins et de prudence. Les soucis pécuniaires des derniers mois l'ont rendu malade, mais aujourd'hui la manufacture a repris en plein et fonctionne, même la nuit.

Le chemin des comtés unis est vendu au *Ruthland Railway*. Tout cela marche bien, mais la tension d'esprit a été trop forte et la réaction se fait sentir. Ne parle de ceci qu'à ta femme, il est inutile de le dire à d'autres, j'entends pour les causes de sa maladie, car tu peux dire qu'il a la jaunisse, mais rien de plus.

R. D. L.



1900

Saint-Hyacinthe, 9 février 1900

Mon cher Louis,

Le Père Knapp t'a-t-il écrit, et comment cette affaire d'Adhémar se termine-t-elle? J'espère bien qu'on ne lui fera pas perdre son année en le retirant à présent. Comme je ne vois le Père Knapp qu'au milieu de la famille, je n'ai pas eu occasion de savoir ce qui en est.

Je m'étonne autant que toi des nominations dont tu me parles. Je crains que ça ne les fasse courir à leur perte. Dans tous les cas, ils courront un gros *serpent* dont, à un moment donné, ils devront se défier, c'est ce qu'ils ne feront pas. Enfin, qu'y pouvons-nous faire?

Je viens d'écrire à Arthur, qui a retiré des intérêts pour moi, de donner à Rosalie et Louise chacune deux piastres; et je les ferai venir, au commencement du carême, passer quelques jours. J'espère que Lizzie pourra les recevoir alors. J'aurais aimé à les faire venir pendant le bazar, mais je n'ai pas l'argent nécessaire à leur donner pour cela.

J'attends Louise Masson à la fin de la semaine prochaine; elle va aller jusqu'à Nicolet voir Maurice au collège, et restera ici quelques jours.

Je viens de recevoir une lettre de Louis Loranger m'annonçant la naissance d'une autre petite fille. Il était heureusement chez lui, la bonne était sortie avec les enfants. Ça s'est fait si vite qu'il a reçu lui-même l'enfant. Quand le médecin est arrivé, tout était fini. La garde-malade est arrivée ainsi que la mère, pour s'occuper d'elle et de l'enfant. Jusqu'à présent, tout va bien : la mère se rétablit et l'enfant est pleine de santé et a bon envie de vivre.

Embrasse Alphonsine et tous les chers enfants pour moi. J'ai vu M^{me} Trudeau qui a tant, tant parlé que je n'ai pu glisser un mot pour demander de vos nouvelles. Ils l'ont fait venir d'Ottawa pour voter pour les élections municipales, toutes ses dépenses payées. Elle est venue voir Marie-Louise et est retournée à Montréal le même jour.

Ta mère qui t'aime.

R. D. Laframboise

Saint-Hyacinthe, 3 mai 1900

Merci, mon cher Louis, de tous tes bons souhaits et ceux de ta famille pour ta vieille mère. 76 ans! qui, quoique commencés que d'hier, me semblent lourds à porter; que sera-ce donc à la fin de l'année? Je n'ai pas à me plaindre trop pourtant; merci donc à tous les tiens.

Oui, ce désastre d'Ottawa et de Hull a dû être un spectre épouvantable! Vraie mer de feu. N'est-ce pas bien remarquable qu'aucune église catholique n'ait été atteinte? Enfin, les familles Simon et M. Fréchette ont été épargnés : Dieu en soit loué! Sais-tu si M^{me} Richer a été aussi heureuse? Ça nous fait de la peine, à Louise et à moi, que la jeune M^{me} Lacroix ait été aussi éprouvée si tôt après son mariage. Pauvre, pauvre femme!

Louise, en apprenant qu'une excursion se préparait pour Ottawa, dimanche, se sentait disposée à en faire partie, mais réflexion faite, elle y a renoncé, car ce n'est pas la place des femmes, surtout au retour. Peut-être Jules ira-t-il, mais ce n'est rien de certain.

Saint-Hyacinthe a envoyé hier 46 caisses énormes d'effets, depuis les chaussures jusqu'à la coiffure. Ces caisses étaient si profondes que les dames n'en pouvaient atteindre le fond. Elles faisaient descendre un jeune homme pour les premiers rangs d'effets.

J'ai reçu une lettre de ta fille Louise, qui dit que sa tante a eu une attaque de grippe et qu'elle s'est levée un peu avant-hier, et qu'elle ne veut pas que Louise la laisse avant le milieu de juin. Je vais lui écrire, ces jours-ci, qu'elle fera bien de se rendre au désir de sa tante, surtout si vous pouvez vous passer d'elle chez vous.

Ton oncle est allé à Montréal hier et reviendra ce soir ou demain, avec Fanny. Il m'a donné trois paires de pantalons qui pourront te servir, je crois, car il y a une couture très large en arrière : ça te mettra à même d'entrer dedans. Je travaille pour finir la caisse lundi ou mardi, mais Louise a été obligée d'aider aux dames à préparer les caisses d'effets pour Ottawa et Hull.

Adieu, mes chers enfants, que Dieu vous préserve de maladie, car vous avez tant travaillé. Chez les Pères, ces pauvres Pères sont bien fatigués.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 5 mai 1900

Mon cher Louis,

Un mot seulement, avant le départ de la malle. J'ai à t'apprendre une bien triste nouvelle : la petite fille de Louis Loranger, une enfant de 20 mois à peu près, s'est tuée en tombant de la galerie du 3^e étage, sur la rue Milton, en arrière de leur maison. Louis était à charger les voitures de déménagement, et on ne sait comment la petite a dû passer entre les barreaux de la galerie. Elle était morte avant que ses parents, qui la croyaient en haut, dans sa chambre, se doutassent de rien. Ce sont des passants qui l'ont ramassée et ramenée chez ses parents, qui sont dans une dévastation facile à comprendre.

Écris-leur un mot ainsi qu'à Loranger. Tu comprends s'ils sont tous affectés de cette mort!

Je t'écrirai encore dimanche. Remercie Rosalie de sa lettre.

Adieu, amitiés à tous.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 29 novembre 1900

Confidentielle

Mon cher Louis,

Je reçois à l'instant une lettre de Béique, qui m'en envoie une de sir Wilfrid. Il paraît bien disposé à faire quelque chose pour toi, mais tu verras que pour cette place au secrétariat d'État, c'est peu sûr, puisqu'ils *veulent* l'abolir. Ils mettront un jour ce projet à exécution, et alors ce sera désastreux pour toi, d'autant plus que tu deviens employé civil et sujet à être mis à la retraite, suivant le bon plaisir du ministre. Mais Béique propose autre chose qu'une augmentation de salaire : ce serait de te faire obtenir la place, vacante en ce moment, de greffier du journal français, avec un salaire plus élevé que le tien. Quel est le salaire de cette place? Dis-le-moi et, si ce n'est pas suffisant, peut-être ces messieurs pourraient-ils obtenir un peu plus. J'y vois l'avantage que cette place dépend de l'orateur, qui sera probablement

Brodeur²⁴⁰. Ton oncle dit qu'il est au mieux avec lui et lui écrira bientôt. Bélique et Lachapelle le verront aussi. Je vais t'envoyer copie de la lettre de Laurier pour l'autre place, car il veut faire augmenter ton salaire, mais je crois que cette place de greffier vaudrait mieux; qu'en dis-tu?

Alors, si tu n'as pas encore été chez Laurier, parle-lui de cette place : il ferait porter ses efforts dans ce sens. Je te tiens au fait, afin qu'il y ait ensemble dans la direction à donner à cette affaire. C'est M. Coursolles qui a désigné l'autre place à Bélique. Laurier n'en sait rien encore.

Ainsi, si [tu] veux me répondre dès que tu auras pris tes informations sur le salaire de cette nouvelle place, je l'écrirai à Bélique, afin que lui et le D^r Lachapelle reviennent à la charge auprès de Laurier. Ce sont des amis dévoués qui travaillent sans désespérer.

Si tu n'as pas été chez Tarte²⁴¹, je n'en vois plus la nécessité, puisque la place dépend de l'orateur. Tu comprends comme moi que c'est une grande marque de confiance dans notre discrétion qu'il m'envoie cette lettre, et s'il n'y avait que ton affaire, je te l'enverrais, mais il y parle d'autres choses qui leur sont personnelles, et comme je veux renvoyer cette lettre à Bélique, j'attendrai ta réponse avant de le faire.

Mais c'est une bonne chose que tu restes employé de la Chambre, car tu ne cours aucun danger d'être mis à la retraite.

Je vais écrire à part cette copie, tu la garderas soigneusement. Si tu en parles à ta femme, dis-lui bien de n'en parler strictement à personne, car ce sont presque des secrets d'État que les affaires de ministre à ministre.

Ton oncle est mieux de son attaque de jaunisse : il est très maigre et nous ne savons pas comment il se soutient sur le régime qu'il suit depuis un an. Je te laisse pour faire ma copie, afin qu'elle parte sans faute demain matin.

Ta mère.

R. D. Laframboise

Encore une fois, discrétion absolue sur cette première place. Dis-moi comment Laurier t'a reçu pour lui parler de la seconde place. Tu pourrais le faire comme venant d'apprendre qu'elle est vacante. Qu'en penses-tu?

R. D. L.



Saint-Hyacinthe, 12 décembre 1900

Mon cher Louis,

Il y a bien longtemps, il me semble, que je n'ai reçu de lettre directement de toi. Je t'avais demandé, dans ma dernière lettre, de me dire quel était le salaire de cette place de greffier ou quelque chose comme cela, au journal français à la Chambre des communes. Et Alphonsine m'a dit que sir Wilfrid t'avait offert une place d'employé au sénat. Mais si j'ai bien compris, c'est pour remplacer deux qu'on veut mettre à la retraite. Quel salaire aurais-tu? Et la place est-elle beaucoup plus avantageuse que celle de la Chambre des communes, où au moins on ne met pas les employés à la porte au bout d'un certain temps. Béique a dit à Louise que Brodeur était favorable à ta nomination. Ainsi, en voilà encore un en ta faveur. Réfléchis bien à tout cela, car pour moi le *spectre* de la mise à la retraite *me hante toujours*. Laurier ne peut te promettre la place pour plus de cinq ans et, si après cela, les autres reprennent le pouvoir (ce qui peut arriver), ils sont si enragés qu'ils feront main basse sur les places pour leurs amis. À salaire égal, peut-être celui de la Chambre vaut-il mieux. Mais comme je ne connais pas ni le salaire ni l'ouvrage à faire, je ne dis rien. Je trouve que si tu acceptes celui que sir W. t'a offert, tu ferais bien d'en écrire à Béique et au docteur pour qu'ils appuient ta demande, car Béique a dit à Louise, hier, qu'il y avait une place vacante au journal français. S'ils sont assez bons de s'en occuper activement, c'est bien le moins qu'on les tienne au courant, afin qu'ils ne suivent pas une mauvaise piste, ce qui les blesserait avec raison. Réponds catégoriquement à mes questions : quel est le salaire des deux places et quelles sont les obligations de l'une et l'autre? Je serai si heureuse, quand tout cela sera terminé, que je veux être renseigné sur les deux, mais il y faut mettre de l'activité afin de ne pas échouer au port.

Ton oncle est encore malade d'une bronchite. On lui applique des cataplasmes imbibés de térébenthine. Il se tient au lit pour ne pas déranger ses cataplasmes, mais ça l'ennuie beaucoup. Je t'assure que nous serons contentes dès qu'il deviendra mieux.

Il paraît que ce bon Père Knapp ne sera pas de retour avant la fin de janvier, à cause des affaires de famille; et il a un carême à prêcher à Lewiston. Je crains qu'il n'aille pas à Ottawa de sitôt.

Arthur se prépare à partir le 25 au matin, cette date l'ennuie beaucoup. Françoise est bien courageuse, et nous irons, Louise et moi, passer un mois avec elle. Si on te donnait ta place comme cadeau de Noël ou du Nouvel An?

M^{me} Louis Burroughs (Marguerite Masson) est très gravement malade dans le moment; c'est la sœur d'Henri Masson qui est parti pour Québec, au reçu d'un télégramme du médecin. Louise est chez son père à Montréal, pendant l'absence de son mari. Sans cela, elle serait installée dans son logement de la rue Cherrier. Mais Henri a redouté pour elle, avec raison, la fatigue du trajet jusqu'à Québec, et il y est allé seul.

Adieu. Louise et moi vous embrassons tous. Chez Jules sont bien, le *baby* est mieux, il a 14 dents, il est temps qu'il se repose et laisse reposer ses parents. Il dort bien à présent, ce dont personne ne se plaint!

Allons, bon courage et prions les uns pour les autres, et pour que ton oncle revienne mieux.

Ta mère.

R. D. Laframboise



1901

Montréal, 15 janvier 1901

Mon cher Louis,

Enfin, nous avons eu une lettre d'Arthur, écrite jour par jour à bord du *St. Louis*. Il a payé son tribut à la mer, mais seulement la 4^e journée. Jusque-là, tout allait bien et, à part cela, il a été bien les derniers jours aussi. Le 31 décembre, les passagers (quelques-uns) sont restés sur le pont pour saluer le départ de la vieille année et l'aurore de la nouvelle, et première du siècle. Arthur ne pourra pas oublier la date de son premier voyage. Arrivés le 2 à Southampton, ils ont pris le chemin de fer jusqu'à Londres et, de là, un bateau les a conduits à Flessingue où ils ont pris le chemin de fer jusqu'à Berlin où ils sont arrivés à 9 heures du soir le lendemain. Il va rester dix jours à Berlin; de là, il ira en Suisse, puis en Belgique, puis en France, et finalement en Angleterre d'où, après avoir fait les affaires de la maison, il s'embarquera de nouveau pour revenir au commencement de mars.

Adhémar est ici et prépare un devoir, en attendant que Maurice vienne dîner. Je vais lui céder ma place, il y consent volontiers. Tu as reçu sans doute la lettre de Maurice, écrite samedi après-midi. S'il s'ennuie, il ne le laisse pas voir, car il est plutôt gai, il a beaucoup ri, hier au soir, des taquineries de son oncle Édouard et sa tante. Cela l'amusait beaucoup; il joue au croquignole avec sa tante et comme il gagne souvent, ça lui fait plaisir; sa tante est remplie d'attentions pour lui, qu'il lui remet en prévenances. Ils s'entendent bien tous deux.

Amitiés à tous.

[La suite est de la main d'Adhémar Laframboise, 15 ans]

Cher papa,

Grand-maman vient de m'offrir de t'écrire un mot et j'ai accepté cette bonne demande.

Je suis très bien et fort. Maurice est venu me voir au couvent dimanche, vers quatre heures, et nous nous sommes vus jusqu'à 5.30 hrs. Aujourd'hui, comme c'est congé, je suis venu dîner avec grand-maman et ma tante Françoise. Maurice n'est pas arrivé encore, mais il doit être en chemin. Il aime cela et je crois qu'il engraissera bientôt. Je te remercie pour tes deux tablettes que tu m'as envoyées; mon autre achève et je les ai eues bien à propos.

Écrivez-moi, car je n'ai reçu aucune lettre depuis que je suis revenu, c'est vrai que Maurice en a plus besoin que moi, mais qu'importe.

Comment est tout le monde? J'espère qu'il n'y a personne de malade. Maurice arrive, comme tu vois, il était en chemin.

Je t'écrirai de nouveau cette semaine.

Ton fils qui t'aime et t'embrasse.

Adhémar



Montréal, 23 janvier 1901

Mon cher Louis,

Nous avons reçu déjà trois lettres d'Arthur, qui n'est pas enthousiasmé des centres manufacturiers qu'ils visitent en Saxe, Suisse, etc. Il a hâte d'être

en France pour se sentir plus chez lui et comprendre la langue. Il est tout de même bien content du peu d'allemand qu'il sait, qui lui sert bien dans les restaurants et auprès des cochers de place. Il va se trouver en Angleterre pour les funérailles de la pauvre vieille reine²⁴², morte de chagrin et du dépit qu'on ait osé la tromper sur la guerre d'Afrique.

Louise est arrivée lundi, elle a apporté de l'ouvrage qu'elle n'a pas encore eu le temps de commencer, mais elle va s'y mettre dès demain.

Je voudrais que tu écrives à Maurice pour le mettre en garde contre ces agents de publications qui offrent un beau livre illustré pour presque rien, mais qui ne le laissent qu'après avoir pris un abonnement à 50 c par mois, quelquefois pendant des années, ce qui finit par être une véritable taxe très onéreuse sur un si petit salaire que le sien, et surtout, ayant besoin de plusieurs choses, il s'est laissé tenter : il a acheté un très bel album de la guerre d'Afrique, qui ne lui a coûté qu'une piastre; mais, pour cela, il s'est abonné à une publication à 50 c par mois. Tu comprends que je lui ai représenté quelle folie c'était pour lui d'avoir fait cela, sans consulter personne et de s'être engagé à payer sur un salaire qui peut lui manquer, dès le premier mois, si M. Labelle venait à le renvoyer pour une raison ou pour une autre. Je ne veux pas qu'il prenne la malheureuse habitude de payer au mois et de se mettre une dette sur le dos, avant d'avoir mis un sou de côté sur la *Banque d'épargnes*. Mais je crois qu'il s'imagine que son salaire ne lui servira que pour le dépenser à des riens. Il n'a pas d'expérience et se laisse entraîner, mais il *faut*, entends-tu, que tu m'aides à y mettre un terme, car son oncle Arthur n'approuverait pas cela, bien sûr. Nous avons dit à Maurice qu'il aurait un livret de *Banque d'épargnes* et qu'il déposerait son argent là, et qu'il irait en prendre là, pour les choses nécessaires. Il est payé à la semaine, deux piastres, et samedi il est allé s'acheter une paire de culottes, mais au moment de partir, je lui ai demandé combien il avait d'argent. Il m'a dit qu'il n'avait qu'une piastre et 25 c. J'ai été surprise et je lui ai fourni le reste; les pantalons étaient de \$3½. Où étaient allées les 2,75 qui complétaient le salaire des deux dernières semaines? Mais enfin tout s'est expliqué, quand j'ai vu arriver l'album dont je te parle au commencement de ma lettre. Tu comprends que je lui ai défendu de recommencer, et il faut que tu en fasses autant, afin de lui donner une leçon durable. Il m'a dit qu'il ne le ferait plus. Je lui ai représenté que quand son oncle serait revenu et qu'il fermerait sa maison pour emmener sa tante avec lui, et qu'il lui faudrait aller en pension ailleurs, où prendrait-il l'argent pour payer sa pension, s'il n'en mettait pas de côté d'avance? Et qu'il verrait alors le besoin qu'il aurait de ce 50 c par mois.

Enfin, c'est une étourderie et, n'ayant jamais eu d'argent entre les mains, il n'en connaît pas la valeur, c'est évident.

C'est un bon enfant mais qui a besoin de conseils et il devrait s'accoutumer à ne pas acheter tout de suite ce qui le tente, et surtout à ne pas engager son salaire d'avance. Il n'aime pas assez la lecture (surtout en anglais) pour s'intéresser à un ouvrage de long cours, qu'il ne lira pas, tandis que s'il s'était réservé 50 c par mois ou par quinze jours, il aurait pu, au bout d'un certain temps, s'avoir une montre en argent pour six ou sept piastres.

Veux-tu demander à sa mère de lui envoyer, par la malle, des bas en bonne grosse laine, qu'il dit avoir laissés, deux paires, au lavage? Si c'est le cas, envoie-les par la malle le plus tôt possible. Il est arrivé un paquet de papier pour lui, de toi. Et, comme Édouard lui a donné un surtout et une veste trop grande pour Maurice, je te l'enverrai dès que Louise aura fini des caleçons. Édouard lui a donné une grosse cloque²⁴³ : il n'y a que les boutons à reculer et les manches à allonger. Louise le fera.

Je vous embrasse tous, ainsi que Louise et Françoise.

Ta mère.

R. D. L.



Montréal, 1^{er} février 1901

Mon cher Louis,

Tu as dû être surpris, hier au soir, de voir la nomination d'Édouard au bureau du greffier comme comptable et greffier. Voilà quatre jours qu'il m'en a parlé, mais il préférerait être gazetté^{ss} avant de répandre la nouvelle. Il le doit à son ami Horace Archambault. C'est plus avantageux que ce qu'il avait et plus certain aussi, car les compagnies financières changent de mains et alors, gare aux employés. La caricature que *La Patrie* a donnée d'Édouard^{ss} le rend méconnaissable; il est mieux dans *La Presse*, quoique ce soit une ancienne photographie.

Ah! si je pouvais donc me réjouir pour toi aussi bientôt! Dieu sait quand ça viendra. Béique et Lachapelle lui en ont encore parlé et ils espèrent qu'à force de le harasser, ils l'emporteront à la fin. Dieu le veuille!

Madame Henri Labelle a vu Françoise et lui a parlé de Maurice, que son mari en était content, mais qu'il lui trouvait une apparence si frêle qu'il

craignait pour sa santé. Françoise lui a dit que ce n'était que l'apparence, qu'il n'avait jamais été sérieusement malade, mais que sa croissance l'avait un peu fatigué. Il a déjà meilleure mine, ses joues ne sont pas aussi creuses et il aime ce genre d'occupations. Françoise est vraiment bonne pour lui et l'aime beaucoup, et *lui* le lui rend. Ils paraissent bien s'entendre, ce dont je suis contente.

Arthur espère revenir un peu plus tôt, c'est-à-dire vers la fin de février. Ça lui fera une courte absence, mais il ira passer huit jours à Paris. Quand il ira seul, il voyagera moins vite et visitera plus.

Amitiés et baisers de tous et de ta mère.

R. D. L.

Maurice t'a envoyé, ce matin, un paquet par la poste. C'est l'habillement qu'Édouard lui a donné, mais qui était trop grand pour lui. Il te l'envoie.

R. D. L.



Saint-Hyacinthe, 7 mars 1901

Mon cher Louis,

Avez-vous eu du vent, de la pluie, de la neige et toujours du vent? C'est un mois de mars *boisterous* [impétueux], comme on dit en anglais. La grange de M. Willie Lamothe et des clôtures sur sa propriété, et celles de beaucoup de personnes, les chars sont retardés partout; hier, ton oncle est allé retirer ses rentes à Abbotsford : il est parti à 8 heures du matin d'ici, [ne] s'est rendu qu'à midi, au lieu de 10 heures, [n']est reparti de là qu'à 11 heures du soir, parce qu'il fallait faire déblayer la voie par une charrue pour délivrer un autre train enneigé. Ils ont passé toute la nuit dans les chars, d'où il n'est sorti qu'à 6 heures du matin et, comme il n'y avait pas de voiture à la gare, qui était fermée, il n'a pu téléphoner pour en faire venir une. Il a dû faire un mille et demi à pied, avec son sac à la main, qui contenait ses livres de comptes et l'argent qu'il avait retiré dans la journée, et il est reparti à 10 heures pour Montréal, d'où il ne reviendra que ce soir à 10 heures. Il n'avait pas l'air fatigué, c'est la preuve qu'il est réellement mieux.

Louise passera encore quelques jours à Montréal. Elles sont toutes sous le charme de la parole de M^{sr} Rozier²⁴⁶, qui vaut bien la peine d'être entendu.

L'église est pleine, et jusqu'à M^{gr} Bruchési qui est allé l'entendre dimanche! *La Patrie* et *La Presse* donnent une analyse des sermons tous les lundis.

Dis à Rosalie que j'ai pensé à elle hier, 6 mars, ainsi qu'à Louise Masson et à Édouard le 4.

J'embrasse tout ton monde depuis le père, la mère, en descendant l'échelle jusqu'à Paul. Dis donc à Alphonsine que M^{me} Levitre a reçu l'extrême-onction après-midi; elle a eu la grippe et elle s'est crue assez bien pour sortir. Elle s'est rendue pour la messe de 6 heures, est rentrée avec l'inflammation de poumons qui va l'emporter. La pauvre M^{me} Patenaude est toujours bien malade.

R. D. Laframboise

J'oubliais de te dire que j'envoie aujourd'hui six numéros de la *Lectures pour tous*. Il y a des choses intéressantes à lire pour tout le monde. Je marquerai mes initiales sur le paquet; tu ne l'ouvriras que chez toi.

Et lundi, j'enverrai les six autres numéros de l'année 1900. C'est Caro Desjardins qui souscrit pour moi depuis deux ans. Marque-les à ton nom. Je vous les donne et j'enverrai les autres plus tard.



Saint-Hyacinthe, 16 avril 1901

Mon cher Louis,

En réponse à ta lettre d'hier, je te dirai que dans aucun cas je ne pourrai être prête à partir pour Ottawa avant les premiers jours de juin. Ainsi, cela n'entravera aucun de vos projets. Je ne me propose aucun autre voyage que celui d'Ottawa, et encore il faudra pour cela que je reçoive ce qui m'est dû avant ce temps. Je tiens beaucoup à me rendre encore une fois chez vous, car selon mes infirmités croissantes, qui me rendent la marche si pénible, je considère qu'il ne me sera plus possible de me déplacer pour aller aussi loin.

J'irai passer le mois de juin afin de revenir avant les grandes chaleurs du mois de juillet et de passer le reste de l'été ici.

Je crois que Jules va louer une maison pour l'été, de l'autre côté de la rivière, trois ou quatre terres plus loin que chez M^{me} Willie Lamothe²⁴⁷. Lizzy serait déjà allée la voir, mais le pont Barsalou a une arche qui a été endommagée par la glace, et il faudra attendre quelque temps avant de pouvoir passer sur le pont. C'est une grande maison en pierre avec un terrain qui

descend jusqu'à la rivière. Jules a une chaloupe et un charretier lui a offert un cheval pour sa nourriture et le tenir à l'herbe, quand ils ne s'en serviront pas, et un de ses amis lui prêtera une voiture. Les enfants auront de l'espace et le *baby* y trouvera la santé, je l'espère. Mais pour cela, il faudra qu'elle puisse avoir une servante pour la cuisine, car la sienne s'en ira au mois de juin.

J'espère que la session finira vers la fin de mai afin que tu puisses travailler chez toi pendant que nous y serons.

Je souhaite de la santé à la mère et aux enfants, et je remercie Louise de sa bonne lettre. Et j'embrasse toute la maisonnée, à commencer par toi. Louise en fait autant. Je félicite qui de droit du mariage de M^{lle} Mivine[?]. C'est heureux pour elle qu'elle ait un *home*. Je lui souhaite beaucoup de bonheur.

A. D. Laframboise



1902

Saint-Hyacinthe, 18 février 1902

Mon cher Louis,

À pareil jour, il y a 56 ans²⁴⁸, personne n'aurait eu la pensée de me demander des nouvelles de mes rhumatismes. Voilà le résultat d'un demi-siècle! J'ai été très souffrante pendant trois semaines, et obligée souvent de garder mon lit, mais depuis dimanche je descends à mes repas, dîner et souper et, malgré la tempête d'aujourd'hui, je ne la ressens presque pas. C'est un progrès.

Pauvre petite Louise, je comprends son désappointement de ne pouvoir, encore cette année, faire son début dans le monde, et s'il était en mon pouvoir de changer sa peine en joie, j'en serais bien heureuse, mais Dieu me refuse ce bonheur. Et, comme je trouve dur de me soumettre à sa sainte volonté, je comprends les sentiments d'une jeune personne sur le monde et ses illusions sur tout. Pauvre chérie, elle les perdra assez vite, mais tant qu'elle n'aura rien vu de près, elle les conservera.

L'adresse du révérend Père Knapp, dominicain, est : Cathédrale Saint-Louis, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Louise te remercie de tout ce que tu as envoyé, ça lui a rendu service.

On trouve dans le monde plus d'idées croches que de bon sens, et peut-être les employés sont-ils en effet jugés de trop petites gens pour aller chez le Premier. Quelle qu'en soit la raison, c'est assez étrange. En tout cas, il est bien certain qu'on nous fait voir que la famille ne compte plus pour grand-chose.

Arthur est venu me voir, mais Françoise n'était pas assez bien. Elle emballera ses effets au mois de mars et ira passer une partie du mois d'avril à Québec, pour revenir à temps pour ou reprendre maison ou se mettre en pension quelques mois. Alors, ils mettront leurs effets en storage. J'espère faire venir Juliette pour une quinzaine au mois de mars. Arthur m'a dit que Maurice avait été augmenté de \$7 par mois. +7 piastres, c'est bien joli et, avec le temps, il le sera encore.

Je vous embrasse tous, et, à présent que je suis mieux, j'écrirai comme par le passé.

Ta mère qui t'aime.

A. D. Laframboise

N'oublie pas d'ajouter au nom du révérend Père Knapp : Dominicain.



Saint-Hyacinthe, 14 octobre 1902

Mon cher Louis,

J'ai été bien, bien contente des bulletins d'Amélie et de Pauline, et si elles continuent, elles feront une année modèle. Je les en félicite, c'est encourageant pour elles et consolant pour vous et pour leurs maîtresses. Je te renvoie les deux bulletins qui méritent d'être conservés.

La question du charbon est le gros point noir du jour, mais ici il n'y a pas de charbon dur, et le charbon mou est si désagréable pour le gaz qui s'en dégage, qu'il ne faut pas s'en servir la nuit, de crainte des gaz qui s'en échappent, et ça brûle tellement l'intérieur des fournaies et salit les tuyaux qu'on est obligé de tout renouveler en peu de temps. Il reste le bois qui (l'érable) se vend \$6,50, et le bouleau, un peu moins. Il reste à ton oncle à peu près deux tonnes de charbon, qu'il conserve pour les grands froids,

pour mêler au bois, la nuit. Heureusement que la saison n'est pas encore froide, mais il faudra coller les châssis, partie pour empêcher l'air extérieur et garder la chaleur dans la maison. Ton oncle dit qu'à Ottawa ce sera comme à Montréal : ils ont fait des commandes de charbon en Angleterre et qu'ils vendront le charbon au prix coûtant. Informe-toi de cela. Ce serait un avantage, car si le gouvernement ou la corporation le vendent ainsi, les marchands de charbon en seront pour leurs frais de spéculer sur la détresse publique. C'est un état de choses effrayant, comme tu dis, pour les petites bourses comme la tienne, et quand on pense que ce sont des millionnaires qui soutiennent cet état de choses!

Il paraît qu'il était moins difficile pour B. d'être mis à la retraite pour placer Garneau que pour toi. Béique fera bien d'avoir l'œil ouvert s'il veut avoir la place pour toi. Oui, pauvre enfant, une augmentation dans le moment te serait bien nécessaire. Il me faut tourmenter la Vierge du rosaire pour vous, comme vous l'avez priée pour moi. Fasse le ciel que nous réussissions!

Je suis sortie en voiture samedi. L'air m'a fait du bien, car j'ai besoin de forces, mais monter et descendre les escaliers m'ont fatiguée. J'embrasse toute la maisonnée, toi compris. Louise en fait autant.

Ta mère, qui voudrait bien être riche pour vous rendre heureux.

R. D. L.



1903

Saint-Hyacinthe, 2 février 1903

Mon cher Louis,

Tu as dû trouver que je mettais le temps à répondre à ta lettre où tu me demandais d'écrire à Béique. Je l'ai fait le jour même, pendant que Laurier était encore chez lui. J'ai mis Béique en garde contre les agissements de Poe, et comme j'avais entendu dire que le gouvernement était décidé en principe à réunir les deux bureaux, celui qu'a Garneau aujourd'hui et celui qu'il avait, j'ai ajouté que ça faisait deux places que tu demandais et qu'on disait qui allaient être supprimées et qui, ensuite, étaient données à un autre, que

j'espérais que cette fois il n'y aurait rien de supprimé et que tu en profiterais. J'ai parlé aussi de M^{me} B.T. Il me semble, ai-je dit à Béique, qu'un homme comme vous devriez être écouté, quand vous réclamez quelque chose. Enfin, si ça ne réussit pas, ce ne sera pas pour avoir négligé de donner de bonnes raisons en ta faveur.

Mais que nos efforts réussissent ou non, ne te laisse pas aller au découragement, qui perd tout homme qui s'y laisse aller, par la tentation d'oublier pour quelques heures une chose qui revient avec plus d'intensité, après que l'effet du narcotique est dissipé. Mon cher bon fils, tu ne me donneras pas ce chagrin-là.

M^{me} St-Jacques²⁴⁹ a fait un dernier testament, qui met de côté celui qu'elle avait fait. Elle a déshérité deux de ses fils, pour qui elle avait payé de fortes sommes déjà, et qui sont deux fieffés ivrognes; et elle a dit que Maurice St-Jacques lui avait fait perdre de l'argent, et comme elle n'a pas dit cela dans son dernier testament et qu'elle n'a pas laissé le moindre souvenir ni à Henriette ni à aucun de ses enfants, et qu'elle ne les a nommés nulle part, ils n'ont pas reçu la moindre chose. Je crois qu'elle voulait faire les petits cadeaux et que la mort est venue trop vite, car pour l'argent, Maurice avait reçu sa part d'avance, à ce que disent les uns, et aurait rendu avant sa mort ce qu'il devait. Mais il n'a rien été prouvé. Tout ceci, strictement entre nous.

Ma prière monte tous [les] jours vers Dieu pour vous faire supporter cette longue épreuve avec résignation à sa sainte volonté, afin de n'en pas perdre le mérite pour le ciel, où toutes les épreuves de la terre souffertes selon l'esprit chrétien seront récompensées au centuple.

Amitiés à toute ta nombreuse maisonnée. Louise a une bronchite qui la fatigue beaucoup; elle vous embrasse tous.

Ta mère.

R. D. Laframboise



Saint-Hyacinthe, 20 mai 1903

Cher fils,

Je viens te tirer d'inquiétude, car tu dois savoir que nous avons eu un grand incendie à Saint-Hyacinthe aujourd'hui et que tout indique l'œuvre

d'un incendiaire. Le feu a été signalé vers midi au pied de notre rue, dans la manufacture de chaussures de Louis Côté. Ça fait la troisième fois depuis huit jours que c'est mis ici ou là, et on s'en est toujours aperçu à temps. Mais aujourd'hui, à midi et quelques minutes, tout le monde était allé dîner et il y avait un gros vent qui a propagé l'incendie, mais heureusement pour nous, le vent a pris la direction du bord de l'eau et a brûlé toute la pointe d'une rivière à l'autre, depuis la rue Saint-Hyacinthe jusqu'au marché à foin, et jusqu'au marché dont tout un côté sur la rue Saint-Antoine est complètement brûlé. L'eau est si basse qu'il n'y avait pas assez de pression et, à l'une des pompes à vapeur, le tuyau a crevé. Ils ont fait venir deux pompes à vapeur de Montréal et ils ont eu raison du feu. Si le vent fût venu de notre côté, nous aurions couru de grands risques.

Louise, Emma et ton oncle sont bien fatigués. Je suis bien mais un peu émotionnée cependant. Enfin, c'est fini, mais il y a 250 maisons réduites en cendres et tous ceux qui les habitaient ont tout perdu, à part les vêtements qu'ils avaient sur le dos.

Veux-tu téléphoner, chez M. Lelièvre, au Père Rouleau, ces nouvelles et lui dire que nous n'avons pas souffert et que nous sommes sains et saufs.

Je t'écrirai demain à propos d'affaires.

Adieu. J'embrasse tout le monde. Adine Bourassa se rendra lundi à Ottawa, je crois.

R. D. Laframboise



M. L. Laframboise
Bureau des traducteurs
Chambre des Communes
Ottawa

Saint-Hyacinthe, 8 juillet 1903

Mon cher Louis,

Mon souhait de fête, ainsi que Louise, est que ce que nous désirons si vivement pour toi, finisse par être une réalité. Il serait temps.

L'affaire du *Canada Paper* est en marche. Dieu veuille que je puisse retirer l'hypothèque et faire un arrangement avec eux. B. a bon espoir, mais figure-toi que Magnan a fait faire des propositions de savoir si j'accepterais

\$5 000 pour mes droits, et il se croit des droits à opposer un C.P., tandis qu'il n'en a d'aucune espèce sur la propriété, puisque Vincent n'en a jamais eu. J'aime à te tenir au courant, afin que si quelqu'un, soit d'un côté ou de l'autre, te fit quelques demandes d'intervention, tu n'aies qu'à leur dire que l'affaire est aux mains d'un avocat et que tu n'as rien à y voir. Et ne fais rien sans consulter B. Le C.P. a demandé par son avocat si j'achèterais leurs droits, et B., au contraire, voudrait leur faire acheter les miens. Il y a des négociations qui se poursuivent tranquillement. J'ai dit à B. que je ne voulais pas de procès et que je lui donnais carte blanche sur le reste.

Il m'est venu un paiement auquel je ne m'attendais plus. Je t'envoie une petite part. J'espère que l'année prochaine me mettra en état de faire plus, surtout si cette affaire de C.P. se termine à mon avantage.

Adieu, cher enfant. J'embrasse toi le premier, ta femme, tes filles et garçons et la bonne amie M^{lle} M. Le Père Knapp a écrit à M^{me} Papineau qu'il allait venir avec un pèlerinage au Canada et qu'il espère pouvoir aller passer quelques heures à Valois. Si tu ne lui as pas écrit, dis-le-moi, je le ferai pour toi, puisque peut-être tu n'as pas le temps dans le moment. Il serait plus que temps de le mettre au courant. Et si Adhémar est en état d'écrire, quand ça ne serait que quelques lignes, qu'il le fasse, tout en s'excusant de ne pouvoir en écrire plus long.

Je suis allée, hier, souper chez Jules. Ils ont une jolie maison, quoiqu'un peu petite pour le nombre d'enfants, mais au mois de septembre, Marie retournera dans son couvent dont elle est parfaitement satisfaite, et Henri ira encore pensionnaire chez les Frères. Et Jules, qui a eu ses diplômes, commencera à se mettre aux affaires à la Banque et restera chez lui. Ce pauvre Jules a encore des clous autour du cou, car c'est embêtant pendant ses dernières longues vacances.

Les Loranger et Françoise vont passer ici demain à 9 heures a.m., en route pour Fraserville²⁵⁰ où ils passeront un mois. Ce sera peu pour Loranger qui en a vraiment besoin.

J'oubliais de te dire que la maison de campagne de Jules est louée à un autre, Jules ne pouvant pas payer deux loyers à la fois.

R. D. Laframboise



1904

Saint-Hyacinthe, 29 juillet 1904

Mon cher Louis,

J'ai envoyé, au commencement de la semaine, un livre pour le faire lire à Amélie et ses sœurs. C'est la vie et la correspondance de M^{lle} Fleuriot²⁵¹, qui a tant écrit pour les jeunes filles. Tous ses ouvrages peuvent être mis sans crainte entre toutes les mains. Il y a une liste de ses ouvrages en dedans et sur la couverture du livre. S'ils en ont quelques-uns à la bibliothèque, tu pourrais les demander, car je suis certaine que la famille s'y intéresserait. Je l'ai envoyé à ton adresse et j'aimerais à savoir si tu as été obligé de payer, car alors je n'enverrais plus sans les payer.

J'ai vu qu'on parle de terminer la session à la fin de la semaine prochaine. Tant mieux! Les sessions sont devenues interminables.

Figure-toi ma surprise, jeudi, de voir entrer le Père Knapp dans ma chambre, habillé en laïque. Il venait de Lewiston, accompagnait jusqu'à Montréal des religieuses qui s'en vont au Nord-Ouest canadien. Mystérieux comme toujours, il n'a pas voulu dire où il allait seulement, qu'il serait dix jours absent. Je lui ai dit que j'avais mis, ce jour-là même, une lettre pour lui, qu'il l'aurait à son retour. J'espère que oui, mais c'est arrivé bien souvent que pendant mon absence il arrive des lettres. Et quand le Père Mothon²⁵², qui est distrait comme tout, voit son bureau encombré de pape-rasses, comme il dit, il jette tout dans son panier! J'en ai trouvé jusqu'à trois à mon adresse. Il porte une longue barbe très noire qui ne l'embellit pas, et il engraisse et grossit énormément.

Madame Bégin nous a fait aussi une surprise. Je l'ai trouvée mieux que je m'y attendais, mais pas forte. J'ai été bien charmée de sa petite grande fille, qui m'appelait grand-maman. Ils ont dîné ici hier et elle est partie ce matin.

Je n'ai pas donné les livres au Père Hage²⁵³, il doit revenir demain seulement. Je vous dis que le cher Père Gaffre ne se fait pas prier pour dire sa façon de penser de Renan²⁵⁴, et il dit son fait à Combes²⁵⁵ et cie.

Ton oncle m'a dit qu'une des jeunes filles était allée à Joliette, mais qu'il ne se rappelait plus laquelle. J'ai pensé que c'était Juliette. Me trompé-je? Les autres auront-elles la chance de s'absenter aussi?

J'ai reçu une lettre d'Arthur, du chalet de M. Bossange, à Chambéry, dans les montagnes du Valais, Suisse. M. Bossange a parlé de Louise, de toi et de moi. Ils sont partis le 20 juillet pour faire un tour circulaire en Suisse et rentreront à Paris le 1^{er} août. Et Arthur et sa femme reviendront la dernière semaine d'août.

Baisers à tous. Tante Louise est à faire la robe de Pauline.
Ta mère.

A. D. L.



Saint-Hyacinthe, 15 août 1904

Mon cher Louis,

Je veux tout d'abord te féliciter de la clôture de la session interminable que vous venez de subir. Espérons qu'à présent l'on va s'occuper de régler ta situation. Est-ce que Siméon est dans le même cas que toi, ou bien es-tu le seul privilégié comme toujours? Et Fréchette est-il, lui aussi, dans le même cas que toi? Si tu n'es pas payé, plains-toi à l'orateur, afin qu'il active la chose.

Quand tu écriras à Juliette, dis-lui qu'elle m'écrive quand elle sera à Montréal et chez qui, afin que je puisse la faire venir ici pour quelques jours.

Je suis contente que Rosalie soit à Papineauville et que Louise ira bientôt. Il n'y a que cette pauvre Amélie qui ne sortira pas d'Ottawa, et pourtant un changement d'air lui serait si bon, avant de recommencer ses classes. Je suis contente qu'Adhémar ait eu cette occasion de se gagner un peu d'argent. Et Maurice, travaille-t-il toujours à l'électricité? Il est si adroit de ses doigts qu'il devra réussir dans cette branche tôt ou tard.

Loranger a dû partir avec Louis, son fils, pour le bassin de Gaspé où Henri Masson et Louise sont déjà rendus. Ils ont rencontré, à bord du bateau, M. et M^{me} St-Denis qui ont passé quelques jours avec eux. Ils ont beaucoup plu aux Masson, et je crois que ç'a été réciproque. Henri et St-Denis ont fait une superbe partie de pêche : ils ont pris 83 belles morues et un ling²⁵⁶ de 26 lb, pris par M. St-Denis. Je ne connais pas ce dernier poisson et n'en ai même jamais entendu le nom. St-Denis t'expliquera ce que c'est. Le ménage est parti du bassin de Gaspé pour Percé. J'espère que

ce voyage à l'eau salée fera du bien à M. St-Denis. Ils ont beaucoup parlé de vous à Louise et vous semblent bien sincèrement attachés.

Les Loranger ont loué les deux premiers étages de l'ancienne maison Masson, en face de chez Louise, et ils ont eu le bonheur de sous-louer la leur samedi. Cela leur tire une bonne épine du pied.

J'ai eu une carte-poste de Françoise, qui a beaucoup joui de ce voyage circulaire en Suisse. Ils sont de retour à Paris depuis le 2 et, comme ils se proposent de revenir dans la dernière semaine d'août, ils n'en ont plus que pour huit jours à Paris. Ils s'installeront, en arrivant, chez M^{me} Laberge²⁵⁷, rue Dubord, dans l'ancienne maison Sincennes. Arthur a loué une chambre avant de partir. Françoise paraît contente de revenir au pays. Il est de fait que le climat de Paris lui a été contraire et qu'il lui faudra des précautions minutieuses, quand elle sera revenue.

Mes meilleures amitiés à Alphonsine. J'espère que sa santé soutient la fatigue de sa tenue de maison, puisqu'elle est privée d'une partie de ses aides.

Chez Jules sont très bien tous. La petite a percé deux dents sans en souffrir trop, surtout la seconde.

Elles sont en kermesse ici, toutes nos dames. Elles sont sous une tente de 80 pieds de long sur 45 de large, et le jour de l'ouverture, il a fait une pluie diluvienne, avec vent, et la tente est vieille et l'eau passe comme à travers une passoire. Tu vois comme c'est commode pour préserver, le soir, les effets qu'il faut couvrir avec des toiles cirées. Le Père Jacques est venu, paraît-il. Tout le monde était content de le revoir. Je n'ai pas encore pu donner à lire au Père Hage les livres du Père Gaffre. Je l'ai vu hier, il est parti pour prêcher à Sherbrooke et m'a priée de ne les lui donner que la semaine prochaine.

Baisers à tous de ta mère.

R. D. Laframboise



1905

Saint-Hyacinthe, 7 septembre 1905

Mon cher Louis,

Je viens d'écrire à Juliette et au petit Louis à qui j'ai répondu aussi. Tu verras par la lettre de Juliette ce que je lui demande. Ton oncle ayant une passe des différents ex., depuis qu'il est séquestré, tu enverras à son adresse seul le petit sac. Si au contraire Adhémar l'a rapporté avec lui, il recevra l'indication de le mettre au bureau de son cousin Casimir.

J'ai eu une lettre du Père Knapp, qui s'est embarqué, samedi le 2 septembre, au Havre. Il se propose de venir à Saint-Hyacinthe, car il me dit qu'il espère me revoir vers le 13; ce serait mercredi. Je ne sais s'il va continuer à payer pour Adhémar, car pendant son absence la Banque où il déposait ses fonds a fait faillite, ce qui pourrait le gêner. Enfin, laissons faire et s'il continue, remercions-en le Bon Dieu. Je t'écirai dès que je l'aurai vu.

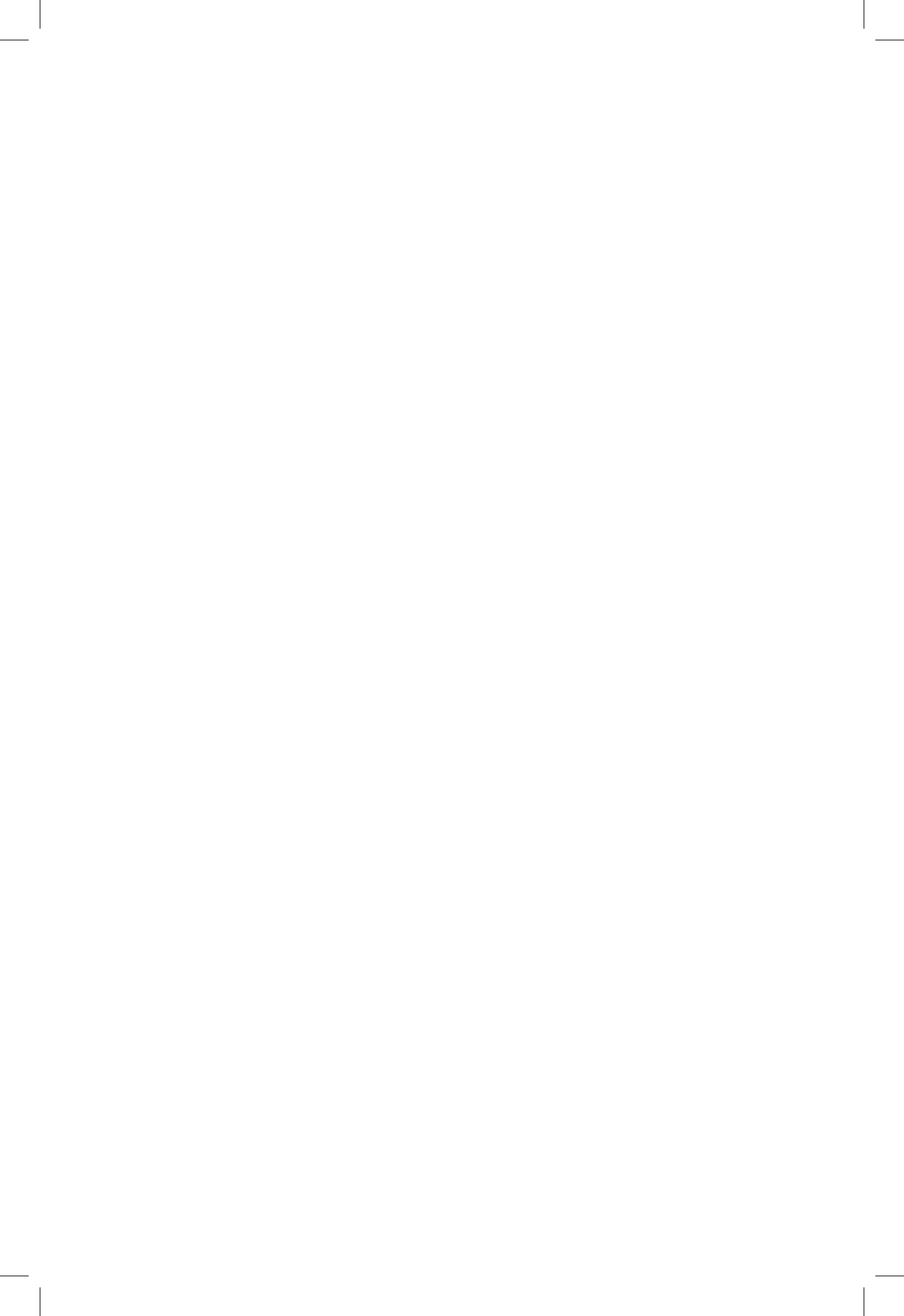
Combien Adhémar a-t-il gagné dans sa vacance? Il faudra, si le Père K. ne fait rien de plus, qu'il se serve de son argent. Ce serait bien de sa part. J'espère qu'il fera un bon usage de cet argent et qu'il compte sur lui-même. Il a 20 ans, ce n'est plus un enfant. Je vais lui écrire demain, je le lui ai promis.

A-t-il toujours la pensée d'étudier le génie civil? Ils ont tellement élevé le prix des cours que je crains que ce soit inaccessible pour lui. Pour les cours seuls, 150 piastres, et cela pendant quatre ans! Et puis sa santé ne résisterait pas à une excursion dans la forêt. Henri Dessaulles, qui avait une si bonne santé, est revenu exténué et je t'assure qu'il est courageux pourtant. C'est matière à sérieuses réflexions. Nous en reparlerons.

Ta mère. Pour toi.

R. D. Laframboise







NOTES

- 1 Choquette, M^{re} Charles-Philippe. *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, Richer et fils, 1930, page 263.
- 2 Boivin, Cosette. *Le capitaine J.-D. Chartrand (1852-1905)*, thèse [sic] présentée à l'École des études supérieures en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en littérature française de l'Université d'Ottawa, 1975, p. 16.
- 3 Lettre de Louis-Antoine Dessaulles à sa fille Caroline, 24 juillet 1891. Voir L.-A. Dessaulles, *Paris illuminé : le sombre exil. Lettres 1878-1895*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Yvan Lamonde, Les Presses de l'Université Laval, collection Cultures québécoises, 2020, p. 190.
- 4 Lamonde, Yvan, *Louis-Antoine Dessaulles 1818-1895. Un seigneur libéral et anticlérical*, page 277.
- 5 Klinck, George A. *Louis Fréchette prosateur*, page 51.
- 6 Papineau, Azélie *Vertiges. Journal, 1867-1868*, page 23.
- 7 Maurice Laframboise (1850-1877), baptisé Jean-Maurice-Georges, fils de Maurice Laframboise et de Rosalie Dessaulles.
- 8 Voir la notification par l'honorable Maurice Laframboise à Henry-Auguste Rolland, médecin. DEP, 3 avril 1876, minute 5315.
- 9 Joseph-Alexandre Baile (1801-1888), né en France, ordonné chez les Sulpiciens de Montréal en 1826. D'où son 50^e anniversaire (« noces d'or ») de prêtrise en 1876. Baile était alors supérieur général des Sulpiciens du Canada.
- 10 La mère de Louis habite alors au 85, avenue Union, angle « Burnside Place » (boul. de Maisonneuve).
- 11 Caroline Coffin, sœur de Lucie Coffin, mariée au notaire Pierre Lamothe, est une amie de Rosalie Laframboise-Loranger. Elle est née à Montréal le 10 mai 1845, fille de William Craigie Holmes Coffin, protonotaire, et de Luce Guy. En 1867, elle était présente au mariage de Rosalie Laframboise avec Louis-Onésime Loranger. Voir DEP, 27 septembre 1867, minute 4707. Caroline Coffin, qui s'embarque pour l'Europe, signe une procuration à sa sœur aînée Anne qui administrera ses biens pendant son absence. Pierre Lamothe, 11 octobre 1876, minute 4957. « Nos deux salons sont parés et fleuris au point que notre amie Caro Coffin disait à M^{me} Laframboise qu'ils ressemblaient à un jardin. Le fait est que les bouquets de feuilles et d'immortelles et de petites roses, sont réellement beaux. » Louis-Antoine Dessaulles, à Fanny Leman, 3 janvier 1872. MMC, P010, A9,5.
- 12 Félix Geoffrion (1832-1894) notaire à Verchères depuis 1853. Député de Verchères, rouge, en 1863. Député libéral de Verchères à la Chambre des communes en 1867, poste qu'il occupa jusqu'à sa démission pour raison de santé le 8 novembre 1876. Ministre du Revenu dans le cabinet d'Alexander Mackenzie. DPQ.

- 13 Rodolphe Laflamme (1827-1893), avocat, avait été membre de l'Institut canadien avec Louis-Antoine Dessaulles et Joseph Doutre. Élu député de la circonscription de Jacques-Cartier aux élections fédérales de 1872, réélu en 1874; sera ministre du Revenu de l'intérieur le 9 novembre 1876, succédant à Félix Geoffrion qui a démissionné. *DBC*. Louis Laframboise sera secrétaire de Laflamme, ministre du Revenu. Voir une lettre de Maurice Laframboise adressée à son fils Louis, le 28 mars 1877 : « secrétaire du ministre du Revenu de l'intérieur, Ottawa. » CHSH, CH497 : S2, SS1, D3.
- 14 Lucius Seth Huntington (1827-1886), député libéral de Shefford à la Chambre des communes en 1867; membre du Conseil privé puis ministre des Postes dans le cabinet d'Alexander Mackenzie. *DPQ*.
- 15 Louis-Onésime Loranger (1837-1918), avocat, gendre de Maurice Laframboise et de Rosalie Dessaulles. En 1875, aux élections québécoises, il est élu député conservateur du comté de Laval. *DBC*.
- 16 Louise Laframboise, sœur de Louis.
- 17 Amanda Malhiot, qui épousera Guillaume [Willie] Lamothe (Saint-Hyacinthe, 7 novembre 1876), fils de Pierre Lamothe, notaire, et de Lucie Coffin.
- 18 Machiche : Yamachiche, lieu de naissance de Louis-Onésime Loranger, mari de Rosalie Laframboise.
- 19 Marie-Louise Dugal (1804-1895), née à Cap-Santé, fille de Louis Cottin dit Dugal et d'Élisabeth Damien; mère de Louis-Onésime Loranger et belle-mère de Rosalie Laframboise.
- 20 Les cloches d'église avaient aussi leur marraine...
- 21 Raoul Saveuse de Beaujeu (1847-1887), époux d'Henriette Lamothe, fille de Jules-Maurice Lamothe et de Charlotte Mondelet, coseigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, élu député conservateur indépendant pour le comté de Soulanges à Québec en 1875. Charlotte Mondelet, mère d'Henriette Lamothe, est sœur d'Émilie Mondelet, première épouse de Georges-Casimir Dessaulles. *DPQ*.
- 22 Édouard-Adolphe Laframboise (1857-1921), frère de Louis.
- 23 Maria Louisa Nowlan, épouse de Joseph-Édouard Cauchon, président du Conseil privé dans le cabinet d'Alexander Mackenzie aux Communes d'Ottawa. *DPQ*.
- 24 Luther Hamilton Holton (1817-1880), député libéral de Châteauguay à la Chambre des communes en 1867; réélu aux élections de 1872, 1874 et 1878. *DBC*.
- 25 « Les steamers de la ligue de la malle de Liverpool » partent de Québec tous les samedis. Le *Moravian* fait partie d'un groupe de sept vapeurs faisant la navette entre Québec et Liverpool. *Le Canadien*, 16 octobre 1876, p. 1.
- 26 Marie Maguire, fille d'Annibal Maguire, médecin, et de Marie Leake.
- 27 Marie-Émilie-Joséphine Perrault, qui épousera (Montréal, 24 septembre 1879) Georges-Napoléon Watier, commis, fils de Joseph-Éphrem Watier et de Cléopée Châte.
- 28 Henri-Maurice Perrault (1826-1903), arpenteur et architecte montréalais, époux de Marie-Louise-Octavie Masson. *RPCQ*.

- 29 Voir la Genèse, 24, 15-27.
- 30 Maurice Laframboise, élu député libéral du comté de Shefford en 1871; réélu en 1875, mais son élection est contestée, jusqu'à la décision des juges en novembre 1876. À l'élection de 1875, le Parti conservateur de Boucher de Boucherville remporte la victoire avec 43 députés sur 65; les libéraux de Joly de Lotbinière n'ont eu que 19 élus dont Maurice Laframboise. *DPQ. DBC.*
- 31 Frederick William Torrance (1823-1887), juge à la Cour supérieure du Québec de 1868 à 1887. Guy Bouthillier, *Profil du juge de la Cour supérieure du Québec*, Montréal, 1977.
- 32 « La Cour d'Élection, composée des honorables juges Mondelet, Torrance et Caron, a renvoyé les pétitionnaires contre l'honorable M. Laframboise, député du comté de Shefford, qui se trouve maintenant dans son siège au parlement local. » *La Minerve*, 1^{er} novembre 1876, p. 2.
- 33 Amélie Laframboise (1858-1936), fille de Rosalie et de Maurice, entrera en communauté sous le nom de sœur Laframboise, Sœur de la Charité, de Montréal.
- 34 Ces deux jeunes sont Jules (1862) et Arthur (1865) Laframboise.
- 35 Isidore Thibaudeau (1819-1893), banquier et homme d'affaires, député rouge de Québec en 1863, député libéral de Québec-Est à la Chambre des communes en 1874. Il cédera son siège à Wilfrid Laurier en 1877. Frère de Joseph-Élie Thibaudeau (1822-1878), commerçant à Cap-Santé, et de Rosaire Thibaudeau (1837-1909), homme d'affaires et député libéral de Rigaud à la Chambre des communes à compter de 1878, qui a épousé, en deuxièmes noces, Marguerite Lamothe, fille de Guillaume Lamothe et Marguerite de Savoye (Montréal, 9 décembre 1873). *DPQ. DBC.*
- 36 Henri-Elzéar Taschereau (1836-1911), juge à la Cour supérieure du Québec de 1871 à 1878. Bouthillier, *op. cit.*
- 37 Hector Fabre (1834-1910), fils d'Édouard-Raymond Fabre et de Luce Perrault. Journaliste et propriétaire de journaux comme *L'Événement* en 1867, nommé sénateur en février 1875 par le premier ministre libéral canadien Alexander Mackenzie. *DBC.*
- 38 « Le *Chronicle* de ce matin croit que Son Honneur le lieutenant-gouverneur Caron pourra présider à l'ouverture du Parlement. Dans le cas où sa faiblesse l'en empêcherait, il sera nommé une commission royale composée des honorables juges [Télesphore] Fournier et [Henri-Elzéar] Taschereau de la Cour suprême. » *La Minerve*, 8 novembre 1876, p. 1.
- 39 Alphonse Lusignan (1843-1892), avocat en 1872, s'illustra dans le journalisme à *L'Opinion publique*, *Le Journal de Saint-Hyacinthe* et *La Patrie*. Depuis 1874, il occupe le poste de secrétaire au ministère de la Justice à Ottawa.
- 40 J'en engage, dans le sens de : j'en induis. *DBLFC.*
- 41 Henri-Auguste Rolland (1827-1876), médecin, fils de Jean-Roch Rolland, juge et seigneur de Monnoir, et d'Anne-Marguerite d'Estimauville, est décédé à Montréal le 4 novembre 1876. Il avait épousé (Montréal, 17 juillet 1851) Sophia-Charlotte

- d'Estimauville, veuve de Thomas Robert... gentilhomme de New York. Testament d'Henri-Auguste Rolland : DEP, 11 mai 1867, minute 4660.
- 42 René-Édouard Caron (1800-1876), nommé lieutenant-gouverneur du Québec en 1873, succédant à Narcisse-Fortunat Belleau. Il est décédé à Québec le 13 décembre 1876. Luc Letellier de Saint-Just lui succédera. *DBC*.
- 43 Caroline Dessaulles, nièce de Rosalie, mariée à F.-L. Béique. Le bébé est Louis-Joseph Béique, né en janvier 1876.
- 44 Paul Wiallard, venu de France au cours de la décennie 1870, était associé à Louis Laframboise dans un commerce de colle (*Glue Works*). Voir l'annonce dans *LMD*, 1875 : *Laframboise et Wiallard*, compagnie enregistrée au 85, Union Avenue, même adresse que le bureau d'avocat de Maurice Laframboise. Wiallard est aussi professeur de chant et d'élocution et compositeur; il fera éditer à Paris, en 1882, un *Mémoire sur les gisements aurifères du comté de Beauce, province de Québec, Canada*. Le 24 juin 1893, à l'inauguration du Monument national, Wiallard présente une série de tableaux historiques soulignant les principaux épisodes de l'histoire du Canada. *Le Journal populaire*, 29 mars 1894, p. 6. En 1903, il sera agent d'immigration à Paris pour le gouvernement canadien.
- 45 Louis-Bonaventure Caron (1828-1915), avocat en 1855, juge à la Cour supérieure de Gaspé en 1874 puis à Québec en 1877. Il avait épousé (Saint-Christophe d'Arthabaska, 6 juin 1866) Angélique-Élisabeth-Hermine Pacaud, fille d'Édouard-Louis Pacaud, avocat, et d'Anne-Hermine Dumoulin. *DPQ*.
- 46 Alphonsine St-Jean (1856-1947), fille du D^r Pierre St-Jean et d'Adeline Larue, qui épousera Louis Laframboise en 1878. Le D^r Pierre St-Jean (1833-1900), est né à Ottawa. Il est étudiant en médecine au Collège Victoria à Montréal et est admis à la pratique en 1855. Maire d'Ottawa à deux reprises, fondateur du journal *Le Progrès*, il est député à la Chambre des communes de 1873 à 1878, premier Canadien français franco-ontarien au parlement. Il a été membre de nombreuses associations, dont l'Institut Canadien français, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, et le défenseur du fait français dans la capitale nationale.
- 47 Hector-Louis Langevin (1826-1906), élu député de Charlevoix lors d'une élection fédérale partielle, en mars 1877. Fera partie du cabinet de John A. Macdonald. *DPQ*.
- 48 « Je viens de recevoir une lettre du caissier de la *Banque de Saint-Hyacinthe*, qui me demande le paiement de \$2635.71, montant en capital et intérêts de billets promissaires faits par *Laframboise & Wiallard* et sur lesquels, paraît-il je suis endosseur. Je n'avais pas la moindre idée que vous m'avez enfoncé à ce point à la *Banque de Saint-Hyacinthe*, et c'est honteux de ta part de l'avoir fait. » Maurice Laframboise à son fils Louis, 15 avril 1879. Cette lettre révèle aussi que Rosalie avait avancé une somme de 3 000 \$ à son fils Louis dans cette affaire.
- 49 Maurice Laframboise croulait sous les dettes. Outre les manœuvres de son fils Louis, associé à Wiallard, on apprend qu'il y avait eu un jugement rendu par le juge Mackay, de la Cour supérieure contre lui : « John Torrance et al. vs Hon. Mr. Laframboise, judgment for plaintiff for debt, interest and costs. » *The Star*, 20 avril 1877.

- 50 Henriette Taché (1829-1886), fille d'Étienne-Paschal Taché et de Sophie Baucher-Morency, a épousé (Montréal, 16 janvier 1849) Charles-Joseph Coursol, avocat, juge de paix, maire de Montréal, qui sera député conservateur à Ottawa. La famille Coursol habitait à Montréal, rue Dorchester Ouest.
- 51 Guillaume Lamothe (1824-1910), fils de Joseph-Maurice Lamothe et Marie-Josephite Laframboise, adopté avec ses frères et sœurs par les parents de Maurice Laframboise, après 1831.
- 52 Maurice Laframboise fils, associé à Henri Lamothe dans l'exploitation d'une tannerie, vient de mourir en laissant une société endettée. Mais sur son lit de mort, Maurice a dit à son père : « J'ai tout abandonné à Henri [Lamothe] qui doit payer toutes les dettes, ne te tracasse pas. » Maurice Laframboise à son fils Louis, 11 juin 1877. CHSH, CH497 : S2/SS1/D3.
- 53 Charlie Lamothe : un autre fils de Pierre Lamothe et de Lucie Coffin.
- 54 George Conroy (1832-1878), né en Irlande, évêque, premier délégué apostolique envoyé au Canada en 1877 par le pape Pie IX. La mission « secrète » du légat est d'obtenir une rétractation de la lettre collective des évêques de septembre 1871, la publication d'un nouveau document exonérant le Parti libéral et statuant sur le droit des citoyens à voter selon leur conscience.' Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles, Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994, p. 257. Le délégué apostolique doit aussi « faire cesser 'l'ingérence trop grande du clergé dans les affaires politiques' et exhorter les évêques à la prudence dans leurs rapports avec l'État. Alors que les ultramontains - des évêques comme M^{rs} Ignace Bourget de Montréal et Louis-François Laflèche, de Trois-Rivières, des laïcs comme François-Xavier-Anselme Trudel et Joseph-Israël Tarte - veulent une condamnation définitive des libéraux, M^{sr} Conroy s'efforce de faire comprendre 'que l'Église, en condamnant le libéralisme, n'entend pas frapper tous et chacun des partis politiques, qui par hasard s'appellent *libéraux*'. Dans ce but, il parcourt tous les diocèses, rencontre le clergé et les personnalités laïques et préside plusieurs réunions des évêques canadiens. » Nive Voisine, « George Conroy », *DBC*.
- 55 Louis Tourville (1831-1896), commerçant, homme d'affaire, fondateur de la *Banque d'Hochelaga*. Libéral. Il sera conseiller législatif en 1888. *DPQ*.
- 56 Antoine-Aimé Dorion (1818-1891), Rouge, fut pendant quatre jours, en 1858, le 10^e premier ministre du Canada-Uni; juge en chef de la Cour du banc de la reine du Québec de 1874 à sa mort. « Alexander Mackenzie fait les démarches nécessaires pour que Dorion obtienne le titre de chevalier, ce qui se produit le 4 octobre 1877. Dorion qui demeure à Montréal, rue Sherbrooke, avec son gendre Christophe-Alphonse Geoffrion, met désormais toutes ses capacités au service de la justice. » Jean-Claude Soulard, *DBC*.
- 57 « Les membres du parti réformiste de Montréal ont donné hier soir au *City Club* un dîner en l'honneur de l'Hon. M. Mackenzie de passage à Montréal. [] À la table d'honneur on remarquait l'Hon. M. Laframboise, président, ayant à sa droite l'Hon. M. Mackenzie, hôte de la soirée, l'Hon. John Young, M. B. Devlin, M.P., M. Delorme, M.P., et à sa gauche, l'Hon. M. Holton, M.P. [] Les convives firent d'abord honneur au menu suivant : consommé à la Royale, filets de haddock,

sauce aux huîtres, éperlan à l'Aurore; côtelettes de mouton aux pois verts, aloyaux de bifteak, artichauts, choux de Bruxelles, canard noir, perdrix, meringues de poires à la Dauphine, fromage et céleri; sherry, champagne, clairnet. » *Le National*, 8 novembre 1877.

- 58 Marie-Louise Trudeau (1830-1905), appelée Louisa, épouse d'Augustin-Cyrille Papineau, avocat, juge, un cousin de Rosalie Dessaulles-Laframboise.
- 59 Napoléon Bourassa (1827-1916), peintre et écrivain, veuf d'Azélie Papineau. Ézilda Papineau, sœur d'Azélie, s'occupe maintenant des enfants Bourassa qui iront vivre un certain temps avec Rosalie.
- 60 Traitement de l'anorexie : « Plus de vingt années de succès ont démontré que l'Élixir Alimentaire Duero triomphe constamment de la répugnance des malades pour les aliments. Il est pris avec plaisir, toujours digéré sans aucune fatigue par l'estomac; et comme sa propriété fondamentale est d'être alimentaire, c'est le médicament-aliment par excellence des phtisiques, anémiques, cancéreux, etc. Préparé avec la viande crue, l'alcool et les écorces d'oranges amères, l'Élixir Alimentaire Duero est tout à la fois apéritif et nutritif... » *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, Paris, 6 septembre 1893, N° 36, p. 428-429.
- 61 Cette eau est annoncée comme étant le « moyen le plus puissant pour conserver, rétablir et fortifier les yeux et les paupières. » *Annuaire du Ministère des postes et des télégraphes de France*, 1882, p. 334.
- 62 Joseph-Gustave Laviolette, fils de Gaspard Laviolette et de Christine-Célanire Roy-Portelance, étudie au Collège de l'Assomption en 1862-1863 et devient médecin et pharmacien, à Montréal, associé à Charles-Albert Nelson (1850-?) « Laviolette & Nelson, druggists and chemists, 215, Notre-Dame. » *LMD*.
- 63 A. Delau, importateur de produits français, 196, Notre-Dame. *LMD*.
- 64 Thomas Sterry Hunt (1826-1892), originaire des États-Unis, chimiste, géologue, épouse (Montréal Christ Church, 23 janvier 1878) Anna Rebecca Gale, fille aînée de Samuel Gale, juge. *DBC*.
- 65 Sophie Malhiot, née en 1849, fille du D^r Adolphe Malhiot et d'Hermine Lamothe.
- 66 Sans doute Hélène Malhiot (1811-1891), veuve de Jean-Siméon Lelièvre (avocat, décédé en septembre 1866). Ou encore Catherine Malhiot, veuve de Roger Lelièvre (1810-1863).
- 67 Amédée Papineau (1819-1903), fils aîné de Louis-Joseph et cousin de Rosalie Dessaulles-Laframboise. En 1878, Amédée est, par héritage, coseigneur de la Petite-Nation. Le manoir à Montebello est alors occupé seulement par des gardiens ou des agents, car Amédée et sa famille voyagent en Europe et ne seront de retour qu'en 1880.
- 68 Frédéric-Liguori Béique (1845-1933), avocat, financier, fils de Louis Béique et d'Élisabeth L'Homme dit D'Artois, a épousé (Montréal, Saint-Jacques le Majeur, 15 avril 1875) Caroline Dessaulles, fille de Louis-Antoine Dessaulles et de Zéphirine Thompson.
- 69 Laurent-Olivier David (1840-1926), journaliste, historien et biographe, a été traducteur à la Chambre des communes d'Ottawa de 1876 à 1878, après avoir

- fondé et dirigé *Le Bien public*, journal libéral que combattent les ultramontains. *DBC*.
- 70 Alphonsine Demers, fille de René Demers et de Domitille Bourassa, sœur de Napoléon Bourassa. Elle fit ses vœux en 1864, au Couvent de la Présentation de Marie, sous le nom de Marie de l'Incarnation. Les trois filles de Napoléon Bourassa fréquentèrent ce couvent. Voir Jean-Noël Dion, « Napoléon Bourassa et ses réalisations à Saint-Hyacinthe (3) », le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 1^{er} avril 1981.
- 71 Emma Thompson, baptisée à Saint-Hyacinthe le 26 mars 1831, fille de John Thompson, tailleur, et de Flavie Truteau; elle a épousé Toussaint-Gédéon Coursolles (Montréal, 27 septembre 1858), traducteur, fils de Jean-Léandre Coursolles et de Victoire Trudeau. Sa grand-mère est Marie-Louise Papineau (sœur de Joseph) et elle est la sœur de Zéphirine Thompson (épouse de Louis-Antoine Dessaulles).
- 72 En mars 1878, Luc Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur et libéral, avait destitué le gouvernement conservateur de Boucher de Boucherville à Québec, donnant le pouvoir à Henri-Gustave Joly, libéral, qui n'a pas la majorité. Les conservateurs du Québec dénoncent ce « coup d'État ». *DBC*.
- 73 Ézilda Papineau (1828-1894), fille de Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau. Gardienne des enfants de Napoléon Bourassa depuis la mort (1869) d'Azélie Papineau, leur mère. Ézilda habita un certain temps rue Saint-Denis, angle Ontario.
- 74 24 mai : fête de la Reine (*Victoria Day*), souveraine du Canada. Cette date d'anniversaire a été votée par l'assemblée législative du Canada-Uni en 1845.
- 75 Albert-Édouard de Saxe-Cobourg-Gotha (1841-1910), régnera sous le nom d'Édouard VII en 1901, à la mort de Victoria, sa mère.
- 76 « Fête de la Reine! Concours de la crosse. Indiens de Caughnawaga vs Montréal, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur Général. » Et aussi : « Fête de la Reine! Grand concert promenade avec le Corps de Musique des Volontaires carabiniers Victoria et feu d'artifice!... sous le patronage du Club Lacrosse de Montréal, sur ses terrains de la rue Sherbrooke, Vendredi et samedi soir, les 24 et 25 courant. » *La Minerve*, 24 mai 1878, p. 2.
- 77 Ernestine Galarneau, fille de Paul-Médard Galarneau, marchand, et de Caroline Lamontagne, a épousé (Montréal, Saint-Jacques, 31 mars 1875) Joseph-Arthur Boyer, fils de Louis Boyer, marchand, et d'Aurélie Mignault.
- 78 Magloire Turcot (1813-1878), médecin, ex-maire de Saint-Hyacinthe, y est inhumé le 26 juillet 1878, époux d'Éloïse Moreau-Duplessis. Le registre de la cathédrale de Saint-Hyacinthe contient plus de 30 signatures.
- 79 Rosalie avait d'abord écrit : Toute à toi. Elle a remplacé toi par vous.
- 80 Timothy Warren Anglin (1822-1896), né en Irlande, journaliste, député libéral de Gloucester (Nouveau-Brunswick) et président de la Chambre des communes de 1874 à 1879. *DBC*.

- 81 Lucie Mignault (1821-1879), née à Saint-Denis-sur-Richelieu, fille de Jean-Baptiste Mignault, forgeron, et de Marie-Amable Jacques, avait épousé (Chambly, 7 janvier 1841) Théodore-Benjamin, alias Théode Doucet (1817-1867), notaire. Elle est décédée le 12 janvier 1879 à sa résidence, 532, rue Sherbrooke. Le 15 janvier, le registre de sépulture contient, entre autres, les signatures de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et de Guillaume Lamothe. *La Minerve*, 14 janvier 1879, p. 2.
- 82 Ont été conservées, de Lucie Doucet, fille du notaire Théode Doucet, six lettres écrites de Naples à Louis Laframboise au cours des années 1870. CHSH, CH497 : S1,SS3,D5.
- 83 Marguerite-Julie Chinic, fille d'Eugène Chinic, marchand et sénateur, et de Marie-Anne Leblond, a épousé (Québec, 8 juin 1869) Auguste-Réal Angers, avocat qui sera député et juge.
- 84 Maurice Laframboise et sa famille ont habité au Champ-de-Mars, N° 67, puis N°117, de 1864 à 1868. *LMD*.
- 85 Wenceslas-Jacques Taché (1823-1879), fils de Pascal Taché et de Julie Larue; shérif et seigneur de Saint-Pascal-de-Kamouraska.
- 86 Francis Godschall Johnson (1817-1894), juge à la Cour supérieure du Québec de 1865 à 1894. Bouthillier, *op. cit.*
- 87 Henriette Dessaulles (1860-1946), née à Saint-Hyacinthe, fille de Georges-Casimir Dessaulles et d'Émilie Mondelet, sa première épouse. Filleule de Louis-Joseph Papineau, elle sera journaliste et auteure d'un *Journal*.
- 88 Rosette désigne ici Rosalie Laframboise, fille de Rosalie Dessaulles.
- 89 Cette lettre aurait dû être datée du 26 janvier 1879.
- 90 Première attaque cardiaque de Maurice, trois ans avant son décès.
- 91 René-Auguste-Richard Hubert (1811-1884), avocat et protonotaire de la Cour supérieure à Montréal. Laframboise avait emprunté 4 500 piastres à Hubert. Voir «Obligation & Mortgage from The Honorable M. Laframboise to René A.R. Hubert, Esq., Joachim Brossoit, 7 février 1877, minute 5257 ». Hubert avait été collègue d'Amédée Papineau au protonotariat : « Mort subite », à 1 h ce matin, apoplexie ou rupture du cœur, de mon ancien collègue M. René-Auguste-Richard Hubert. Laisse femme et 7 enfants. Je lui serrais la main vendredi dernier [13 juin] à Montréal, et il me paraissait en parfaite santé. Il était au moment de fêter la cinquantaine de la Saint-Jean-Baptiste, étant l'un des dix survivants du premier festin, au jardin de John MacDonell, faubourg Saint-Antoine, le 24 juin 1834 ». JAP, 16 juin 1884.
- 92 Antoine Polette (1807-1887), juge à la Cour supérieure du Québec de 1860 à 1880. Bouthillier, *op. cit.*
- 93 *Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire des sciences, des lettres et des arts avec la biographie de tous les hommes célèbres*, 70 vol., 4^e édition, Paris, Au bureau de l'Encyclopédie, 1876.
- 94 Charles de Lamotte, éditeur français, rue de Vaugirard. Laframboise, 660 rue Sherbrooke, s'était engagé par écrit à Québec, le 18 février 1878, à acheter

- l'encyclopédie en question. Voir le jugement rendu contre lui, au profit de Charles de Lamotte : BANQ-VM, TP11, S2, SS2, SSS1, année 1878, dossier 306.
- 95 Honoré Beaugrand (1848-1906) avait collaboré comme journaliste au *National* avant de fonder *La Patrie* dont le premier numéro paraît immédiatement après la fin du *National*. Laframboise, de Percé, écrit alors à son fils Louis : « M. Beaugrand, un misérable, s'est associé avec [Ernest] Tremblay, un paresseux, et ont formé un journal qui sera inspiré par M. Joson Perrault, une autre célébrité qui a voulu faire le fin, mais ça ne lui a pas réussi. *La Patrie*, nom du nouveau journal, sera-t-il plus heureux que *Le National*? C'est possible, mais j'en doute. Je le leur souhaite. » Maurice Laframboise à son fils Louis, 27 février 1879. CHSH, CH497 : S2,SS1,D3.
 - 96 Marie-Louise Panet (1829-1911), veuve d'Arthur Lamothe (décédé en 1864), fille de Pierre-Louis Panet, avocat et grand voyer, et de Louise-Clorinthe Bouthillier, épouse (Montréal, 20 février 1879) Pierre-Thomas Lévesque (1824-1906), arpenteur, veuf en premières noces de Cécile-Anne-Françoise Cuthbert (Berthier, 1850), veuf en deuxièmes noces d'Avelina Beaupré, (L'Assomption, 1856), et fils de Marc-Antoine-Louis Lévesque et de Charlotte-Mélanie Panet.
 - 97 Première lettre écrite sur papier à en-tête imprimé portant le nom « Hon. M. Laframboise ».
 - 98 Marie Laframboise (1800-1879) est la plus jeune sœur d'Alexis Laframboise, donc tante de Maurice Laframboise. Elle décédera le 3 juillet 1879. *La Patrie*, 4 juillet 1879, p. 3.
 - 99 « À l'église St. Jacques, le 21 juillet, Joseph-Boutillier Trudel, écuyer, avocat, fils de M. le D^r [Eugène-Hercule] Trudel [1821-1883], président de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal [et d'Aurélien Boutillier], conduisait à l'autel mademoiselle Marie-Alexina Robillard, fille de M. le D^r Edmond Robillard, de Montréal. Le révérend messire Loranger, curé de Lanoraie, et oncle de la mariée, donna la bénédiction nuptiale. » *L'Abeille médicale*, vol. 1, p. 378. Alexina Robillard est fille d'Adeline Loranger, première épouse du D^r Edmond Robillard.
 - 100 Frederick K. Humphreys (1816-1900), médecin homéopathe, fonda la *Humphreys Homeopathic Medicine Company* à New York en 1853; publiera *Humphreys' Manual: specific homeopathy for the administration of medicine and cure of disease*, New York, 1884.
 - 101 Honorine Papineau (1818-1882), veuve de Dennis Sheppard Leman. Voir *Mille amitiés*, Éditions Point du jour, 2016.
 - 102 Edmund James Flynn (1847-1927), né à Percé, avocat en 1873; député libéral pour Gaspé en 1878, il s'associera à quatre collègues pour joindre le Parti conservateur en octobre 1879, et entraîner la chute du gouvernement Joly de Lotbinière. DPQ.
 - 103 Thomas McCord (1828-1886), juge à la Cour supérieure du Québec de 1873 à 1886. Bouthillier, *op. cit.*
 - 104 Le 31 octobre 1879, Louis-Onésime Loranger devient procureur général dans le cabinet Chapleau, poste qu'il conservera jusqu'en 1882, alors qu'il sera nommé juge. DPQ.
 - 105 Louise Malhiot, née en 1850, fille du D^r Adolphe Malhiot et d'Hermine Lamothe.

- 106 La *Banque Ville-Marie*, administrée par William Weir. *DBC*.
- 107 « Loranger, Loranger & Beaudin, avocats, Étude - 44, rue Saint-Vincent. Cette société se compose de l'hon. L.O. Loranger, proc. gén.; J.M. Loranger, écr, C.R.; Siméon Beaudin, écr, B.C.L. L'hon. Juge Loranger est agrégé à l'Étude où il s'occupe particulièrement de la consultation et plaide devant la Cour suprême. » *La Minerve*, 7 février 1880, p. 1.
- 108 Marie-Louise Globensky (1849-1919), épouse d'Alexandre Lacoste (Montréal, 8 mai 1866).
- 109 Léon-Alphonse Globensky (1840-1913), fils de Léon Globensky et de Marguerite-Angélique Limoges. Négociant, courtier d'immeubles.
- 110 Théodore Robitaille (1834-1897), né à Varennes, médecin et politique. Il a épousé (Québec, 6 novembre 1867) Emma Quesnel, fille de Pierre-Auguste Quesnel, avocat, et de Charlotte Verchères de Boucherville. Nommé en juillet 1879 lieutenant-gouverneur du Québec à la suite de la destitution de Letellier de Saint-Just. *DBC*. Sur le rôle joué par Chapleau et John A. Macdonald dans la destitution de Letellier de Saint-Just et la démission du gouvernement Joly, voir de Claude Corbo, *Le destin politique de J.-A. Chapleau*, Montréal, Del Busso, 2019.
- 111 Marie-Louise King, fille de Charles King, major de brigade, et de Bessie Harrington, avait épousé (Sherbrooke, 25 novembre 1874) Joseph-Adolphe Chapleau. *DPQ*.
- 112 Édouard Langevin (1833-1916), sous-secrétaire d'État du Canada, domicilié à Ottawa, fils de Jean Langevin et de défunte Sophie-Scholastique Laforce, a épousé (Sorel, 6 juin 1877) Elizabeth(Lizzie)-Charlotte Armstrong, fille de James Armstrong, juge en chef à Sainte-Lucie (Antilles), et d'Anne-Charlotte Olivier.
- 113 Marie-Louise-Amélie Boucher de Boucherville (1854-1934), fille de Pierre-Georges-Prevost Boucher de Boucherville et de Louise-Elizabeth Gregory, a épousé (Montréal, cathédrale anglicane Holy Trinity, 6 juillet 1872) Henry George Gordon Strathy.
- 114 Louise Morison (1821-1898), veuve de *John* Chamard, habite à Montréal, 133, Metcalfe. *LMD*. Louise Morison est une sœur du notaire Donald George Morison. Fille de William Morison et de Julie-Louise Roussin, elle a épousé (Berthier, 2 février 1847) Jean-Olivier Chamard, fils d'Olivier Chamard et d'Anne-Marguerite Morison. À la mort de Louise Morison, à Murray Bay, en 1898, Amédée Papineau écrit qu'elle avait été une de ses « flammes de collège ». JAP (inédit).
- 115 Jean-Olivier Chamard (1820-1878) est mort noyé le 22 novembre 1878. Inhumé à La Malbaie.
- 116 Alfred Duclos DeCelles (1843-1925), un ami et correspondant de Chapleau, devient bibliothécaire en chef au Parlement d'Ottawa en 1880, remplaçant Antoine Gérin-Lajoie. Jacques Gouin, « Histoire d'une amitié : Correspondance intime entre Chapleau et DeCelles (1876-1898) », *RHAF*, vol. 18, n° 3, décembre 1964.
- 117 Pierre Boucher de la Bruère (1837-1917), avocat, fils de Pierre-Claude Boucher de la Bruère, médecin patriote, et de Marie-Hippolyte Boucher de la Broquerie.

- 118 Le 21 avril 1880, un incendie majeur à Hull, nommé « feu de Sabourin », détruit plus de 400 maisons.
- 119 Radegonde-Olympe Trestler (1828-1916), veuve de Paul-Wilfrid Dorion (1827-1878), juge à la Cour supérieure, habite au 177, rue Saint-Denis.
- 120 Église située au 430, rue Sainte-Catherine Est, construite par Napoléon Bourassa, architecte.
- 121 M^{gr} Ignace Bourget (1799-1885), évêque de Montréal, avait été à Rome du 12 août au 30 octobre 1881 pour plaider la cause d'une université indépendante à Montréal. Ses démarches n'ont pas eu de succès. *DBC*.
- 122 Maurice Laframboise décède en prenant son déjeuner. *La Patrie* du 2 février 1882, sur deux colonnes (p. 2), lui accorde une impressionnante notice biographique.
- 123 M^{me} St-Julien (Louise Papineau) et M^{me} Mackay (Aurélié Papineau) sont deux sœurs de M^{me} Leman (Honorine Papineau), donc cousines de Rosalie Dessaulles-Laframboise.
- 124 Agathe-Honorine Papineau (1818-1882), veuve de Dennis Sheppard Leman, est décédée à Saint-Hyacinthe le 30 septembre 1882. Mère de Joe et de Fanny Leman.
- 125 FJD, Inventaire de la succession de feu l'honorable M. Laframboise, 4 janvier 1883, minute 10205. On consultera aussi les deux actes suivants : FJD, Renonciation par l'honorable L.O. Loranger, ès qualité de tuteur de Jules et d'Arthur Laframboise et par Louis Laframboise et autres enfants et héritiers de feu l'honorable A.M. Laframboise à la succession de ce dernier, 10 mars 1883, minute 10311; aussi FJD, Inventaire des biens de la succession vacante de feu l'hon. A.M. Laframboise, 23 août 1883, minute 10523.
- 126 François Cadoret, marchand, veuf de Louise Plamondon, est inhumé à Saint-Hyacinthe le 13 février 1883. Dix-neuf signatures au registre, dont celles d'Augustin-Cyrille Papineau, juge, et Georges-Casimir Dessaulles.
- 127 Frédéric-Louis-de-Gonzague Colin (1835-1902), né en France, ordonné prêtre en 1859, arrivé au Québec en 1862, supérieur des Sulpiciens du Canada en 1881. *DC*.
- 128 Pierre Lamothe, notaire, inhumé à Montréal le 23 mars 1883, âgé de « 60 ans », époux de Lucie Coffin (1829-1909). Entre 1849 et 1855, il avait été le notaire de la seigneurie Dessaulles.
- 129 Emma Lajeunesse (1847-1930), connue comme cantatrice sous le nom d'Albani, est reçue officiellement à l'hôtel de ville de Montréal. Louis Fréchette a composé un poème en son honneur, qu'il lira à la cantatrice; ce poème est reproduit dans *La Patrie*, 28 mars 1883, p. 2.
- 130 Rosalie et sa fille Louise s'occupent alors des enfants Loranger depuis le décès de leur mère.
- 131 Et pourtant Adèle Loranger vivra jusqu'à 77 ans. Voir les tableaux en annexe.
- 132 La famille Loranger, ainsi que Rosalie et Louise, séjournent au réputé hôtel *Iroquois House*, sur le mont Saint-Hilaire, propriété des frères Campbell.

- 133 Maurice Laframboise (1883-1960), épousera Marie-Frances Woods (Aylmer, 15 novembre 1917) et Emma Larcher (Ottawa, 26 septembre 1925).
- 134 Lévi Larue (1810-1898), grand-père d'Alphonsine, qui demeure à Saint-Ours.
- 135 Nicolas-Tolentin Hébert (1810-1888), curé à Kamouraska de 1852 à sa mort. Colonisateur d'« Hébertville » au Saguenay. *DC*.
- 136 Charles-Démétrius Lévesque (1846-1884), fils de Charles Lévesque et de Catherine Lebel, né et décédé à Rivière-Ouelle. *DC*.
- 137 Louis-Wilfrid Marchand (1833-1896), greffier à la Cour d'appel.
- 138 La « méchante femme » est Louise Fréchette, seconde épouse du D^r Pierre St-Jean et cousine germaine du poète Louis Fréchette.
- 139 Emmanuel-Persillier Lachapelle (1845-1918), médecin du 65^e bataillon des fusiliers Mont-Royal. *DBC*. Les auteurs de cette notice précisent qu'il n'a pas participé « à la campagne de répression de la révolte des Métis en 1885 dans le Nord-Ouest canadien. »
- 140 Joseph-Aldéric Ouimet (1848-1916), lieutenant-colonel du 65^e bataillon des volontaires, libéral-conservateur et partisan de John A. Macdonald. Il s'opposa cependant à l'exécution de Riel. Il sera président de la Chambre des communes à Ottawa de 1887 à 1891. *DBC*.
- 141 Albert Lacombe (1827-1916), missionnaire oblat dans l'Ouest canadien, décédé en Alberta. *DBC*.
- 142 John Joseph Lynch (1816-1888), né en Irlande, troisième évêque de Toronto, depuis 1860. *DBC*.
- 143 Côte-Séraphin Cherrier (1798-1885), brillant avocat, époux de Mélanie Quesnel, décédé à Montréal le 10 avril 1885. *DPQ*. Décédé des suites d'une bronchite dans sa résidence, 316, rue La Gauchetière, un peu à l'ouest de Berri. Aux funérailles, les porteurs du poêle étaient Antoine-Aimé Dorion, le juge Joseph-Amable Berthelot, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et autres. Le deuil était conduit entre autres par le juge Augustin-Cyrille Papineau, Charles-Joseph Coursol et Charles Coursol, son fils, Denis-Émery et Casimir-Fidèle Papineau, ainsi qu'Amédée Papineau et Napoléon Bourassa. *La Patrie*, 10-11-14 avril 1885, p. 4.
- 144 François-Joseph Durand, notaire, célibataire, meurt de paralysie à 56 ans. Il faisait partie du groupe des notaires Papineau, Durand & Marin : Denis-Émery et Casimir-Fidèle Papineau, François-Joseph Durand et Onésime Marin. *La Patrie*, 9 avril 1885, p. 1. *JAP*, 10 avril 1885.
- 145 Frederick Dobson Middleton (1825-1898), né à Belfast (Irlande du Nord), décédé à Londres. Il servit en Nouvelle-Zélande et en Inde avant d'être affecté comme général de la milice du Canada en 1884 lors de la Rébellion du Nord-Ouest. Veuf d'Emily Hassall, il avait épousé (Montréal, 17 février 1870) Eugénie Doucet, fille de Théode Doucet, notaire, et de Lucie Mignault.
- 146 Big Bear (ca 1825-1888), chef de la nation des Cris, en rébellion contre le gouvernement du Canada. Emprisonné en 1885, décédé en Saskatchewan peu de temps après sa sortie de prison.

- 147 Ida Papineau (1859-1885), décédée à Montréal, le 6 juin 1885, chez son père Casimir-Fidèle Papineau, notaire, 72, rue Berri. Épouse de Joseph Beaudry, cultivateur à Barnston. *La Patrie*, 8 juin 1885, p. 1. Ida Papineau est morte des suites d'un accouchement.
- 148 Jean-Philippe Rottot (1825-1910), médecin et chirurgien, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal; bureau, 100, rue Berri; domicile, 758, rue Sainte-Catherine. *LMD*. *DBC*.
- 149 Le D^r Joseph Leman, frère de Fanny, est mort à Montréal le 24 mai 1885.
- 150 Joséphine-Louise Williams (1838-1885), âgée de 47 ans, veuve de Charles Buckley, a été inhumée à Saint-Hyacinthe, le 9 juin 1885.
- 151 La famille Loranger, ainsi que Rosalie et Louise, séjournent à l'hôtel Albion, propriété de Charles Duncan McColl, près des rapides de la rivière Richelieu à Chambly.
- 152 Le sergent Joseph-Prima Valiquette (1863-1885), fils d'Antoine Valiquette et de Marguerite Gravel, mort des fièvres typhoïdes le 3 juillet 1885. *Les Fusiliers Mont-Royal, 1869-2007*, p. 3. « Âgé de 21 [22] ans et employé comme meunier chez MM. Ogilvie à Montréal avant son départ pour le Nord-Ouest. Il était l'unique soutien de son vieux père. » *La Patrie*, 7 juillet 1885, p. 4. Il sera inhumé à Montréal le 21 juillet 1885.
- 153 Malvina Giard, fille de Louis Giard et de Lucille Drolet, a épousé Louis-Wilfrid Sicotte, avocat (Montréal, 12 janvier 1864), fils de Jean-Baptiste Sicotte et de Joseph Céré.
- 154 Lucianne Bossé, fille de Jean-Noël Bossé et de Lucienne Hullett, a épousé Georges-Édouard Desbarats (Québec, 30 avril 1860), avocat, imprimeur, graveur, lithographe. *DBC*.
- 155 Marie Maguire, fille d'Annibal Maguire, médecin, et de Marie Leake, de la paroisse d'Iberia (État de Louisiane), a épousé (Montréal, 10 octobre 1877) Adolphe Pinsonnault, « marchand à commission », fils d'Alfred Pinsonnault et de Louise Hollowell. À ce mariage, était présent le D^r Pierre Beaubien (1796-1881), grand-père de l'épouse.
- 156 Louise Papineau (1821-1891), fille de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud, a épousé Édouard St-Julien (Montebello, 5 septembre 1843). Quatre de ses filles vivent avec elle à Papineauville.
- 157 Lady Middleton est Eugénie Doucet (1846-1899), fille du notaire Théodore Doucet et de Lucie Mignault. Elle fit ses études au couvent du Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet. Mariée (Montréal, 17 février 1870) au général Frederick Dobson Middleton. Inhumée à Londres, avec son époux, au St. Peter Churchyard, Yateley, Hart District, Hampshire, England.
- 158 Jules Laframboise épousera (Saint-Hyacinthe, 16 septembre 1886) Élisabeth (*Lizzie*) Buckley, fille du D^r Charles Buckley (médecin en 1854) et de Joséphine-Louise Williams.
- 159 Joséphine-Louise Williams (1838-1885), veuve de Charles Buckley, âgée de 47

- ans, a été inhumée à Saint-Hyacinthe, le 9 juin 1885, en présence de son gendre, Narcisse Pérodeau, notaire.
- 160 Jean-Louis Beaudry (1809-1886), patriote, maire de Montréal à trois reprises. Époux de Thérèse Vallée (Montréal, 18 mai 1835), fille de Joseph Vallée et de Thérèse Rodney. Beaudry devient ainsi beau-frère du D^r Guillaume Vallée, ardent patriote. Père d'un fils et de quatre filles, issus de son mariage avec Thérèse Vallée ; il eut également quatre fils issus d'une union libre avec Marguerite-Séraphine Éthier (1836-1904). Ces enfants ont tous été baptisés à Montréal, « nés de parents inconnus ». Ce sont : Jean-Louis (28 septembre 1863), George-Étienne (20 septembre 1866), Joseph-Henri (30 novembre 1868) et Joseph-Henri-Charles (24 février 1870). Il est décédé le 25 juin 1886 dans sa maison de la rue Drummond à Montréal; inhumé le 28. « Un cortège imposant suivit les restes du défunt au cimetière de la Côte-des-Neiges », précise *La Minerve* du 30 juin 1886.
- 161 Auguste Achintre (1834-1886), né à Besançon, décédé à Montréal. Journaliste, écrivain. *DBC*.
- 162 *Saint-Hyacinthe illustré*, 1886. « Ouvrage bilingue publié par la Cie de gravure et d'imprimerie George Bishop de Montréal en 1886. Cette brochure de vingt pages est abondamment illustrée. Pierre Boucher de La Bruère signe le texte rappelant la fondation de Saint-Hyacinthe et décrivant cette cité manufacturière pleine d'avenir. La brochure coûtait 25 cents et a sans doute contribué à faire connaître Saint-Hyacinthe aux industriels et aux touristes. » CHSH, CH400.
- 163 Ici, Rosalie parle de Caroline Pitkin Rogers (1859-1952), épouse de Louis-Joseph Papineau (fils d'Amédée). En effet, elle est enceinte pour une quatrième fois et accouchera le 19 mai 1887 de son dernier enfant, non pas une fille, mais un fils : Philippe-Bruneau-Montigny Papineau.
- 164 Cette « nullité » est Louis-Joseph Papineau (1856-1904), fils d'Amédée Papineau et de Mary Westcott. Il n'écrivit jamais cette « vie de son grand-père » Louis-Joseph.
- 165 Les Mémoires d'Amédée Papineau, écrits dans la décade de 1880, sont encore à l'état de manuscrit : BANQ-Q, P417/9;3.1.6. Une infime partie a été publiée sous le titre de *Souvenirs de jeunesse* (Septentrion, 1998).
- 166 Frederick William Torrance (1823-1887), avocat, professeur et juge. Décédé à Montréal le 2 janvier 1887.
- 167 Carey : Caroline Pitkin Rogers, épouse de Louis-Joseph Papineau fils d'Amédée. Le 24 octobre 1886, elle retourne à Louis Laframboise *La Canne de monsieur de Balzac*, roman de Delphine de Girardin, qu'il lui avait prêté. CHSH, CH497 : S2,SS6,D11,001.
- 168 M^{me} Rogers est Jane Elizabeth Slocum (1834-1912), née à Peru, près de Keeseville, dans le comté de Clinton (NY) le 3 septembre 1834, fille aînée de James Slocum et de Caroline Elizabeth Pitkin, de Brownsville, Pennsylvanie. Elle avait épousé Talbot Mercer Rogers (Brownsville, 31 août 1858), marchand de Brownsville, près de Philadelphie. Mère de Caroline Pitkin Rogers.
- 169 Amélie Laframboise, née le 10 août 1887.

- 170 Adolphe-Basile Routhier (1839-1920), avocat, professeur, orateur, juge, écrivain. *DBC*.
- 171 L'amiral de la frégate *La Minerve* est Louis Vignes (1831-1896), né à Bordeaux, décédé à Paris.
- 172 Clorinde Mondelet (1835-1917), fille de Jean-Olivier Mondelet, avocat, et de Claude-Mathilde-Éliza Routhier, a épousé (Québec, 12 novembre 1862) Adolphe-Basile Routhier.
- 173 Récit de la cérémonie et noms des invités dans *La Patrie*, 24 août 1887, p. 1.
- 174 Juliette Lamothe, fille de Guillaume Lamothe et de Marguerite de Savoye, épousera (Montréal, 10 janvier 1888) le vicomte Charles de Bouthillier-Chavigny. Voir « De Bouthillier-Lamothe, un mariage fashionable ce matin », *La Patrie*, 10 janvier 1888, p. 4.
- 175 Élisabeth Lelièvre, fille de Roger Lelièvre, registraire du comté de Portneuf, et de Catherine Malhiot, a épousé (Québec, 27 septembre 1882) Horace Archambault, avocat et professeur à l'Université Laval à Montréal. *DBC*.
- 176 Alfred-Léon Sentenne (1831-1907), sulpicien, curé à Notre-Dame de Montréal, de 1882 à 1894.
- 177 Pullman : voiture-lit ou train de luxe, du nom de l'inventeur américain George Mortimer Pullman (1831-1897).
- 178 Vitaline Larue, fille de Lévi Larue et de Marie-Noflette Braseau, est veuve de Louis-Joseph Béliveau. Vitaline Larue est sœur de Délima, mère d'Alphonsine St-Jean. Elle habite à la même adresse de pension que Rosalie et Louise.
- 179 Samuel Cornwallis Monk (1814-1888), juge à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal. Gendre de Pierre-Dominique Debartzch, pour avoir épousé sa fille Caroline Debartzch. *La Patrie*, 2 novembre 1888, p. 4.
- 180 Benoît-Constant Coquelin (1841-1909), l'aîné, et Ernest Coquelin (1848-1909), deux acteurs français de grande réputation. Voir *Les Coquelin, trois générations de comédiens*, Société historique de Rueil-Malmaison, 1998. Les comédiens jouèrent, à Montréal, cette année-là : *La joie fait peur* (Delphine de Girardin, 1854); *Les Précieuses ridicules* (Molière, 1659), *Les Surprises du divorce* (Alexandre Bisson, 1888) et *Le Maître des forges* (Georges Ohnet, 1883).
- 181 Jane Hading (1859-1941), actrice et chanteuse française, née à Marseille.
- 182 Zoé Loranger, âgée de 61 ans, fille de Louis-Joseph Loranger et de Louise Dugal, est inhumée à Montréal le 12 décembre 1888; témoins : Joseph Simard, notaire, et Louis-Wilfrid Marchand, avocat.
- 183 Benjamin Globensky (1840-1888), né à Varennes, fils de Benjamin Globensky, médecin, et d'Éléonore LeMoyné de Martigny. Décédé à Montréal le 2 décembre 1888.
- 184 Charlotte-Josephite-Ursule Perrault (1821-1896), fille de Charles-Norbert Perrault, médecin, et de Charlotte Desbarats, a épousé (Québec, 24 juillet 1837) Joseph-Prime Lemoyne de Martigny, magistrat et colonel de milice. Au recensement canadien de 1881, elle est veuve et habite dans le comté de Verchères.

- 185 Louis-Antonin Plessis (1859-1919), né à Gétigné (Loire-Atlantique), ordonné prêtre en 1884. Prédicateur au Canada. *DBFP*.
- 186 Benjamin-Victor Rousselot (1823-1889), né en France et ordonné chez les Sulpiciens en 1846. Curé à la paroisse Saint-Jacques de Montréal de 1882 à sa mort. *DBC*.
- 187 Elmire Morin, âgée de 58 ans, fille de défunt Louis Morin, jardinier, et de Théotiste Renaud, est inhumée à Montréal le 5 janvier 1889.
- 188 Charles-Ovide Perrault (1842-1889), fils de Louis Perrault, patriote, imprimeur, et de Marguerite Roy. Ancien vice-consul de France. Voir sa nécrologie dans *La Patrie*, 2 février 1889, p. 4.
- 189 Caroline Laflamme, veuve de Louis Labrèche-Viger, est décédée au 94, rue Saint-Denis, le 24 décembre 1888. Sœur de Rodolphe Laflamme, député à Ottawa. *La Minerve*, 26 décembre 1888, p. 2. *DBC*.
- 190 Farfigner, fafiner, fafigner : hésiter, se faire prier. Mots venus d'un dialecte normand. *GPFC*.
- 191 Joseph-George-Evlyn Monk, 2 ans 8 mois, fils de Frederick Monk, avocat, et de Marie-Louise Senécal, est inhumé à Montréal le 3 janvier 1890.
- 192 À Montmagny, dimanche le 15 [août 1886], est décédée « dame Émilie-Henriette-Hélène Taché, quatrième fille de feu sir E.P. Taché et épouse de Charles J. Coursol, écrivain, C.R., M.P. pour Montréal-Est. » *La Patrie*, 20 août 1886, p. 4. Le jour des funérailles, le convoi funèbre partit de la demeure de feu Côme-Séraphin Cherrier, 376, rue La Gauchetière.
- 193 Celui que Rosalie appelle le « juge » [en réalité, juge de paix] Coursol est le même Charles-Joseph Coursol (1819-1888), avocat, maire de Montréal puis député conservateur à Ottawa (1878-1888). *DBC*. Coursol avait étudié le droit avec Côme-Séraphin Cherrier qui épousa Mélanie Quesnel (Montréal, 18 novembre 1833), mère de Coursol. *La Patrie*, 6 août 1888, p. 2; 7 août 1888, p. 4.
- 194 M^{me} Monk (Caroline Debartzch) est décédée le 17 novembre 1889 dans la demeure de son fils, 372, rue La Gauchetière, maison voisine de Côme-Séraphin Cherrier. Funérailles, le 20 novembre. *La Patrie*, 18-19 novembre 1889, p. 4.
- 195 Joseph-Alphonse Gravel (1843-1901), né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, conseiller de l'évêque de Saint-Hyacinthe, puis chanoine et vicaire général. *DC*.
- 196 Le 25 octobre 1890, *La Patrie* publie une longue liste de 922 noms de libéraux qui s'opposent à la réception du comte de Paris à Montréal. La pétition sera envoyée à Sadi Carnot, président de la République française, au Palais de l'Élysée, à Paris. Le nom d'Amédée Papineau apparaît au début de la liste, après ceux des honorables Rodolphe Laflamme, Wilfrid Prévost et Eudore Évanturel. Cette liste de noms se termine par « et plusieurs centaines d'autres noms ». Le 22 octobre, Amédée Papineau avait écrit à Honoré Beaugrand, propriétaire de *La Patrie*, lui demandant d'ajouter son nom à la liste des protestataires, commentant la venue du comte de Paris à Montréal : « Il n'appartient pas à des Canadiens, anglais ou français, à des citoyens jouissant d'institutions représentatives, à une société toute démocratique comme la nôtre, d'aller faire hommage à un homme qui

- représente la négation de la Liberté et de la volonté d'un peuple aussi noble que le peuple de notre ancienne mère patrie. » Voir Amédée Papineau, *Correspondance*, 1857-1903, Éditions Point du jour, L'Assomption, 2018.
- 197 Voir cet article présumé de Clément-Arthur Dansereau (1844-1918), « Le Comte de Paris » dans *La Presse*, 20 octobre 1890, p. 2.
- 198 Paul-Gabriel d'Haussonville (1843-1924), avocat, historien de la littérature (*Études biographiques et littéraires*), membre de l'Académie en 1888.
- 199 Henri d'Orléans (1822-1897), duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français. Membre de l'Académie en 1873.
- 200 En 1881, à Paris, un volume de poésies de Louis Fréchette, contenant *Les Fleurs boréales* et *Les Oiseaux de neige*, avait été couronné par l'Académie française.
- 201 Mary Westcott (1823-1890), née à Saratoga Springs (NY), fille de James Randall Westcott, administrateur, banquier, et d'Eleanor H. Ellis. Épouse d'Amédée Papineau (Saratoga, 20 mai 1846), fils de Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau. Descendance : un fils et deux filles. Mary Westcott est morte dans sa chambre (hôtel Windsor, Montréal) le 8 novembre 1890, en présence de sa fille Marie-Louise; inhumation à Saratoga le 11 novembre, après un office religieux en l'église presbytérienne américaine de Montréal.
- 202 Carey désigne Caroline Pitkin Rogers, épouse de Louis-Joseph Papineau, fils d'Amédée et de Mary Westcott.
- 203 Marie-Louise Papineau (1860-1937), dernière enfant de la famille, voyageait souvent en compagnie de sa mère et lui était très attachée. « Pendant deux jours et trois nuits, Marie-Louise resta en contemplation désespérée devant ce cadavre [sa mère] qu'on eut peine à lui arracher! Enfin, à 7½ du matin, mardi le 11 novembre, nous partions tous pour Saratoga. » JAP, novembre 1890. À 40 ans, Marie-Louise épousera, le 8 mai 1901, John Charles Sheffield, 66 ans, veuf, ex-capitaine des Royal Scots Fusiliers, fils de défunt Robert Sheffield, baronnet, en l'église presbytérienne Trinity, à Wimbledon, district de Kingston of Ham, comté de Surrey, Angleterre. J.C. Sheffield décédera en 1903 et Marie-Louise Papineau restera veuve jusqu'à son décès à Hove, Sussex, Angleterre, le 8 mars 1937.
- 204 Arthur Dessaulles (1858-1952), fils de Georges-Casimir Dessaulles et d'Émilie Mondelet. Aîné de la famille, célibataire.
- 205 Féodor et Maurice Boas, deux frères israélites associés à Francis Morison dans une « Compagnie manufacturière » à Saint-Hyacinthe. Le départ des frères Boas et la fermeture de cette manufacture surviendront en 1899. Voir M^{sr} C.-P. Choquette, *Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe* [1930], St-Germain Éditeur, 2005, édition établie en collaboration avec Jean-Noël Dion, p. 349-352. Ce sont eux qui découvriront les « vertus » de l'amiante à Asbestos.
- 206 Zoé Lafontaine (1841-1921), a épousé (Montréal, cathédrale, 13 mai 1868) Wilfrid Laurier, fils de Charles-Carolus Laurier, arpenteur, et de Marcelle Martineau. Wilfrid Laurier (1841-1919) est chef du Parti libéral du Canada à partir du 23 juin 1887. Il deviendra le 7^e Premier ministre du Canada le 11 juillet 1896 et se maintiendra en poste jusqu'au 7 octobre 1911. *DBC*.

- 207 Il s'agit de Louise Loranger qui a épousé Henri Masson.
- 208 Louis-Albert Gaffre (1862-1914), né à Périers (Manche), profession solennelle chez les Dominicains d'Espagne en 1888; sorti de l'Ordre le 27 avril 1903. *DBFP*.
- 209 Camille Lussier (1835-1912), fils de Christophe Lussier et de Joseph Audet, a épousé (Saint-Hyacinthe, 27 janvier 1864) Marie Kéroack, fille de Léon Lebrice de Kéroack et d'Éléonore Létourneau. Il fut journaliste et propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, puis maître de poste. Voir *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 9 mai 1979, F 1.
- 210 Noflette (Anaphette) Braseau (1813-1895), épouse de Lévi Larue, est inhumée à Saint-Ours le 16 mars 1895.
- 211 Lévi Larue, de Saint-Ours, grand-père d'Alphonsine. Avait été surintendant de l'Écluse de Saint-Ours. Il mourra en 1898.
- 212 Il y a ici un peu de confusion dans les patronymes. Étienne Poulin (1782-1856) est un patriote de Marieville, décédé le 3 juillet 1856 lors d'un accident de train à Chicago. Étienne Poulin a été baptisé à Saint-Charles-sur-Richelieu le 29 juillet 1782, fils d'Étienne Poulin et d'Élisabeth Renaud-Blanchard. Il est frère aîné de Louis Poulin (1785-1849), ex-député de Saint-Hyacinthe, qui conduisit Papineau vers Fortin, qui, lui, le fit mener de l'autre côté des *lignes*. Ce Fortin est le capitaine Luc-Clément Fortin (1797-1871), de la région de Henryville. Lire à ce sujet les témoignages de Gustave Papineau (lettre du 29 décembre 1843 à son frère Lactance) et d'Amédée Papineau (lettre du 27 avril 1895 au journal *Le Monde*).
- 213 Joseph-Adolphe Chapleau (1840-1898), lieutenant-gouverneur du Québec de décembre 1892 à janvier 1898. *DBC*. Il a étudié au Séminaire de Saint-Hyacinthe.
- 214 Louis-Antoine Dessaulles, qui mourra à Paris le 4 août 1895.
- 215 Joséphine Buckley (1833-1903), fille de Patrick Buckley et de Joséphine-Louise Frémont, est la sœur du docteur Charles Buckley. Elle a épousé (Saint-Hyacinthe, 22 janvier 1856) Romuald St-Jacques.
- 216 Emma Dessaulles (1871-1950), fille de Georges-Casimir Dessaulles et de Fanny Leman. Elle a fait un séjour à Wörishofen, en Bavière, ville réputée pour ses eaux curatives. À ce sujet, L.A. Dessaulles écrit : « J'ai été aussi enchanté du résultat que surpris de le voir aussi complet. Les rougeurs ont complètement disparu. La peau du nez seule reste encore un peu plus épaisse. Je vous félicite tous du fond du cœur de ce résultat, que je n'espérais pas au commencement. » Dessaulles à Fanny Leman, 21 février 1895. MMC, P010_A9,5.
- 217 Henri-Pierre Lamothe (1850-1897). « À l'Allée des Trembles, Saint-Hyacinthe, le 17 courant, à l'âge de 47 ans, Henri-Pierre Lamothe, fils [aîné] de feu Pierre Lamothe, notaire, et neveu de Guillaume Lamothe, ex-maître de Poste. » Inhumé le 20 novembre 1897. *La Patrie*, 19 novembre 1897, p. 6.
- 218 Guillaume [William, Willie] Lamothe (1851-1894), époux d'Amanda Malhiot (Saint-Hyacinthe, 7 novembre 1876), fille d'Érasme Malhiot et d'Amanda Boulanger. Le couple eut douze enfants.
- 219 Lucie Coffin (1829-1909), veuve du notaire Pierre Lamothe. Fille de William Craigie Holmes Coffin, avocat et protonotaire.

- 220 Eugénie Lamothe (1856-1929), fille de Pierre Lamothe et de Lucie Coffin.
- 221 Amélie ou Émilie-Caroline Lamothe, née à Saint-Hyacinthe le 6 mars 1861, fille de Pierre Lamothe et de Lucie Coffin.
- 222 Guillaume Lamothe, alias William ou Willie (1851-1894), fils de Pierre Lamothe et de Lucie Coffin.
- 223 Charles Lamothe (1854-1918), fils de Pierre Lamothe et de Lucie Coffin. Époux de Régina Branchaud (Montréal, 3 juin 1884).
- 224 Il signe J.M.A. Knapp, o.p., dans sa lettre à Louis Laframboise, le 31 mars 1902, portant à l'en-tête les armoiries de la cathédrale Saint-Louis de La Nouvelle-Orléans. Le Père Albert Knapp est né à Londres en 1866 dans une famille importante. Éduqué en France, il se convertit au catholicisme à 18 ans, entre chez les Dominicains en Corse en 1886, et arrive au Canada en 1895. Voir William Arceneaux, *No Spark of Malice: the Murder of Martin Begnaud*, Louisiana, State University Press, Baton Rouge, 1999, p. 233.
- 225 Réginald Gillant (1862- ?) né à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), ordonné prêtre en 1888, ministre à Lewiston (Maine) et à Fall River (Massachusetts) en 1890-1894, puis 1898. Sorti de l'ordre en juillet 1903. *DBFP*.
- 226 *Le Rosaire et les autres dévotions dominicaines* : revue mensuelle publiée à partir de 1895 par le couvent des Pères dominicains de Saint-Hyacinthe.
- 227 Louis Fréchette et son épouse habitent au 408 de la rue Sherbrooke, près de Saint-Denis. *LMD*.
- 228 Marie-Anne Prince, seconde épouse du D^r Joseph-Henri St-Germain (1833-1893). Elle avait épousé le docteur Urgel Médéric Poisson (1824-1877) le 19 janvier 1852 à Saint-Grégoire-le-Grand (Nicolet) et durant plusieurs années, le couple demeura à Arthabaska, tout près de la résidence de Wilfrid Laurier et Zoé Lafontaine.
- 229 Rosalie St-Germain, née à Stanfold (Princeville) le 5 janvier 1866 - baptisée Rosalie-Eugénie le 9 janvier - fille du D^r Joseph-Henri St-Germain et de Nancy Morison, sa première épouse. Nancy Morison est fille de Donald George Morison et d'Angélique-Rosalie Papineau.
- 230 Fanette désigne Frances (Fanny) Dessaulles (1873-1956), fille de Georges-Casimir Dessaulles et de Fanny Leman.
- 231 « Soeur de Maurice Saint-Jacques, Joséphine a été la grande amie d'Henriette Dessaulles. Toutes deux inscrites au Couvent, vivant presque la même situation, elle diffère cependant d'Henriette, moins extravertie mais plus passionnée. Leur amitié et leurs activités sont racontées dans le journal d'Henriette, récit où se mêle sensibilité et psychologie. Née en 1859, Joséphine Saint-Jacques demeurera célibataire, elle décédera en 1898, à l'âge de 39 ans. » CHSH, CH400.
- 232 Romuald St-Jacques (1827-1912) et Joséphine Buckley (1833-1903), père et mère de Joséphine St-Jacques qui vient de mourir.
- 233 Édouard Laframboise, fils de Rosalie Dessaulles-Laframboise.
- 234 Pierre Lamontagne, fils d'Édouard Lamontagne et d'Ernestine Godart de

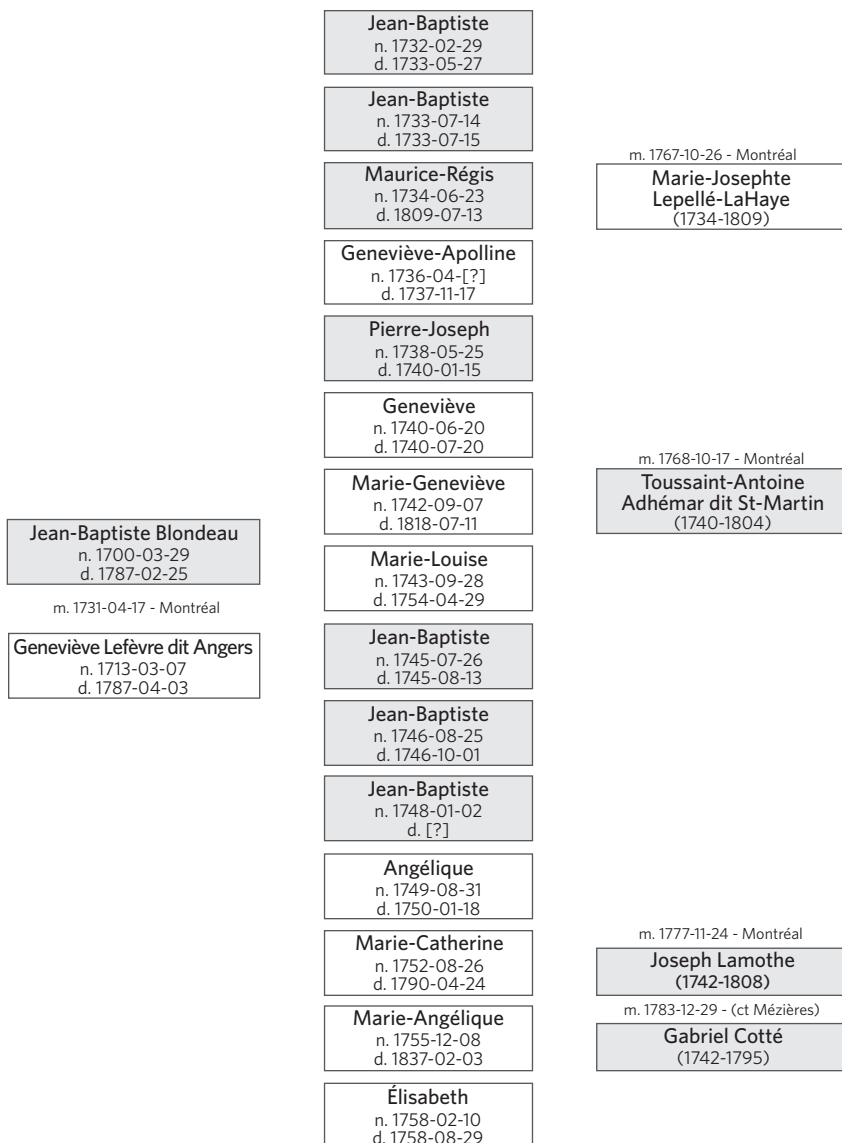
- Blossières, est décédé le 5 mai 1899 à New Bern, comté de Craven, non pas au Colorado mais en Caroline du Nord. Il est inhumé à Woodside, comté de Queens, New York (Calvary Cemetery). *Find a grave*.
- 235 Kate Patterson (1859-1917), née à San Francisco, épouse de Pierre Lamontagne.
- 236 Marie-Louise Buckley, née en 1861, fille de Charles Buckley, médecin, et de Joséphine-Louise Williams, a épousé (Saint-Hyacinthe, 23 avril 1883) Narcisse Pérodeau, notaire, fils de Paul Pérodeau et de Marie-Modeste Arpin. Narcisse Pérodeau (1851-1932) sera lieutenant-gouverneur du Québec de 1924 à 1929. *DBC*.
- 237 Cette lettre semble une copie faite de la main d'un fils de Rosalie. Elle a été conservée dans une enveloppe avec la mention « Louis » et une autre plus récente « Lettre de grand-mère - Testament ».
- 238 Cependant, l'année précédant son décès, Rosalie fera un autre testament. Voir dans le minutier du notaire Jules St-Germain, 5 mars 1904, minute 10469.
- 239 La générosité de Rosalie envers sa fille Louise Laframboise, célibataire, se voit également dans un acte qu'elle fait rédiger à son intention. Voir dans le minutier de Joseph Morin, 5 juillet 1901, minute 10725 : Donation par Rosalie E. Dessaulles à Louise Laframboise *et al*.
- 240 En effet, Louis-Philippe Brodeur (1862-1924), né à Belœil, libéral, élu aux communes d'Ottawa en 1891, deviendra président de la Chambre sous Wilfrid Laurier, de 1901 à 1904. *DBC*.
- 241 Israël Tarte (1848-1907), journaliste et ministre des Travaux publics du gouvernement Laurier. *DBC*.
- 242 Victoria (1819-1901), reine du Royaume-Uni, d'Irlande et du Canada. Morte le 22 janvier 1901.
- 243 Cloque : capote militaire, pardessus. *DBLFC*.
- 244 Gazetter : annoncer, publier dans les gazettes ou dans la *Gazette officielle*. *GPFC*.
- 245 « M. Ed. Laframboise, nommé député greffier et comptable de la Couronne. M. Édouard Laframboise, que le gouvernement Parent vient de nommer député-greffier et comptable de la couronne, en remplacement de M. Chas. R. Doucet, est âgé de 43 ans. Il est le fils de feu le juge Laframboise. Après de fortes études à l'école Archambault, M. Laframboise se livra au commerce. Il a été plusieurs années le secrétaire de la compagnie *Sincennes & McNaughton*, et il occupe aujourd'hui la charge de comptable de la *Chambly Manufacturing Co*. M. Laframboise reçoit depuis ce matin les félicitations empressées de ses nombreux amis. Il fera sans doute un employé public modèle. » Texte accompagné d'un dessin représentant Édouard Laframboise. *La Patrie*, 31 janvier 1901, p. 9. Voir aussi *La Presse*, 31 janvier 1901, p. 12.
- 246 Joseph Rozier (1852-?) prêtre du diocèse de Grenoble, fut chanoine de Saint-Louis-des-Français à Rome. Docteur en philosophie et en théologie et prédicateur. À l'église Notre-Dame de Montréal, le dimanche 3 mars 1901, M^{gr} Rozier fit « le récit de la touchante histoire de la Samaritaine ». *La Patrie*, 4 mars 1901, p. 3.

- 247 Amanda Malhiot, épouse de Guillaume [Willie] Lamothe (Saint-Hyacinthe, 7 novembre 1876), fils de Pierre Lamothe, notaire, et de Lucie Coffin.
- 248 18 février 1846 : mariage de Rosalie et Maurice Laframboise à Saint-Hyacinthe.
- 249 Joséphine Buckley (1833-1903), épouse de Romuald St-Jacques. Maison voisine des Dessaulles. Elle a fait son testament le 10 janvier 1903, devant le notaire Joseph Morin (minute 11162) et décédera le 16 janvier 1903. Elle lègue 700 \$ à sa fille Éliza, Sœur de la Présentation de Marie, et désigne comme légataires universels sa bru Ida Hamel, veuve de Frémont St-Jacques, et ses trois fils : Édouard, étalagiste à St. Paul (Minnesota), Arthur, huissier de la Verge Noire à Québec, et Joseph alias Philippe, de New York. Anne-Marie Aubin et Jean-Noël Dion, *Hommage à Henriette Dessaulles*, 1985, p. 60.
- 250 Nom de Rivière-du-Loup au XIX^e siècle, entre 1845 et 1919, d'après Alexandre Fraser.
- 251 Zénaïde Fleuriot (1829-1890), née à Saint-Brieuc (Bretagne), écrivaine à succès : 83 romans pour les jeunes filles, édités pour la plupart chez Hachette, collections Bibliothèque rose et Bibliothèque bleue. Le livre envoyé à Amélie devait être celui de Francis Fleuriot-Kerinou, *Zénaïde Fleuriot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance*, 2^e éd., Paris, Hachette, 1898, 584 pages. Francis est neveu de Zénaïde Fleuriot.
- 252 Louis Mothon (1844-1916), prédicateur à Notre-Dame (Montréal), fondateur de la maison dominicaine à Lewiston.
- 253 Henri Hage (1864-1917), né à Wattrelos (Nord, France), ordonné prêtre en 1889, dominicain. Prieur à Saint-Hyacinthe, puis prieur provincial en 1912-1914. Décédé à Saint-Hyacinthe. *DBFP*.
- 254 Ernest Renan (1823-1892), né à Tréguier (Côtes-d'Armor, Bretagne), philosophe et historien, auteur d'une vaste *Histoire des origines du christianisme* (1863-1883) qui connut une grande diffusion et qui fut fortement critiquée par l'Église catholique. Le Père Gaffre publia *L'apothéose du déserteur : inauguration de la statue de Renan à Tréguier par M. Combes*, Dijon, impr. de Jobard, 1903, 48 pages.
- 255 Émile Combes (1835-1921), en France, ministre de l'Intérieur et des Cultes et président du Conseil des ministres. Le « combisme » est une politique anticléricale qui aboutit, en 1905, à la séparation des Églises et de l'État.
- 256 Ling (angl.) : lingue, poisson à chair blanche, semblable au cabillaud.
- 257 Joséphine Laberge, veuve d'Auguste Laberge, habite alors au 71, rue Dubord. *LMD*.

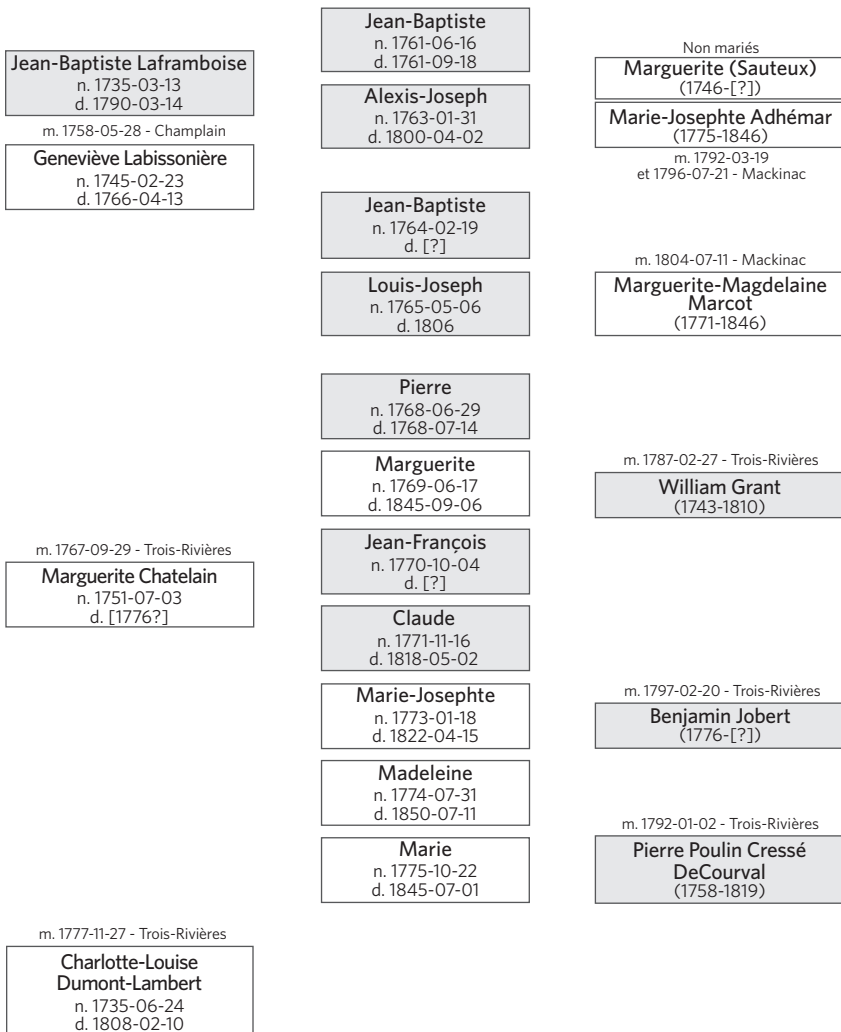


TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

Famille Jean-Baptiste Blondeau et Geneviève Lefèvre dit Angers



**Famille Jean-Baptiste Laframboise
et Geneviève Labissonnière,
Marguerite Chatelain et Charlotte-Louise Dumont-Lambert**

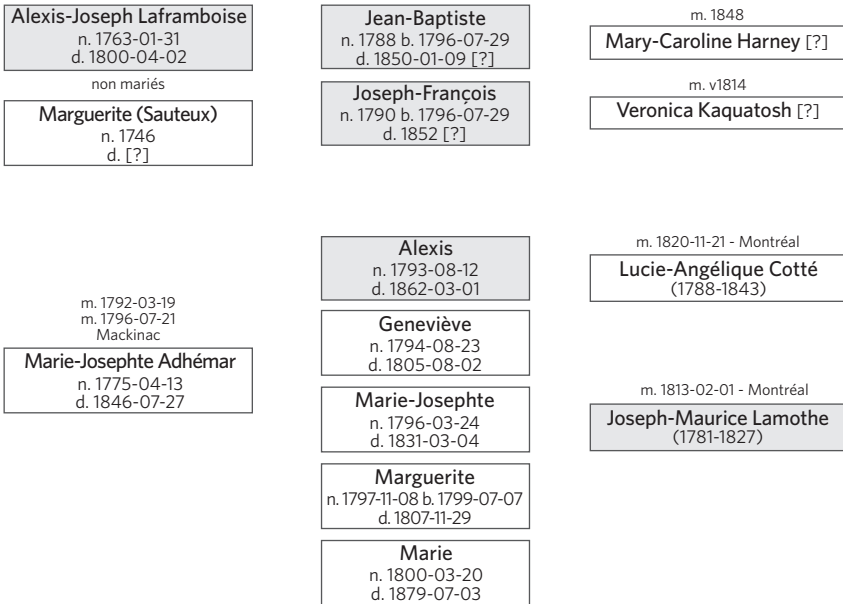


Note 1 : Jean-Baptiste a été baptisé sous le prénom Jean-Charles et Geneviève sous le prénom Geneviève-Exupère.

Note 2 : Jean-Baptiste et ses fils sont nommés Fafard dit Laframboise, mais ils signent "Laframboise".

Note 3 : Jean-Baptiste épouse en troisièmes noces la veuve du seigneur de Nicolet, Pierre-Louis Poulin Cressé DeCourval, dont le fils épousera sa fille Marie Laframboise.

**Famille Alexis-Joseph Laframboise
et Marguerite
et Marie-Josephte Adhémar**



Note 1 : Alexis-Joseph Laframboise a eu deux enfants (et non quatre) avec une autochtone, mais la littérature généalogique faisait naître le premier enfant le 29 juillet 1776 (Alexis aurait été père à 13 ans!). La date du baptême officiel des deux garçons est le 29 juillet 1796, alors qu'ils sont âgés de huit et six ans.

Note 2 : Marie-Josephte Adhémar, baptisée à Détroit (É.U.), est la fille de Toussaint-Antoine Adhémar dit St-Martin et Geneviève Blondeau.

Note 3 : Alexis-Joseph Laframboise et Marie-Josephte Adhémar s'étaient épousés devant le commandant du poste de traite de Michilimackinac en 1792, puis officiellement devant un prêtre catholique en 1796.

Note 4 : Les trois enfants d'Alexis-Joseph et Marie-Josephte Adhémar (Alexis, Geneviève et Marie-Josephte) avaient été baptisés "en privé" tout de suite après leur naissance, mais un baptême officiel, à la paroisse Sainte-Anne de Mackinac, a été célébré le 28 juillet 1796.

**Famille Gabriel Cotté
et Agathe Roy dit Desjardins
et Marie-Angélique Blondeau**

Gabriel Cotté
n. 1742-06-11
d. 1795-02-05

m. 1765-08-17
m. 1768-07-25
Mackinac

Agathe Roy dit Desjardins
n. 1755-09-06
d. [?]

Marie-Anne
n. 1767-02-28
d. [?]

Pierre-Gabriel
n. 1775-09-01
b. 1777-11-10
d. 1802

m. 1783-12-29 - Ct. P. Mézières
Marie-Angélique Blondeau
n. 1755-12-07
d. 1837-02-03

Gabriel-Clément
n. 1786-10-26
d. 1814-05-02

Lucie-Angélique
n. 1788-05-18
d. 1843-11-21

Marie-Geneviève
n. 1789-08-17
d. 1790-04-15

Marie-Josephte
n. 1792-11-26
d. 1866-06-06

Marie-Émilie
n. 1794-06-04
d. 1838-12-13

m. 1804-07-30 - Montréal
**Joseph-François Boucher
de Laperrière**
(1777?-1819)

Alexis Laframboise
(1793-1862)
m. 1820-11-21 - Montréal

m. 1816-06-10 - Montréal
Jules-Maurice Quesnel
(1786-1842)

m. 1818-01-26 - Montréal
François-Antoine Larocque
(1784-1869)

Note 1 : Gabriel Cotté est le fils de Nicolas Cotté et Marie (Claude) Levasseur, et Agathe Roy dit Desjardins est la fille de Jean-Baptiste Roy dit Desjardins et Marie-Josephte Paradis. Les deux enfants sont nés à Kamouraska.

Note 2 : Lucie-Angélique Cotté n'a pas eu d'enfant avec son premier mari.

Famille Alexis Laframboise
et Lucie-Angélique Cotté

Alexis Laframboise
n. 1793-08-12
d. 1862-03-01

m. 1820-11-21 - Montréal

Lucie-Angélique Cotté
n. 1788-05-18
d. 1843-11-21

Maurice-Alexis
n. 1821-08-18
d. 1882-02-01

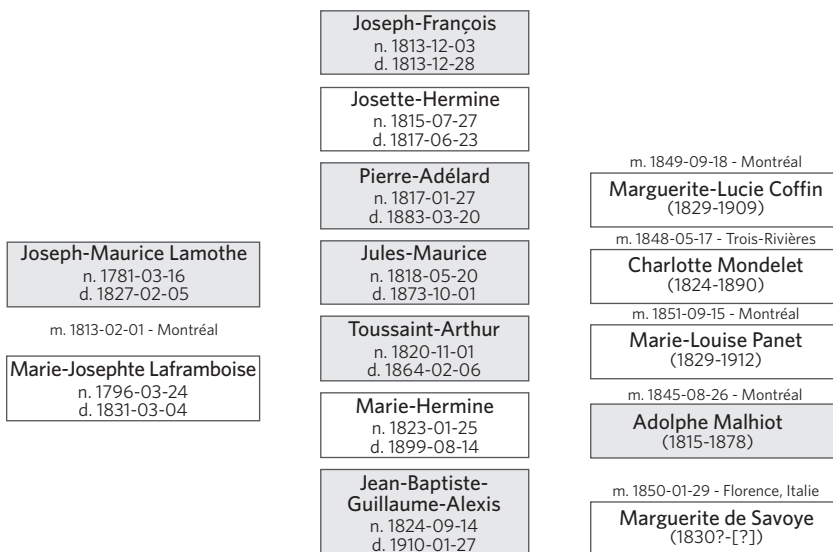
Jules-Gabriel
n. 1822-12-19
d. 1823-05-26

**Mathilde-Josephite-
Angélique**
n. 1824-02-03
d. 1824-02-17

m. 1846-02-18 - St-Hyacinthe

Rosalie-Eugénie Dessaulles
(1824-1906)

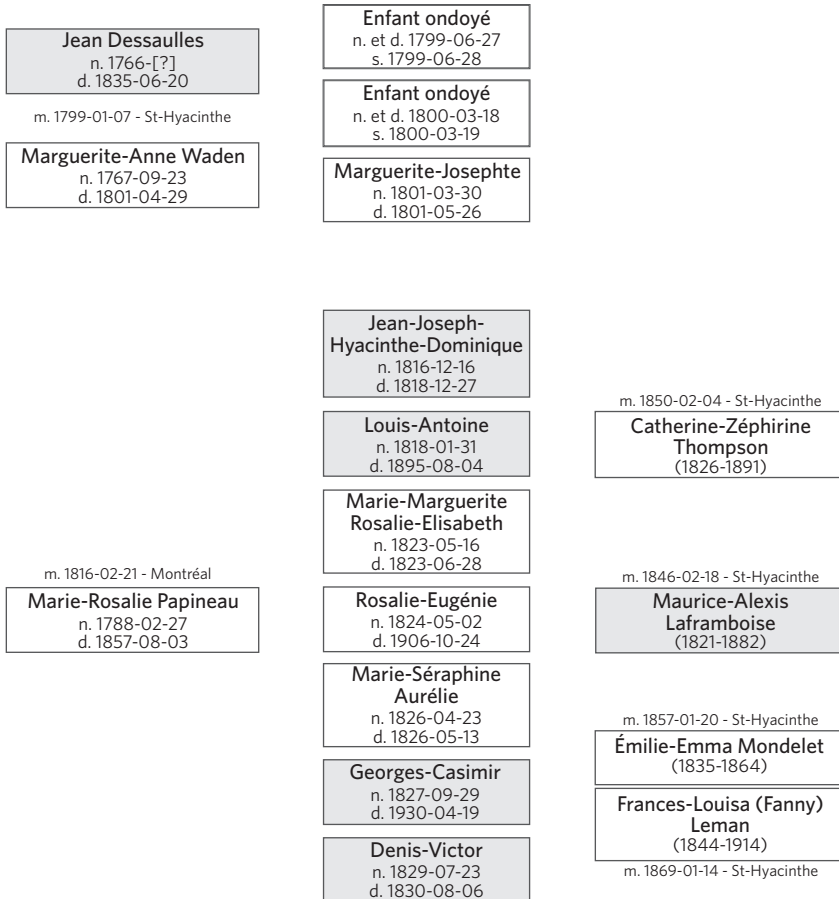
**Famille Joseph-Maurice Lamothe
et Marie-Josephte Laframboise**



Note 1 : Les cinq enfants survivants seront élevés par le couple Alexis Laframboise / Angélique Cotté, à compter de 1831.

Note 2 : Guillaume Lamothe et Marguerite de Savoye sont revenus vivre au Canada dès 1851.

**Famille Jean Dessaulles
et Marguerite-Anne Waden
et Marie-Rosalie Papineau**

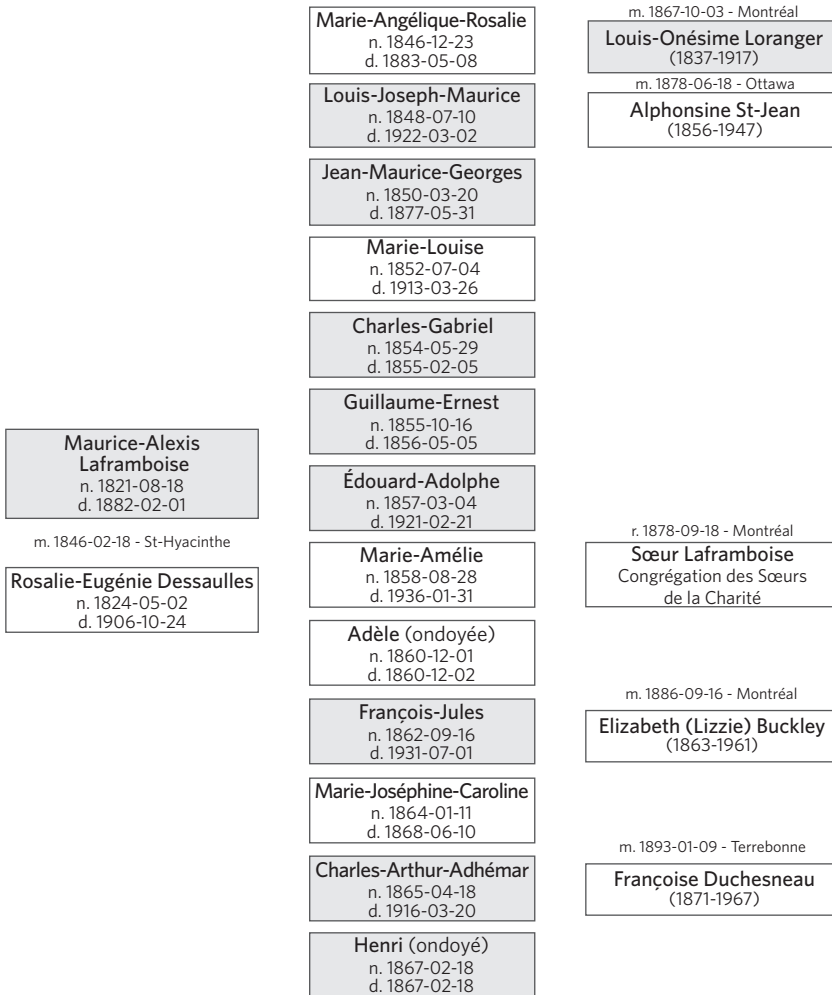


Note 1 : Jean Dessaulles est le fils de Jean Dessaulles et Marguerite Crevier-Décheneaux. Nous n'avons pas retracé l'acte de naissance, mais il est dit né à Saint-François-du-Lac.

Note 2 : Marguerite-Anne Waden est la fille de Jean-Étienne Waden et Marie-Josephite DeGuire. Marguerite Crevier est sa marraine au baptême.

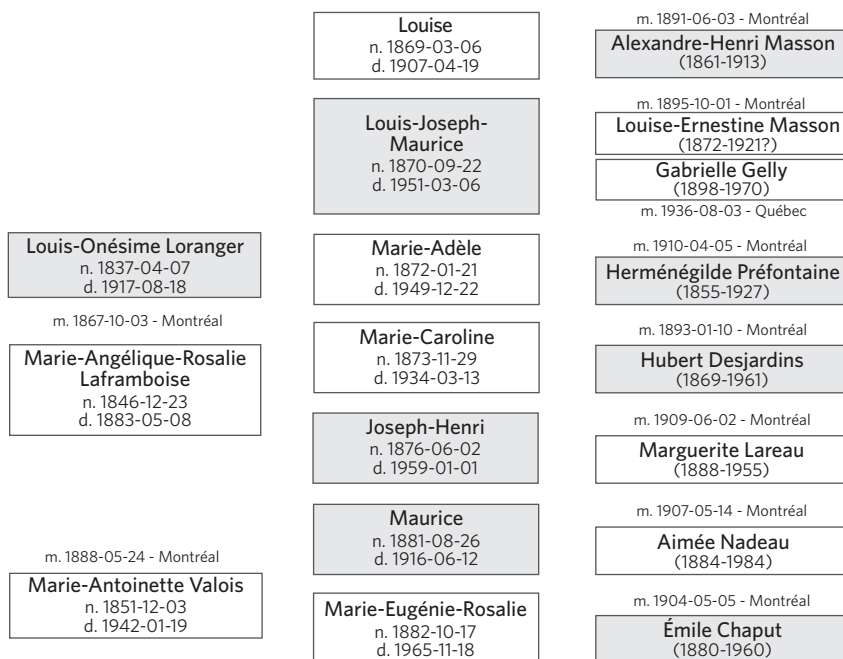
Note 3 : Henriette Dessaulles, de son nom de plume Fadette, est la fille de Georges-Casimir Dessaulles et Émilie-Emma Mondelet. Elle épouse Maurice St-Jacques, fils de Romuald St-Jacques et Joséphine Buckley, à Saint-Hyacinthe le 19 juillet 1881.

**Famille Maurice-Alexis Laframboise
et Rosalie-Eugénie Dessaulles**



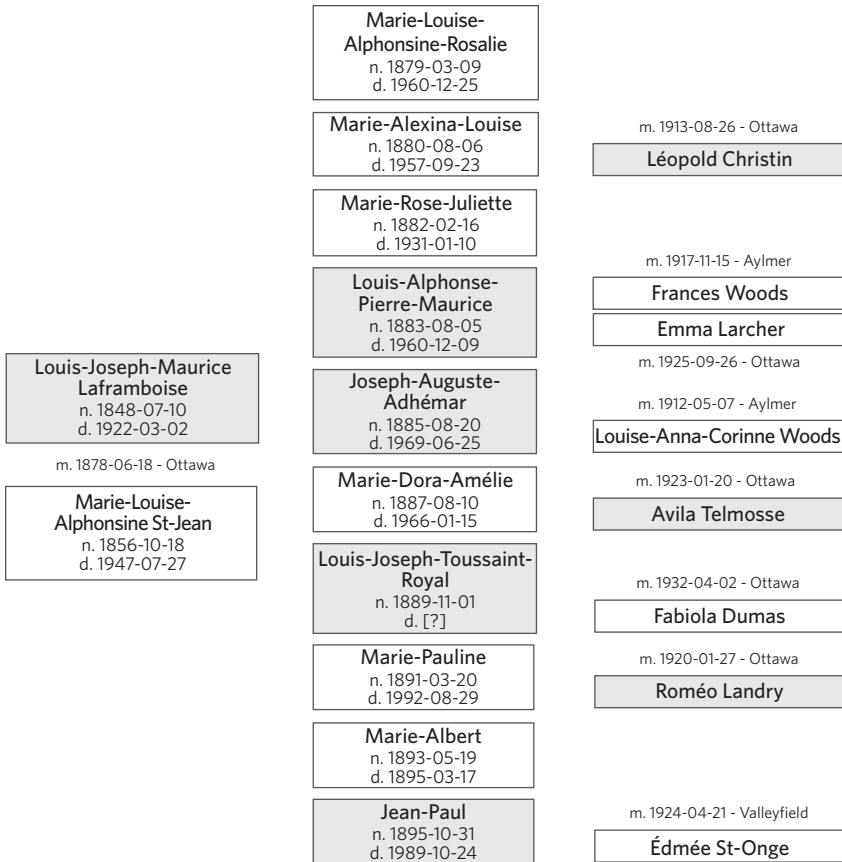
Note 1 : Elizabeth (Lizzie) Buckley, née le 18 septembre 1863, est la fille de Charles Buckley et Joséphine Louise Williams. Charles Buckley est le frère de Joséphine Buckley, mariée à Romuald St-Jacques.

**Famille Louis-Onésime Loranger
et Marie-Angélique-Rosalie Laframboise
et Marie-Antoinette Valois**



Note 1 : Françoise Loranger est la fille de Joseph-Henri Loranger et Marguerite Lareau.
Note 2 : Solange Chaput-Rolland est la fille de Émile Chaput et Rosalie Loranger.
Note 3 : Louis-Onésime Loranger décède à Saint-Hilaire, où ses enfants Adèle, Joseph-Henri et Rosalie ont leur résidence secondaire ou permanente.

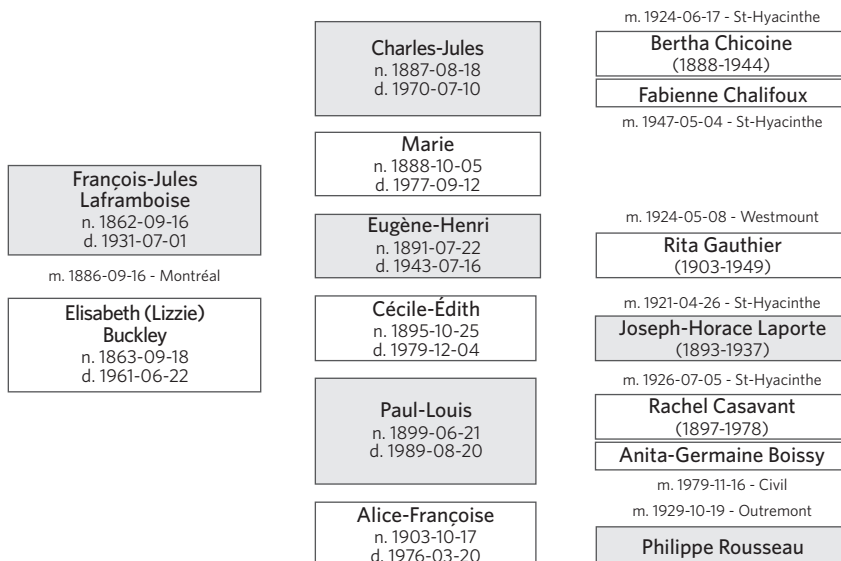
**Famille Louis-Joseph-Maurice Laframboise
et Marie-Louise-Alphonsine St-Jean**



Note 1 : Alphonsine St-Jean est la fille de Pierre St-Jean (1833-1900) et Adeline (Délina) Larue. Sa mère est décédée quelques mois après sa naissance. Pierre St-Jean s'est remarié le 4 novembre 1861 avec Louise Fréchette, fille d'Antoine et Angélique Gingras, à la Cathédrale d'Ottawa. Ils ont eu cinq filles.

Note 2 : Jeanne Landry, musicienne et professeur à l'Université Laval, est la fille de Roméo Landry et Pauline Laframboise. C'est elle qui fut la donatrice des archives de la famille Laframboise, conservées au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

**Famille François-Jules Laframboise
et Elizabeth (Lizzie) Buckley**



Note 1 : Elizabeth Buckley est la soeur de Marie-Louise Buckley, épouse de Narcisse Pérodeau.

Note 2 : Charles-Jules Laframboise a été employé chez *Casavant Frères* de 1910 à 1960 et continua d'y être présent jusqu'à son décès en 1970. La famille Chicoine avait plusieurs membres chez *Casavant Frères*.

Note 3 : Paul-Louis Laframboise a épousé Rachel Casavant, fille de Samuel-Marie Casavant, propriétaire de *Casavant Frères*.



BIBLIOGRAPHIE

Monographies:

AUBIN, Anne-Marie et DION, Jean-Noël. *Hommage à Henriette Dessaulles*, 1985, 187 pages.

BOIVIN, Cosette. *Le capitaine J.-D. Chartrand (1852-1905)*, thèse [sic] présentée à l'École des études supérieures en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en littérature française de l'Université d'Ottawa, 1975, 360 pages.

CHOQUETTE, M^{sr} Charles-Philippe. *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, Richer et fils, 1930, 551 pages.

DESSAULLES, Louis-Antoine. *Paris illuminé: le sombre exil. Lettres 1878-1895*, Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Yan Lamonde, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, 251 pages.

FARIBAULT-BEAUREGARD, Marthe. *La population des forts français d'Amérique (XVIII^e siècle). Tome 1*, Montréal, Éditions Bergeron, 1982, 299 pages.

KLINCK, George A. *Louis Fréchette prosateur*, Lévis, Le Quotidien Limitée, 1955, 238 pages.

LAMONDE, Yan. *Louis-Antoine Dessaulles 1818-1895. Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, collection Biblio-Fides, 2014, 429 pages.

PAPINEAU, Azélie. *Vertiges. Journal, 1867-1868*, Montréal, VLB Éditeur, 2018, 139 pages.

Références numériques

ARMOUR, David Arthur. « Marcot, Marguerite Magdelaine », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 1988. http://www.biographi.ca/fr/bio/marcot_marguerite_magdelaine_7F.html.

BÉLAND, François. « Blondeau, Maurice-Régis », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval/University of Toronto, 1983. http://www.biographi.ca/fr/bio/blondeau_maurice_regis_5F.html.

BERNARD, Jean-Paul. « Laframboise, Maurice », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 1982. http://www.biographi.ca/fr/bio/laframboise_maurice_11F.html.

BERNARD, Jean-Paul. « Dessaulles, Jean », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 1987. http://www.biographi.ca/fr/bio/dessaulles_jean_6F.html.

BERNARD, Jean-Paul et LAMONDE, Yvan. « Dessaulles, Louis-Antoine », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 1990. http://www.biographi.ca/fr/bio/dessaulles_louis_antoine_12F.html.

BURGESS, Joanne. « Grant, William », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval/University of Toronto, 1983. http://www.biographi.ca/fr/bio/grant_william_1743_1810_5F.html.

CHARUEST, Anne-Marie. « Famille Laframboise - Arbre généalogique »

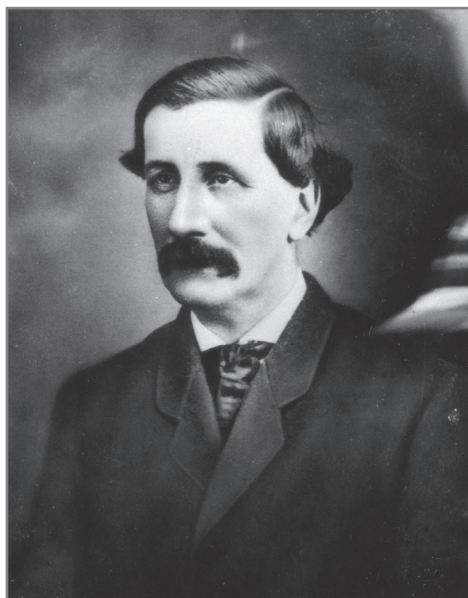
JARVIS, Ruth R. « Cotté, Gabriel », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 1980. http://www.biographi.ca/fr/bio/cotte_gabriel_4F.html.

LEIGHTON, J. Douglas. « Lamothe, Joseph-Maurice », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 1987. http://www.biographi.ca/fr/bio/lamothe_joseph_maurice_6F.html.

LEMOINE, Louis. « Lemoyne de Longueuil, Marie-Charles-Joseph », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 1988. http://biographi.ca/fr/bio.php?id_nbr=3500.

PRITCHARD, James S. « Poulin de Courval Cressé, Louis-Pierre », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 1974. http://www.biographi.ca/fr/bio/poulin_de_courval_cresse_louis_pierre_3F.html.





Portrait de Maurice Laframboise en 1875, d'un artiste non identifié, d'après une photographie du Studio of Inglis. CHSH, CH478 : 014-PI,012-0005.



Maison de Maurice Laframboise et Rosalie Dessaulles, à l'époque où elle est devenue le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, au début du XX^e siècle. L'édifice, maintenant démoli, était construit sur la rue Girouard Ouest à Saint-Hyacinthe, tout près de la voie ferroviaire. Photographie du Studio B.J. Hébert. CHSH, CH085 : 011-003-0009.



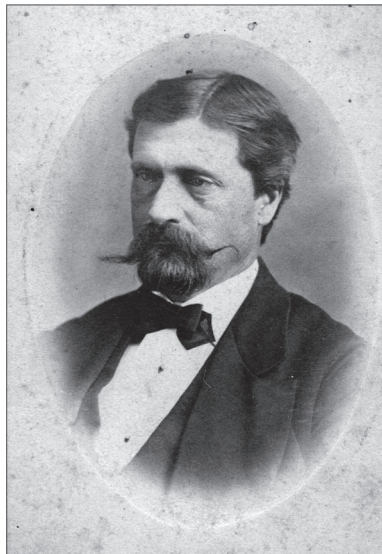
Alphonsine St-Jean, bébé Pauline, Amélie et Louis Laframboise à Billings Bridge vers 1892. CHSH, CH497 : S2,SS7,D2,020.



Louis Laframboise à Billings Bridge avec trois de ses enfants : Pauline sur la clôture, Jean-Paul sur un cheval de bois et Louis-Joseph sur le tricycle, vers 1895. CHSH, CH497 : S2,SS7,D2,023.



Lévi Larue et Noflette Brazeau, grands-parents d'Alphonsine St-Jean en 1878, par T. Nettleton - Sorel. CHSH, CH497: S2,SS8, D2,001.



Pierre St-Jean, père d'Alphonsine, date inconnue. CHSH, CH497: S2,SS8,D2,002.



« M. Édouard Laframboise », gravure parue dans le journal *La Patrie* du 31 janvier 1901, page 9.



Louis Laframboise, assis, avec ses deux frères Arthur et Jules, date inconnue. CHSH, CH497 : S2,SS7,D2,035.

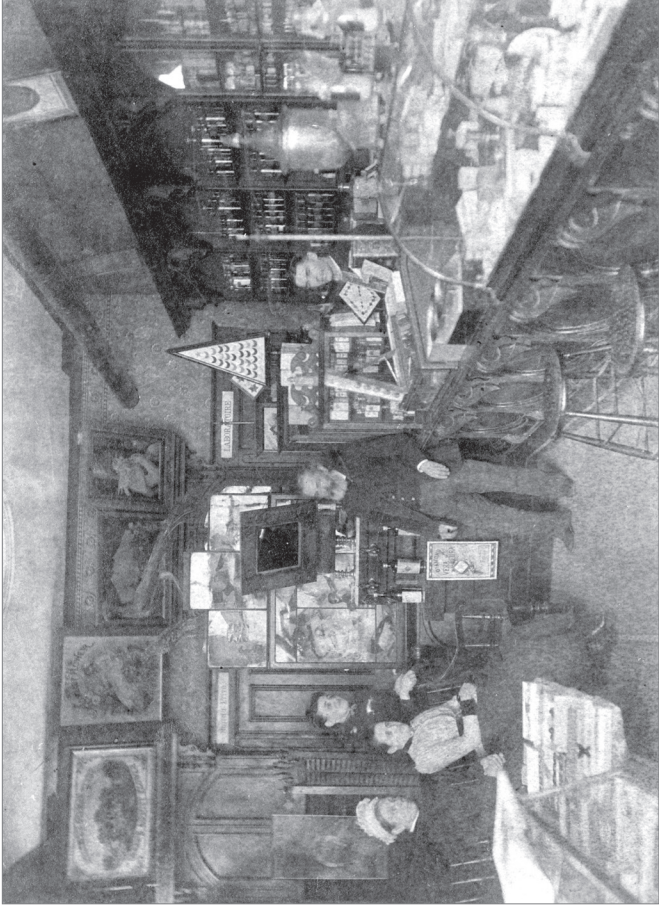


Famille de Jules Laframboise et Lizzie Buckley, vers 1905, par le Studio B.J. Hébert. CHSH, CH085 : 001 -005-0768.

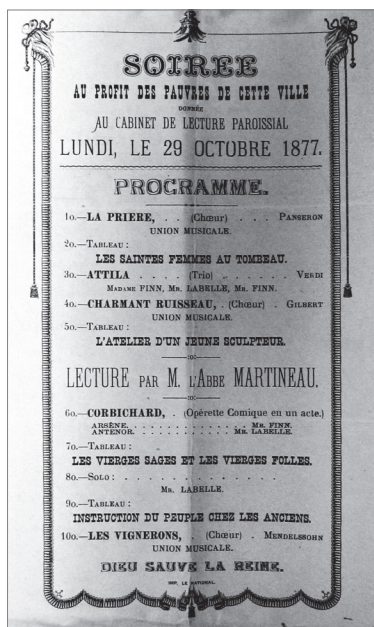


Portrait d'Hélène Malhiot (ou Mailhot), épouse de l'avocat Siméon Lelièvre, peint par Théophile Hamel en 1858.

(Source : Musée national des beaux-arts du Québec)



Intérieur de la pharmacie du Dr Joseph-Henri St-Germain à Saint-Hyacinthe, où on le voit debout en compagnie de sa seconde femme, Marie-Anne Prince, et ses enfants.
CHSH, CH382 : 240-001-002.



Programme de la « Soirée au profit des pauvres de cette ville au Cabinet de lecture paroissial – Lundi, le 29 octobre 1877. », auquel Rosalie Dessaulles-Laframboise a probablement assisté. CHSH, CH497 : S2,SS2,D1,003.



Gravure commerciale intitulée « Vue à vol d'oiseau de St-Hyacinthe, P.Q. – 1881. » CHSH, CH478.



Achévé d'imprimer en juin 2020
chez Deschamps Impression Inc.
pour Éditions Point du jour
de L'Assomption.



